

Nancy-Université
UNIVERSITÉ NANCY 2
Laboratoire de Psychologie cognitive et clinique (E.A. n° 3946)

THÈSE
(nouveau régime)
pour obtenir le grade de :
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ NANCY 2

Discipline : PSYCHOLOGIE
Mention : psychologie clinique et pathologique

Présentée et soutenue publiquement
par

Véronique STUMPEL
Le 12 décembre 2008

**Approche différentielle de la structure de personnalité des auteurs
d'agressions sexuelles sur des mineurs :
Comparaison de sujets structurés sur le mode pervers et de sujets
ayant des traits pervers**

Directeur de thèse :

Monsieur Claude de TYCHEY Professeur de psychologie clinique à l'Université de Nancy 2

Membres du jury :

Monsieur Claude de TYCHEY, Professeur de psychologie clinique à l'Université de Nancy 2

Monsieur Alex LEFEBVRE, pré-rapporteur, Professeur de Psychologie clinique à l'Université Libre de Bruxelles

Monsieur Pascal ROMAN, pré-rapporteur, Professeur de Psychologie clinique à l'Université de Lausanne

Madame Joëlle LIGHEZZOLO, Professeur de psychologie clinique à l'Université de Nancy 2

Remerciements

Je remercie Monsieur le Professeur Claude de TYCHEY, mon directeur de thèse, pour son accompagnement et sa disponibilité tout au long de ce travail.

Je remercie Monsieur le Professeur Alex LEFEBVRE, Madame le Professeur Joëlle LIGGHEZZOLO et Monsieur le Professeur Pascal ROMAN de me faire l'honneur d'avoir accepté d'être membres du jury de ma thèse et, pour Messieurs LEFEBVRE et ROMAN, pré-rapporteurs.

Je remercie la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Strasbourg et la Direction du Centre de Détention de Saint-Mihiel de m'avoir autorisée à mener cette recherche dans un établissement pénitentiaire.

Je remercie les détenus du Centre de Détention de Saint-Mihiel qui ont accepté de participer à mon étude.

Je remercie la direction du Centre Hospitalier Spécialisé de Fains-Véel et le Médecin Chef du pôle de psychiatrie adulte, Madame le Docteur Patricia PRINCET, d'avoir permis la finalisation de ce projet grâce au temps Formation Information Recherche, si précieux pour les psychologues.

Je remercie ma famille et mes amis pour le soutien qu'ils m'ont apporté pendant toutes ces années de recherche.

Merci en particulier à Florence et ma mère pour leur lecture attentive, à Marie-José pour la traduction du résumé ainsi qu'à Fadigui-Sinan de m'avoir fait bénéficier de ses compétences spécialisées.

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction.....	6
I.1. Motivations personnelles	6
I.2. Motivations scientifiques et problématique initiale.....	8
I.2.1 La personnalité des auteurs d'agressions sexuelles : « une grande variabilité »	8
I.2.2 Problématique générale initiale.....	9
I.2.3 L'intérêt pour la population des auteurs d'agressions sexuelles sur mineurs.....	10
I.2.4 Diagnostic différentiel et perspectives thérapeutiques.....	11
II. Cadre théorique de la recherche.....	13
II.1 Le tronc commun des états-limites et les différentes formes de perversion.....	13
II.1.1. Essai de distinction entre perversion sexuelle, perversion narcissique et perversité	14
II.1.2. Relation d'emprise et concepts de déni du narcissisme, de l'altérité, du désir de l'autre	18
II.1.2.1. Généralités concernant la relation d'emprise	18
II.1.2.2. Essai de définitions des concepts de dénis du narcissisme, de l'altérité, du désir de l'autre	19
II.1.3. La perversion sexuelle	20
II.1.3.1. Rappels théoriques concernant la conception classique de perversion sexuelle	20
II.1.3.2. Perversion et conduite pédophilique.....	23
II.1.3.3. L'existence d'une structure perverse comme postulat	23
II.1.3.4. Un diagnostic peu anodin	25
II.1.3.5. La détermination des critères diagnostiques.....	27
II.1.4. Les traits pervers.....	28
II.2 Approche psychologique et psychopathologique de la personnalité des auteurs d'agressions sexuelles	29
II.2.1 Les caractéristiques de personnalité communes aux auteurs d'agressions sexuels relevées dans la littérature	30
II.2.1.1. Imagos parentales et identifications	30
II.2.1.2. Élaboration de la position dépressive et fragilité narcissique.....	32
II.2.1.3. Évolution libidinale et problématique oedipienne.....	35
II.2.1.4. Mécanismes de défense	36
II.2.1.5. Aspects du préconscient	38
II.2.1.6. Le choix d'objet et la relation d'objet	40
II.2.2 Les caractéristiques spécifiques des sujets structurés sur le mode de la perversion et les éléments différenciateurs relevés dans la littérature	41
II.2.2.1 Imagos parentales	41
II.2.2.2 Position dépressive et fragilité narcissique chez les individus structurés sur le mode de la perversion	42
II.2.2.3 Évolution libidinale et problématique oedipienne.....	44
II.2.2.4. Mécanismes de défense	46
II.2.2.5. Symbolisation des pulsions	47
II.2.2.6. Le choix d'objet et la relation d'objet chez les individus structurés sur le mode de la perversion	47

II.3 Premières conclusions concernant la comparaison des sujets auteurs d'agressions sexuelles ayant des traits pervers et ceux structurés sur le mode de la perversion	52
III. Méthodologie.....	55
III.1 Hypothèses théoriques.....	55
III.1.1. Hypothèse générale : le diagnostic différentiel de personnalité et l'existence d'un continuum.....	55
III.1.1.1. Diagnostic différentiel et continuum.....	55
III.1.1.2. La question des traits pervers	56
III.1.2 Imagos parentales.....	56
III.1.2.1. La mère et l'objet primaire.....	57
III.1.2.2. Le père.....	58
III.1.2.3. Identifications conscientes	58
III.1.3 Élaboration de la position dépressive et fragilité narcissique	59
III.1.4 Évolution libidinale et problématique oedipienne	60
III.1.4.1 Scène primitive et scénario pervers.....	60
III.1.4.2 Problématique oedipienne	61
III.1.5 Mécanismes de défense.....	63
III.1.6. Mentalisation.....	64
III.1.6.1. Généralités.....	64
III.1.6.2. Symbolisation du sexuel.....	64
III.1.7. Le choix d'objet et la relation d'objet.....	66
III.1.7.1 Le « choix » de la victime	66
III.1.7.2. La relation d'objet	66
III.2 Population.....	67
III.2.1. Contexte du recueil des données	67
III.2.2. Description de la population	69
III.2.2.1. Critères concernant les auteurs d'agressions sexuelles :.....	70
III.2.2.2. Critères concernant la victime :.....	71
III.3. Démarche globale et constitution des groupes.....	72
III.4. Outils pour la mise à l'épreuve des hypothèses	72
III.4.1. Entretiens.....	72
III.4.1.1. Passation.....	73
III.4.1.2. Retranscription	73
III.4.2. Les tests projectifs.....	74
III.4.2.1. TAT	74
III.4.2.2. Test de Rorschach	74
III.4.3. L'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle	75
III.5. Opérationnalisation des hypothèses	75
III.5.1. Imagos parentales.....	76
III.5.1.1 Imago maternelle et objet primaire	76
III.5.1.2 Imago paternelle.....	79
III.5.1.3. Identifications conscientes	81
III.5.2. Élaboration de la position dépressive et fragilité narcissique	82
III.5.3. Évolution libidinale et problématique oedipienne	86
III.5.3.1. Problématique oedipienne.....	86
III.5.3.2. Fantasme incestueux	94
III.5.4. Mécanismes de défense.....	94
III.5.5. Mentalisation.....	95
III.5.5.1. Symbolisation du sexuel.....	95
III.5.5.2. Symbolisation des pulsions agressives.....	98

III.5.6. Le choix d'objet et la relation d'objet	98
III.5.6.1 Victime(s) et choix d'objet.....	98
III.5.6.2 La relation d'objet	99
III.5.7. Diagnostic de personnalité et continuum	106
III.5.7.1. Diagnostic différentiel de personnalité	106
III.5.7.2. Existence d'un continuum.....	110
IV. Analyse des protocoles et résultats	111
IV.1 Analyse individuelle de chaque protocole et constitution des deux groupes.....	112
IV.1.1. Analyse individuelle de chaque protocole et diagnostics de personnalité	112
IV.1.1.1. Analyse du protocole de Monsieur A	112
IV.1.1.2 Analyse du protocole de Monsieur B.....	132
IV.1.1.3 Analyse du protocole de Monsieur C.....	149
IV.1.1.4 Analyse du protocole de Monsieur D	165
IV.1.1.5 Analyse du protocole de Monsieur E	186
IV.1.1.6 Analyse du protocole de Monsieur F	208
IV.1.1.7 Analyse du protocole de Monsieur G	227
IV.1.1.8 Analyse du protocole de Monsieur H	248
IV.1.2 Constitution des deux groupes	272
IV.2 Analyse comparée en fonction des deux groupes et interprétation des résultats	272
IV.2.1 Imagos parentales et identifications.....	272
IV.2.1.1. Imago maternelle et objet primaire	272
IV.2.1.2. Imago paternelle.....	274
IV.2.1.3. Identifications.....	277
IV.2.2. Élaboration de la position dépressive et fragilité narcissique	278
IV.2.3. Évolution libidinale et problématique oedipienne	284
IV.2.3.1. Structuration oedipienne	284
IV.2.3.2 Fantasma incestueux	294
IV.2.4. Répression et mécanismes de défense	295
IV.2.5. Mentalisation.....	296
IV.2.5.1. Symbolisation du sexuel	296
IV.2.5.2 Symbolisation des pulsions agressives	300
IV.2.6. Le choix d'objet et la relation d'objet.....	300
IV.2.6.1. Victime(s) et choix d'objet	300
IV.2.6.2. La relation d'objet.....	302
IV.3 Synthèse des résultats et discussion	307
IV.3.1. Diagnostics de personnalité et continuum	307
IV.3.1.1. Le diagnostic de perversion sexuelle	307
IV.3.1.2. Existence du continuum	311
IV.3.2. Synthèse des autres résultats	315
IV.3.2.1. D'autres caractéristiques de personnalité.....	315
IV.3.2.2..... dont certaines en lien plus direct avec les passages à l'acte sexuels sur des mineurs.....	319
V. Conclusion.....	326
V.1. Résumé des principaux résultats, biais méthodologiques et critiques, pistes de recherche	326
V.2. Pistes d'application thérapeutique.....	332
VI. Bibliographie	338

I. Introduction

1.1. Motivations personnelles

L'intérêt que je porte aux auteurs d'agressions sexuelles est né avec mon entrée dans la vie professionnelle. En effet, il y a 8 ans, alors que j'étais toute jeune psychologue clinicienne, j'ai été "confrontée" à cette population, d'abord à l'occasion d'un stage puis d'un emploi dans le milieu carcéral (au Centre de Détention de Saint-Mihiel). C'est grâce à la rencontre d'un maître de stage passionné, lui-même investi dans une démarche de recherche, centrée sur le vécu de l'incarcération par les détenus, en particulier les auteurs d'agressions sexuelles (Claudon, 2002), que ce domaine d'exercice a commencé à m'intéresser d'un point de vue clinique et théorique. Néanmoins, la relation avec ces personnes m'est rapidement apparue complexe et déstabilisante : mon propre ressenti, manifestement ambivalent puisque empreint d'incompréhension, mêlée parfois d'horreur, mais aussi d'empathie face à des parcours marqués par de nombreux traumatismes, a pris très vite une place importante. Je me suis alors aperçu que ces émotions contrastées avaient une forte résonance en moi et rendaient extrêmement difficile la distanciation nécessaire à une "mise au travail".

Ciavaldini (1999) utilise ainsi le terme de « médusage » pour rendre compte de la sidération et du sentiment d'« inquiétante étrangeté » auxquels le thérapeute peut être en proie, face aux auteurs d'agressions sexuelles.

Lefebvre (In : Tychey (de), 2007) traduit de même son ressenti face au récit des actes commis par un auteur d'agressions sexuelles, qui rend parfaitement compte de ce que tout clinicien est amené à recevoir dans la relation avec ces sujets : « il faut d'abord être présent et supporter la charge violente du récit, résister, ne pas être détruit. Il sollicite l'autre par une description provocatrice, aux limites de l'agression. Il exhibe sa sexualité, aucune émotion ni sentiment, une mise en acte de son fantasme "simplement" raconté. Il faudra l'entendre parler du "plaisir" de la victime, de ce vide empathique, la victime n'existe que par sa résistance, sa soumission, uniquement comme objet d'un comportement sexuel sadifiant dans la possession de l'autre. [...] ».

La rencontre avec cette population peut, par ailleurs, susciter une fascination et un sentiment de séduction (Dorey, 1981 ; Husain In : Tychey (de), 2007 ; Xambo, 1992).

Ces ressentis extrêmement ambivalents sollicitent fortement le psychisme de l'interlocuteur, a fortiori dans une relation thérapeutique, et contribuent à rendre les prises en charge délicates (comme cela a été analysé, par exemple, par Baudouin, Bouchet-Kervella, 2003 ; Lefebvre, In : Tychey (de), 2007, Marty, ibidem, Wainrib, 2003 ; Xambo, 1992).

Marty (ibidem) déclare ainsi : « La perversion est une mascarade tragique où le sujet se leurre en l'autre. L'autre joue à son insu dans le théâtre intime du pervers, ce metteur en scène hors pair qui actionne ses personnages comme des marionnettes. Lorsqu'il s'en aperçoit, il est trop tard : accrochés aux cintres, il gesticule déjà sur la scène. ».

En conséquence, la théorisation, d'une part, m'est apparue essentielle (ce que défend Roussillon, In : Jeammet et al., 2003) (en plus du travail sur moi-même) - en premier lieu parce qu'elle implique un effort de formalisation, une mise en mots -, et qu'elle peut conduire à la construction d'un cadre théorico-clinique solide, déterminant à la fois pour les patients et pour les soignants. L'importance d'un cadre contenant, de la référence à un tiers et à une équipe dans la pratique auprès d'auteurs d'agressions sexuelles ont particulièrement été mises en exergue par Balier (1988, 1996, 1998c, 2000, 2002a, *La psychanalyse et les agirs*. [Online]) de même que Lefebvre (In : Tychev (de), 2007).

D'autre part, le ressenti contre-transférentiel étant si prégnant dans la relation avec ces sujets, j'ai pris conscience qu'il serait intéressant, voire indispensable de pouvoir en tenir compte comme d'un élément majeur, à la fois dans ma pratique clinique quotidienne et dans mon investigation. Il me faudrait alors tenter de l'objectiver pour essayer d'en faire un critère d'évaluation, mais aussi, afin de parvenir, éventuellement, à m'en départir a minima.

Enfin, le travail "sur le terrain" m'a amenée à constater qu'une partie non négligeable des auteurs d'agressions sexuelles que je rencontrais dans le milieu carcéral n'étaient pas d'authentiques pervers (ce qui est largement confirmé par la littérature, comme nous allons le développer). En effet, avec certains d'entre eux, malgré la gravité de leurs actes et le contre-transfert somme toute négatif suscité chez moi, l'emprise pouvait me paraître moins opaque ; ils pouvaient exprimer des émotions sous-tendues par une certaine sensibilité (et non uniquement de la jouissance) et une esquisse de prise en compte de la ou des victime(s) était repérable dans l'après-coup (c'est-à-dire à distance du moment des passages à l'acte).

C'est pour cette raison que j'ai choisi d'aborder l'étude de la personnalité des auteurs d'agressions sexuelles, plus spécifiquement à travers un diagnostic différentiel

Je me suis, de fait, demandé quelles particularités pouvaient caractériser ces individus ne paraissant pas structurés sur le mode de la perversion et sous quel angle je pouvais, précisément, m'approprier cette problématique : c'est à travers mes lectures, puisées dans la littérature spécialisée, que j'ai pu formuler ma problématique.

1.2. Motivations scientifiques et problématique initiale

1.2.1 La personnalité des auteurs d'agressions sexuelles : « une grande variabilité »

La littérature a offert des points d'ancrage théoriques à notre questionnement clinique.

En effet, une des caractéristiques mises en avant par l'équipe de chercheurs, dirigée par Ciavaldini et Girard-Khayat, à qui la Direction générale de la santé a demandé de mener « une recherche approfondie sur la personnalité des auteurs [d'agressions sexuelles] » (Ciavaldini, 2001) - Balier en étant le chargé de mission -, est le fait qu'il soit « très difficile de trouver une unité sur le plan de [l']organisation psychique [de ceux-ci] et, qu'au contraire, elle semble être « constitué(e) en archipel » (Ciavaldini, 2002). Coutanceau (2002) parle, quant à lui, « d'aspects en mosaïque de la personnalité des auteurs d'agressions sexuelles ».

De tels actes peuvent, de fait, apparaître dans des contextes structurels divers, dont Bergeret (1995) fait la synthèse suivante :

- structure psychotique, « avec une relative fréquence »,
- structure névrotique, mais cela est beaucoup plus rare,
- état-limite, « catégorie structurelle souvent rencontrée quand on s'occupe de « délits sexuels »

Chabert et al. (In : Ciavaldini, 2001) affirment, de même, qu'il existe une « grande variabilité interindividuelle de la population étudiée ». Plus précisément, ces auteurs pensent que celle-ci « ne peut se définir par son appartenance à une catégorie nosographique déterminée, et en particulier il n'est pas possible, pour la caractériser, de la réduire à des modalités perverses [...] ». ».

Ainsi, la plupart des spécialistes (par exemple, Bergeret, 1995 ; Bouchet-Kervella, 1996 a et b ; Caillard, 1995 ; Chagnon, 2004, 2005 ; Ciavaldini, 2001 ; Dubret, 1996 ; Senninger, 1996 ; Senon et al., 1997 ; Viaux, 1996, 1999), qui se sont intéressés à la personnalité des auteurs d'agressions sexuelles en général et de mineurs en particulier, s'accordent à dire que « La perversion d'un agir sexuel ne permet pas de conclure à la généralité d'un fonctionnement psychique pervers » comme le résumait Martorell et Coutanceau (1998a). Bouchet-Kervella (1996b) déclare, de la même façon, que « tout mouvement pédophilique, phénoménologiquement qualifiable de pervers en raison du choix d'objet, ne s'inscrit pas pour autant obligatoirement dans le contexte d'un fonctionnement psychique pervers stable et organisé comme tel. ».

Eu égard à cette grande variabilité, il nous paraît donc intéressant de tenter d'aborder cette problématique en la circonscrivant, c'est-à-dire en nous centrant sur une catégorie d'organisations de personnalité fortement représentées, celle des états-limites, ce qui nous permettrait, par ailleurs, d'envisager une différenciation interne précisément basée sur ces éléments pervers qui semblent prégnants.

I.2.2 Problématique générale initiale

Nous avons pour projet ici d'explorer finement, et sous l'angle différentiel, le champ des pathologies limites associées à des passages à l'acte sexuels sur des mineurs.

Si nous partons du constat qu'une agression sexuelle sur un mineur renvoie à un élément pervers, comme nous l'avons évoqué, en particulier, avec Martorell et Coutanceau (1998a) et Bouchet-Kervella (1996b), nous pouvons poser que la personnalité de leurs auteurs est marquée à minima par ce type de traits.

Or, la plupart des études centrées sur les points communs de la structure de personnalité des auteurs d'agressions sexuelles (par exemple, celles de Chagnon, 2000, Ciavaldini, 2001 et 2002 et Gourlaouen-Couton, 2002) font, comme nous l'avons souligné précédemment, mention d'une distinction par rapport à la structure perverse (dont nous défendons l'existence dans cette recherche) mais ne s'emploient pas à la décrire en détails.

Nous avons, quant à nous, émis l'hypothèse que, lorsque l'organisation de ces individus appartient au champ des pathologies limites et que ceux-ci ne relèvent pas d'une perversion structurée, sachant qu'ils ont commis des agressions sexuelles sur des mineurs, nous pourrions les dénommer « sujets états-limites avec des traits pervers ».

Dans le présent travail, nous souhaiterions donc essayer de mettre en évidence, parmi les caractéristiques de personnalité des auteurs d'agressions sexuelles sur mineurs qui ressortent des recherches afférentes à ce thème, celles qui leur sont communes et celles qui les différencient selon qu'ils sont structurés sur le mode de la perversion ou qu'ils ont des traits pervers.

Nous prenons ici le parti de poser qu'une telle approche différentielle, associée à la délimitation d'une catégorie d'organisation de personnalité réduite, peut permettre d'aborder cette question d'une façon différente et de contribuer à la clarifier.

Nous souhaiterions ainsi parvenir à déterminer des critères de différenciation utilisables dans la clinique quotidienne, aisément opérationnalisables et les plus discriminants possibles : c'est pour cette raison que nous avons choisi de développer particulièrement l'analyse transféro-contre-transférentielle qui est un élément central de la relation avec le sujet, directement appréhendable, même si, bien sûr, il ne peut suffire, à lui seul, pour établir un diagnostic.

I.2.3 L'intérêt pour la population des auteurs d'agressions sexuelles sur mineurs

Nous avons l'intention de nous intéresser spécifiquement à la population des auteurs d'agressions sexuelles sur mineurs.

Il s'agit, de fait, d'une problématique qui est entrée sur le devant de la scène, d'abord médiatiquement, il y a un peu plus de 10 ans, précisément depuis 1996, à la suite de ce qui a été nommé « l'affaire Dutroux » (suivie, plus récemment, de celle d'Outreaux) et qui a pris des proportions allant bien au-delà de ce domaine.

Ce thème déclenche, de fait, des passions exacerbées, des « chasses à la sorcière » (Viaux, 1999) tant il touche aux tabous fondamentaux de notre société ainsi que le rappelle Gourlaouen-Couton (2002) : « C'est l'abolition de tout interdit, de toute limite, la mise à mort de l'ordre culturel en même temps que de l'ordre naturel, c'est le retour au chaos originel, dans l'indistinction des êtres. C'est la réalisation de nos fantasmes les plus inconscients, ceux contre lesquels nous érigeons nos défenses. Structurant notre psyché comme notre société, les fantasmes œdipiens, fantasmes parricides ou incestueux, doivent rester dans l'intimité de notre monde interne. ».

Par ailleurs, comme l'ont souligné récemment Coutanceau, Mac Kibben, Viaux, pour ne citer qu'eux, au congrès CIFAS en septembre 2007 à Paris, cette problématique pose aussi beaucoup de questions, à la fois à l'opinion publique et aux politiques, avec un risque de stigmatisation et une volonté d'exclusion qui s'accroît (Mac Kibben, parlant à ce propos de « populisme punitif ») et qui semble se répercuter au niveau de l'appareil législatif avec la promulgation de lois de plus en plus répressives et sécuritaires (loi n°2005-1549 du 12 décembre 2005 relative au traitement de la récidive des infractions pénales ; loi n°2007-1198 du 10 août 2007 renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs ; entrée en vigueur au 1^{er} mars 2008 des nouvelles dispositions du code pénal relatives aux condamnations emportant injonction de soins) en réaction immédiate à des affaires de récidives fortement médiatisées.

Elle suscite aussi des interrogations chez les spécialistes chargés du diagnostic et de la prise en charge, la théorisation en la matière étant loin d'être aboutie et consensuelle. Gourlaouen-Couton (2002) souligne, ainsi, que, pendant longtemps, la pédophilie a été peu étudiée par la psychanalyse, ce qui ne semble plus être le cas actuellement : des travaux de plus en plus nombreux se font jour (par exemple, Balier, 1988, 1993, 1998, 1999, 2002 a et b ; Bouchet-Kervella, 1996 a et b, 2002 ; Chagnon, 2000, 2004, 2005 ; Ciavaldini, 2001, In : Chabert et

al., 2006 ; Gourlaouen-Couton, 2002 ; Jemmet et al., 2003 ; Neau, 2001, 2005 ; Tychev (de) (sous la dir.), 2007), générés en partie par ce contexte social et politique qui soulève des questionnements fondamentaux chez les psychologues et les psychanalystes.

I.2.4 Diagnostic différentiel et perspectives thérapeutiques

La médiatisation de ce phénomène s'est, de fait, accompagnée d'une importante judiciarisation et donc d'une augmentation considérable des condamnations et des incarcérations d'auteurs d'agressions sexuelles en général et de « pédophiles » en particulier (par rapport aux personnes condamnées pour viols ou agressions sexuelles sur majeurs, les auteurs d'agressions sexuelles sur mineurs représentent, par exemple, actuellement une proportion largement majoritaire de la file active du service de soins psychiatriques où nous exerçons, à l'Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires de Saint-Mihiel) : c'est la deuxième raison pour laquelle nous avons choisi de faire porter notre recherche différentielle précisément sur cette catégorie d'auteurs d'agressions sexuelles.

Cela a nécessité, par conséquent, de créer de toute pièce un mode de prise en charge pour cette « nouvelle » population pénale - ce délit étant extrêmement peu représenté il y a encore 15 ans dans les prisons - (Claudon, 2002), qui a pour particularité d'être considérée (contrairement aux voleurs et aux braqueurs par exemple) par les différentes parties (magistrats, professionnels de l'Administration Pénitentiaire, politiques mais aussi personnels de santé) comme souffrant d'une « pathologie » (c'est, par exemple, le point de vue du psychiatre psychanalyste Claude Balier, 1996) qu'il faut tenter de « guérir » pour éviter le risque de récidive.

Cette question a, alors, tout naturellement été confiée aux psychologues et aux psychiatres, qui sont d'autant plus nombreux à être concernés que, depuis 1998, les condamnations pour agressions sexuelles sont assorties d'une « obligation de soins » à la sortie de prison - loi Guigou sur la prévention et la répression des infractions sexuelles - (Balier, 1999 ; Barthélémy, 1998 ; Beaurepaire, 1999 ; Fournier, 1999).

Cette loi prévoit, entre autres, que toute personne condamnée pour une infraction de nature sexuelle, à un suivi socio-judiciaire avec injonction de soins, doit être reçue par le Juge d'Application des Peines, lors de l'exécution de la peine, qui l'informe alors qu'elle peut commencer un « traitement » en détention et que, dans l'hypothèse où elle refuserait celui-ci, elle ne pourrait obtenir aucune Remise de Peine Supplémentaire, sauf décision contraire.

Ce lien entre « peine et soins » (Dubret, Cousin, 1998 a et b) a été encore récemment renforcé par les dernières lois relatives à la récidive puisque « concernant les personnes condamnées pour des infractions pour lesquelles le suivi socio-judiciaire est encouru, elle généralise

l'injonction de soins et incite au traitement durant l'incarcération », « spécialement pour des infractions de nature sexuelle » (circulaire du 13 août 2007 relative à la loi du 10 août 2007).

Cela soulève, bien sûr, de nombreuses questions, notamment, éthiques et déontologiques relatives à l'articulation qui peut exister entre les volets judiciaires et thérapeutiques (quelle prise en charge peut être proposée dans un cadre tel que la prison où les individus sont privés de liberté ?; quelle demande peut émaner d'un sujet, par ailleurs, soumis à une obligation, voire une injonction de se soigner, sous peine d'être sanctionné ?; la fonction des psychologues est-elle de conduire ces personnes sur le chemin de la "guérison" et/ou de l'amendement ?).

Mais, cela pose également le problème de l'accessibilité aux "soins" de ces individus car la personnalité des sujets structurés sur le mode de la perversion est généralement considérée comme peu susceptible de changer (nous reviendrons sur ce point plus avant).

Ce deuxième postulat, primordial à nos yeux mais qui nécessite d'être considéré avec la plus grande prudence, justifie aussi que nous ayons choisi de faire porter notre travail sur l'aspect différentiel du diagnostic de personnalité des auteurs d'agressions sexuelles : nous pensons que c'est par ce biais que nous pourrions mettre en évidence des éléments fondamentaux, à la fois éclairants au niveau théorique, mais ayant aussi des implications potentielles pour ce qui est des prises en charge qui pourraient, alors, être précisément adaptées en fonction du diagnostic.

II. Cadre théorique de la recherche

II.1 Le tronc commun des états-limites et les différentes formes de perversion

Les individus auxquels nous allons nous intéresser, qu'ils soient structurés sur le mode pervers ou qu'ils présentent uniquement des traits pervers, appartiennent à la lignée des états-limites dont les caractéristiques principales ont été largement étudiées (Bergeret, 1996 a et b ; Kernberg, 1967...). Nous les rappelons très brièvement ici (Bergeret, 1996b) :

instance dominante	Idéal du Moi
nature du conflit	Idéal du Moi avec le Ça et avec la réalité
nature de l'angoisse	angoisse de perte d'objet
défenses principales	clivage des objets, forclusion, projection, identification projective, idéalisation, dévalorisation, déni
relation d'objet	anaclitique
Représentation de soi	non unitaire

Odile Husain (In : Tychev (de), 2007) résume ainsi ce qui, dans les organisations perverses, relèvent du tronc commun des états-limites (avant de définir, dans un deuxième temps, ce qui les caractérise spécifiquement) : « En tant qu'état limite, l'organisation perverse en présente les caractéristiques : les besoins d'étayage dans la relation, l'angoisse anaclitique, les nombreux traits narcissiques en rapport avec la faille narcissique sous-jacente, l'identité constituée et différenciée mais non clairement sexuée, etc. ».

Chabert (In Roussillon, 2007, p. 593) discrimine, quant à elle, clairement les fonctionnements limites et narcissiques :

« Nous distinguerons [...] les fonctionnements limites et les fonctionnements narcissiques pour montrer comment des aménagements pulsionnels et défensifs différents se donnent le même objectif : tenter d'endiguer l'angoisse de la perte d'amour de l'objet. Chez les sujets narcissiques, la proclamation de l'autosuffisance, soutenue par l'idéalisation et le gel pulsionnel, constitue le nœud essentiel des procédés psychiques : si je me suffis à moi-même, l'éloignement ou la perte de l'autre ne m'atteindront pas. Chez les sujets limites, c'est l'opération inverse qui prévaut : la proclamation d'une hyperdépendance par rapport à l'objet

nécessite la présence constante, pour pallier les défauts d'intériorisation et lutter contre les fantasmes destructeurs qui constituent l'envers de la dépendance. ».

Nous n'avons pas, pour notre part, retenu cette distinction dans notre recherche et préféré la dénomination globale d'états-limites. Cette position trouve, par ailleurs, une justification à travers les résultats de l'étude de Neau (2001) concernant le « fonctionnement psychique d'agresseurs sexuels » où elle a mis en évidence que leur relation d'objet alternait entre ces deux phases (hyperdépendance, indifférence) comme nous le développerons plus loin.

Concernant les différentes entités nosologiques relevant du champ des états-limites, nous allons tenter de différencier la perversion narcissique et la perversité de la perversion sexuelle mais nous n'aborderons pas spécifiquement ici la psychopathie dont la proximité avec les organisations perverses a pu être soulignée (de Tychey, article de Psycho Média à paraître ; Neau, 2001).

II.1.1. Essai de distinction entre perversion sexuelle, perversion narcissique et perversité

Nous avons pu constater qu'il existe une absence de consensus concernant la définition des termes de perversité et de perversion narcissique dont les rapports avec la perversion sexuelle ne semblent pas, eux-mêmes, envisagés de façon identique.

En effet, pour Bergeret (1996b), d'une part, « les « perversions » de caractère correspondent aux « pervers » atteints de perversité et non aux « pervers » atteints de perversion. [...] Il ne s'agit plus dans les « perversions » de caractère d'opérer un déni du sexe de la femme, comme c'est le cas dans les perversions tout court. Le déni des « perversions » de caractère porte seulement sur le droit pour les autres de posséder un narcissisme bien à eux : pour de tels sujets, les autres ne doivent pas posséder d'intérêts propres et encore moins d'investissements en d'autres directions ; tout objet relationnel ne peut servir qu'à rassurer et compléter le narcissisme défaillant du « pervers » de caractère. L'objet est maintenu par le sujet dans une relation sadomasochiste très étroite. »

Il semblerait que, pour Bergeret (ibidem), la perversion de caractère ou perversité correspondrait à un aménagement moins régressif que la perversion sexuelle. Bergeret (ibidem) précise de fait : « nous nous trouvons donc devant une régression non pas à économie à efficacité génitale partielle mais à économie essentiellement narcissique. ».

Bergeret (ibidem) établit un rapprochement entre les « pervers » de caractère et les pervers présentant une perversion « véritable » au niveau de l'« absence de souffrance et de

culpabilité » : « il faut attribuer ces manques tant au peu d'efficacité du Surmoi qu'au faible pouvoir du Moi d'éviter que les pulsions ne passent dans les agis ».

Il distingue, par ailleurs, ces deux types de perversion pour ce qui est de leurs expressions comportementales : « dans le cas de pervers authentiques, le passage à l'acte touche aussi bien les composantes génitales partielles que les composantes agressives, alors que, dans la « perversion » de caractère, il s'agit essentiellement des composantes agressives, les éléments sexuels se situant au niveau d'épiphénomènes, principalement homosexuels passifs, ou bien hétérosexuels de couverture, plus que d'investissements génitaux authentiques. ».

Les « pervers de caractère » seraient donc moins enclins à passer à l'acte sur le plan sexuel d'après Bergeret (1996b).

Dubret (1996) déclare, de même : « la perversité peut se rencontrer de façon autonome, en dehors de toute déviation sexuelle ». Cet auteur insiste, quant à lui, dans sa définition de la perversité, sur « le mécanisme prévalent de la manipulation » et sur « une tendance délibérée à accomplir des actes malveillants ou agressifs dans le seul but de nuire ».

D'autre part, une acception différente de la définition de la perversité semble se trouver chez Balier (1996, 2002 a et b) qui la situe comme étant plus proche de la psychose que la perversion, contrairement à Bergeret (1996b), comme le rappelle Chagnon (2005).

Racamier (1986¹) parle, de même, d'« évolution métapsychotique » concernant ce qu'il nomme la « perversité narcissique » et nous pouvons penser qu'elle correspond à la définition de la perversité selon Balier (1996) comme le suggère Rebourg-Roesler (2005).

Bouchet-Kervella (2002) explique de fait que, dans ce que Racamier (1986, 1987²) a appelé « les perversités narcissiques », « l'organisation défensive est fondée sur le déni, l'expulsion et la projection immédiate sur autrui de toute blessure susceptible d'altérer une représentation de soi invulnérable et sans faille. Ce mécanisme s'exerce, bien au-delà du sexuel, dans le champ de la réalité sociale globale, sous forme d'une manipulation psychique des objets externes visant à disqualifier leur Moi et leur pensée, de manière à obtenir, non pas une jouissance sexuelle, mais une « ivresse narcissique » nourrie de la déroute et du rabaissement de l'autre utilisé comme faire-valoir. »

De même, Alberto Eiguer (1996), écrit, concernant l'induction narcissique, caractéristique du pervers narcissique : « Il faudrait que vous agissiez de sorte qu'il ne reste aucun doute que vous êtes moi... et que tout ce que vous faites, dites ou éprouvez, confirme que je suis le seul,

¹ RACAMIER, P.C. (1986). Entre agonie psychique, déni psychotique et perversion narcissique. *Revue Française de psychanalyse*, 5, 1300-1309.

² RACAMIER, P.C. (1987). De la perversion narcissique. *Gruppo*, 1, 3, p.11-23.

moi, le plus grand et cela même au prix de votre propre disqualification ». Cet auteur (2003) se réfère, lui-aussi, à Racamier (1978³) pour sa théorisation relative à ce qu'il nomme « perversion-narcissique ».

Neau (2001, p.40) relève que Balier (1996) « dégage deux niveaux de perversion » :

« -« dans la perversion sexuelle » [ou « perversion au second degré »], « à fonction défensive contre l'angoisse de castration ou l'angoisse de perte d'objet, le sujet peut construire des scénarios déjà élaborés, notamment un scénario ludique. Entreraient dans cette catégorie de la perversion sexuelle au second degré, à côté des conduites sexuelles rencontrées dans une clinique qui n'est pas nécessairement médico-légale, les comportements pédophiles s'intéressant à de grands enfants, certains attentats à la pudeur limités dans leur outrance agressive et ayant une tonalité sadique, certains comportements d'exhibitionnisme [...] » (1996, p. 175). ».

Balier (2002b) explique que ces « perversions répond[ent] à un passage à l'acte de représentations psychiques inconscientes. Cela correspondrait au scénario pervers de J. Mac Dougall (1978), qui agirait comme une addiction ».

Neau continue en citant Balier (1996) :

-« la « perversité sexuelle » ou « perversion au premier degré » « est caractérisée par une évidente dominance de la violence destructrice par rapport au plaisir érotique; ces sujets « seraient inscrits dans un scénario comportemental, dont ils seraient un *rouage* plutôt qu'un élément de représentation. » Ce scénario est beaucoup plus élémentaire que celui des pervers au second degré [...] »

Balier (2002 a) précise : « Les actes en question sont destinés à combler un sentiment de toute-puissance qui fasse échec à la menace d'effondrement, c'est pourquoi ce sont les plus terribles, viols d'enfants, parfois meurtres, agressions sexuelles d'enfants jeunes sans approches séductrices, pénétrations anales, inceste dit "dictatorial", etc. »

Bouchet-Kervella (2002) résume ainsi la différence entre perversité et perversion sexuelle : « on peut dire que, dans la perversité, la préservation de soi est fondée sur la destruction physique ou psychique de l'autre, alors que dans les perversions sexuelles l'érotisation et l'idéalisation du scénario englobent simultanément la personne propre et celle du partenaire. »

Balier (2002a) établit aussi une distinction concernant le mode d'expression comportementale propre à chaque aménagement : à la perversion sexuelle correspond le passage à l'acte et à la perversité le recours à l'acte.

³ RACAMIER, P.C. (1978). *les Schizophrènes*. Paris : Payot.

Il définit le « passage à l'acte » de la façon suivante : « le terme "passage à l'acte", qui se réfère implicitement à la psychopathie, diagnostic dont on se sert souvent un peu vite pour parler des sujets remplaçant la pensée par l'action, implique en fait des imagos latentes, des représentations conscientes ou surtout inconscientes, qui ne peuvent être contenues et appellent une décharge immédiate. C'est dire qu'il existe bien une mentalisation malgré le vide apparent caractéristique de cette pathologie. »

En ce qui concerne le « recours à l'acte », il précise qu'il « est d'une autre qualité, marquée du sceau de l'irreprésentable. Si l'angoisse sous-jacente est bien là, elle n'est pas perçue. L'acte paraît si absurde, si inattendu, que l'observateur est enclin à l'attribuer à une pulsion d'effondrement réactivée dans une situation donnée, mais toujours présente à l'arrière plan d'un fonctionnement apparemment normal. » (Balier, 2002a)

Chagnon (2005) fait une synthèse identique des différences entre perversité et perversion sexuelle en s'attachant à celles qui concernent « la place de l'enfant dans l'économie psychique » des auteurs d'agressions sexuelles et les « modalités sexuelles utilisées ».

Il déclare : « dans la perversité, la victime est perçue comme faible et passive ce qui ranime les vécus infantiles catastrophiques et entraîne une effraction brutale du clivage protecteur du Moi et un moment de confusion psychotique de dedans/ dehors. [...] Dans les cas de perversion, l'enfant est vécu comme un double externe dont la beauté est idéalisée et sur-érotisée, enfant grâce auquel le pédophile identifié à une mère idéale trouve en miroir l'assurance de sa propre intégrité corporelle et de son idéalité. »

Nous pouvons donc constater à quel point il est complexe de différencier clairement ces entités au sein des états-limites et de les situer par rapport, d'une part, à la psychose et, d'autre part, à la perversion sexuelle : nous pourrions, par certains aspects, avoir l'impression que les aménagements que Bergeret (1996b) appelle « perversion de caractère », en tant qu'il les considère comme moins régressifs que la perversion sexuelle authentique, correspondent à ce que nous avons désigné comme les sujets états-limites ayant des traits pervers mais, par d'autres aspects, comme la position de Dubret (1996) le souligne, perversion de caractère, perversité et perversité narcissique (dans la définition de Racamier (1986, 1987) mettant l'accent sur la manipulation) semblent se rapprocher.

L'utilisation des expressions « perversion narcissique » (Eiguer, 1996, 2003) et « perversité narcissique » Racamier (1986, 1987) pour désigner des conceptions relativement proches, contribue, en outre, à entretenir une confusion.

Nous pouvons aussi nous demander dans quelle mesure ce que Balier nomme « la perversion de second degré » ne peut pas s'apparenter, en partie, aux sujets que nous avons nommés « états-limites avec des traits pervers » puisqu'il invoque, dans certains cas, une « fonction défensive » contre l'angoisse de perte d'objet et non de castration.

Nous comprenons aussi que ces différentes conceptions théoriques se basent, entre autres, sur la question du rapport au narcissisme de l'autre, ce que nous allons tenter de développer plus avant, ainsi que sur la nature des angoisses et la composante (violente/ érotisée) des faits commis.

Il sera donc important, pour notre recherche, d'évaluer ces différents facteurs dans la perspective d'établissement d'un diagnostic différentiel.

II.1.2. Relation d'emprise et concepts de déni du narcissisme, de l'altérité, du désir de l'autre

II.1.2.1. Généralités concernant la relation d'emprise

La relation d'emprise est classiquement associée à la notion de perversion.

Nous avons pu nous apercevoir en parcourant la littérature que ce concept est complexe (théorisation de Freud synthétisée par voir Neau (2001) et Gourlaouen-Couton (2002) ; Mac Dougall, 1978 ; Dorey, 1981 ; Merceron et al., 1984, ; Coutanceau, 1996, 2002 ; Wainrib, 2003 ; Husain, In : Tychey (de), 2007 ; Lefebvre, In : Tychey (de), 2007).

Dans son texte de référence, Dorey (1981) définit ainsi la relation d'emprise : « dans la relation d'emprise il s'agit surtout et très électivement d'une atteinte portée à l'autre en tant que sujet désirant qui, comme tel, est caractérisé par sa singularité, par sa spécificité propre. Ainsi, ce qui est visé, c'est toujours le désir de l'autre dans la mesure même où il est foncièrement étranger, échappant, de par sa nature, à toute saisie possible. L'emprise traduit donc une tendance très fondamentale à la neutralisation du désir d'autrui, c'est-à-dire à la réduction de toute altérité, de toute différence, à l'abolition de toute spécificité ; la visée étant de ramener l'autre à la fonction et au statut d'objet entièrement assimilable ».

Pour Dorey (1981), « la relation d'emprise doit être interprétée comme une véritable formation défensive ayant pour fonction essentielle le manque tel qu'il est dévoilé par la rencontre de l'autre ».

La relation perverse est marquée par « l'emprise » mais ce mécanisme ne se retrouve pas exclusivement associé à la perversion sexuelle : pour Dorey (1981), par exemple, elle intervient aussi dans la « problématique obsessionnelle » (d'autres auteurs, comme Bergeret

font, un distinguo subtil entre la pulsion d'emprise propre au pervers et le besoin de maîtrise spécifique à l'obsessionnel) et nous pouvons supposer qu'elle concerne aussi les « pervers de caractère » au sens de Bergeret (1996b).

Cependant, selon Dorey (1981), ce qui caractérise l'emprise dans la perversion est que « cette relation se déploie électivement dans le registre érotique. ». Nous reviendrons en détails sur cet aspect.

II.1.2.2. Essai de définitions des concepts de déni du narcissisme, de l'altérité, du désir de l'autre

Nous allons tenter de proposer ici une définition des concepts de déni du narcissisme, de l'altérité et du désir de l'autre en lien avec celle des différentes entités nosologiques afférentes à la perversion et à la perversité.

Pour Bergeret (1996b), le déni du narcissisme d'autrui « porte sur le droit pour les autres de posséder un narcissisme bien à eux » c'est-à-dire, en particulier, qu'ils aient un avis, une perception des choses différents de soi.

Il ne s'agit donc pas là d'un déni de l'autre dans son existence même, une « aboli[tion] » de l'autre (Dorey, 1981), tel qu'on peut le retrouver chez les individus atteints de perversité au sens de Balier (1996, 2002 a et b).

Ainsi, selon Roman (2007), il n'y a pas de déni de l'altérité chez les pervers sexuels mais une « torsion de la relation d'objet » (Husain et al., 1984 parlent, quant à elles, de « distorsion de la relation »), le déni de l'altérité étant spécifique à la perversité (entendu ici avec l'acceptation de Balier, ibidem).

Cependant, pour reprendre les termes de Dorey (1981), nous pourrions dire qu'il existe une recherche de « réduction de l'altérité » chez les pervers sexuels.

Enfin, pour des auteurs tels que Dorey (1981) et Coutanceau (1996), nous pouvons constater qu'il existe peu de différence entre les notions de déni du désir de l'autre et de réduction de l'altérité dans le sens où le désir de l'autre est ce qui détermine fondamentalement l'altérité.

Selon la conception de Dor (1987), le déni du désir de l'autre correspond au fait que le pervers tende à imposer la loi de son désir à l'autre. Cet auteur met, par ailleurs, l'accent sur un mécanisme de défense qui influe sur l'altérité : l'identification projective qui permet l'évitement, l'économie de la séparation qui nous institue comme sujet désirant, l'individu plaçant en l'autre des parties de lui qu'il cherche ensuite à contrôler.

II.1.3. La perversion sexuelle

II.1.3.1. Rappels théoriques concernant la conception classique de perversion sexuelle

La « perversion » a été largement étudiée et décrite dans le champ de la psychanalyse (Freud, 1905, 1915, 1919,1927, 1939 ; Aulagnier-Spairani, 1967 ; Bergeret, 1996b ; Chasseguet-Smirgel, 1984 ; Dor, 1987 ; Fénichel 1953 ; Kernberg, 1967 ; Khan, 1979 ; Lacan, 1966 ; Luquet, 1983 ; Mac Dougall, 1978 ; Stoller, 1978...) ainsi que par d'autres disciplines, même si un consensus est loin d'avoir été atteint en ce qui concerne l'ensemble de ses caractéristiques.

Nous pouvons citer de récentes revues de la littérature la concernant : Bouchet-Kervella (1992, 1993, 1996 b) a « tenté [...] de cerner les caractéristiques métapsychologiques communes » à ce « champ clinique extrêmement varié » et Neau (2001 puis 2003 In : Jeammet et al.) et Gourlaouen-Couton (2002) reviennent, en particulier, sur ce que la théorie freudienne a pu apporter à « la compréhension de la perversion » (Gourlaouen-Couton, 2002). Faoro-Kreit (1998) met en évidence l'existence de deux courants relatifs à l'origine psychodéveloppementale de la perversion :

-pour Freud, « la perversion trouve sa source à la phase génitale, au moment de l'Œdipe précisément » (ibidem). Il s'agit là de la théorie classique de la perversion, spécifiquement développée par J. Dor (1987).

-d'autres auteurs, comme Mac Dougall (1980), Chasseguet-Smirgel (1984), « insistent sur des angoisses plus primitives et qui situent l'origine de la perversion au niveau des avatars des processus de séparation et d'individuation ». (Faoro-Kreit, 1998)

Nous nous contenterons ici, dans un premier temps, de faire un bref rappel des caractéristiques majeures de la théorie classique de la perversion en nous appuyant majoritairement sur Dor (1987).

Nous développerons par ailleurs, tout au long de la présente recherche, d'autres aspects de la perversion, s'inscrivant en particulier dans le deuxième courant théorique.

Dor (1987) rappelle que, pour Freud (1905), la perversion concerne essentiellement les pulsions sexuelles. Celles-ci font l'objet, dans la sexualité perverse, d'une déviation par rapport au « but » –« l'acte auquel pousse la pulsion » (Freud, 1905)- (sadisme, masochisme, fétichisme, exhibitionnisme..) ou par rapport à l'objet –« la personne dont émane l'attraction sexuelle » (Freud, 1905)- (pédophilie, sur laquelle nous allons nous pencher dans la présente étude, gérontophilie, zoophilie...). Ces pulsions sont donc qualifiées de partielles : à l'instar de la sexualité infantile, « la sexualité perverse est assujettie au règne des pulsions partielles »

(Dor, 1987), ces dernières n'étant pas organisées sous le primat du génital. Il s'agit là d'une « régression à un stade antérieur de l'évolution libidinale où le sujet rest[e] électivement fixé » (Dor, ibidem).

Freud défend l'idée que les comportements pervers ne sont pas rares dans la sexualité de tout un chacun mais la sexualité perverse, en tant que telle, « se caractérise par la rigidité et l'exclusivité : la pulsion reste, en effet, fixée à un objet ou à un but très précis nécessaire à l'obtention de la satisfaction. » (Gourlaouen-Couton, 2002).

Par ailleurs, le sujet structuré sur le mode de la perversion est fixé à une identification pré-génitale au phallus maternel en tant qu'objet qui comble le désir de l'Autre.

En effet, dans la configuration familiale du « futur pervers », le père n'a pas été « promu à la dignité de père symbolique », c'est-à-dire que sa parole n'a pas été « signifiée dans le discours de la mère en tant qu'instance tierce, instance médiatrice du désir de l'Autre » (Dor, 1987).

Or, comme le précise Dor (ibidem), « l'enfant ne renonce pas volontiers à la représentation de la mère phallique » puisque cela implique d'« être abruptement confronté au réel de la différence des sexes » et de « se déprendre lui-même de son identification phallique imaginaire et ainsi renoncer à son statut de seul et unique objet du désir de la mère ». Chasseguet-Smirgel (1990) va rigoureusement dans le même sens quand elle affirme : « devient pervers celui qui, aidé en cela souvent par sa mère, n'a pu se résoudre à abandonner l'illusion d'être son partenaire adéquat. »

Il s'ensuit que le pervers « n'accepte l'incidence de la castration que sous réserve de la transgresser continuellement ». (Dor, 1987).

Clavreul (In : Aulagnier-Spairani et al., 1967) souligne ainsi que les mécanismes utilisés par le pervers sont le défi et la transgression.

Dor (1987) explique que « Du point de vue freudien, l'organisation perverse s'enracine ainsi dans l'angoisse de castration et dans la mobilisation permanente de dispositifs défensifs destinés à la contourner. A ce titre, Freud met en évidence deux processus de défense caractéristiques : la fixation (associée à la régression) et le déni de la réalité ».

En relation directe avec le déni de la réalité, Freud (1939) introduit la dimension du clivage : « Au lieu d'une attitude psychique, il y en a deux ; l'une, la normale, tient compte de la réalité alors que l'autre, sous l'influence des pulsions, détache le moi de cette dernière. ».

Dor (1987) ajoute qu'« en ce sens, le clivage psychique devient alors clivage du moi puisqu'il s'agit, au sein du moi, de la coexistence de deux attitudes psychiques opposées à l'endroit de

la réalité extérieure. ». De même, Bergeret (1996b) se réfère à Freud (1925⁴) pour expliquer que « chez l'enfant, une partie du Moi reconnaît la castration alors qu'une autre partie du Moi la dénie ; cette dualité durera toute la vie chez le sujet développé selon le mode pervers. On se retrouve donc finalement devant deux séries parallèles de défense : l'une porte sur l'intérieur du sujet (refoulements et mécanismes annexes), l'autre concerne ce qui lui est laissé à l'extérieur (déli et forclusion). »

Dor (1987) précise que « dans le cas du fétichisme, le déni de la réalité porte électivement sur l'absence de pénis chez la mère (chez la femme) ». Le pervers « s'enferm[e] dans la représentation d'un manque non symbolisable qui l'aliène et le condamne, par là même, au labeur sisyphien d'une contestation psychique inépuisable sous les auspices du désaveu de la castration de la mère. Ainsi s'obstrue pour le futur pervers, la possibilité d'accepter facilement la castration symbolique qui n'a d'autre fonction que de faire advenir le réel de la différence des sexes comme cause du désir pour le sujet. » (Dor, *ibidem*).

Or, « le père ne peut pas être dessaisi de son investiture de rival phallique sans l'intercession de ce signifiant du manque dans l'Autre qui invite l'enfant à abandonner le registre de l'être (être le phallus) au bénéfice du registre de l'avoir (avoir le phallus). Le passage de l'être à l'avoir ne s'effectue donc que dans la mesure où le père apparaît à l'enfant comme celui qui est supposé détenir le phallus que la mère désire. » (Dor, *ibidem*), ce qui n'est pas le cas chez le futur sujet pervers.

De fait, en ce qui concerne les « facteurs inducteurs » qui conduisent à l'instauration d'une structuration sur le mode pervers (« identification perverse » selon Dor, *ibidem*) à partir du « point d'ancrage » qu'est l'identification phallique, Dor (*ibidem*) invoque « la complicité libidinale de la mère » qui est « authentiquement » séductrice et la « complaisance silencieuse du père » qui « autoris[e] le discours maternel à se faire l'ambassadeur de l'interdit » à sa place.

Pour ce qui est du fétichisme, il serait caractéristique de la perversion selon la majorité des auteurs (Freud, qui en fait « le modèle des perversions » en 1927 ; Chabert, 2007 In : Tychev (de), 2007 ; Dor, 1987 ; Laplanche et Pontalis, 1981). Husain (In : Tychev (de), 2007), rappelle ainsi que « prototype de l'organisation perverse selon Freud, le fétichisme signale l'investissement de l'objet par les pulsions partielles ». De même, pour Bergeret (1996b), « le fétichisme, axé sur l'Idéal de Soi, s'oriente vers une limitation à l'objet partiel et narcissique féminin manquant [...]. »

⁴ FREUD, S. (1925). Quelques conséquences psychologiques de la différence anatomique entre les sexes. In : *la Vie sexuelle*. Paris : PUF, 1969.

De nombreux développements théoriques ont été menés à son propos comme le synthétisent Neau (2001, p. 63-70) et Gourlaouen-Couton (2002, p. 22-24 et 35-38), par exemple concernant les liens entre fétiche et fragilité narcissique (Balier, 1996). Nous aurons, nous-mêmes, l'occasion d'envisager ce concept sous différents angles dans la suite de notre propos. Enfin, d'autres concepts sont aussi associés à la structuration perverse. Il s'agit d'une part, du « fantasme pervers » assorti du « scénario pervers » dont la ritualisation et l'immutabilité sont des conditions nécessaires à l'obtention du plaisir, le pervers ayant pour particularité d'agir ses fantasmes. Ces « scénarii » sont décodés différemment selon les auteurs. Ils sont tantôt vus comme une reviviscence de la scène primitive (Mac Dougall, 1996 ; Balier, 1993,1996...) ou comme un travail psychique de liaison permettant d'élaborer « la situation traumatique fondamentale de la séparation sujet/objet » (Bouchet-Kervella, 1996b).

II.1.3.2. Perversion et conduite pédophilique

Le lien qui existe entre perversion et conduite pédophilique est à voir dans le choix d'objet pervers qu'est l'enfant, la portée signifiante de cette fixation et la façon dont celui-ci est investi dans la relation (dénier du désir de l'autre, emprise érotisée) comme nous le développerons plus longuement ultérieurement.

II.1.3.3. L'existence d'une structure perverse comme postulat

Gourlaouen-Couton (2002) rappelle qu'il existe une « pluralité [des] acceptions » concernant la perversion : « Tantôt il s'agit d'une structure de personnalité, tantôt d'une conduite, d'autres fois d'un mode de relation à l'autre, ou encore d'un fantasme, ou bien d'un aménagement ou de modalités défensives. ».

Dans cette recherche et même si cela est contesté par différents auteurs (ce qu'a suggéré Roman lors de son séminaire à Nancy en septembre 2007), nous postulons qu'il existe une structure perverse.

Nous nous référons en cela à Freud (1905, 1915, 1919,1927, 1939), aux psychanalystes post-freudiens qui l'affirment (Aulagnier-Spairani, 1967 ; Bergeret, 1996b ; Dor ; 1987 ; Fénichel 1953 ; Kernberg, 1967 ; Lacan, 1966 ; Marty In : Tychey (de), 2007 ; Mc Dougall, 1978) ainsi qu'à la clinique des « conduites sexuelles déviantes » comme le précise Dubret (1996) : « Sur le plan conceptuel, l'approche clinique descriptive de ces conduites déviantes et l'approche théorique, métapsychologique qui en fixe les lois de composition interne, forment un ensemble cohérent. C'est ce point d'ancrage des perversions sur une assise métapsychologique qui, selon Joël Dor, leur confère l'identité d'une structure psychique : la structure perverse. ».

Cet auteur s'appuie donc sur Dor (1987) et sur Freud (1905) pour justifier cette dénomination de structure en en donnant une définition très précise : « on admettra avec Freud qu'il n'y a de perversion que sexuelle, et on réservera la notion de structure perverse aux seules perversions qui se développent sur une assise métapsychologique précise, telle qu'elle a été décrite dans les « Trois essais »; le reste n'étant que des conduites sexuelles déviantes qu'on peut rencontrer chez les névrosés ou les psychotiques. ».

Nous nous sommes, pour notre part, a minima affranchis de la conception de Freud concernant la perversion pour l'appréhender à la lumière de théorisations plus récentes, comme notre bref rappel théorique l'a montré et comme la détermination des critères de diagnostic va le confirmer.

Bergeret (1996b) introduit, quant à lui, une nuance concernant cette question de la structure perverse tout en insistant sur sa grande stabilité : « l'aménagement pervers correspond à ce qu'on appelle improprement la «structure perverse» en langage psychiatrique. En réalité, il s'agit seulement d'un aménagement particulier tirant directement son origine du tronc commun, beaucoup plus stable certes que les aménagements antérieurement décrits au niveau du tronc commun, et même d'un aménagement tellement stable dans la plupart des cas qu'il s'avère en général difficilement réversible. Cependant on ne peut lui reconnaître le statut de structure étant donné son essence narcissique anaclitique et antidépressive qui ne permet pas de le ranger dans l'une ou l'autre des structures authentiques, névrotiques ou psychotiques, et le laisse dans une dépendance lointaine et relative, mais économiquement effective, à l'égard de l'organisation limite dont il découle génétiquement. ».

Nous défendons ici la position de l'existence d'une structure perverse en nous appuyant précisément sur la caractéristique, prégnante, de stabilité dans le temps de cet aménagement que Bergeret (1996b) définit, en outre, rappelons-le, comme un ensemble de constantes structurales.

Chabert (In Tychev (de), 2007) parle, comme Chasseguet-Smirgel (1984) et Husain (In Tychev (de), 2007), d'« organisations perverses » qu'elle oppose, en soulignant la stabilité des premières, aux « aménagements pervers [...] qui constituent des composantes de fonctionnements psychiques divers ».

Nous emploierons donc, dans ce texte, à la fois les termes d'organisation et de structure tels que nous venons d'en délimiter l'acceptation.

Pour finir, nous précisons que nous établissons une distinction entre la structure perverse, entendue ici comme correspondant à la perversion sexuelle, et les autres entités précédemment citées, que nous avons nommées «différentes formes de perversion»

(perversité, perversion narcissique), comme nous l'avons souligné, en terme de caractéristiques de personnalité (rapport au narcissisme de l'autre, nature des angoisses...) et non seulement en nous basant sur la diversité de leurs expressions comportementales (cette question étant posée par Neau In : Jeammet et al., 2003) sans, pour autant, être en mesure de nous prononcer sur la stabilité de celles-ci. Rappelons, néanmoins, que Dubret (1996) affirme que la notion de structure est réservée à la perversion sexuelle en tant qu'elle renvoie à une « assise métapsychologique précise ».

II.1.3.4. Un diagnostic peu anodin

Il est important de noter, comme le résume de Tychey (article de Psycho Média à paraître), que le diagnostic de perversion est associé à énormément de réticences, tant de la part des professionnels que des chercheurs, liées à la fois à la « difficulté extrême » d'établir le diagnostic différentiel lui-même mais aussi à des connotations négatives, d'une part, relatives à la morale et, d'autre part, comme nous l'avons remarqué, concernant ses conséquences en terme de « fixité durable » et « d'absence de possibilités de changement ».

L'écueil d'un jugement moral, toujours plus ou moins latent quand il s'agit d'évoquer la perversion, est rappelé par Roussillon (In : Jeammet et al., 2003), qui parle de « pénombre associative » du concept, en référence à Bion, et comme cela transparaît très clairement, par exemple, dans les propos du Professeur Duverger et du Docteur Malka (conférence consultée en ligne le 08.10.08) : « Le terme de perversion ne doit pas être compris ici en référence à une « moralité », bien que certaines soient condamnables lorsqu'elles portent atteinte à l'intégrité physique et psychique d'autrui (exemple de la pédophilie). Il s'agit donc d'utiliser ce terme avec toutes les précautions qui s'imposent. »

De plus, nombre d'auteurs et de cliniciens hésitent, voire se refusent à poser le diagnostic de perversion, tant celui-ci semble « condamner », pourrait-on dire, le sujet à une immuabilité.

Il en est ainsi, par exemple, de Balier (1996), de Neau (2001) se référant à « l'approche structuraliste » de Chabert (1994⁵) qui insiste sur le « potentiel de transformations » associé au fonctionnement psychique dont rend compte une structure de personnalité, et de Denis (2003) qui déclare :

« L'essentiel, du point de vue psychanalytique, est de considérer le rôle dynamique et économique d'une conduite perverse au lieu de la considérer comme un « signe » définissant une « structure » perverse. L'assignation par un diagnostic est une forme de mise à distance et

⁵ CHABERT, C. (1994). Les Approches structurales. In: WIDLÖCHER, D. (sous la dir). *Traité de psychopathologie*. Paris : PUF.

résulte souvent d'un refus d'identification à la personne venue nous consulter. Personne ne peut se reconnaître dans une appellation diagnostique. Quand nous réduisons quelqu'un à un aspect particulier de son propre fonctionnement psychique, en le déclarant pervers par exemple, c'est que nous nous plaçons vis-à-vis de lui dans une relation très limitée, nous le mettons à distance, nous en faisons radicalement un autre. Le drame de la conduite perverse c'est qu'elle attire à elle tout l'éclairage, et que l'on risque de perdre de vue le reste, en particulier la souffrance psychique qui sous-tend ce comportement, qu'il s'agisse de comportements pervers véniels ou d'agissements ayant de graves conséquences pour autrui. À l'inverse, ne pas tenir compte de ses difficultés d'identification aboutirait aussi sûrement à une impasse. ».

Or, pour de Tychey (article de Psycho Média à paraître), « il est tout aussi dangereux et préjudiciable de poser ce diagnostic à tort que de se refuser à l'affirmer. »

C'est toute la question des “faux diagnostics positifs” ou “négatifs” vis-à-vis desquels le clinicien a à se positionner individuellement dans sa pratique en fonction de son « éthique » et de son « modèle implicite, philosophique, éminemment subjectif de la personnalité ».

Nous pensons, pour notre part, qu'il est certes préférable d'établir de faux diagnostics négatifs que de faux positifs, puisque nous soutenons la thèse d'une grande stabilité de la structure perverse et d'une quasi irréversibilité de celle-ci, mais nous estimons, en conséquence, que cela met d'autant plus l'accent sur l'importance de la qualité et de la pertinence du diagnostic qui va être posé (ce qui nécessite de poursuivre la recherche sur ce point). Nous sommes cependant d'avis que, si la perversion est avérée, alors elle doit pouvoir être nommée, sans que cela soit nécessairement un opprobre (ce qui serait, de fait, difficilement compatible avec une pratique auprès d'une population constituée en grande partie d'auteurs d'agressions sexuelles !).

De Tychey (article de Psycho Média à paraître) rappelle ainsi que la perversion n'est pas la seule entité nosologique dont les possibilités évolutives semblent restreintes, que cela concerne « des champs assez variés pouvant être marqués par une chronicité du trouble quelles que soient les prises en charge chimiothérapeutiques et psychothérapeutiques tentées » et il ajoute : « On pourrait ici faire référence à la dépression chronique (Keller et al, 1995⁶).

⁶ Keller M., Lavori P., Mueller T., Endicott J., Coryell W., Hirshfeld R., Shea T. (1995) Time to recovery, chronicity, and levels of psychopathology in major depression: a 5- Year prospective follow-up of 431 subjects. *Archives Gen. Psychiatry*, 49, 809-816

D'autres (Cassiers, 1968⁷) auraient tendance à faire le même constat à propos d'un mode d'organisation perverse : le fonctionnement psychopathique. ».

II.1.3.5. La détermination des critères diagnostiques

Face à la complexité du concept de perversion ainsi qu'aux fortes connotations négatives qui y sont associées, et sans pour autant nous inscrire dans une perspective simpliste et réductrice, nous souhaiterions essayer de déterminer ici des indicateurs objectivables, à la fois dans les tests projectifs et dans la relation transféro-contre-transférentielle, renvoyant à différents aspects de la personnalité (mécanismes de défense, type d'investissement de la relation d'objet...) qui pourraient conduire, de façon fiable, au diagnostic d'organisation ou de structure perverse.

Pour ce faire, nous nous sommes référés principalement à deux auteurs contemporains (Chabert et Husain) dont la conception de la perversion paraît en souligner la stabilité -elles parlent toutes deux d'« organisation »- et qui mettent en exergue des critères retrouvés dans la théorisation globale sur laquelle nous nous sommes appuyés.

Chabert (In : Tychev (de), 2007) précise ce qui caractérise, pour elle, les « organisations perverses » : elles sont « entièrement construites à partir de « symptômes » mettant en évidence la force d'instauration de fétiches ou de leurs équivalents, et le mouvement destructeur qui tend à nier le désir de l'autre, en le dépouillant de son statut de sujet à part entière; organisations articulées par les mécanismes de défense typiques que sont le déni de la castration et le clivage; organisations psychiques réputées enfin dépourvues de culpabilité du fait de l'extrême jouissance associée à la transgression, sans prise en compte de l'autre. »

Pour Chabert, les organisations perverses seraient donc marquées par :

-le fétichisme (Freud, 1927 ; Balier, 1996 ; Bergeret, 1996b ; Dor, 1987 ; Husain In : Tychev (de), 2007 ; Laplanche et Pontalis, 1981).

-le déni du désir de l'autre (Dorey, 1981)

-le déni de la castration et le clivage (Freud, 1925⁸ ; 1927, 1939 ; Bergeret, 1996b ; Dor, 1987)

-l'absence de culpabilité et l'érotisation de la transgression (renvoyant au « surmoi [...] bien incomplet » évoqué par Bergeret, 1996b, comme nous le reprendrons plus loin)

⁷ Cassiers L. (1968) *Le psychopathe délinquant*. Bruxelles : Mardaga

⁸ FREUD, S. (1925). Quelques conséquences psychologiques de la différence anatomique entre les sexes. In : *la Vie sexuelle*. Paris : PUF, 1969.

Pour Husain (In : Tychey (de), 2007) les « critères clés pour parler d'organisation perverse de la personnalité » sont :

-répression en tant que mécanisme de défense

-érotisation de la transgression (Clavreul, In : Aulagnier-Spairani et al., 1967)

-recherche d'emprise (Dorey, 1981)

Rappelons enfin que, pour Dorey (1981), ce qui caractérise l'emprise dans la perversion est qu'elle « se déploie électivement dans le registre érotique ».

Nous allons donc baser notre diagnostic d'organisation perverse sur le cumul de l'ensemble des critères énoncés par Chabert, Husain et Dorey (dont certains sont communs).

II.1.4. Les traits pervers

Nous savons que les traits pervers sont rencontrés chez tous les individus, quelle que soit leur structure de personnalité (névrose hystérique, psychose...), mais que ceux-ci se retrouvent plus particulièrement dans le champ des états-limites eu égard aux avatars de l'évolution psychosexuelle de ces organisations.

Cependant, il s'agit ici de nous intéresser à des personnes étant commis des agressions sexuelles sur des mineurs

Or, si les passages à l'acte de nature sexuelle semblent, en quelque sorte, être une modalité d'expression « immanente » à la perversion sexuelle, il n'en est pas de même pour les sujets présentant des traits pervers. Ces derniers peuvent, de fait, s'exprimer différemment sur le plan comportemental à travers la toxicomanie ou l'anorexie par exemple. Par ailleurs, le lien qui peut être établi entre ces traits et les pulsions sexuelles ne peut pas être saisi sans diagnostic différentiel. Bergeret (1996b) déclare ainsi : « il semble en effet qu'on ne distingue pas de façon assez précise ce qui est réellement perversion et ce qui demeure névrotique (donc génital). Dans le voyeurisme de statut névrotique, par exemple, il existe une recherche de l'inceste avec la mère en tant qu'épouse du père alors que dans le voyeurisme de statut pervers il ne s'agit que d'un simple corps féminin impersonnel ; dans ce cas il n'y a ni Surmoi en activité, ni culpabilité mais un besoin narcissique compulsif et agressif, seulement tempéré par une éventuelle honte, non par une peur de punition. »

Néanmoins, Gourlaouen-Couton dans sa thèse (2002) a mis en évidence que « les manifestations perverses sont variées et présentes chez tous les pédophiles contrairement aux autres sujets, ce qui les distingue significativement des violeurs de femmes [...] ». Elle a relevé aussi « l'importance de la dimension perverse chez les pédophiles, et particulièrement la variété de ses modes d'expression, non seulement dans les contenus, mais surtout dans la relation transférentielle. ».

Ces deux constats appuient donc notre postulat relatif à l'existence d'importants traits pervers, voire d'une perversion structurée (la dénomination de « pédophiles » dans la recherche de Gourlaouen-Couton, 2002, ne correspondant pas spécifiquement à l'un ou l'autre) chez les auteurs d'agressions sexuelles sur mineurs.

Les traits pervers apparaissent, selon elle, « au travers [...] de l'érotisation du mal, de la peur, du sadisme, du voyeurisme, mais également des contenus de type fétichiste, de la présence d'un contenu phallique et/ou fétiche à la place d'un manque aux planches maternelles-féminines VII et/ou IX renvoyant à un déni de la castration féminine [...], de l'accent mis sur l'analité afin d'éviter la différence des sexes, de l'intérêt porté sur l'intérieur, dans la formulation des réponses avec les positions spéciales [...], de l'accent mis sur les parties du corps détachées et érotisées, de l'évocation d'un objet partiel très érotisé [...], et des transgressions du langage[...]. ».

II.2 Approche psychologique et psychopathologique de la personnalité des auteurs d'agressions sexuelles

En nous appuyant sur les écrits des différents auteurs qui se sont intéressés à la problématique des auteurs d'agressions sexuelles dans le champ de la psychologie clinique et de la psychopathologie, nous allons essayer ici de déterminer précisément ce qui pourrait être commun et ce qui pourrait davantage caractériser spécifiquement chacun de nos deux sous-groupes de sujets définis comme, d'une part, ayant des traits pervers et, d'autre part, comme étant structurés sur le mode pervers.

Pour se faire, nous allons tenter de nous centrer, tour à tour, sur les aspects déterminants de la personnalité de ceux-ci de façon à l'appréhender le plus globalement possible tout en intégrant des éléments susceptibles d'être mis en lien plus ou moins directement avec des passages à l'acte d'ordre sexuel sur des mineurs.

Nous nous sommes, en partie, référés à des thèmes abordés dans le QICPAAS⁹, puisqu'il a été établi dans le cadre de la première grande recherche nationale sur la personnalité des auteurs d'agressions sexuelles (dont les résultats sont exposés exhaustivement dans l'ouvrage de Ciavaldini, 2001), et sur ceux abordés par des recherches de doctorat proches de notre propre sujet d'étude (Neau, 2001 ; Gourlaouen-Couton, 2002), qui renvoient davantage à l'organisation de la vie psychique.

⁹ *Questionnaire d'Investigation Clinique Pour les Auteurs d'« Agressions Sexuelles »*, © Balier C., Ciavaldini A., Girard-Khayat M., 1997. Ce document, protégé par le Code de la Propriété intellectuelle, ne peut être reproduit ici.

Nous tenons, cependant, à préciser que les aspects, communs ou différentiels, que nous allons lister maintenant n'ont pas tous été définis comme spécifiques aux auteurs d'agressions sexuelles de mineurs mais ont, très souvent, été retrouvés chez les auteurs d'agressions sexuelles en général. Gourlaouen-Couton (2002) a, néanmoins, mis en évidence certains éléments de différenciation entre ces deux populations, que nous avons pris en compte ici (pour ceux que nous avons choisis d'étudier).

II.2.1 Les caractéristiques de personnalité communes aux auteurs d'agressions sexuelles relevées dans la littérature

Chabert (In : Tychev (de), 2007) établit un rapprochement entre « fonctionnements limites » et « perversion » : « il peut être intéressant de souligner que [...] des éléments communs notamment en termes de mécanismes de défense et de problématique sont susceptibles d'être découverts entre fonctionnements limites et perversion. ».

Outre les caractéristiques communes aux individus dont la personnalité appartient à la lignée des états-limites - que nous avons rappelées plus haut -, les éléments suivants ont été mis en évidence par les chercheurs comme étant susceptibles d'être plus spécifiquement retrouvés chez les sujets qui sont passés à l'acte sur le plan sexuel, qu'ils soient structurés sur le mode pervers ou qu'ils présentent uniquement des traits pervers.

II.2.1.1. Imagos parentales et identifications

Selon Bergeret (1996b), chez les sujets états-limite, « Les parents sont vus « en tant que « grands » et non comme parents sexués. Maurice Bouvet (1967¹⁰) montre que le « parent » représente toujours une image phallique-narcissique asexuée avec laquelle il convient de conserver un mode de relation de type prégénital » ».

II.2.1.1.1. La mère

En ce qui concerne la « mère archaïque », Viaux (1999) parle d'une « mère primaire, dangereuse, séductrice » chez les individus étant passés à l'acte du point de vue sexuel.

Pour Chagnon (2000) « Les images maternelles sont plurielles : vacuitaires [...] et / ou fétichisées. Parfois l'imgo maternelle destructrice se dit directement. ».

De même, Neau (2001) met en exergue que, pour Balier (1996), l'image maternelle des auteurs d'agressions sexuelles, structurés ou non sur le mode de la perversion, est « surinvestie, toute-puissante, phallique, dangereuse ».

¹⁰ Bouvet, M. (1967). *Œuvres psychanalytiques*. Paris : Payot.

A l'issue de son étude concernant les auteurs d'agressions sexuelles, Gourlaouen-Couton (2002), quant à elle, met en évidence l'existence d'une « imago maternelle excitante, témoin d'un fantasme incestueux fort prégnant, difficilement figurable pour certains. ». Mais ce chercheur se demande si cela est spécifique aux individus « ayant commis des actes délictueux ou criminels » ou si cela est « inhérent à la sexualité masculine ». S'appuyant sur divers auteurs (Dumas, 1990¹¹ ; Freud ; Green, 1975¹² ; Bokanowski, 1993¹³), elle arrive à la conclusion que « le développement de la sexualité masculine est tributaire d'une mère très sexualisée et potentiellement excitante, cette excitation prenant un caractère débordant pour les capacités élaboratives de nos sujets, s'inscrivant dans les fonctionnements limites et psychotiques, se caractérisant justement par des difficultés à réguler les pulsions. »

Pour les sujets ayant commis une agression sexuelle, l'excitation émanant de la figure maternelle ne serait donc pas intégrable psychiquement.

II.2.1.1. 2. Le père

Chagnon (2000) affirme, à propos des auteurs d'agression sexuelle, que « tous, absolument tous, sont en grande souffrance sur le plan identificatoire au père, ce n'est pas pour surprendre. Tantôt mort, absent, intouchable, maltraitant, violent, etc., il ne constitue jamais une image identificatoire valable pourtant recherchée. [...] ». ».

Neau souligne que pour Balier (1996) aussi, l'imago paternelle des auteurs d'agressions sexuelles, pervers ou non, « témoign[e] d' « un échec de l'intériorisation du phallus » (Balier, 1996) et [est] pourtant recherchée désespérément dans la répétition des actes. ».

Ainsi, dans les tests projectifs, « Les images paternelles sont [...] dédoublées : hors sens [...] et / ou monstrueuses. » (Chagnon, 2000).

De même, Ciavaldini (2001) constate « la carence d'une fonction paternelle organisatrice et protectrice de la relation de la mère avec son l'enfant ; la fonction de « censure de l'amante » (Fain M., 1971¹⁴) n'a pu s'organiser complètement » pour les auteurs d'agressions sexuelles. Ciavaldini (2001) précise alors « qu'il s'agit ici de la fonction paternelle au sens où les pères comme les mères se doivent de l'avoir intégrée [...], il s'agit moins des pères réels que d'une fonction symbolique fondatrice ».

¹¹ Dumas, D. (1990). *La sexualité masculine*. Paris : Albin Michel.

¹² Green, A. (1975). La sexualisation et son économie. *Revue Française de Psychanalyse*, 35, 5-6, 905-918.

¹³ Bokanowski, T. (1993). Destins du féminin chez l'homme. *Revue Française de Psychanalyse*, LVII, 1585-1597.

¹⁴ Fain, M. (1971). Prélude à la vie fantasmatique. *Revue française de psychanalyse*. Paris : PUF.

II.2.1.2. Élaboration de la position dépressive et fragilité narcissique

II.2.1.2.1 Élaboration de la position dépressive et angoisse de perte d'objet

Il ressort de l'analyse de 30 tests de TAT et Rorschach par Chabert et al. (Ciavaldini, 2001) que « La plupart des protocoles [d'auteurs d'agressions sexuelles] relèveraient d'états-limites, dans la mesure où ils dénotent une très grande dépendance à l'objet, mais selon des modalités qui varient considérablement d'un sujet à l'autre, même si les mécanismes de défense, répétitifs pour l'ensemble de la population, ne permettent à aucun de ces sujets d'efficaces aménagements intrapsychiques antidépressifs. Peut-on alors faire l'hypothèse que les passages à l'acte occuperaient pour les auteurs d'agressions sexuelles la place des aménagements antidépressifs ? »

Ciavaldini (2002) constate que « L'acte d'agression s'est produit pour plus d'un tiers des auteurs d'agressions sexuelles dans une période particulière de leur vie. Les événements cités indiquent que perdre une situation traumatique ancienne entraînant pour eux une grande difficulté à traiter les signaux de « perte objectale ». Cela confirme que l'acte délictueux surgirait en lieu et place de la défaillance de leur capacité dépressive ».

Chabert et al. (In : Ciavaldini, 2001) précisent cependant que « si la position dépressive reste pour l'ensemble des sujets [...] impossible à élaborer, néanmoins le traitement de la problématique de perte » peut être repéré même s'il n'est pas satisfaisant.

De même, Chagnon (2000) affirme que les auteurs d'agressions sexuelles « paraissent bloqués sur l'élaboration de la position dépressive ; l'affect dépressif tantôt abrasé, déficient, tantôt massif (et cela peut être variable à l'intérieur même du protocole) n'étant pas susceptible d'être lié à des représentations de perte ».

Il explique que « Sur un plan métapsychologique on voit bien que dans ces contextes familiaux et éducatifs perturbés, la défaillance du cadre familial marquée par une surcharge d'excitations précoces, une insuffisance d'investissement narcissique et objectal a grevé les capacités du Moi d'élaborer l'absence [...] ». ».

Par ailleurs, Chabert et al. (In : Ciavaldini, 2001) mettent en avant que « L'objet primaire apparaît chez nos sujets comme manquant. La fonction de pare stimuli et de holding, défaillante, n'a pas permis la constitution d'un objet interne stable ».

Ces auteurs précisent d'ailleurs que « c'est la confrontation à l'imgo féminine-maternelle qui désorganise [...] la majorité de la population étudiée ici » et qu'elle « est évoquée le plus souvent comme inconsistante, avec des contours flous [...], comme un reste de présence, parfois aux limites du tangible [...] ».

Ils font ainsi état d'une « angoisse de la perte d'un « objet maternel psychique », selon le terme de Freud (1926), à peine constitué, parfois aux bords de l'informe et de l'inconsistant, si peu capable de contenir ou d'apaiser la détresse du moi du nourrisson. De plus, l'objet maternel psychique, ce « presque rien », peut devenir mauvais [...]. L'angoisse de perte d'objet se redoublerait alors d'une angoisse devant la perte d'amour de la part d'un objet à peine présent et virtuellement menaçant, ces sujets se retrouveraient dans la position que Freud spécifie comme féminine dans *Inhibition, symptôme et angoisse*. »

Ces angoisses sont donc étroitement liées aux caractéristiques spécifiques de l'objet maternel.

II.2.1.2.2 Fragilité narcissique

La relation aux images parentales des auteurs d'agressions sexuelles étant caractérisée par une absence de stabilité ou une trop grande excitation, celles-ci n'ont donc pas rempli leur rôle pare-excitant (Bouchet-Kervella, 1996 ; Chagnon, 2000) et cela a pour conséquence une grande fragilité narcissique des sujets : « dans tous les cas, on trouve au premier plan des troubles graves du narcissisme, une fragilité du sentiment de continuité identitaire, et une menace d'effondrement dépressif sous-jacent, liée à des angoisses majeures d'altération voire de disparition de la représentation de soi. » (Bouchet-Kervella, 2002).

Les sentiments d'identité et d'altérité sont de fait compromis. (Faoro-Kreit, 1998).

Chagnon (2004, 2005) résume ainsi une conclusion principale de la première conférence de consensus « sur cette question de la psychopathologie et du traitement des auteurs d'agressions sexuelles », qui a eu lieu en France en novembre 2001, dans laquelle un lien est établi entre les passages à l'acte sexuels et cette fragilité narcissique : « malgré le polymorphisme clinique des conduites déviantes et la diversité des configurations psychopathologiques, ces troubles du comportement sexuel correspondent moins à des troubles de la sexualité proprement dits qu'à des solutions défensives par rapport à des angoisses majeures concernant le sentiment identitaire, angoisses consécutives à des carences fondamentales de l'environnement primaire au cours de la petite enfance. »

Neau (2001) précise que, pour Balier, « la mise en acte radicale, avec un enjeu de vie et de mort » caractérise les agresseurs sexuels et empêche de les cantonner dans le champ de la perversion. »

Pour Coutanceau (1996), « On retrouve souvent la coexistence d'un Moi faible, fragile, se vivant facilement humilié, sensible à la blessure d'amour-propre, et d'un Moi infantile à tonalité mégalomane, voulant développer un sentiment de toute puissance, avec néantisation de l'autre. Cette organisation narcissique immature mal différenciée se construit de façon chaotique sur une trajectoire existentielle marquée assez fréquemment par des

traumatismes réels, qu'il s'agisse de traumas sexuels, de traumas physiques (violence corporelle intempestive), de traumas psychiques (relation parentale sadisante, avec quasi interdiction à un enfant passif d'exprimer ses éprouvés). La fréquence de ces divers traumatismes est patente et, en même temps, tout se passe comme s'il y avait une subjectivité mystérieuse de vécu de la blessure narcissique occasionnée, évoluant à bas bruit. [...]».

II.2.1.2.2.1 Le fétichisme

Le fétichisme est envisagé par les différents auteurs comme lié au déni de la castration et donc à la fragilité narcissique des sujets.

Husain (In : Tychev (de), 2007) déclare ainsi, concernant le fétichisme que « L'organisation perverse étant un des aménagements possibles de l'état limite et le problème de tous les états limites étant le deuil de la complétude, il n'est pas étonnant de retrouver des particularités identiques (notamment l'expression des pulsions partielles cf. les détails fétichistes) chez d'autres états limites, ce qui n'en fait pas des pervers pour autant! ».

Neau (2001, p.38-39) rappelle aussi que, pour Balier (1996), « l'enjeu narcissique phallique révélé par les recherches de Freud sur le fétichisme est lui aussi commun aux [auteurs d'agressions sexuelles et aux pervers] : « perte de d'identité sexuelle ou perte d'identité tout court, tel est le danger évité par la création du fétiche » [Balier, 1996], qui vient ériger à l'extérieur le phallus paternel impossible à intérioriser, et prolonger le narcissisme exacerbé du sujet, éventuellement sous la forme d'une personne fétichisée. ».

II.2.1.2.2.2 L'hypothèse d'un « masculin maniaque » proposée par Neau (2005)

Neau (2005) identifie un point commun concernant le fonctionnement psychique des auteurs d'agressions sexuelles qu'elle dénomme « masculin maniaque » et à travers lequel la grande fragilité narcissique des auteurs d'agressions sexuelles est là encore mise en avant : « Parmi les modalités d'organisation psychique de ces sujets, des mouvements apparaîtraient très fréquemment sur un registre « masculin maniaque », qui tenteraient de les défendre contre une passivité originaire et une différenciation sexuelle source d'une détresse et d'une menace majeure de perte, voire d'anéantissement [...] : perte de la perception de l'objet surtout, mais aussi perte narcissique, du moi comme objet. ». Elle émet l'hypothèse que c'est l'« échec de cette lutte anti-mélancolique, qu'un usage maniaque du pénis ou de ses substituts essaierait de relayer dans le recours à l'acte d'agression sexuelle, ultime tentative de sauvegarde psychique selon Balier ».

Cette notion se trouve aussi dans la publication, un peu antérieure, de Bauduin et Bouchet-Kervella (2003) qui parlent de « besoin de lutter contre l'horreur de la passivation » chez les « pervers sexuels ».

II.2.1.3. Évolution libidinale et problématique oedipienne

II.2.1.3.1. Scène primitive

Neau (2001) se réfère à Balier (1996) pour qui « la clinique montre que la scène primitive est un élément fondamental de la clinique des pervers comme des agresseurs sexuels ».

II.2.1.3.2. Problématique oedipienne

Gourlaouen-Couton (2002) résume de la façon suivante les différents aspects en lien avec la problématique oedipienne qu'il nous paraît important de passer au peigne fin chez nos sujets : « La problématique oedipienne s'analyse au travers de la représentation de soi condensant la question de l'identité, qui tisse des liens étroits avec les identifications primaires c'est-à-dire l'identification à l'humain et au père de la préhistoire, et les identifications secondaires dans ce qu'elles traduisent de l'intégration de la différence des sexes et des générations ainsi que dans les modalités de traitement de l'angoisse de castration, « le complexe de castration est en étroite relation avec le complexe d'Oedipe et plus spécialement avec la fonction interdictrice et normative de celui-ci » (Laplanche et Pontalis, [1981]). En d'autres termes, c'est contre les désirs incestueux générés par le complexe d'Oedipe que se développe le complexe de castration. ».

Elle précise aussi qu'une « absence de structuration oedipienne ne signe pas obligatoirement une organisation incestueuse, mais la première est la condition sine qua non de la seconde ».

II.2.1.3.2.1 Structuration oedipienne

Les sujets états-limites sont restés fixés en deçà du complexe oedipien en raison de l'existence, au moment du début de l'Œdipe, « d'une frustration très vive, un risque de perte d'objet », ce que Bergeret (1996b) appelle « le traumatisme psychique précoce » qui est d'autant plus inélaborable qu'il n'est pas possible, pour ces enfants, de s'appuyer sur les figures parentales suffisamment solides. Cela aura pour effet de « stopper [leur] évolution libidinale ».

II.2.1.3.2.1.1. Angoisse de castration

Gourlaouen-Couton (2002) rappelle que « c'est contre les désirs incestueux générés par le complexe d'Oedipe que se développe le complexe de castration. »

Pour cet auteur, une « sensibilité » à l'angoisse de castration peut être repérée chez certains sujets.

Chabert et al. (Ciavaldini, 2001) constatent qu'« Au Rorschach la castration ne paraît pas déniée, même si elle n'est pas traitée selon le modèle névrotique. Les réponses à la planche II témoignent d'une angoisse de castration : rarement présente en direct [...], elle se laisse

cependant entendre dans les efforts que le sujet fait pour l'éviter, selon des modalités toujours singulières. ».

II.2.1.3.2.1.2. Identité secondaire : différence des sexes et des générations

Gourlaouen-Couton (2002, p.460) conclut de sa recherche que « les pédophiles ne montrent guère d'accession à [la] différence (des sexes), dans la mesure où ils s'inscrivent dans une organisation incestueuse » c'est-à-dire que la différence des sexes n'est ni « posée », ni « structurante » pour eux.

Nous pouvons ajouter, pour cette raison aussi, qu'il en est de même pour la différence des générations. Les passages à l'acte sur des mineurs des sujets de notre étude témoignent de fait de cette défaillance au niveau de l'intégration de la différence des générations.

Par ailleurs, la problématique étant pré-génitale, l'identification sexuelle ne peut être achevée (l'expression étant ici incorrecte au sens où le qualificatif « sexuel » suppose l'atteinte du niveau génital).

II.2.1.3.2.2 Fantasmagie incestueuse

Si le complexe d'Oedipe n'est pas résolu, le tabou de l'inceste n'est pas totalement intégré.

Gourlaouen-Couton (2002, p.143-144) évoque l'hypothèse qu'il serait possible de « voir « derrière le « comportement manifeste » de certains viols d'enfants [...] un « contenu latent » qui serait un fantasme incestueux ». Ce chercheur prend appui pour cela sur le modèle du fantasme de fustigation de Freud en invoquant l'idée que l'adulte « séduit un enfant comme il aurait lui-même, enfant, aimé séduire l'adulte ».

Cependant, à l'issue de sa recherche, elle conclut : « La présence d'un fantasme incestueux se lit chez tous » les sujets de son étude qui sont des individus qui ont commis un acte délictueux (braquages, viol sur mineures –les « pédophiles »- ou majeures).

« Les pédophiles sont, par ailleurs, les seuls à s'organiser autour d'un fantasme incestueux regroupant la confusion sujet-objet, l'érotisation de l'imgo maternelle précoce et le fantasme de retour dans le ventre maternel. ».

Le chercheur fait référence au fantasme incestueux tel que le conçoivent Green (1973¹⁵) et Fédida (1972¹⁶).

II.2.1.4. Mécanismes de défense

Parmi les mécanismes de défense classiquement trouvés chez les états-limites, Chabert et al. (Ciavaldini, 2001) mettent en évidence que « Certains mécanismes de défense tels le clivage

¹⁵ Green, A. (1973). *Le discours vivant*. Paris : PUF, 1992.

¹⁶ Fédida, P. (1972). Le cannibale mélancolique. *Destins du cannibalisme. Nouvelle revue de psychanalyse*, 6, 123-127.

et le déni sont massifs et communs à l'ensemble de la population étudiée. Chez aucun des sujets, ces mécanismes de défense n'établissent un compromis défensif ni ne permettent un dégagement par rapport à l'angoisse.

Le clivage s'impose devant la porosité des frontières entre dedans et dehors et devant la menace d'effraction par la réalité externe et interne.

Ces mécanismes sont relayés par une série de défenses comportementales (inhibition, manie) et narcissiques. »

Chagnon (2000), quant à lui, distingue les mécanismes de défense suivants comme étant utilisés spécifiquement par les auteurs d'agressions sexuelles sur des mineurs :

« a) un fort sous-groupe (indépendant de la nature des faits) comporte des *états-limites marqués par une inhibition massive*, un véritable désert psychique. [...] ».

b) un autre sous-groupe est difficile à systématiser. Il s'agit toujours d'états-limites mais qui, à côté de l'inhibition, présentent *d'autres modalités défensives d'ailleurs inopérantes* la plupart du temps, car trop hétérogènes, pour permettre un dégagement suffisant par rapport aux angoisses oscillantes : castration, perte d'objet, identitaire. [...].

-« *traces de défenses phobiques archaïques* par projection d'images [...] chargées de dangerosité et de destructivité [...], là où on s'attendait à trouver des représentations de relations.

-les *défenses narcissiques* tiennent également une place importante dans ce groupe, mais là aussi elles s'avèrent inefficaces à endiguer l'angoisse narcissique majeure concernant une représentation de Soi en constant danger d'effondrement. La verbalisation est sur ce point de vue exemplaire, oscillant sans cesse entre la dévalorisation [...] et la prestance compensatrice [...].

-à ces défenses narcissiques s'associent alors des défenses projectives disqualifiant le matériel et / ou l'examineur porteurs du « mal » externalisé car inacceptable pour le sujet [...].

Dans tous ces cas, une caractéristique se retrouve, itérative : dès qu'un conflit intra psychique ou interpersonnel se dévoile, il est immédiatement stoppé par le déploiement de l'inhibition, mieux la répression ou relayé par des mécanismes narcissiques idéalisants, la projection externalisante, voire les défenses maniaques. [...] ».

II.2.1.5. Aspects du préconscient

II.2.1.5.1. Déficit de mentalisation et primat de l'acting

Il est précisé ici que, pour les concepts d'espace imaginaire et de mentalisation / symbolisation nous nous référons aux travaux de C. de Tychey et al. (1992, 2000) et Diwo (1997).

Chagnon (2000) affirme ainsi que, chez les auteurs d'agressions sexuelles, « il s'agit bien de pathologies de l'intériorité, donc du Moi (et par conséquent du Surmoi) inapte à jouer son rôle de médiateur entre les pulsions et la réalité extérieure. Le vide ou la précarité de la mentalisation [...] tient autant à un déficit d'intériorisation qu'à une défense anti-pensée radicale, un contre-investissement du vide par le vide pour éviter de penser et de souffrir, face à un excès d'affects de détresse.».

Gourlaouen-Couton (2002) a particulièrement étudié cela dans sa thèse. Elle a mis en évidence les éléments suivants :

« Face à l'excitation sexuelle, les conduites psychiques ne sont pas suffisamment contenantes chez les violeurs » :

- les limites entre dedans-dehors, préconscient-conscient et inconscient sont fragiles
- en ce qui concerne les processus de pensée, la symbolisation n'est pas satisfaisante et il existe une altération des liaisons entre affects et représentations

Cette difficulté d'élaborer l'excitation est aussi mise en avant par Ciavaldini (2001) qui parle d'une « carence du processus de psychisation ». Ainsi, selon cet auteur (2002), « Presque un quart des agresseurs a eu une « pensée » ou une « image » avant le déclenchement de l'acte. Souvent cette formation psychique se présente sous le statut d'une quasi-hallucination indiquant des éprouvés proches de la dépersonnalisation signant une abolition subjective face à la montée excitative. Le surgissement de l'acte se déroule dans un climat d'effacement du processus de représentation psychique. ». De même, « L'étude de l'activité onirique révèle la très grande difficulté qu'ont les auteurs d'agressions sexuelles, quel que soit leur délit, à engrammer la montée d'excitation interne qui fonctionne comme un traumatisme. ». En effet, Ciavaldini remarque que « La population d'agresseurs sexuels [...] présente une organisation psychique (...) fluente, moins bien organisée sur le plan défensif et donc plus mal équipée pour faire face à des montées excitatives ». « Ces sujets ont moins de capacité à traiter les mêmes doses d'excitations, car ils n'ont pas acquis les systèmes de filtres psychiques de l'excitation (conduisant à l'acquis des interdits humains). Ainsi, la même dose d'excitation sera pour eux considérée comme une surcharge [...]. Ce « en trop », qu'il faudrait enlever est bien le produit d'une impossibilité d'engramme de l'excitation. Il est le produit du « en

moins » du côté du processus. C'est la carence du processus de psychisation qui alimentera « en trop » d'excitation. »

Coutanceau, Martorell (1993) analysent plus particulièrement le traitement du « scénario pulsionnel dans l'appareil psychique » des auteurs d'agressions sexuelles. Ils expliquent que « Le fantasme est difficilement nommé, mis en mots. C'est plus une représentation-chose dans la logique de processus primaire qu'une représentation-mot, qui serait alors plus pré-consciente et secondarisée. Tout se passe comme si la fixation de scénarios sexuels se faisait peu de façon langagière, mais plutôt de façon audio-visuelle, avec une plus grande labilité et une moindre conscience. ».

II.2.1.5.2. Symbolisation du sexuel

II.2.1.5.2.1. Symbolisation du sexuel féminin

Il n'y a pas de symbolisation réussie du féminin chez les auteurs d'agressions sexuelles.

Ainsi, Gourlaouen-Couton (2002) constate qu'« Aucune représentation symbolique du creux féminin n'[a] été donnée par les pédophiles, le féminin étant représenté par le destin pulsionnel, la passivité ».

De même, de l'analyse des protocoles de tests de Rorschach d'auteurs d'agressions sexuelles, Chabert et al. (Ciavaldini, 2001) ressortent que « C'est la confrontation à l'imgo féminine-maternelle qui désorganise en fait la majeure partie de la population étudiée [...]. La symbolique féminine n'est jamais reconnue pour le rôle contenant de ses creux. Rarement fétichisée [...] ou mutilée [...], parfois béante ou close [...], elle est évoquée le plus souvent comme inconsistante, avec des contours flous [...], comme un reste de présence, parfois aux limites du tangible [...]. » Ceci renvoie à l'absence d'objet primaire évoquée précédemment.

II.2.1.5.2.2. Symbolisation du sexuel masculin

Chabert (Ciavaldini, 2001) et Gourlaouen-Couton (2002) affirment que, si « la symbolique phallique est reconnue » chez les auteurs d'agressions sexuelles, la symbolisation n'en est pas, pour autant, réussie.

Soit « l'attachement au phallique et la propension à l'exhiber ont été relevées. C'est probablement parce que la [fonction phallique] fait défaut que s'opère cet attachement dont la fonction serait de protéger contre l'engloutissement et l'indifférenciation avec la mère primitive. » (Gourlaouen-Couton, 2002).

Soit, elle apparaît « dans l'effort même que font de nombreux sujets pour réduire une position phallique active et menaçante. » (Chabert et al. In : Ciavaldini, 2001).

Chabert (In : Ciavaldini, 2001) ajoute : « La symbolique phallique est reconnue dans sa dimension passive ».

II.2.1.5.2.3. Bisexualité psychique

Il n'y a pas d'intégration réussie de la bisexualité psychique : « seul le phallique est représenté chez les pédophiles » selon Gourlaouen-Couton (2002) qui ajoute que la bisexualité psychique se pose dans « l'alternance entre des représentations phalliques et/ou fétichistes, et la passivité ».

II.2.1.6. Le choix d'objet et la relation d'objet

II.2.1.6.1. La victime : question de l'âge et du sexe

Gourlaouen-Couton (2002, p. 138) affirme : « dans l'acte sexuel avec un enfant, c'est l'anéantissement de toutes les différences qui est en jeu : différence entre les générations et entre les sexes. ».

Ce chercheur se demande (ibidem, p.136) s'il peut exister un réel choix d'objet dans le cas d'actes impulsifs et elle conclut que les modalités de l'agression sexuelle sont, malgré tout, rarement le fait du hasard. En ce qui concerne un éventuel « choix » du sexe de la victime, elle élabore le questionnement suivant : « Que représente l'enfant pour ces hommes ? En quoi est-il si particulier qu'il puisse éveiller leur intérêt ? Il pourra toujours nous être objecté que la victime a peu d'importance puisqu'elle est interchangeable, que les violeurs relèvent de fonctionnements psychiques non organisés autour d'un Œdipe structurant, et que par conséquent la différence des sexes et des générations n'a pas de sens pour eux (Van Gijzenhem, 1988). Certes, tout cela est fort juste, à ceci près que nombre d'auteurs d'agressions sexuelles présentent une exclusivité dans leur choix de victime, et que la différence des sexes et de générations constitutives de l'Œdipe n'a pas grand chose à voir avec la reconnaissance anatomique, mais qu'elle concerne la portée signifiante qu'une telle différenciation implique. ».

Ciavaldini (2001) parlent, quant à eux, du choix de l'âge de la victime comme d'un « révélateur de l'homoérotisme ». En effet, ils insistent précisément sur le fait que, pour nombre d'agresseurs, comme la différence des sexes n'a pas de « portée signifiante », c'est l'âge de l'enfant qui fait davantage l'objet d'un choix « comme si seule cette dimension était consciemment repérable ».

II.2.1.6.2. La relation d'objet avec la victime

Neau (2001), quant à elle, a mis en évidence, à travers les tests projectifs dans sa thèse, les « difficultés à établir une « véritable relation d'objet » » chez les auteurs d'agressions sexuelles. Cet auteur repère, à l'issue de sa recherche, un point commun entre état-limite et organisation perverse : « l'objet indifférent, appendice narcissique toujours détachable et

rejetable, et l'objet dépendant, prothèse narcissique toujours incorporée et dévorée, ne pourraient-ils ainsi se comprendre comme deux versions rapprochées d'un même « objet ustensile » pour reprendre le terme de Racamier, noyau commun au fonctionnement limite et à la perversion ? Entre l'indifférence de l'objet et l'addiction à l'atteinte sexuelle, les agresseurs sexuels (du moins les récidivistes) témoigneraient ainsi de ce noyau. ».

Cela peut renvoyer à la notion d'« objet utilitaire » qui est donnée comme spécifique aux pervers par Husain et al. (1984).

II.2.2 Les caractéristiques spécifiques des sujets structurés sur le mode de la perversion et les éléments différenciateurs relevés dans la littérature

Nous allons nous pencher ici sur les principales caractéristiques de la perversion sexuelle relevées par les différents auteurs qui se sont intéressés à la question des agressions sexuelles.

II.2.2.1 Imagos parentales

II.2.2.1.1. La mère chez les sujets structurés sur le mode de la perversion

Comme nous l'avons rappelé plus haut, pour Dor (1987), la mère du futur pervers est « authentiquement » séductrice. Cet auteur explique en effet que :

« Il faut comprendre que cette séduction est authentiquement entretenue dans la réalité par la mère et ne résulte pas seulement des débordements fantasmatiques de l'enfant. La plupart du temps, on identifie cliniquement un véritable appel libidinal de la mère aux sollicitations érotiques de son enfant. En retour, l'enfant ne peut accueillir les réponses de la mère que comme autant de témoignages de reconnaissance et d'encouragement aux activités érotiques qu'il nourrit à son endroit. »

De même que Dor (1987), Szwec (1993) affirme que, ce qui caractérise le discours des « mères du pédophile » - structuré sur le mode pervers pouvons-nous ajouter - est « le refus de renoncer à l'objet incestueux, le déni de la place du père dans le couple, tout comme le déni de sa fonction paternelle dans l'encadrement de l'enfant et dans sa fonction pare-excitante du cadre familial. Le message maternel dénie ainsi pour le père toute possibilité de représenter une menace de castration, tout comme son rôle dans l'établissement de la loi. »

Enfin, selon Dor (1987), il existe une « double fantasmatisation de la mère » chez le pervers : elle est tantôt « non manquante », tantôt « castrée ». C'est l'expression du déni et du clivage.

« D'un côté, la femme peut incarner la mère phallique complètement idéalisée » donc « toute-puissante » et « vierge de tout désir. [...] D'un autre côté, la femme peut tout aussi bien

métaphoriser la mère repoussante et abjecte ; mère sexuée d'autant plus répugnante, qu'elle est à ce titre, désirante et désirable au regard du père ». (Dor, 1987).

Enfin, Chasseguet-Smirgel (1990) décrit la mère du pervers de façon similaire à Viaux (1999) concernant les auteurs d'agressions sexuelles en général.

II.2.2.1.2. Le père chez les sujets structurés sur le mode de la perversion

Chagnon (2000) explique que « [...] souvent le père est dénigré par la mère [...], présenté comme non fiable, abandonnant, objet de mépris : en aucun cas la mère ne véhiculera en son nom de message de castration protecteur car au service de la prohibition de l'inceste et des instincts de conservation. » [...] Il s'agit d'une identification dans la « communauté du déni » décrite par Fain (1981¹⁷) [...]. Qui dit déni du père étayant ou déni du désir du père, dit déni d'une portion de réalité, réalité qui forclore au dedans ne peut plus servir au système représentatif et fantasmatique, mais fait retour du dehors sous la forme d'une menace excitante non représentable. [...] »

Ainsi, Szewc (1993) ajoute, concernant le père, qu'« Il ne lui reste plus qu'un « rôle érotique » qui entre en opposition avec le concept de paternité. C'est la figure du père tyran de la horde, qui ne respecte aucun tabou, aucune frustration et aucune réalité, qui est ici évoquée. »

« L'identification à un tel père, dit Szewc (1993), suppose une sorte d'inversion des valeurs. Le père de la horde, père pédophile, devient l'idéal du père. Un idéal d'homme qui a dû être désiré ainsi, pédophile par la mère, et aussi tenu à l'écart par elle à travers une accusation portée contre lui. Le raisonnement qui conduit à l'affirmation d'un père pédophile et sadique comme modèle de père s'appuie sur le message délivré par la mère à son sujet. Un message qui dénie au père la possession d'un pénis pouvant satisfaire la mère et qui dénie la complémentarité des sexes de la mère et du père. Un message qui affirme que l'objet phallique désiré par la mère est l'enfant, et que lui seul peut la combler. »

Cependant, Faoro-Kreit (1998) précise que « dans la réalité, même si cela peut se rencontrer, le père du pédophile est plutôt absent ou mort, et en tout cas –et ceci est de la plus haute importance car fréquemment constaté- il est très dévalorisé dans le discours de la mère. »

II.2.2.2 Position dépressive et fragilité narcissique chez les individus structurés sur le mode de la perversion

Bergeret (1996b) affirme que « parmi tout le groupe des aménagements limites, c'est le pervers qui se défend contre l'angoisse dépressive la plus dramatique ; c'est lui qui se

¹⁷ Fain, M. (1981). Diachronie, structure, conflit oedipien. *Revue française de psychanalyse*, 4, 986-997.

rapproche le plus près du morcellement psychotique sans pouvoir toutefois bénéficier du repos restructurant qu'apporte paradoxalement un véritable délire. ».

Il s'appuie sur Pasche (1962¹⁸) qui « a montré que le pervers ne pouvait jamais se montrer complet ; malgré son déni spécifique, il se réfère sans cesse au phallus maternel. Son angoisse profonde demeure fixée à l'incomplétude narcissique devant les gens-sans-phallus [...] ».

Bergeret (1996b) introduit un élément explicatif différent de ceux invoqués par Dor (1987) concernant « la mère du pervers » : « ce dont [elle] se croit privée, ce n'est pas tellement d'un pénis, mais d'un phallus. Elle s'estime carencée narcissiquement et son angoisse est existentielle, non sexuelle. C'est une confusion entre le sexe et le narcissisme qu'elle transmet à son enfant (garçon ou fille). [...] Du même coup, chez la mère du pervers, comme chez le pervers lui-même, le narcissisme primaire se trouve ainsi mal intégré et figé au niveau de l'attrait pour un objet partiel plein de mystères, dans une évolution affective restée indécise entre un auto érotisme qui n'a pas été encore complètement dépassé et un stade objectal à peine halluciné et qui ne s'est jamais trouvé réellement atteint. ».

En ce qui concerne le deuxième courant théorique de la perversion, auquel nous avons fait allusion plus haut, les hypothèses concernent « les avatars des processus de séparation et d'individuation ».

Selon Faoro-Kreit (1998), « On peut poser [...] que la pédophilie est une organisation perverse où la nécessité du passage à l'acte permet de maîtriser un sentiment d'anéantissement, une angoisse primordiale ; celle-ci relève d'un traumatisme précoce soit par excès d'excitation, soit par défaut de persistance et de continuité dans le « holding » maternel nécessaire. ». Bauduin et Bouchet-Kervella (2003) rappellent ainsi qu'« André Green avance l'idée que la privation maternelle réelle puisse, tout autant que la séduction excessive, créer une « aspiration ardente à retrouver ce dont on a manqué très tôt : ce qui n'a pas eu lieu peut engendrer des effets qui ressemblent à s'y méprendre à ce qui a eu lieu » ».

En effet, « Ce défaut précoce dans la constitution d'une continuité du Soi aboutit à ce que la séparation tout comme la différenciation d'avec la mère soit vécue comme catastrophique. L'enfant est pris alors dans le paradoxe suivant : soit il reste attaché à la mère et donc il n'existe pas, soit il s'en sépare mais subit des angoisses catastrophiques –angoisses d'annihilation dira Anzieu, expression plus juste qu'angoisse de mort puisque ici l'identité du sujet n'est pas encore advenue » (Faoro-Kreit, 1998).

¹⁸ PASCHE, F. (1962). Régression, perversion et névrose. *Revue Française de Psychanalyse*, XXVI, 161-178.

De même, pour Balier (1996), à l'origine de « l'organisation psychique de l'élément pervers », il existerait « une angoisse d'anéantissement, de mort imminente, acquise très tôt lors de perturbations des premiers mois de la vie, réactivées souvent plus tard par un ou des traumatismes en général de nature sexuelle. »

« Dans cette impasse, les relations sexuelles, dit Mac Dougall (1996), risquent plus tard d'avoir le rôle dramatique et inéluctable d'empêcher la désagrégation de l'image narcissique. L'acte sexuel sert alors non seulement à éliminer toute charge affective et à réparer l'image narcissique endommagée de l'identité sexuée, mais aussi à détourner l'intensité de la rage infantile pour protéger l'image de soi ou des objets internes de la destruction ».

Stoller (1978) parle, quant à lui, « d'une symbiose centrée sur la sexualité de l'enfant qui entraîne un développement difficile de l'identité masculine. L'acte pervers est un acte d'agressivité vis-à-vis de la mère –pour éviter une régression fusionnelle et ainsi éviter la perte de l'identité sexuelle. C'est une façon de maîtriser son identité. ».

Enfin, en ce qui concerne le lien entre fétichisme et perversion, Gourlaouen-Couton (2002, p.34), citant Tomassini (1992¹⁹) et Balier (1988), s'interroge sur le fait que, « pour certains, le fétiche se substituerait à l'absence de la mère totale et non pas à son absence de pénis » : pour ce chercheur, une telle conception du fétiche pose, en particulier, la question de la différence qui existerait alors entre fétiche et objet transitionnel.

II.2.2.3 Évolution libidinale et problématique oedipienne

II.2.2.3.1. Scène primitive et scénario pervers chez les sujets structurés sur un mode pervers

Gourlaouen-Couton (2002) rappelle que « L'idée communément admise, reprise par Balier (1996), est que l'acte pervers reproduit la scène primitive : « il s'agit en fait, écrit cet auteur, de tenter de maîtriser des fantasmes hautement excitants ».

Neau (2001, p.38) déclare, en se référant à Balier (1996), que « les pervers élaborent en les mettant en scène les fantasmes liés aux relations entre les imagos parentales, tandis que les agresseurs sexuels pénètrent beaucoup plus directement et crûment dans la scène primitive elle-même. »

Faoro-Kreit (1998) explique que, selon Ruth Mack Brunswick (citée dans Laplanche et Pontalis) « La compréhension que l'enfant a du coût parental et l'intérêt qu'il lui porte trouvent un appui dans ses propres expériences corporelles préœdipiennes avec sa mère et dans les désirs qui en résultent. ».

¹⁹ TOMASSINI, M. (1992). Désidentification primaire, angoisse de séparation et formation de la structure perverse. *Revue française de psychanalyse*, 5, 1541-1614.

Chagnon (2000) affirme, quant à lui, que « la saisie, l'emprise sur un enfant correspond à des aménagements pervers (Bergeret, 1974/ 1996b) qui, à l'instar de ce qui a été décrit dans les authentiques perversions sexuelles (Chasseguet, 1984 ; Mc Dougall, 1978), constituent une recreation de la scène primitive, le sujet délinquant sexuel occupant grâce à son objet pédophilique et fétichique toutes les places de la scène primitive, déniaient la « castration » (ou mieux la menace de castration), la sienne et celle de sa mère [...] ».

Il « insist[e] sur le risque de perte d'identité qu'une telle opération fait encourir. [...] » ainsi que « sur les nécessités d'appel désespéré au père qu'une telle scène pédophilique comporte en rapport avec le conflit non dialectisable dans lequel est pris le sujet : le déni de la différence des sexes et des générations est une manière de dénier les prérogatives paternelles en maintenant l'illusion que l'enfant est apte avec son petit pénis à combler sa mère, donc de dénier la scène primitive ; mais cette position expose à la terreur de la perte d'identité, d'où l'appel au père contre la mère toute-puissante et à la restauration phallique compris dans l'acte.[...]».

Enfin, Bouchet-Kervella (1992) introduit, quant à elle, la dimension des scénarii pervers à ce niveau-là. Elle met en évidence que, dans le cas des individus structurés sur le mode de la perversion, « La confrontation au partenaire sexuel de la mère dans la scène primitive bouleverse le sujet, et a l'effet d'une déferlante pulsionnelle dominée par la désintrinsication, atteignant le seuil traumatique, dépassant les capacités de liaison, et aboutissant à une désorganisation de l'appareil psychique, et un vacillement de l'autoreprésentation. Répéter des scénarios sur-érotisant le non-génital aurait pour but la maîtrise du traumatisme lié à l'altérité maternelle sexuée ».

II.2.2.3.2. Problématique oedipienne chez les individus structurés sur le mode de la perversion

Les pulsions partielles et le plaisir d'organe prédominant chez les individus structurés sur le mode de la perversion et renvoient à la notion d'enfant « pervers polymorphe » de Freud.

II.2.2.3.2.1 Instances surmoïques

Pour Bergeret (1996b), « le surmoi du pervers n'a pu être formé dans le sens post-œdipien du terme. [...] on sait déjà que dans toute organisation limite le surmoi demeure bien incomplet, faute de vécu oedipien suffisant sur le plan organisateur ; à plus forte raison dans un aménagement si proche de la lignée psychotique».

Husain (In : Tychev (de), 2007) parle, plus radicalement, d'« absence d'instance surmoïque » chez ces sujets qui se traduit, selon elle, en particulier, sous la forme d'une « érotisation de la

transgression ». Cette caractéristique est citée aussi par Chabert (ibidem) qui y associe, en outre, l'absence de culpabilité.

II.2.2.3.2.3. Identifications secondaires chez les individus structurés sur le mode de la perversion

II.2.2.3.2.3.1. Identification sexuelle

Dor (1987) et Chagnon (2000) affirment que « L'identification des individus structurés sur le mode de la perversion est féminine en tant qu'elle représente la mère phallique agressive ou incestueuse. ».

Comme le rappellent Dollander et de Tychev (2002), citant Fénichel (1953), cette identification féminine est retrouvée dans « l'homosexualité mâle » en tant que « perversion particulière » (au même titre que le fétichisme, l'exhibitionnisme...).

II.2.2.3.2.3.2. Différence des sexes et déni de la différence des sexes

En ce qui concerne la différence des sexes, elle est déniée de façon durable par le sujet pervers afin de ne pas « se déprendre [...] de son identification phallique imaginaire et ainsi renoncer à son statut de seul et unique objet du désir de la mère » comme le précise Dor (1987).

Bauduin et Bouchet-Kervella (2003) rappellent que, pour Aulagnier, Mc Dougall et Chasseguet-Smirgel, « le désaveu concerne, non pas la réalité de la différence des sexes, mais la fonction symbolique de cette différence comme signifiante du désir et de la complémentarité des deux sexes dans les relations sexuelles des parents ».

Il est ainsi plus pertinent de parler, pour ces sujets, d'« homoérotisme », au sens de Bergeret (1996b, 1999) que de sexualité : « sexualité vient du latin *secare* (couper en deux) et implique la nécessité de la dualité sexuelle : deux sexes de valeur narcissique égale, différents et complémentaires. » (Bergeret, 1996b).

II.2.2.4. Mécanismes de défense

Bergeret (1996b) affirme à propos des mécanismes de défense des sujets pervers : « On se retrouve [...] devant deux séries parallèles de défense : l'une porte sur l'intérieur du sujet (refoulements et mécanismes annexes), l'autre concerne ce qui lui est laissé à l'extérieur (déni et forclusion). »

II.2.2.4.1 Déni de la castration féminine et clivage

Chabert (In : Tychev (de), 2007) rappelle que le déni de la castration féminine (un « déni de la réalité » « focalisé à un seul genre de représentation [...] que l'on dit être l'absence de pénis chez la femme » selon Bergeret, 1996b) et le clivage seraient deux mécanismes de défense

« typiques » des organisations perverses. Dor (1987) précise qu'il s'agit là d'un clivage du moi.

Cependant, le clivage n'est pas spécifique à la perversion puisqu'il se retrouve chez tous les sujets états-limites (clivage du moi) et chez les sujets psychotiques (clivage de l'objet).

II.2.2.4.2. Répression

Husain (In : Tychev (de), 2007) cite la répression comme caractérisant la perversion.

Neau (2001, p.50) en donne la définition suivante : « la répression, à la différence du refoulement, est ce mécanisme inconscient ou préconscient de rétention, de censure des représentations, des fantasmes, des affects, à l'intérieur d'un même système intrapsychique, et se traduit dans la relation avec le clinicien par une érotisation de la relation, un jeu avec le non-dit, une manipulation du secret qui vise, en laissant voir que tout n'a pas été dit, à susciter l'énigme, à fasciner l'autre. ».

Husain (In : Tychev (de), 2007) ajoute qu'il « très peu élaboré » et qu'il « est parfois facilement levé » : « parfois le fantasme pervers « sort tout seul » après une légère hésitation, parfois il émerge à la suite des questions de l'examineur ».

II.2.2.5. Symbolisation des pulsions

Roman (2007) et Rebourg-Roesler (2002, 2005) mettent en évidence la tendance des sujets ayant un fonctionnement pervers à l'utilisation de termes très crus en rapport avec la sexualité (Roman, 2007, parle de « réponses sexuelles crues » et de « scènes sexuelles ») mais aussi avec l'agressivité (Husain, In : Tychev (de), 2007).

Ceci peut être mis en relation avec les défaillances globales de la mentalisation, relevées chez tous les auteurs d'agressions sexuelles, mais également avec l'absence de censure du Surmoi (Husain, In : Tychev (de), 2007) et les spécificités de l'investissement de la relation d'objet comme nous allons maintenant le développer.

II.2.2.6. Le choix d'objet et la relation d'objet chez les individus structurés sur le mode de la perversion

II.2.2.6.1. Le choix de la victime : question du choix d'objet pédophilique

Bouchet-Kervella (1996a et b) propose « quelques hypothèses à propos du choix de l'enfant comme objet-fétiche ».

Elle se demande en effet « pourquoi les pervers pédophiles s'adressent [...] à des enfants alors que les autres formes de perversion plus courantes se satisfont de partenaires adultes, pour

mettre en scène la relation spéculaire idéale mère-enfant» et propose les éléments de réponse suivants :

« Tout se passe chez eux comme si s'étaient conjugués, dans des proportions variables selon chaque cas, deux niveaux traumatiques (Bouchet-Kervella, 1996a) :

-d'une part, une carence de la « pédophilie » parentale primaire (Paul Denis, 1993), nécessaire à la fois à l'instauration de l'assise identitaire et à l'organisation des processus d'intrication pulsionnelle ;

-d'autre part des expériences de rejet brutal par le couple parental, souvent concrétisées par des séparations soudaines subies sans préparation, et ressenties comme vœu parental d'expulsion radicale demeurant inélaborable car dépassant en qualité et en intensité le vécu, finalement organisateur quoique toujours douloureux, d'une exclusion provisoire et convenablement modulée de la scène primitive.

La combinaison de ces deux éléments pourrait renvoyer à une confrontation excessive, à la fois trop précoce et trop massive, à la situation psychique considérée par C. et S. Botella²⁰ comme la plus fondamentalement traumatique : « la disparition de la représentation de soi dans le regard de l'autre ». Dans cette perspective, on peut se demander si la désignation de l'enfant comme partenaire érotique d'élection pour un adulte ne serait pas avant tout destinée à dénier et remplacer l'insupportable représentation inverse : celle de l'enfant non désiré et indésirable, voire gênant à éliminer. Le déni porterait ici sur un manque spécifique concernant, bien au-delà de l'absence de pénis sur le corps de la mère, les investissements narcissiques et érotiques par trop défailants d'un ou des deux parents. »

Nous constatons donc là que Bouchet-Kervella se situe toujours dans la deuxième approche de la théorie de la perversion.

Gourlaouen-Couton (2002, p.137-138) parle quant à elle de « choix d'objet narcissique » chez le pervers en s'appuyant sur Balier (1996) et Freud (1914²¹) : « l'individu s'identifie à sa mère à défaut de la prendre comme objet ».

II.2.2.6.2 Relation d'objet

II.2.2.6.2.1 Statut de la victime

Bouchet-Kervella (1996 a et b) affirme que « le diagnostic de perversion est retenu quand « l'acte déviant s'inscri[t] dans cette organisation topique, économique et dynamique très particulière où la sexualité est utilisée, au-delà de la satisfaction érotique, à des fins narcissiques diverses concrétisées par la recherche d'une relation spéculaire idéalisée avec la

²⁰ Botella, C. et S. (1995). Du perceptif aux causalités psychiques. *Revue française de psychanalyse*, 2.

²¹ Freud, S. (1914). Pour introduire le narcissisme. In : *La Vie Sexuelle*. Paris : PUF, 1989.

mère ». Elle ajoute que « Les perversions sexuelles peuvent être définies par la tendance compulsive à recourir, en guise de solution aux conflits intra ou intersubjectifs, à une jouissance orgastique, ritualisée selon un scénario immuable et répétitif, dont la mise en acte est fondée sur un mode relationnel prégénital idéalisé. »

Chagnon (2005) précise que « le déni de la différence des sexes et des générations permet de maîtriser le sentiment insupportable d'exclusion de la scène primitive (la mère unie avec le père) en la recréant sur un mode d'agir narcissique : le traumatisme majeur lié à la reconnaissance de l'altérité sexuée de la mère, sa féminité maternelle est ainsi contournée. Le commerce sexuel avec l'enfant confond érotisme et tendresse : les échanges plus maternalisés que génitaux visent à incarner une représentation de complétude entre mère et enfant auxquels le sujet ne veut/ peut pas renoncer, peut-être parce que perdu trop tôt. »

Cette position rejoint celle de Bouchet-Kervella (1996 a et b).

De même, C. Balier (cité par Martorell, Coutanceau, 1998b) « se positionne vis-à-vis des pédophiles « latéralisés », fixés dans leur investissement libidinal, n'investissant de façon prévalente qu'un choix d'objet pédophilique. » : « en fait, la pédophilie sans violences corporelles et sans contraintes (ou dite telle) s'appuie sur la force de la séduction narcissique terriblement destructrice. L'enfant « aimé » est soi-même, on le sait. Soi-même idéalisé dans le regard de la mère, reste de Soi [...].Le pédophile s'intéresse à l'enfant en fonction de ses caractères féminins : les jolies bouches, les lèvres ourlées, la peau douce...Il retrouve sensuellement l'unité (mère-enfant) qu'il se refuse à perdre. Il en fait passer le message par sa victime. Nous retrouvons là le phénomène de « captation spéculaire ». C'est dire toute la puissance de la séduction qui aliène l'autre dans le narcissisme de l'agresseur [...]. Cette captation est d'autant plus puissante que l'enjeu est d'importance : la dépression qui guette constamment l'arrière-plan, reconnue par tous les auteurs. Une dépression narcissique, fort bien décrite par Rosolato, qui repose notamment sur une expérience de vide (psychique). »

Le concept de « captation spéculaire » semble renvoyer en partie à celui d'emprise, dans sa dimension érotisée, décrit par Dorey (1981).

II.2.2.6.2.2 L'emprise dans la relation avec les sujets structurés sur le mode de la perversion

Comme nous l'avons déjà abordé plus haut de façon générale, la relation d'objet avec les sujets pervers serait marquée par l'emprise dans sa dimension érotisée (Dorey, 1981) :

« C'est dire que l'emprise du pervers s'exerce de façon privilégiée sur son partenaire sexuel ; elle n'est guère moins sensible cependant dans toute relation à l'autre et est alors d'autant plus pernicieuse qu'elle se dissimule habilement. L'arme utilisée est essentiellement la séduction, à

entendre ici dans son sens le plus fort, à savoir qu'il s'agit d'une véritable action de séparation, de détournement, de conquête qui parvient à ses fins par l'étalement de ses charmes et de ses sortilèges, c'est-à-dire par l'édification d'une illusion dans laquelle l'autre va s'égarer. Cette séduction, en fait, prend valeur de fascination : toute la stratégie du pervers consiste à arborer tel type de désir érotique qui le caractérise et à tenter de révéler chez l'autre un désir équivalent ou d'obtenir de lui la réponse la plus adéquate à son exigence, traduisant donc l'émergence d'un désir complémentaire du sien. Qu'il parvienne ou non à ses fins, de toute manière, par cette entreprise le pervers nous fait violence [...]. Cette séduction ne laisse donc jamais l'autre indifférent; il y réagit tantôt par la rébellion, tantôt par la soumission. Dans ce dernier cas, il est la victime d'une véritable captation par l'image, puisqu'il lui est proposé un désir qui n'est rien d'autre que le reflet de son propre désir. [...]. L'autre, en tant qu'il est réellement prisonnier de cette séduction par l'image, se voit intimement nié dans la singularité même de son désir, dans son altérité; son être désirant, comme tel, n'est pas aboli, mais il n'a d'existence que dans la mesure où il se maintient dans la position de double qui lui est assignée. ».

Dor (1987) précise que ce sont les relations primaires avec la mère qui sont à l'origine de l'emprise chez le pervers, l'enfant « appréhend[ant] l'instance du désir maternel comme principal support de sa propre dimension identificatoire ».

Husain (In : Tychev (de), 2007) résume ainsi les caractéristiques contrastées de « la relation d'emprise », que nous allons développer ici en particulier à travers les écrits de Mc Dougall (1978), Lefebvre (In : Tychev (de), 2007) et Wainrib (2003) : elle « oscille entre faire de l'autre un spectateur nécessaire, qu'il faut capter, fasciner, manipuler et le réduire à un objet méprisable, à dénigrer. ».

Lefebvre (In : Tychev (de), 2007) analyse, à travers les enjeux de la relation thérapeutique avec les « sujets pervers », les particularités de la place qu'ils assignent à l'autre : nous posons que ces spécificités participent de l'instauration de l'emprise.

L'auteur repère tout d'abord le fait que l'autre soit mis dans une position de « spectateur anonyme » par les sujets pervers : la « perspective en abîme » engagée par la démarche [du patient] face au thérapeute signe une première caractéristique de la relation perverse en ce qu'elle sert de cadre à un prolongement exhibitionniste et son travail de double renversement : montrer pour être regardé, le raconter pour provoquer le même effet. L'autre n'est pas un miroir, mais une trouée possible pour passer au-delà du miroir et suppléer une pulsion narcissique intériorisée ; être à la fois actif et passif, se regarder, devient alors se montrer pour être vu. L'autre est mobilisé comme ce « spectateur anonyme » dont parle Mc Dougall (1978).

Ce n'est pas un objet d'investissement mais un témoin nécessaire à la restauration narcissique.».

Nous pouvons en conclure que le désir de l'autre est totalement dénié.

Lefebvre (ibidem, p. 148) souligne, par ailleurs, le fait que les sujets pervers cherchent à produire un effet sur l'autre à travers leur discours : « on trouve chez le pervers une peur de perdre le contrôle, une peur de se laisser aller à l'orgasme, de se perdre dans sa jouissance, et cela au profit d'un vivre par procuration, de faire vivre cela à l'autre et d'en être à la fois l'instigateur et le spectateur. [...] C'est dans cet espace, en provoquant et en observant l'effet produit, que le pervers parvient à maintenir un semblant d'équilibre entre les poussées pulsionnelles et les passages à l'acte.»

Le sujet pervers atteint, par ces mécanismes, l'intimité d'autrui. Pour Wainrib (2003), en effet, « la perversion affiche ce qui doit être soigneusement enfoui, l'enfant « pervers polymorphe » autant que les liens entre le désir et la transgression, pouvant ainsi susciter des mouvements intenses de fascination et de rejet chez les névrosés ».

Lefebvre (In: Tychey (de), 2007) remarque, de même, que le sujet pervers peut « sollicite[r] l'autre par une description provocatrice, aux limites de l'agression », « exhibe[r] sa sexualité » sans « aucune émotion ni sentiment », faire « une mise en acte de son fantasme « simplement » racontée ».

Rebourg-Roesler (2002, 2005) a particulièrement étudié cet aspect au Rorschach et précise : « certains énoncés [...] sont à prendre comme des équivalents comportementaux qui visent à agir directement sur notre sensibilité avec l'effraction bouleversante de notre appareil psychique, et une volonté d'emprise sur l'interlocuteur. Il y a alors manipulation de l'interlocuteur, par le biais du langage dans les procédés rhétoriques particuliers [...] qui font appel à la fonction conative du langage. ».

Mc Dougall (citée par Musquar, 1996) définit, de fait, la relation perverse comme transitionnelle où les autres sont des « objets-choses à maîtriser » : « faute d'avoir créé des objets transitionnels authentiques, ils font des autres de la scène du monde des proies ; ils sont en danger d'annihilation si les autres ne les abreuvent pas, d'où « une mise en acte sur la scène du monde » ».

Musquar (1996) rappelle ainsi que, pour Mc Dougall, « quand l'affect est forclos, c'est-à-dire éjecté de la psyché, et de ce fait exigeant une récupération par l'extériorisation de situations affectives que le sujet ne peut assumer comme siennes, il essaye de le manipuler inconsciemment à travers les autres. Ainsi, le pervers utilise ses fantasmes pour induire chez les autres des réactions affectives. Dans ce cadre, le destin des mots, c'est-à-dire à l'origine

joindre l'affect aux représentations mentales et lester le surgissement pulsionnel et émotionnel pour rendre les affects et les fantasmes accessibles à la pensée verbale (mentalisation, symbolisation), est ici subverti. Le pervers utilise des mots pour provoquer. ».

Enfin, pour Lefebvre (In: Tychev (de), 2007), « la perversion du transfert consiste à dépouiller les bons objets de leur pouvoir en dénaturant leurs qualités et leurs rôles ».

Wainrib (2003, p.17-18) et Lefebvre (In: Tychev (de), 2007) soulignent de fait un aspect particulier du contre-transfert dans la relation avec les sujets pervers : il s'agit de la survenue d'un agir du côté du clinicien (se sentir obligé de « faire autre chose que de continuer à analyser », de sortir de son rôle de clinicien, par exemple en se posant comme protecteur (Lefebvre, In: Tychev (de), 2007) ou en exprimant de l'agressivité) et / ou de « l'infiltration de positions morales, éthiques et surmoïques » dans le discours du clinicien (Lefebvre, In: Tychev (de), 2007).

II.3 Premières conclusions concernant la comparaison des sujets auteurs d'agressions sexuelles ayant des traits pervers et ceux structurés sur le mode de la perversion

Au terme de cette revue de la littérature concernant les points communs des auteurs d'agressions sexuelles en général et les particularités des sujets structurés sur le mode de la perversion, nous pouvons constater que :

-comme les recherches récentes sur la structure de personnalité des auteurs d'agressions sexuelles (en particulier celle de Ciavaldini et Girard-Khayat In : Ciavaldini, 2001) le mettent en évidence, il s'agit plutôt d'un groupe très hétérogène

-nous faisons ici l'hypothèse que cette caractéristique pourrait être due, en partie, au fait, que, même si, « la diversité des actes incriminés et des catégories pénales [...] n'[est] pas nécessairement superposable à la diversité des organisations psychiques des sujets qui [ont] accompli ses actes » (Neau, 2001), le fait de mener une recherche dans laquelle aucune sélection n'est faite en ce qui concerne la nature du délit, ne peut que renforcer cette disparité. C'est le constat que fait Neau (2001) (la population qu'elle a étudié dans sa thèse étant une partie de celle de l'investigation de Ciavaldini et Girard-Khayat, In : Ciavaldini, 2001) :

« Ce présupposé constitue à coup sûr une limite à notre étude [...] et un biais épistémologique: en présupposant que les dynamiques psychiques d'un père incestueux pendant de longues années, celles d'un exhibitionniste récidiviste et celle d'un violeur meurtrier sont susceptibles de présenter des traits communs, la recherche d'un plus petit

dénominateur commun à tous ces agresseurs sexuels ne risque-t-elle pas de nous détourner de la recherche, plus fructueuse, de dynamiques psychiques spécifiques à chacune de ces catégories ? ».

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de nous focaliser, pour notre travail, sur des individus ayant commis des actes qui ont un minimum de points communs, c'est-à-dire le fait que leurs victimes soient des mineur(e)s mais sans qu'il y ait eu une violence allant jusqu'au meurtre (cela correspond donc à des attouchements ou des viols).

De plus, dans les thèses de Neau (2001) et Gourlaouen-Couton (2002), les groupes de sujets n'ont pas été constitués en fonction du diagnostic de personnalité et Gourlaouen-Couton (2002) précise, par exemple, qu'ils comprennent à la fois des individus aux « fonctionnements limites ou psychotiques ».

Nous pensons, quant à nous, que ces différents éléments peuvent conduire à mettre sur le même plan ce qui n'est pas comparable et nous avons, en conséquence, exclu, dans le choix de notre population, les individus ayant une structure de personnalité psychotique ou névrosée et choisi de nous centrer sur le champ des pathologies narcissiques comme nous l'avons justifié dans notre introduction.

-Nous faisons aussi l'hypothèse que certains aspects cités par Neau (2001), reprenant Balier, relèvent davantage de la perversité (au sens de Balier) que de la perversion sexuelle. En effet, quand Balier (1996) déclare, à propos de la fragilité narcissique des auteurs d'agressions sexuelles, que « la mise en acte radicale, avec un enjeu de vie et de mort » caractérise les agresseurs sexuels et empêche de les cantonner dans le champ de la perversion. » (Neau, 2001 citant Balier) ou pour ce qui est de la scène primitive que « les agresseurs sexuels pénètrent beaucoup plus directement et crûment dans la scène primitive elle-même [que les pervers] » (ibidem), nous comprenons que cela signifierait que la plupart des « auteurs d'agressions sexuelles » seraient plus proches de la psychose que les individus structurés sur le mode de la perversion, ce qui les apparenterait davantage à la perversité (selon Balier, 2002 a et b).

Il en va de même pour l'hypothèse de « mouvements qui apparaîtraient fréquemment sur un registre « masculin maniaque » » avancée par Neau (2005) pour lesquels elle parle d'« agirs très violents » et de « recours à l'acte », ce qui renvoie clairement à la notion de perversité selon Balier (2002a), comme le souligne Chagnon (2005).

Cela signifierait donc que les auteurs d'agressions sexuelles qui ne sont pas structurés sur le mode de la perversion relèveraient davantage de la perversité que d'états-limites avec des traits pervers, ce qui irait à l'encontre de notre présupposé : il s'agira donc de mettre cela à l'épreuve au travers des diagnostics différentiels que nous avons l'intention d'établir.

-Finalement, les points communs qui ont été relevés dans la littérature ne sont-ils pas justement le reflet d'un manque à la fois de différenciation à divers niveaux et de consensus sur le plan diagnostique ?

Nous ne pouvons donc pas nous baser uniquement et sans affinement sur les points communs répertoriés dans les études que nous avons consultées et nous allons tenter de procéder à un recadrage subtil dans la formulation de nos hypothèses théoriques.

-Par ailleurs, nous pouvons retenir, à l'issue de notre revue de la littérature, que ce ne sont pas uniquement les traits pervers qui sont à mettre en relation avec les passages à l'acte sexuels sur des mineurs mais aussi, et peut-être surtout, d'autres aspects de leur personnalité tels que la fragilité narcissique et le défaut de mentalisation.

III. Méthodologie

III.1 Hypothèses théoriques

Nous avons fait ressortir de notre synthèse théorique un grand nombre de points communs et de différences entre les auteurs d'agressions sexuels (de mineurs) structurés sur le mode de la perversion et ceux ayant des traits pervers.

Toutes les hypothèses théoriques ne pouvant pas être vérifiées dans un travail de thèse, nous avons été dans l'obligation de renoncer à certaines d'entre elles et nous avons fait le choix de retenir celles qui nous semblaient les plus facilement opérationnalisables et pertinentes en terme de diagnostic différentiel, comme nous allons le détailler ci-dessous.

III.1.1. Hypothèse générale : le diagnostic différentiel de personnalité et l'existence d'un continuum

III.1.1.1. Diagnostic différentiel et continuum

En fonction de nos conclusions à l'issue de la revue de la littérature concernant la structure de personnalité des auteurs d'agressions sexuelles, nous posons les hypothèses suivantes, que nous nous donnons pour objectif de tenter de vérifier ici :

-un grand nombre d'auteurs d'agressions sexuelles ayant une structure appartenant aux aménagements limites, nous posons qu'il existe, au sein même de ces aménagements, un continuum (ce terme étant employé par Husain, 1991, citant Bel Habib, 1986²² et par Dubret, 1996) allant de la perversité (au sens de Balier), proche de la psychose, que nous n'avons pas choisi d'étudier spécifiquement ici (en suivant notre projet initial), en passant par la perversion sexuelle, jusqu'aux sujets que nous avons nommés « ayant des traits pervers » qui seraient ceux dont l'évolution affective et libidinale serait la moins éloignée de la lignée névrotique

-l'existence même de ce dernier groupe et sa représentativité est à mettre en évidence ici puisque de nombreux aspects de la littérature semblent se rapporter davantage à la description de la perversité qu'à des individus ayant des traits pervers

Nous poserons, dans un premier temps, que ce diagnostic pourra être établi pour les individus états-limites pour lesquels ceux de perversion sexuelle et de perversité seront

²² BEL HABIB, H. (1986). *Interprétation biophénoménologique de la théorie neurobiochimique des psychoses*. Thèse d'état es sciences. Paris VII.

exclus (il s'agira ensuite d'en vérifier la pertinence en terme de caractéristiques de personnalité).

Il sera, de fait, nécessaire de distinguer les éventuels diagnostics de perversité (au sens de Balier), s'il y a lieu, dans le but de garantir l'homogénéité des groupes constitués.

Notre premier objectif est donc l'établissement d'un diagnostic différentiel précis de chaque sujet de notre étude en s'assurant que leur personnalité relève bien des états-limites.

Afin de vérifier l'existence et la pertinence de ce continuum, nous allons poser nos hypothèses, portant sur les ressemblances et les différences entre les deux groupes (structure perverse versus aménagement limite avec traits pervers), comme découlant de celui-ci en terme de caractéristiques de personnalité, tout en tenant compte des points de convergence et de divergence qui sont ressortis de la revue de la littérature.

Notre continuum sera en particulier considéré comme valable si nous pouvons mettre en évidence que les angoisses et la fragilité narcissique des individus des deux groupes sont moins fortes que celles, décrites dans la littérature, que nous avons supposées relever de la perversité.

Enfin, notre étude ayant aussi une visée exploratoire, nous avons l'intention de nous laisser l'opportunité de faire ressortir des différences et des points communs entre les deux groupes qui n'ont éventuellement pas été mentionnées dans notre revue de la littérature.

III.1.1.2. La question des traits pervers

Nous avons constaté, à l'issue de notre partie théorique, que ce ne sont vraisemblablement pas les traits pervers qui sont à mettre, en premier lieu, en lien avec les passages à l'acte sexuels sur des mineurs.

Nous avons donc choisi ici de nous centrer sur l'étude des traits pervers (en nous basant sur la liste de Gourlaouen-Couton (2002) citée précédemment) qui font partie des critères que nous avons retenus pour établir le diagnostic de perversion sexuelle (inversion des symboliques sexuelles renvoyant au déni de la castration, érotisation du mal et de la peur, transgressions du langage –ces deux derniers aspects étant pris en compte dans l'analyse de l'emprise ou dans la jouissance à transgresser-).

III.1.2 Imagos parentales

Neau (2001) rappelle que, pour Balier (1996), « les imagos parentales rencontrées dans la clinique des agresseurs sexuels rejoignent celles décrites dans la perversion ».

Nous pouvons donc poser l'hypothèse générale que les imagos parentales des sujets ayant des traits pervers auront une majorité de caractéristiques communes avec celle des individus structurés sur le mode de la perversion.

III.1.2.1. La mère et l'objet primaire

Nous avons décidé d'associer ici l'étude de l'imago maternelle et de l'objet primaire (traités dans la partie théorique en lien avec l'élaboration de la position dépressive) en raison des liens qui les unissent.

a. Points communs

Au terme de la revue de la littérature concernant les imagos maternelles des auteurs d'agressions sexuelles en général et des sujets pervers en particulier, nous pouvons constater qu'elles ont des caractéristiques assez proches.

En effet, les aspects dangereux, phalliques liés à la toute puissance sont cités dans les deux groupes (Chagnon, 2000 ; Chasseguet-Smirgel, 1990 ; Viaux, 1999 ; Balier, 1996).

Il en est de même pour la séduction et l'excitation qui sont associées aux deux types d'imagos maternelles (Dor, 1987 ; Viaux, 1999 ; Gourlaouen-Couton, 2002). Cependant, Gourlaouen-Couton (2002) précise qu'il s'agit là d'une caractéristique « inhérent[e] à la sexualité masculine » mais que ce sont les capacités de traiter l'excitation qui sont peu efficaces chez les auteurs d'agressions sexuelles. Ce point commun a été longuement étudié par ce chercheur.

Une « double fantasmatisation » (Dor, 1987 : tantôt « non manquante », tantôt « castrée » ; Chagnon, 2000 : « vacuitaire [...] et/ou fétichisée ») serait aussi partagée par les deux groupes.

Les caractéristiques de précarité et de dangerosité apparaissent aussi associées à l'« objet primaire » décrit par Chabert et al. (In : Ciavaldini, 2001) comme « manquant », « à peine présent et virtuellement menaçant ».

b. Différences

La mère des sujets structurés sur le mode de la perversion est vécue comme « authentiquement séductrice » selon Dor (1987), qui parle aussi de « complicité libidinale de la mère », de même que Szwec (1993) relève le « refus de renoncer à l'objet incestueux ».

Nous pouvons donc poser l'hypothèse que l'imago maternelle des pervers sera plus excitante, davantage érotisée que celle des individus ayant des traits pervers (même s'il est difficile de préjuger des conséquences du vécu réel sur la constitution des imagos).

III.1.2.2. Le père

a. Points communs :

Les auteurs d'agressions sexuelles en général et des sujets pervers en particulier sont tous en « souffrance sur le plan identificatoire au père » (Chagnon, 2000) et une carence de la « fonction organisatrice » paternelle est repérable (dans le sens de barrage par rapport à la mère mais pas de déni d'où une différence avec les sujets pervers) (Ciavaldini, 2001) qui correspond à ce Dor (1987) appelle « complaisance silencieuse » vis-à-vis de la « complicité libidinale » de la mère envers leur enfant.

Par ailleurs, leurs imagos paternelles « sont dédoublées » selon Chagnon (2000).

De plus, il y a un « échec d'intériorisation du phallus pourtant recherché désespérément » (Balier, 1996 ; Chagnon, 2000) chez tous les auteurs d'agressions sexuelles.

b. Différences :

Szwec (1993) relève qu'il existe un « déni de la place du père [...] et de sa fonction paternelle » par la mère des pervers dans le sens d'un déni de la « menace de castration tout comme [du] rôle dans l'établissement de la loi ». Cela s'accompagne d'une grande « dévalorisation » dans le discours de la mère (Chagnon, 2000 ; Faoro-Kreit, 1998).

Nous pouvons poser l'hypothèse que la fonction paternelle des sujets structurés sur le mode de la perversion est déniée (Szwec, 1993) et cela s'accompagne d'une grande dévalorisation du père dans le discours de la mère. Chez les sujets ayant des traits pervers, la fonction paternelle n'est que carencée.

Par ailleurs, l'imago paternelle des sujets structurés sur le mode de la perversion peut être associée à des aspects « érotiques » voire « pédophil[iques] », qui le rendent proches du « père de la horde » (Szwec, 1993), ce qui n'est pas le cas chez les individus ayant des traits pervers.

III.1.2.3. Identifications conscientes

Il est difficile de préjuger des identifications conscientes des sujets : elles dépendent du ressenti subjectif de chacun et ne sont pas superposables aux imagos inconscientes.

Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'une identification aliénante à des parents abuseurs (comme le suggèrent Szwec, 1993, pour la pédophilie du père ou Dor, 1987, pour les débordements de la mère) sera plus fréquente chez les individus structurés sur le mode de la perversion que chez ceux ayant des traits pervers.

III.1.3 Élaboration de la position dépressive et fragilité narcissique

a. Hypothèse concernant les points communs aux 2 groupes :

De la revue de la littérature ressortent les points communs suivants concernant les auteurs d'agressions sexuelles :

-une élaboration de la position dépressive « impossible » (Chabert et al. In : Ciavaldini, 2001 ; Chagnon, 2000) même si le « traitement de la problématique de perte » peut être repéré (Chabert et al. In : Ciavaldini, 2001)

-« des troubles graves du narcissisme » (Bouchet-Kervella, 1996 ; Bergeret, 1996b) en lien avec le fétichisme en général (Husain In : Tychev (de), 2007) renvoyant à un « enjeu narcissique phallique » (Balier, 1996)

-les passages à l'acte sexuels sont alors envisagés comme des « aménagements anti-dépressifs » (Chabert et al. In : Ciavaldini, 2001; Ciavaldini, 2002) et des « solutions défensives par rapport à des angoisses majeures concernant le sentiment identitaire » (Chagnon, 2004, 2005)

Par ailleurs, comme nous l'avons mis en évidence dans nos premières conclusions à l'issue de la partie théorique, nous estimons que le concept de « masculin maniaque » proposé par Neau (2004) comme celui de « mise en acte radicale, avec un enjeu de vie et de mort » (Neau, 2001 citant Balier) relèvent davantage de la perversité : nous ne posons donc pas d'hypothèse les concernant.

Nous ne nous pencherons pas non plus ici sur les pistes causales liées à ces troubles (absence de rôle pare-excitant des parents -Bouchet-Kervella, 1996 ; Chagnon, 2000- ; traumatismes nombreux et variés -Coutanceau, 1996) puisqu'il ne s'agit pas là strictement du propos de notre étude.

b. Hypothèse concernant les différences :

Nous posons l'hypothèse que l'atteinte narcissique est plus forte chez les sujets structurés sur le mode de la perversion (elle-même moins forte que celle des sujets atteints de perversité au sens de Balier) que les individus ayant des traits pervers.

-Les angoisses des sujets pervers sont « le[s] plus dramatique[s] » : « proche[s] de l'angoisse de morcellement » (Bergeret, 1996b), « angoisses d'anéantissement » selon Faoro-Kreit (1998) et Balier (1996) ou d'« annihilation » selon Anzieu (cité par Faoro-Kreit, 1998), elles touchent à l'incomplétude narcissique (Bergeret, 1996b, Balier, 1996).

Cependant, si nous suivons Balier (1996, 2002 a et b) et Bouchet-Kervella (2002), ces angoisses relèveraient davantage de la perversité.

-Nous posons alors, en vertu de notre postulat relatif à un continuum, que les angoisses des individus structurés sur le mode de la perversion sont plus fortes que celles des sujets ayant des traits pervers (mais moins fortes que les individus atteints de perversité) et nous faisons l'hypothèse qu'elles sont de l'ordre de la perte de cohésion de soi chez les individus structurés sur le mode de la perversion et de l'ordre de la perte d'objet chez les sujets ayant des traits pervers.

C'est une défense contre l'angoisse de castration qui apparaîtrait comme fondamentale chez les pervers sexuels (Balier, 1996).

-Selon Faoro-Kreit, 1998 ; Mac Dougall, 1996 ; Stoller, 1978, le passage à l'acte chez les sujets pervers correspondrait à une lutte contre l'anéantissement dont le but serait d'« empêcher la désagrégation de l'image narcissique ». Pour nous, cela renvoie à nouveau à la définition de la perversité selon Balier (1996, 2002 a et b).

Nous posons donc que les agressions sexuelles relèvent a minima d'une lutte contre la perte de cohésion de soi et d'une défense contre l'angoisse de castration chez les pervers sexuels alors qu'il s'agirait davantage d'une lutte contre la dépression (Chabert et al. In : Ciavaldini, 2001; Ciavaldini, 2002) chez les individus ayant des traits pervers.

III.1.4 Évolution libidinale et problématique oedipienne

III.1.4.1 Scène primitive et scénario pervers

Nous avons rappelé, dans notre revue de la littérature, que la scène primitive et le scénario pervers sont considérés comme déterminants dans l'approche des passages à l'acte des auteurs d'agressions sexuelles.

Cependant, le concept de scène primitive est difficilement opérationnalisable tel qu'il envisagé par les différents auteurs (Balier, 1996 cité par Neau, 2001 et Gourlaouen-Couton, 2002; Chagnon, 2000) dont nous avons rappelé la position dans la partie théorique. De plus, le fantasme de scène primitive aurait un lien avec le passage à l'acte au moment où il se produit, ce qu'il est très délicat d'appréhender dans l'après-coup.

De même, le scénario pervers ne peut être évalué qu'à travers le récit des individus concernant leurs actes (questions 10.1 à 10.21 du guide d'entretien, en particulier les questions 10.1 et 10.9). Or, ceux-ci ont très rarement décrit les faits qu'ils ont commis comme se produisant de façon immuable. Le scénario pervers se joue, en effet, principalement au niveau inconscient.

Enfin, ces deux concepts ne contribuent qu'indirectement à l'étude de la structure de personnalité des sujets.

Nous avons donc décidé de ne pas les analyser spécifiquement dans notre recherche.

III.1.4.2 Problématique oedipienne

Nous voulons ici évaluer la structuration oedipienne des sujets ainsi que leur fantasmatique incestueuse.

a. Point commun

Les auteurs d'agressions sexuelles appartenant aux aménagements limites n'ont pas résolu le complexe d'Oedipe.

b. Différences

Les sujets ayant des traits pervers n'ont certes pas résolu le complexe d'Oedipe, qui n'est pas structurant pour eux, mais certains aspects de leur problématique, parmi les éléments qui suivent (pour la détermination desquels nous nous sommes basés sur la recherche de Gourlaouen-Couton, 2002), sont de niveau oedipien, ce qui n'est absolument pas le cas chez les individus structurés sur le mode de la perversion.

Il y a une ébauche d'élaboration d'un noyau génitalisé chez les individus ayant des traits pervers même si le complexe d'Edipe n'est pas intégré.

III.1.4.2.1. Structuration oedipienne

III.1.4.2.1.1. Triangulation oedipienne

Nous pouvons émettre l'hypothèse que la triangulation oedipienne est ébauchée chez les sujets ayant des traits pervers alors que ce sont des relations duelles qui sont représentées chez les individus structurés sur le mode de la perversion avec éventuellement un scotome du personnage masculin.

III.1.4.2.1.2. La castration

III.1.4.2.1.2.1. Angoisse de castration

Une sensibilité à l'angoisse de castration (Gourlaouen-Couton, 2002) existe chez les sujets ayant des traits pervers même si elle peut être évitée (Chabert et al. In : Ciavaldini, 2001). Elle n'est pas élaborée de façon satisfaisante.

Chez les individus structurés sur le mode de la perversion, la perception de la castration est immédiatement « maîtrisée, contrôlée par un déni pervers » (Gourlaouen-Couton, 2002). Ainsi, pour Dor (1987), « l'organisation perverse s'enracine dans [...] la mobilisation permanente de dispositifs défensifs destinés à contourner [l'angoisse de castration] ».

III.1.4.2.1.2.2. Déni de la castration féminine

Chez les individus structurés sur le mode de la perversion, il existe un déni de la castration féminine durable (Chabert et al. ; Husain In : Tychey (de), 2007) qu'on ne retrouve pas chez les sujets ayant des traits pervers.

III.1.4.2.1.3. Instances surmoïques

Nous posons l'hypothèse qu'il y a une ébauche de fonctionnement surmoïque chez les sujets ayant des traits pervers alors que les instances surmoïques sont quasi inexistantes chez les individus structurés sur le mode de la perversion (Bergeret, 1996b).

Cela se traduirait spécifiquement chez les pervers, selon Chabert et Husain (In : Tychey (de), 2007), par une jouissance à transgresser et une absence de culpabilité.

L'érotisation de la transgression sera moins prégnante chez les sujets ayant des traits pervers et une ébauche de culpabilité pourra être repérée.

III.1.4.2.1.4. Identifications secondaires

III.1.4.2.1.4.1. Identification sexuelle et différence des sexes

III.1.4.2.1.4.1.1. Identification sexuelle

Les individus structurés sur le mode de la perversion ont une « identification féminine » à la mère (« phallique agressive ou incestueuse ») (Chagnon, 2000 ; Dor, 1987).

Chez les sujets ayant des traits pervers, nous pouvons faire l'hypothèse que l'identification masculine sera prévalente même elle n'a pas les caractéristiques génitales abouties (puisque ces individus appartiennent à la lignée des états-limites).

III.1.4.2.1.4.1.2. Déni de la différence des sexes

Chez les auteurs d'agressions sexuelles, la différence des sexes « n'est ni posée, ni structurante » (Gourlaouen-Couton, 2002) et nous émettons l'hypothèse qu'elle est plus

fréquemment déniée chez les sujets structurés sur le mode de la perversion (Dor, 1987) que chez les individus ayant des traits pervers.

Nous posons l'hypothèse en terme de fréquence plutôt que d'intensité parce que nous pensons qu'une rigidité défensive marquée peut gommer ou atténuer le recours à ces mécanismes.

III.1.4.2.1.4.2. Différence des générations et déni de la différence des générations

De la même façon que pour la différence des sexes, si nous nous projetons dans la perspective de notre continuum, nous posons l'hypothèse que le déni de la différence des générations est plus fréquent chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

III.1.4.2.2. Fantasmatisation incestueuse

Selon Gourlaouen-Couton (2002), tous les pédophiles « s'organis[ent] autour d'un fantasme incestueux regroupant la confusion sujet-objet, l'érotisation de l'imgo maternelle précoce et le fantasme de retour dans le ventre maternel ». Il s'agit donc là d'un fantasme incestueux très archaïque.

Dans la présente recherche, ce point commun ayant déjà été mis en évidence et notre objectif étant de situer chaque sujet par rapport à la problématique oedipienne (et non d'évaluer le potentiel organisateur du fantasme incestueux), nous avons choisi dans son « expression directe» (Gourlaouen-Couton, 2002, p. 230), intergénérationnelle.

Nous posons ainsi l'hypothèse **qu'un fantasme incestueux émergera plus fréquemment et/ou de façon plus crue chez les individus structurés sur le mode de la perversion que chez ceux ayant des traits pervers puisque nous pensons que les censures sont moins fortes voire inexistantes dans le premier groupe de sujets (le Surmoi étant plus incomplet chez eux (Bergeret, 1996b), que chez les individus ayant des traits pervers).**

III.1.5 Mécanismes de défense

Selon Husain (In : Tychey (de), 2007), **le mécanisme de répression serait spécifique aux sujets pervers et serait, par conséquent selon nous, très peu voire pas du tout rencontré chez les individus ayant des traits pervers.**

Les autres mécanismes de défense cités par les différents auteurs (fixation, déni de la réalité et clivage du moi selon Dor, 1987 ; clivage selon Chabert In : Tychey (de), 2007), en dehors du déni de la castration déjà passé en revue plus haut, ne peuvent être considérés comme

caractéristiques de la perversion puisqu'ils sont retrouvés dans les différentes structures de personnalité.

De même, les mécanismes de défense des sujets ayant des traits pervers, recensés par Chabert et al. (In : Ciavaldini, 2001) et Chagnon (2000), sont majoritairement ceux qui sont communs aux états-limites.

III.1.6. Mentalisation

III.1.6.1. Généralités

a. Points communs

Un consensus semble émerger dans la littérature concernant une faillite de la mentalisation chez les auteurs d'agressions sexuelles (Chagnon, 2000 ; Ciavaldini, 2001, 2002, Gourlaouen-Couton, 2002 ; Coutanceau, Martorell, 1993), Ciavaldini (2001, 2002) et Gourlaouen-Couton (2002) insistant plus particulièrement sur les grosses difficultés d'élaboration de l'excitation.

Nous avons choisi de ne pas travailler sur cette hypothèse puisque, d'une part, elle a été longuement analysée par ces différents auteurs, en particulier par Gourlaouen-Couton (2002) en ce qui concernent les pulsions sexuelles. D'autre part, cet aspect est commun aux deux groupes que nous souhaitons étudier et elle ne nous permettrait pas, a priori, de mettre à l'épreuve notre continuum.

b. Différences

En nous appuyant en particulier sur Roman (2007) et Rebourg-Roesler (2002, 2005), **nous posons que nous retrouverons davantage de projections crues en lien avec la sexualité, mais aussi avec l'agressivité, dans les tests projectifs des pervers que dans ceux des sujets ayant des traits pervers.**

III.1.6.2. Symbolisation du sexuel

III.1.6.2.1. Symbolisation du sexuel féminin

a. point commun

La symbolisation des pulsions sexuelles pose particulièrement problème chez les auteurs d'agressions sexuelles : pour Charbert (In : Ciavaldini, 2001), « c'est la confrontation

à l'imaginaire féminine-maternelle qui désorganise [...] la majorité de la population étudiée ici » et, en particulier, « il n'y a aucune représentation du creux féminin » chez ces sujets.

b. Différence

Nous pouvons poser l'hypothèse que la symbolisation des pulsions féminines sera plus défaillante chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

III.1.6.2.2. Symbolisation du sexuel masculin

a. Point commun

Si « la symbolique phallique est reconnue » chez les auteurs d'agressions sexuelles, la symbolisation n'en est pas, pour autant, réussie » (Chabert In : Ciavaldini, 2001 ; Gourlaouen-Couton, 2002).

Il semblerait ainsi qu'une alternance se fasse entre « l'attachement au phallique et la propension à l'exhiber » (Gourlaouen-Couton, 2002) et « l'effort même que font de nombreux sujets pour réduire une position phallique active et menaçante. » (Chabert et al. In : Ciavaldini, 2001).

b. Différence

Nous pouvons poser l'hypothèse que, chez les sujets structurés sur le mode de la perversion, la symbolisation des pulsions masculines sera plus défaillante que chez les individus ayant des traits pervers (si nous nous basons sur les caractéristiques de la fonction phallique -Gourlaouen-Couton, 2002- dans les deux groupes).

III.1.6.2.3. Bisexualité psychique

La symbolisation des pulsions féminines et masculines étant grevée dans les deux groupes, il en découle une absence de métabolisation de la bisexualité psychique.

Gourlaouen-Couton (2002) précise cependant qu'elle s'exprime précisément dans « l'alternance entre des représentations phalliques et/ou fétichistes, et la passivité » (ce qui rejoint les caractéristiques de la puissance phallique chez les auteurs d'agressions sexuelles).

Nous ne poserons donc pas d'hypothèse concernant la bisexualité psychique dans cette recherche.

III.1.7. Le choix d'objet et la relation d'objet

III.1.7.1 Le « choix » de la victime

Nous pouvons penser que l'étude du « choix » de la victime permet d'appréhender, plus ou moins directement, certaines spécificités des auteurs d'agressions sexuels sur les mineurs (par rapport aux auteurs d'agressions sexuelles en général).

III.1.7.1.1 L'âge et le sexe

Pour Gourlaouen-Couton (2002), l'âge et le sexe ne peuvent être des critères de choix pour les auteurs d'agressions sexuelles, ces différences n'étant pas significatives : c'est davantage un « anéantissement de toutes les différences qui est en jeu ».

Pour Ciavaldini (2001), le choix de l'âge est un « révélateur d'homoérotisme », la différence des sexes n'étant pas intégrée.

Cependant, si nous supposons que le déni de la différence des sexes est plus massif chez les individus structurés sur le mode de la perversion que chez les sujets ayant des traits pervers, nous pouvons avancer l'hypothèse que cela pourrait se traduire, dans les passages à l'acte, par davantage d'agressions homosexuelles perpétrées dans le premier groupe alors qu'un choix hétérosexuel serait prévalent dans le deuxième groupe.

Par ailleurs, nous pourrions penser que les individus ayant des traits pervers auront plus tendance à agresser des victimes « pubères » que de très jeunes enfants si nous supposons une plus grande proximité avec le stade génital chez ces sujets.

III.1.7.1.2 Le choix d'objet pédophile

Nous émettons l'hypothèse qu'un choix d'objet pédophile prévalent, une fixation à la pédophilie assortie de fantasmes, seront retrouvés plus fréquemment chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

III.1.7.2. La relation d'objet

a. Point commun :

Nous avons choisi de ne pas procéder à une mise à l'épreuve des caractéristiques de la relation d'objet (« objet ustensile » dans ses deux déclinaisons, « objet indifférent » / « objet dépendant ») communes aux états-limites et aux organisations perverses soulignées par Neau (2001) pour nous centrer davantage sur des éléments de différenciation relatifs à la relation mise en place avec la ou les victimes et l'aspect transféro-contre-transférentiel.

III.1.7.2.1. Analyse de la relation mise en place avec la victime à travers le discours du sujet

b. Différences :

-Dans la relation qu'a **l'individu structuré sur le mode de la perversion** avec l'enfant, il existe une « captation spéculaire » (Balier cité par Martorell et Coutanceau, 1998b) qui traduit une « recherche d'une relation spéculaire idéalisée avec la mère » (Bouchet-Kervella, 1996 a et b).

De fait, pour Balier, « le pédophile s'intéresse à l'enfant en fonction de ses caractères féminins » et Gourlaouen-Couton (2002, p.137-138) parle de « choix d'objet narcissique » chez le pervers : « l'individu s'identifie à sa mère à défaut de la prendre comme objet ».

Il y aurait là une **confusion entre « érotisme et tendresse »** selon Chagnon (2005).

Nous devrions ainsi identifier, selon Balier, la « **puissance de la séduction qui aliène l'autre dans le narcissisme de l'agresseur** » en particulier, lorsqu'il s'agit de « pédophiles latéralisés » agissant « sans violences corporelles et sans contraintes (ou dite telle) ». Cela renvoie en partie au concept **d'emprise dans sa dimension érotisée** décrit par Dorey (1981) qui se traduit par une tendance à la réduction de l'altérité et un déni du désir de l'autre.

-Chez les sujets ayant des traits pervers, nous supposons que l'altérité sera moins mise à mal et posons l'hypothèse que le déni du désir de l'autre et la tendance à la réduction de l'altérité seront moins fréquents dans ce groupe d'individus.

III.1.7.2.2. Relation transféro-contre-transférentielle

L'emprise étant caractéristique de la perversion (Chabert et Husain, In : Tychey (de), 2007), nous posons l'hypothèse qu'elle sera beaucoup plus forte, en particulier la dimension de déni du désir de l'autre (qui caractérise les pervers selon Chabert, *ibidem*) et davantage marquée par l'érotisation (Dorey, 1981) dans la relation transféro-contre-transférentielle avec les sujets structurés sur le mode de la perversion qu'avec les individus ayant des traits pervers.

III.2 Population

III.2.1. Contexte du recueil des données

Il est important de préciser en préambule la particularité de ma position dans cette recherche que j'ai menée sur mon lieu de travail, à l'Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires du Centre de Détenation de Saint-Mihiel, où j'exerce depuis 2001 en tant que psychologue clinicienne rattachée au Centre Hospitalier Spécialisé de Fains-Véel.

Etant la seule psychologue de ce service (à part un collègue qui n'intervenait que pour des vacances d'une demi-journée par semaine et qui a changé de poste sans être remplacé), je me trouve dans l'obligation de réaliser les bilans de personnalité des patients que je suis amenée à suivre par ailleurs.

Il en a donc été de même pour ce travail de doctorat puisque les sujets qui ont accepté de participer à cette étude étaient des personnes qui avaient préalablement fait une demande pour rencontrer l'équipe de soins psychiatriques.

Il est vrai que cela introduit un biais à la fois au niveau de la recherche et de la prise en charge ultérieure mais, d'une part, il m'aurait été très difficile d'obtenir une autorisation de l'Administration Pénitentiaire pour cette investigation dans un établissement où je n'intervenais pas et, d'autre part, j'ai choisi l'option qui me paraissait être la moins préjudiciable pour les patients.

Dans un premier temps, sur une période de 3 ans (de 2003 à début 2006), j'ai proposé aux sujets déclarant, lors de notre premier entretien, être condamnés pour des agressions sexuelles ou des viols, un bilan de personnalité exhaustif, correspondant au protocole de ma recherche, mais uniquement à ceux pour lesquels cela me paraissait pouvoir être utile à la prise en charge ultérieure, c'est-à-dire à ceux qui me disaient ne pas avoir été jusque-là soumis à cette exploration, qui n'avaient pas encore véritablement entamé de prise en charge et pour lesquels ce bilan pouvait conduire l'équipe à choisir une orientation thérapeutique adaptée.

Une dernière condition était requise, la reconnaissance au moins partielle (Coutanceau, Martorell, 1997) des faits pour lesquels ces personnes étaient condamnées : j'avais, en effet, l'intention de faire porter une partie de mon étude sur ce point, en particulier sur la relation de l'agresseur avec la ou les victimes comme cela sera développé plus loin.

Ce n'est que dans un deuxième temps, et après leur avoir fait un compte-rendu personnalisé du bilan psychologique ainsi qu'une proposition de prise en charge, que je leur ai demandé à chacun s'ils m'autorisaient à utiliser les données que j'avais recueillies pour mon doctorat, en leur faisant signer un consentement écrit garantissant l'anonymat et précisant que leur décision n'aurait aucune influence, ni sur la suite de leur parcours de soins, ni, bien évidemment, sur leur détention (document I.1 des annexes).

J'ai obtenu, en tout, 14 protocoles, correspondant globalement au tout-venant de ma pratique quotidienne, dont 8 étaient exploitables.

En effet, par rapport à l'échantillon de départ, un homme ne correspondait pas aux critères de sélection puisqu'il était mineur au moment des faits, une personne a refusé de donner son accord, 3 autres ont été libérées avant que je puisse leur demander leur consentement et un

homme s'est avéré extrêmement hostile lors de la proposition de prise en charge de l'équipe au point d'opérer une rupture, ce qui m'a conduit à penser qu'il n'était pas opportun de lui faire la proposition de participer à cette recherche.

Enfin, étant donnée la lourdeur de la passation des protocoles et de l'exploitation de la grande quantité des données recueillies, en accord avec mon directeur de thèse, j'ai choisi de m'en tenir à un petit échantillon de sujets pour me centrer sur une analyse clinique qualitative.

Je me suis basée sur la position de Widlocher (1990, 1999) qui soutient qu'il est pertinent de mener une recherche clinique sur un petit nombre de cas quand celle-ci est exploratoire puisqu'il s'agit de l'étude d'une problématique nouvelle qu'il est nécessaire d'aborder en profondeur, de façon extrêmement fine.

III.2.2. Description de la population

Le centre de détention de St Mihiel accueille environ 400 détenus de sexe masculin tous condamnés (et non prévenus), pour des peines dont les motifs et la durée sont très variables.

Il compte environ 30% de détenus dont le motif d'incarcération sont des agressions sexuelles au sens large.

A titre indicatif, ces patients constituaient 30% de la file active du service de soins psychiatriques dans lequel nous exerçons (qui était de 270 détenus en 2006), ce qui représentait donc, à peu près 80 personnes bénéficiant d'une prise en charge spécialisée.

Nous avons pu constater que cette proportion restait stable au fil des années.

Nous avons choisi de ne pas sélectionner les sujets de notre étude en fonction de la qualification pénale des crimes et délits qu'ils avaient commis (même si nous avons fait en sorte de ne pas inclure des actes où la violence est allée jusqu'au meurtre afin de garantir une certaine homogénéité de notre échantillon, comme nous l'avons précisé plus haut) ni en fonction de l'âge et du sexe de leurs victimes.

Le seul dénominateur commun a été le fait que les victimes soient majoritairement, pour chaque individu, des mineur(es) de moins de 15 ans

Notre priorité était, en effet, surtout de délimiter un champ précis concernant la personnalité des auteurs d'agressions sexuelles et nous n'avons pas contrôlé strictement les autres facteurs afin de ne pas être trop restrictifs. De plus, comme le soulignent un certain nombre d'auteurs (par exemple, Bouchet-Kervella, 2002 ; Neau, 2001 ; Roman, 2007), l'acte ne rend pas compte de la personnalité et les caractéristiques de la victime a priori non plus, comme nous allons tenter de le faire ressortir ci-dessous.

III.2.2.1. Critères concernant les auteurs d'agressions sexuelles :

III.2.2.1.1. Qualification des délits ou crimes

La population que nous avons choisie d'étudier se caractérise par le fait qu'il s'agisse de sujets étant passés à l'acte et ayant été condamnés pour des délits ou des crimes dont la qualification pénale est « agressions sexuelles sur mineur(es) de 15 ans » ou « viol(s) sur mineur(es) de 15 ans » -au delà de 15 ans, la loi parlant de majorité pénale.

Le nouveau Code Pénal, en vigueur depuis 1994, dans la section 3 du livre II, intitulé « Des agressions sexuelles », définit le « viol », dans l'article 222.23, comme « tout acte de pénétration de quelque nature qu'il soit » et il est distingué des « autres » « agressions sexuelles » (article 222.27).

Cependant, la qualification pénale ne correspond pas toujours à ce que l'individu reconnaît avoir commis. Or, nous nous sommes basés, dans une perspective clinique, sur le discours des sujets concernant leurs actes. C'est une autre raison pour laquelle la sélection de notre échantillon, en fonction de la qualification pénale, paraissait peu pertinente.

Le tableau II des annexes donne une description de notre population en ce qui concerne l'âge des individus (qui va de 32 à 48 ans), leur niveau scolaire (seul un sujet a un niveau supérieur au bac ; les autres étant tous en deçà du collège en troisième), la qualification pénale précise des faits pour lesquels ils sont incarcérés au moment où nous les avons rencontrés (5 individus condamnés pour viols et 3 pour attouchements, ce qui correspond aux « autres agressions sexuelles » du Code Pénal) et le fait que cela constitue ou non une récidive (50% des sujets sont récidivistes, le terme n'étant pas entendu ici dans son sens légal).

III.2.2.1.2. Auteurs d'agressions sexuelles de mineurs et pédophilie

La distinction entre les termes d'« agresseur sexuel de mineurs » et de « pédophile » est très rarement interrogée dans les recherches que nous avons parcourues.

Peut-on dire que tous les auteurs d'agressions sexuelles sur des mineurs sont des « pédophiles » ? Qu'est-ce qu'un « pédophile » ? S'agit-il de meurtriers d'enfants tel que Marc Dutroux, de pères incestueux ou d'hommes condamnés pour des attouchements ?

Selon Coutanceau (2002), « l'attrait pédophilique peut être un choix d'objet exclusif, prévalent ou simplement secondaire. D'un point de vue purement clinique, le choix d'objet pédophilique suppose un attrait exclusif ou au moins prévalent. Et la réalité clinique souligne par ailleurs la fréquence d'attrait pédophilique secondaire chez des sujets hétérosexuels adultes ou homosexuels adultes prévalents, ayant de fait une sexualité peu épanouie, avec l'émergence d'une attirance secondaire pour l'enfant. ».

Nous avons l'intention ici d'étudier des individus ayant commis un ou plusieurs passages à l'acte sexuels sur des mineurs et non uniquement la « pédophilie » au sens restrictif d'attrait « exclusif ou prévalent » pour les enfants (Coutanceau, 2002).

III.2.2.2. Critères concernant la victime :

Nous n'avons pas retenu de critère de sélection concernant l'âge ou le sexe des victimes ni la nature incestueuse ou non des passages à l'acte, ni le nombre de victimes par agresseur.

En effet, nous avons souhaité faire porter des hypothèses sur les questions de l'âge et du sexe des victimes et nous avons pu constater que, même si tous les faits commis par les sujets de notre échantillon n'étaient pas d'ordre incestueux, chacun d'entre eux avait fait au moins une victime (reconnue ou non) ayant un lien de parenté plus ou moins éloigné avec lui (ce qui reflète les statistiques données, par exemple, par Ciavaldini, 2001).

De même, concernant l'âge des victimes, nous nous sommes aperçus que la plupart des auteurs d'agressions sexuelles de notre population étaient passés à l'acte à la fois sur des enfants de moins et de plus de 10 ans, ce qui rend la distinction, mise en avant par Gourlaouen-Couton (2002), caduque pour notre propre étude.

Ce chercheur a, de fait, « opté pour la limite des 10 ans », « garantissant un minimum l'aspect physique de la victime puisque statistiquement la puberté n'a pas encore débuté » (il n'existe donc pas de traits sexuels secondaires), pour différencier ce qu'elle nomme les pédophiles (victime dont l'âge est inférieur à 10 ans) des violeurs (victime dont l'âge est supérieur à 10 ans).

L'âge inférieur, quant à lui, a été fixé par cet auteur à 3 ans, ce qui est considéré comme la « limite entre le bébé et le petit enfant » par l'Association Mondiale de Psychiatrie du nourrisson : aucune victime dans notre recherche n'a moins de 3 ans.

Nous nous sommes rendus compte que deux sujets de notre échantillon (M.E et M.F), qui ont fait plusieurs victimes, avaient parmi celles-ci des adolescents de plus de 15 ans (en plus de M.D qui a agressé sexuellement un jeune adulte en détention, après sa condamnation dans le cadre de laquelle nous l'avons rencontré) mais nous les avons, malgré tout, inclus dans notre recherche parce qu'il ne semblait s'agir que d'épiphénomènes (la majorité de leurs victimes étant mineures de moins de 15 ans).

Les tableaux IV.2.6.1 des annexes donnent une description succincte (âge, sexe, lien de parenté avec l'agresseur) de l'ensemble des victimes des auteurs d'agressions sexuelles de notre population.

III.3. Démarche globale et constitution des groupes

Notre démarche a consisté, dans un premier temps, à faire passer à chaque personne un entretien et deux tests projectifs (le TAT puis le Rorschach).

Dans un deuxième temps, nous avons analysé individuellement chaque protocole en fonction des points sur lesquels portaient nos hypothèses théoriques et établi un diagnostic en vérifiant que tous les sujets appartenaient bien à la lignée des états-limites.

Nous avons prévu d'exclure les individus ayant une structure de personnalité névrotique ou psychotique mais ce cas de figure ne s'est pas présenté.

Enfin, nous avons constitué nos groupes en fonction des diagnostics établis et procédé à une détermination des points communs et des différences entre eux.

Husain (1991) défend ainsi, en psychologie clinique, la méthode qui consiste à « réuni[r] des sujets en fonction d'un même diagnostic psychologique [...], pour ensuite décrire leurs caractéristiques de fonctionnement, psychologiques elles aussi ».

Concernant la comparaison de groupes, Husain (ibidem) affirme que « les lois scientifiques groupent des individus sur la base d'une similarité et non d'une identité. Elles se préoccupent de ce qui est commun à de nombreux sujets, mais elles n'impliquent pas qu'un groupe donné ne ressemble en rien à d'autres individus (hors-groupe) : elle sous-entendent simplement que tout n'est pas partagé (Kaplan, 1964²³) ».

III.4. Outils pour la mise à l'épreuve des hypothèses

Étant donnée la pauvreté de l'espace imaginaire et de la mentalisation de nos sujets (reconnue par les différents auteurs), nous avons pensé qu'il était nécessaire de nous appuyer sur des outils variés et complémentaires.

III.4.1. Entretiens

Les entretiens sont utiles en particulier pour l'exploration de l'histoire de chaque individu (avec le repérage très précis d'éventuels traumatismes, en particulier sexuels), de ses rapports avec sa famille (images parentales, identifications), de son évolution libidinale, avec la possibilité de laisser émerger des éléments auxquels nous n'avions pas pensé.

Par ailleurs, nous nous sommes particulièrement attaché à aborder avec ces sujets, et de façon extrêmement précise, les passages à l'acte en eux-mêmes.

²³ KAPLAN, A. (1964). *The conduct of inquiry*. San Francisco : Chandler.

Nous avons souhaité ainsi nous intéresser à la façon dont les individus pouvaient rendre compte verbalement des faits pour lesquels ils ont été condamnés afin d'approcher leur perception des agressions sexuelles commises, leur rapport à la loi, à l'autre, à la pédophilie. Enfin, les entretiens permettent l'appréhension d'éléments contre-transférentiels, fondamentaux pour préciser la nature de la relation d'objet, l'existence de l'emprise...

III.4.1.1. Passation

Dans un premier temps, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec chaque individu rencontré.

Nous avons établi une trame de questions ou de sujets à aborder (document I.2 des annexes) en nous inspirant, d'une part, du QICPAAS²⁴, que nous avons remanié afin de l'adapter à notre recherche (questions moins précises dans un premier temps, pouvant être affinées en fonction des cas...). Nous avons, par exemple, regroupé, dans le paragraphe 7, le défaut de mentalisation et le primat de l'acting ainsi que l'activité onirique puisque ces aspects renvoient au préconscient.

L'intérêt du QICPAAS était, selon nous, qu'il est très complet et qu'il balaye de façon très large, à la fois l'anamnèse des sujets et le passage à l'acte lui-même.

Nous y avons, néanmoins, ajouté d'autres points à examiner en fonction de nos hypothèses théoriques et il s'est avéré que quelques rares aspects n'ont pas été exploités à part entière (l'activité onirique par exemple), un affinement et une sélection de nos hypothèses ayant été opérés dans l'après-coup, en fonction de leur pertinence par rapport à notre étude.

Le nombre de rencontres, pour la partie des entretiens, a varié de 5 à 11 selon les sujets.

III.4.1.2. Retranscription

Nous avons pris en notes manuscrites le contenu des entretiens (comme des tests projectifs) en temps réel (l'enregistrement nécessitant une autorisation spécifique rarement accordée par l'Administration Pénitentiaire et cette méthode n'étant pas pertinente selon Chabert In : Roussillon et al., 2007, p. 565). Nous avons donc procédé à la retranscription dans l'après coup, en mettant en évidence les propos stricts des individus par des citations matérialisées par des guillemets.

²⁴ « Questionnaire d'Investigation Clinique Pour les Auteurs d' « Agressions Sexuelles », © Balier C., Ciavaldini A., Girard-Khayat M., 1997. Ce document, protégé par le Code de la Propriété intellectuelle, ne peut être reproduit ici.

Celle-ci ne s'est pas toujours faite dans l'ordre chronologique des entretiens : nous avons essayé de rendre compte des dires des sujets en les incluant dans des grands thèmes correspondant à notre grille d'analyse, ce qui a impliqué quelques réorganisations minimales (par exemple, en cas d'oubli d'un point lors d'un entretien, il nous est arrivé d'y faire un retour lors de la rencontre suivante ou lorsque le premier entretien de « prise de contact » a permis une verbalisation riche, nous l'avons inclus dans la retranscription).

Nous précisons que la lettre « Q », quand elle apparaît au cours du récit des individus (que ce soit dans les entretiens ou les tests projectifs) signifie que nous avons posé, à ce moment-là, une question ou fait une relance.

III.4.2. Les tests projectifs

L'intérêt des « méthodes projectives en recherche en psychologie clinique, en psychopathologie et en psychiatrie » a récemment été synthétisé par Chabert (In : Roussillon et al., 2007) et leur « apport [...] à la clinique des auteurs d'agressions sexuelles » a spécifiquement été mis en évidence par Neau (2001) et Gourlaouen-Couton (2002).

III.4.2.1. TAT

Nous avons utilisé le TAT pour l'exploration plus spécifique de la triangulation oedipienne (complexe oedipien, différence des sexes et des générations, fantasmes incestueux...).

Nous avons choisi de faire passer le TAT avant le Rorschach afin de respecter une progression allant du plus au moins figuratif.

Nous n'avons présenté à nos sujets que les planches qui concernent les hommes (c'est-à-dire la 1, 2, 3BM, 4, 5, 6BM, 7BM, 8BM, 10, 11, 12BG, 13B, 13MF, 19, 16).

Pour nos analyses du TAT, nous nous sommes basés sur le *Manuel d'utilisation du TAT* (Shentoub, 1990) mais, en accord avec notre directeur de thèse, nous n'avons pas coté précisément les procédés du discours puisque nos hypothèses ne portent pas sur cet aspect, la structure de personnalité de tous les individus de notre échantillon ayant le même noyau.

III.4.2.2. Test de Rorschach

Le test de Rorschach a permis d'analyser les imagos parentales, les identifications primaires et secondaires, la relation d'objet, les angoisses, les mécanismes de défense...

La passation analytique ainsi que la partie qui concerne le choix des planches paternelle, maternelle, préférées, les moins aimées, nous a aussi paru importante à prendre en compte, en particulier pour l'appréhension des images parentales.

Le texte intégral des entretiens et des tests projectifs de chaque sujet se trouve dans les annexes.

III.4.3. L'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

Une originalité de notre recherche se trouve dans le fait d'avoir construit une grille d'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle et de l'avoir utilisée comme un outil d'évaluation et de diagnostic (avec l'idée de parvenir à dégager, éventuellement, des spécificités pour l'un et l'autre groupe d'individus).

Rappelons que pour Laplanche et Pontalis (1981), le transfert «désigne, en psychanalyse, le processus par lequel les désirs inconscients s'actualisent sur certains objets dans le cadre d'un certain type de relation établie avec eux et éminemment dans le cadre de la relation analytique» et que le contre-transfert correspond à « l'ensemble des réactions inconscientes de l'analyste à la personne de l'analysé et plus particulièrement au transfert de celui-ci. ».

Nous avons estimé que l'analyse du transfert-contre-transfert pouvait être recevable dans cette recherche puisque qu'elle s'est déroulée sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour certains sujets, et que, par conséquent, le transfert et le contre-transfert ont pu, a minima, se mettre en place.

Nous nous sommes spécifiquement centrés ici, et de façon exhaustive, sur un aspect du transfert qui est l'emprise, en tant qu'il s'agit d'un élément essentiel de la relation avec les auteurs d'agressions sexuelles (comme nous l'avons mis en évidence, en particulier, dans les paragraphes II.1.2.1. et II.2.2.6.2.2), qu'il est donc intéressant d'essayer de formaliser (le contre-transfert étant, en conséquence, souvent très négatif avec cette population).

Nous avons choisi de détailler la construction de notre grille d'analyse dans la partie consacrée à l'opérationnalisation des hypothèses.

III.5. Opérationnalisation des hypothèses

Pour le travail d'opérationnalisation de nos hypothèses théoriques, nous nous sommes en partie appuyés sur la recherche de Gourlaouen-Couton (2002) mais nous avons essayé de choisir, à chaque fois que cela était possible, le mode d'opérationnalisation le plus aisé avec l'idée que cela puisse conduire à la détermination d'une méthode pratique de diagnostic différentiel.

Par ailleurs, notre étude ayant aussi une visée exploratoire, nous avons choisi d'analyser de façon relativement large chaque aspect de la personnalité retenu à l'issue de notre revue de la littérature afin de nous donner l'éventuelle opportunité d'en faire ressortir d'autres points communs ou différences.

Nous allons donc expliquer de quelle façon nous avons l'intention de les analyser un à un et nous centrer, plus précisément, sur l'opérationnalisation de nos hypothèses théoriques.

III.5.1. Imagos parentales

III.5.1.1 Imago maternelle et objet primaire

A. Point commun :

a. Rappel des hypothèses théoriques :

L'imago maternelle des auteurs d'agressions sexuelles en général serait dangereuse, phallique, toute-puissante ainsi que séductrice, excitante.

Elle ferait aussi l'objet d'une « double fantasmatisation » (« non manquante », « fétichisée » versus « castrée », « vacuitaire »).

L'« objet primaire [...serait] manquant », « à peine présent et virtuellement menaçant ».

b. Opérationnalisation :

Ces aspects de l'imago maternelle peuvent apparaître dans les tests projectifs aux planches maternelles mais aussi éventuellement dans le discours du sujet -même si nous savons que les images conscientes ne correspondent pas forcément aux imagos inconscientes (Laplanche et Pontalis, 1981)- à travers les aspects qui concernent la mère ou un substitut maternel (paragraphes 1 et 2 du guide d'entretien).

Il s'agira en particulier de se centrer :

-pour l'imago maternelle, sur les planches 1, 7, 9 du Rorschach ainsi que sur le choix du sujet concernant la planche pouvant représenter sa mère et les planches 2, 5 et 6BM, 13B, 19 du TAT

-pour l'objet primaire :

-au Rorschach, il s'agit des mêmes planches que celles qui concernent l'imago maternelle (planches 1 -relation à l'image maternelle, relations précoces au premier objet-, 7, 9 -références maternelles précoces-) mais la planche 9 ainsi que les planches 8 et 10 rendent, de plus, compte des contacts initiaux avec l'environnement relationnel.

-au TAT : là aussi la planche 19 est commune avec l'imgo maternelle.

Les planches 11, 12BG et 19 réactivent une problématique pré génitale : selon Shentoub (1990), la planche 11 permet d'appréhender la relation à la mère archaïque et l'éventuelle élaboration des angoisses prégénitales ainsi que l'émergence de fantasmes archaïques ; la planche 12 BG met en jeu la différenciation des mondes interne / externe, l'expression des expériences prégénitales, avec une possibilité d'émergence d'objets partiels persécuteurs en cas de troubles majeurs de l'identité ; la planche 19 sollicite les capacités de différencier un contenant et un environnement, permettant la projection du bon et du mauvais objet, et peut susciter l'émergence de fantasmes phobogènes et des relations mettant l'accent sur l'intrusion, la persécution, la destruction, la mort lorsque les limites entre dedans et dehors ne sont pas fiables.

La planche 16 rend compte de la façon dont le sujet structure ses objets privilégiés et des relations qu'il entretient avec eux (selon Shentoub, 1990).

Les différentes caractéristiques de l'imgo maternelle et de l'objet primaire peuvent s'opérationnaliser de la façon suivante :

-la dangerosité, l'aspect menaçant :

***imgo maternelle :** contenus renvoyant à un danger aux planches maternelles du Rorschach (1, 7, 9) et du TAT (2, 5 et 6BM, 13B et 19)

***objet primaire :** cet aspect de l'objet primaire apparaîtra spécifiquement aux planches 11, 12BG, 16 et 19 du TAT et aux planches 1, 7, 8, 9 et 10 du Rorschach à travers des projections de dangerosité, de fantasmes archaïques non élaborés, d'intrusion, de persécution.

-les aspects phallique et tout-puissant :

attributs phalliques associés aux réponses maternelles du Rorschach et du TAT, réponses maternelles données aux planches phalliques (4 et 6 en particulier) du Rorschach, choix de la même planche pour représenter le père et la mère à ce test, mère représentant l'autorité figurée au TAT

-les caractéristiques séductrice et excitante :

contenus sexuels, objets partiels érotisés et érotisation associés aux représentations maternelles au Rorschach et au TAT

-le côté non manquant, fétichisé :

L'aspect non manquant, fétichisé de l'imgo maternelle va, en grande partie, de paire avec les caractéristiques phallique et toute-puissante mais il peut aussi apparaître à travers des

contenus de type fétichiste, l'interprétation des détails blancs associés aux représentations maternelles, en particulier au Rorschach, l'idéalisation dans les deux tests et dans le discours.

-l'aspect castré, vacuitaire de l'imaginaire maternelle / l'objet primaire manquant, virtuellement présent :

***imaginaire maternelle et objet primaire :** insistance sur le blanc, l'aspect lacunaire, le manque, représentations délitées, peu contenant, inconsistantes, où les déterminants formels ont peu de place pour les réponses renvoyant à l'imaginaire maternelle au Rorschach (planches 1, 7, 9) ou à la planche 19 du TAT.

Ainsi, selon Charbert (In : Ciavaldini, 2001), l'imaginaire maternelle « est évoquée le plus souvent comme inconsistante, avec des contours flous [...], comme un reste de présence, parfois aux limites du tangible [...] ».

***imaginaire maternelle :** l'image consciente que le sujet donne de sa mère dans son discours (les différents aspects cités ci-dessus peuvent apparaître dans la description qu'il fait de sa mère, des souvenirs qui lui sont associés, de la relation avec celle-ci), représentation défaillante de l'imaginaire maternelle en particulier à la planche 13B du TAT, déqualification dans ces deux tests

***objet primaire :**

-à la planche 16 du TAT à travers des réponses renvoyant au vide, au néant.

-incapacité à apaiser les angoisses qui renvoie à un objet primaire peu contenant : angoisses archaïques inélaborables aux planches 11, 12BG, 19 du TAT

Nous pouvons aussi déduire qu'il n'y a pas eu d'intériorisation du bon objet si seul un mauvais objet est projeté et qu'il existe une difficulté à séparer le bon et le mauvais objet à la planche 19 du TAT.

-l'aspect manquant de l'objet primaire peut être inféré à partir de la non élaboration de la position dépressive (qui sera développée plus loin) ou d'une fixation à l'oralité.

B. Différence :

a. Rappel de l'hypothèse théorique :

L'imaginaire maternelle des pervers sera plus excitante, davantage érotisée que celle des individus ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation :

-Cela se traduira alors par un nombre d'éléments renvoyant à l'érotisation de l'imgo maternelle plus nombreux chez les pervers que chez les individus ayant des traits pervers ainsi qu'une érotisation plus crue, dite directement.

-Cette érotisation se trouvera aussi sans censure dans le discours des sujets pervers concernant leur mère, ce qui sera moins fréquemment le cas chez les individus ayant des traits pervers.

III.5.1.2 Imago paternelle

L'imgo paternelle peut être analysée dans les tests projectifs aux planches paternelles mais aussi éventuellement dans le discours du sujet -même si nous savons que les images conscientes ne correspondent pas forcément aux imagos inconscientes- à travers les aspects qui concernent le père ou un substitut paternel (paragraphe 1 et 2 du guide d'entretien).

Il s'agira en particulier de se centrer sur :

-les planches 4 et 6 du Rorschach ainsi que sur le choix du sujet concernant la planche pouvant représenter son père et la planche 7BM du TAT, mais aussi éventuellement les planches 2, 6BM (à travers l'évocation du décès du père parfois liée à un fantasme parricide) et 8BM (là aussi par rapport à l'émergence d'un fantasme parricide) :

-l'image consciente que le sujet donne de son père dans son discours : les différents aspects cités ci-dessous peuvent apparaître dans la description qu'il fait de son père, des souvenirs qui lui sont associés, de la relation avec celui-ci.

A. Points communs :

a. Rappel des hypothèses théoriques :

Les auteurs d'agressions sexuelles sont tous en « souffrance sur le plan identificatoire au père » et une carence de la « fonction organisatrice » paternelle est repérable ainsi qu'un dédoublement de cette imago et un « échec d'intériorisation du phallus pourtant recherché désespérément ».

b. Opérationnalisation

Ces différents aspects pourront être appréhendés de la façon suivante :

-souffrance sur le plan identificatoire : d'après la définition qu'en donne Chagnon (2000), cet aspect peut être appréhendé dans la description que fait le sujet de son père, et éventuellement ses identifications données consciemment dans l'entretien, mais aussi à travers les symbolisations phalliques au Rorschach et la représentation de la relation père-fils à la

planche 7BM du TAT : l'ensemble de ces éléments, ou une partie seulement, seraient alors atteints, peu attractifs voire négatifs.

-carence de la fonction organisatrice paternelle : cette dimension, qui renvoie aux relations précoces des parents avec leur nourrisson et à l'intégration d'une fonction symbolique fondatrice, est difficilement appréhendable à travers les entretiens et les tests projectifs.

Elle peut éventuellement être mise en lien avec la façon dont le sujet parle de la place du père dans la famille, de la répartition des rôles dans le couple parental (question 1.6 du guide d'entretien).

Nous pouvons aussi supposer qu'elle pourrait se traduire, à la planche 7BM du TAT, par la figuration d'un père qui n'aurait pas de caractéristiques paternelles (il serait, par exemple, représenté comme un ami) ou à la planche 2 par un personnage qui serait cité mais auquel aucune fonction phallique ne serait attribuée ou qui ne permet pas la mise en place d'une triangulation stable. Enfin, à la planche 6BM, nous pouvons penser que cette carence de la fonction organisatrice paternelle pourrait s'exprimer, non pas par la projection franche d'un fantasme incestueux, mais à travers un fantasme perceptible de façon latente (identifiable, par exemple, en raison d'une désorganisation du discours, d'un télescopage des rôles).

-dédoublément de l'imgo : à travers des représentations contrastées dans le discours et éventuellement le clivage aux planches 4 et 6 du Rorschach, le choix de la planche paternelle et la planche 7BM du TAT

-échec de l'intériorisation du phallus pourtant cherché désespérément : cet aspect peut se traduire en particulier au Rorschach par une insistance sur les contenus phalliques et une défaillance de leur symbolisation.

B. Différences :

a. Rappel des hypothèses théoriques :

-La fonction paternelle des sujets structurés sur le mode de la perversion est déniée et le père est très dévalorisé dans le discours de la mère.

La fonction paternelle n'est que carencée chez les sujets ayant des traits pervers.

-L'imgo paternelle des sujets structurés sur le mode de la perversion peut être associée à des aspects « érotiques » voire « pédophil[iques] », qui le rendent proches du « père de la horde », ce qui n'est pas le cas des individus ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation

Ces différents aspects pourront être appréhendés de la façon suivante :

-déni de la fonction paternelle :

Il peut se traduire par un déni du tiers à la planche 2 du TAT et le déni du rôle castrateur du père dans le discours du sujet (qui peut passer par une déqualification, le fait de bafouer le père – ce qui est différent d'une dévalorisation).

Il peut aussi être déduit, appréhendé indirectement, au travers de la projection d'un fantasme incestueux envers la mère à la planche 6BM du TAT (ou à toute autre planche), mais c'est surtout la défaillance majeure des instances surmoïques qui peut rendre compte du déni de la fonction paternelle en tant qu'elle en est une des conséquences. En effet, selon Freud (1933²⁵), « l'institution du Surmoi peut être décrite comme un cas réussi d'identification avec l'instance parentale », précisément à « l'autorité parentale » selon Nasio (1992). Le Surmoi est aussi « l'héritier du complexe d'Œdipe et ne s'instaure qu'après la liquidation de ce dernier » (Freud, 1939) (ce que le déni du tiers rend impossible).

-grande dévalorisation du père dans le discours de la mère : cela peut éventuellement apparaître dans l'entretien avec le sujet (question 2.6)

-aspects érotiques voire pédophiliques associés à l'imgo paternelle, le père ne respectant aucun tabou : nous examinerons le discours du sujet concernant son père dans l'entretien, la façon dont il parle de sa relation avec lui, la planche 7BM du TAT (projection d'un fantasme incestueux, d'une relation homosexuelle), l'existence d'une érotisation de l'imgo paternelle dans les tests projectifs (contenus sexuels, pulsions partielles associés aux représentations paternelles au Rorschach et au TAT)

III.5.1.3. Identifications conscientes

a. Rappel de l'hypothèse théorique :

Une identification aliénante à des parents abuseurs sera plus fréquente chez les individus structurés sur le mode de la perversion que chez ceux ayant des traits pervers.

²⁵ FREUD, S. (1933). La décomposition de la personnalité psychique. In : *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*. Paris : Gallimard, 1984.

b. Opérationnalisation

Il s'agira d'analyser les identifications conscientes du sujet vis-à-vis de ses parents à travers l'entretien (paragraphe 2 du guide d'entretien) et la description qu'il en fait (ont-ils eux-mêmes commis des agressions sexuelles ?).

Cela pourrait aussi se traduire dans le choix des planches paternelle, maternelle et personnelle au Rorschach : le sujet s'identifie-t-il à son père et/ou sa mère abuseurs(ses) ?

III.5.2. Élaboration de la position dépressive et fragilité narcissique

A. Points communs :

a. Rappel des hypothèses théoriques :

- l'élaboration de la position dépressive est « impossible » même si le « traitement de la problématique de perte » peut être repéré chez les auteurs d'agressions sexuelles
- ils souffrent de « troubles graves du narcissisme » en lien avec le fétichisme en général et l'« enjeu narcissique phallique »

b. Opérationnalisation

Ces différents aspects pourront être appréhendés de la façon suivante :

-élaboration de la position dépressive impossible et traitement de la problématique de la perte

L'absence d'élaboration de la position dépressive peut se traduire globalement par l'apparition d'angoisses de perte d'objet, d'abandon, une lutte maniaque contre la dépression, une impossibilité à reconnaître l'absence de l'objet et de la lier à des affects dépressifs, une incapacité à fantasmer l'objet absent, une relation d'objet anaclitique, un dégageant impossible par rapport à cette problématique.

L'élaboration de la position dépressive et le traitement de la perte peuvent être analysés de façon plus spécifique:

-dans sa traduction au niveau du réel, par le discours du sujet (paragraphe 3 du guide d'entretien et éventuellement questions 2.15 à 2.19)

-au TAT (en nous basant essentiellement sur Shentoub, 1990) : aux planches 3BM (non reconnaissance de la perte et des affects dépressifs), 6BM (traitement difficile de la représentation de la perte du père pouvant être sous-tendue par un fantasme parricide), 12BG (impossibilité de reconnaître l'absence de l'objet sans redouter sa perte), 13B (incapacité à

être seul, de fantasmer l'objet absent), 16 (traitement du manque) mais aussi éventuellement à la planche 2 (exclusion par rapport au couple parental)

-au Rorschach, à travers

-les déterminants C',

-l'identification de l'angoisse prédominante :

Il est possible que les angoisses ne soient pas perceptibles dans certains protocoles en raison des mécanismes de défense mis en place.

-l'angoisse de perte d'objet peut être exprimée directement ou être inférée à partir de relations d'objet anaclitiques, en particulier aux planches bilatérales ou à la planche 10 (individuation et séparation vis-à-vis du testeur) et des indicateurs en lien avec la dépression dans les tests projectifs, cités précédemment (sensibilité dépressive à la couleur noire au Rorschach, la lutte maniaque contre la dépression dans les tests projectifs) ;

-l'angoisse de perte de cohésion de soi correspond à des réponses renvoyant à un éparpillement, des réponses humaines ou objectales insistant sur le délitement, l'aspect défectueux, des réponses « anatomie » (n'étant pas trop crues). Un G% trop élevé peut aussi rendre compte de cette angoisse ;

-l'angoisse d'anéantissement (qui est proche de l'angoisse de morcellement) renverrait davantage à la mort, à la disparition de soi-même si ces termes sont un peu inexacts puisque le narcissisme de ces sujets n'est pas constitué.

Elle pourrait être déduite d'une relation d'objet telle que celle décrite dans la perversité (dont nous avons rappelé les caractéristiques plus haut).

L'existence d'une problématique de séparation-individuation (se traduisant, par exemple, au Rorschach par des relations d'objet où les corps ne sont pas entièrement séparés) renvoie, selon nous, à une organisation plus régressive que la relation anaclitique : nous pouvons donc penser que les sujets luttent alors, non pas contre des angoisses de perte d'objet mais contre des angoisses de perte de cohésion de soi, voire d'anéantissement (la séparation vis-à-vis de l'objet mettant en péril l'intégrité narcissique de l'individu).

-troubles graves du narcissisme, fétichisme, enjeu narcissique phallique

***troubles graves du narcissisme**

Il s'agira là d'évaluer la représentation de soi dans sa dimension identitaire.

-L'absence de caractère unitaire sera évaluée au Rorschach à travers un G% bas (qui reflète une capacité d'ancrage unitaire défailante), un H% (qui évalue les capacités d'identification à l'humain) bas, des réponses humaines ou animales détériorées et/ ou parcellaires.

Les planches 1 et 5 renvoient particulièrement à la représentation de soi et une attention particulière doit donc leur être portée (nous pouvons par exemple retrouver des réponses correspondant à une déqualification sur le plan narcissique) ainsi qu'à la planche 3 qui met en jeu le schéma corporel.

Des réponses correspondant à une confusion humain/ animal, des confabulations, la multiplication des réponses « defect », « anat » rendent compte d'un trouble identitaire de même que l'interprétation assez systématique des détails blancs révèle une difficulté à élaborer le manque (nous nous référons pour cela en particulier à Husain et al., 1984 qui ont décrit les « réactions défensives face au risque de perception du manque »).

-Au TAT, les éléments suivants sont révélateurs de troubles identitaires : le télescopage des rôles, la représentation de personnages atteints dans leur intégrité physique (en particulier à la planche 10 qui est floue), une difficulté dans la constitution des limites (planche 19), des plongées régressives et projectives pouvant conduire à l'émergence d'objets partiels persécuteurs à la planche 12 BG du TAT (Shentoub, 1990).

-Dans les entretiens, le sujet peut, par exemple, exprimer une dévalorisation ou, au contraire, de la mégalomanie ; il peut aussi directement faire part d'atteintes narcissiques provoquées par des événements de vie.

***fétichisme et enjeu narcissique phallique :**

-Rappelons que le concept de fétichisme est, à l'origine, lié au déni de la castration et que, par conséquent, il renvoie à une difficile élaboration du manque donc à la fragilité narcissique des sujets. Sa théorisation est particulièrement complexe comme nous l'avons souligné précédemment.

Nous renonçons donc à l'opérationnaliser spécifiquement ici.

-La question de l'enjeu narcissique phallique peut, quant à elle, être abordée à travers la notion de recherche du phallique (dans le chapitre consacré à l'imgo paternelle), développée plus haut (mais aussi dans le paragraphe relatif à la symbolisation des pulsions sexuelles), dans sa mise en relation avec une extrême fragilité narcissique.

B. Différences :

a. Rappel des hypothèses théoriques :

-Nous posons l'hypothèse que l'atteinte narcissique est plus forte chez les sujets structurés sur le mode de la perversion (elle-même moins forte que celle des sujets atteints de perversité au sens de Balier) que les individus ayant des traits pervers.

-Nous posons alors, en vertu de notre postulat relatif à un continuum, que les angoisses des individus structurés sur le mode de la perversion sont plus fortes que celles des sujets ayant des traits pervers (mais moins fortes que les individus atteints de perversité) et nous faisons l'hypothèse qu'elles sont de l'ordre de la perte de cohésion de soi chez les individus structurés sur le mode de la perversion et de l'ordre de la perte d'objet chez les sujets ayant des traits pervers.

C'est une défense contre l'angoisse de castration qui apparaîtrait comme fondamentale chez les pervers sexuels.

-Nous posons donc que les agressions sexuelles relèvent à minima d'une lutte contre la perte de cohésion de soi et d'une défense contre l'angoisse de castration chez les pervers sexuels alors qu'il s'agirait davantage d'une lutte contre la dépression chez les individus ayant des traits pervers .

b. Opérationnalisation

Ces différents aspects pourront être appréhendés de la façon suivante :

-intensité de l'atteinte narcissique : elle est à traiter en lien avec l'analyse des « troubles graves du narcissisme » opérationnalisés ci-dessus.

L'intensité de l'atteinte narcissique peut être évaluée :

- à travers la nature de l'angoisse (renvoyant à une atteinte narcissique de moins en moins grave) : angoisse d'anéantissement, de perte de cohésion de soi, de perte d'objet
- de façon qualitative et quantitative en tentant de dénombrer les indicateurs d'atteinte narcissique que nous avons énumérés plus haut (combien sont retrouvés dans chaque protocole et dans quelles proportions ?) en rapport avec ceux traduisant une représentation de soi satisfaisante.

Les indicateurs les plus importants, au Rorschach, nous paraissent être, d'une part, celui qui porte sur la capacité à donner des réponses unitaires non détériorées (en particulier pour les réponses H et A), les planches capitales pour évaluer la représentation de soi étant 1, 3, 5, et, d'autre part, le G%.

Au TAT, ce sera la présence de personnages atteints dans leur intégrité corporelle qui sera particulièrement prise en compte.

-défense contre l'angoisse de castration : nous détaillerons plus loin notre opérationnalisation de l'angoisse de castration dans les tests projectifs ainsi que la façon dont les sujets pervers peuvent s'en défendre.

Cette sous-hypothèse sera donc examinée en lien avec les résultats relatifs à l'angoisse et au déni de la castration.

-L'évaluation des angoisses de perte de cohésion de soi et de perte d'objet a été explicitée plus haut.

-Le lien entre les passages à l'acte et ces différentes angoisses peut apparaître dans le discours du sujet concernant les faits (paragraphe 10 du guide d'entretien) mais, aussi, dans les tests projectifs à travers la mise en évidence d'un rapport entre ces angoisses, les pulsions sexuelles et éventuellement les pulsions agressives.

Il s'agira aussi de prendre en compte ici les caractéristiques de la relation d'objet, en particulier telle que le sujet l'a mise en place avec la ou les victimes (ce qui pourrait permettre d'établir, par exemple, un rapprochement entre des angoisses de perte d'objet et les agressions sexuelles commises à travers une relation anaclitique).

III.5.3. Évolution libidinale et problématique oedipienne

III.5.3.1. Problématique oedipienne

A. Points communs :

a. Rappel de l'hypothèse théorique :

Les auteurs d'agressions sexuelles n'ont pas résolu le complexe d'Oedipe.

b. Opérationnalisation

Nous nous basons essentiellement sur le travail de Gourlaouen-Couton (2002) pour évaluer la problématique oedipienne à travers la triangulation oedipienne, la question de la castration, les instances surmoïques, les identifications secondaires, l'intégration de la différence des sexes et des générations.

B. Différences :

a. Rappel des hypothèses théoriques :

-Les sujets ayant des traits pervers n'ont certes pas résolu le complexe d'Oedipe, qui n'est pas structurant pour eux, mais certains aspects de leur problématique, parmi les éléments qui suivent, sont de niveau oedipien, ce qui n'est absolument pas le cas chez les individus structurés sur le mode de la perversion.

b. Opérationnalisation

III.5.3.1.1 Structuration oedipienne

III.5.3.1.1.1. Triangulation oedipienne

a. Différence : rappel de l'hypothèse théorique

Nous pouvons émettre l'hypothèse que la triangulation oedipienne est ébauchée chez les sujets ayant des traits pervers alors que ce sont des relations duelles qui sont représentées chez les individus structurés sur le mode de la perversion avec éventuellement un scotome du personnage masculin (ce dernier point étant étudié dans l'imgo paternelle).

b. Opérationnalisation

La triangulation oedipienne peut être analysée à la planche 2 du TAT.

Si la triangulation est établie, les 3 personnages sont clairement reconnus, différenciés et mis en relation.

Lorsque la triangulation pose problème, une relation duelle peut être mise en scène (jeune fille en situation de dépendance par rapport au couple parental englobé dans une sorte d'entité unique, scotome du troisième personnage selon Shentoub, 1990) ou une pseudo-triangulation peut apparaître (télescopage des rôles ou clivage entre un bon et un mauvais objet selon Shentoub, 1990). Les trois personnages peuvent aussi être différenciés mais isolés.

Compte tenu de la reviviscence d'une problématique de perte sollicitée par cette planche (renoncer à ses premiers objets d'amour), lorsque la problématique narcissique et/ou anti-dépressive prévaut, l'élaboration du conflit oedipien s'avère particulièrement difficile (fragilité du maniement pulsionnel, précarité des investissements libidinaux, maniement de l'agressivité mal géré).

III.5.3.1.1.2. Castration

III.5.3.1.1.2.1. Angoisse de castration

a. Différence : rappel de l'hypothèse théorique

Une sensibilité à l'angoisse de castration existe chez les sujets ayant des traits pervers (même si elle peut être évitée) et elle n'est pas élaborée de façon satisfaisante.

Chez les individus structurés sur le mode de la perversion, la perception de la castration, du manque est immédiatement maîtrisée, contrôlée par un déni pervers.

b. opérationnalisation

L'angoisse de castration peut être appréhendée dans les tests projectifs :

-au TAT, aux planches 1 (la problématique essentielle de cette planche étant, selon Shentoub, 1990, la reconnaissance de l'angoisse de castration à travers celle de l'immatrité actuelle de l'enfant et la possibilité de s'en dégager dans un projet identificatoire, un jeu entre les positions actives et/ou passives de même que l'accession à la jouissance et au plaisir étant envisagés) et 8 BM (« la scène de l'opération condense à la fois les vœux parricides et les fantasmes de castration qui les engendrent au sein d'une culpabilité oedipienne. Cependant, elle peut aussi être interprétée comme scène de séduction homosexuelle (fantasme de pénétration) » Shentoub, 1990).

-au Rorschach, aux planches 2, 4 et 6, selon Gourlaouen-Couton 2002 : « classiquement, c'est la planche 2 qui réactive préférentiellement les angoisses de castration, en raison, du double symbole phallique en haut et féminin en bas, mais surtout de sa vacuité centrale, et de la présence du rouge mobilisant les pulsions tant sexuelles qu'agressives. Cela dit, toute planche peut susciter des réponses mettant en évidence cette angoisse et plus particulièrement les autres planches sexuelles 4 et 6. »

-Si l'angoisse de castration est évitée, cela peut se manifester par la perception d'une angoisse exprimée de façon comportementale (planche retournée à de nombreuses reprises, temps de latence important...) mais sans verbalisation ni symbolisation en lien avec cette problématique ou, par exemple, à la planche 1 du TAT par l'affirmation de la toute-puissance en lieu et place de la reconnaissance de l'immatrité.

-Le fait que la perception de la castration, du manque soit maîtrisée, contrôlée par un déni pervers sera développé dans le paragraphe qui suit.

III.5.3.1.1.2.2 Déni de la castration féminine

a. Différence : rappel de l'hypothèse théorique

Chez les individus structurés sur le mode de la perversion, il existe un déni de la castration féminine durable qu'on ne retrouve pas chez les sujets ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation

-Selon Neau (2001, p.48) citant Mormont²⁶, le déni de la castration est pratiquement indécélable au Rorschach.

Nous posons néanmoins ici qu'une inversion des symboliques au Rorschach comme au TAT pourrait en être un indicateur. Cela se manifesterait, selon nous, par des réponses phalliques données à la place des symboliques maternelles-féminines, par des représentations féminines ou de contenant sur des symboliques habituellement phalliques.

Ces cas de figure renvoient à ce que Gourlaouen-Couton (2002) dénomme strictement un « déni pervers de la castration féminine ».

Une analyse dynamique des planches du Rorschach est nécessaire, en lien avec le traitement de l'angoisse de castration, concernant la façon dont le manque et le creux féminin sont métabolisés : si le manque est perçu mais immédiatement comblé, nous pouvons conclure à un déni de la castration. De plus, cette dynamique nous permet d'évaluer le caractère durable ou non du déni : si le déni est, par exemple, suivi par une tentative de symbolisation de la castration, il n'est pas durable. Un déni durable de la castration sera déduit dans le cas contraire et s'il apparaît systématiquement associé à l'angoisse de castration (ceci étant davantage observable au Rorschach).

De même, le fait de fantasmer une imago maternelle phallique toute puissante (à une planche phallique) implique que le sujet ait construit de sa mère une représentation interne non castrée et donc qu'il nie sa castration.

Cela va aussi de paire avec une inversion au niveau du choix des planches maternelle et paternelle au Rorschach.

Nous pouvons remarquer ici qu'il existe une condensation de significations intriquées entre les caractéristiques de l'imago maternelle (déjà décrites plus haut) et les indicateurs qui révèlent le déni de la castration.

Le fétichisme, quant à lui, est certes un moyen pour le sujet de dénier la castration et donc d'éviter d'être confronté à l'angoisse correspondante, mais les contenus de style fétichiste repérés, par exemple, par Husain et al. (1984) au Rorschach (des souliers, des cheveux...) ne renvoient qu'indirectement au déni de la castration : nous ne le retiendrons donc pas ici comme étant un indicateur déterminant.

²⁶ MORMONT, C. (1994). De l'emploi des tests dans l'expertise psychologique. *Bulletin de psychologie*, tome XLVII, n°415, p.235-239.

III.5.3.1.1.3. Instances surmoïques

a. Différence : rappel des hypothèses théoriques

Il y a une ébauche de fonctionnement surmoïque chez les sujets ayant des traits pervers alors que les instances surmoïques sont quasi inexistantes chez les individus structurés sur le mode de la perversion.

Cela se traduirait spécifiquement chez les pervers par une jouissance à transgresser et une absence de culpabilité.

L'érotisation de la transgression sera moins prégnante chez les sujets ayant des traits pervers et une ébauche de culpabilité pourra être repérée.

b. Opérationnalisation

L'évaluation de la culpabilité et de la jouissance à transgresser sera faite à la fin de l'analyse de chaque protocole parce qu'elle prend en compte différents aspects de celle-ci.

Ces deux aspects peuvent en effet être appréhendés à travers les éléments suivants :

-dans les tests projectifs : projection de culpabilité directe ou expression d'une culpabilité associée à la projection de fantasmes (incestueux, parricides...), figure maternelle qui peut apparaître surmoïque en particulier aux planches 5 et 6BM du TAT

En ce qui concerne la culpabilité, nous différencierons la culpabilité consciente de celle, moins élaborée, qui peut être projetée dans les tests et qui peut éventuellement correspondre à une culpabilité narcissique identitaire. C'est uniquement la culpabilité consciente que nous retiendrons pour invalider l'absence de culpabilité.

-dans l'entretien : il est important d'analyser le discours du sujet, en particulier, à propos de ses passages à l'acte (paragraphe 10 du guide d'entretien : exprime-t-il de la culpabilité ? revient-il sur les agressions commises en insistant sur le plaisir ressenti, en arborant un sourire, ce qui renverrait à une jouissance à provoquer...) et le « primat de l'acting » (questions 7.9 à 7.15 du guide d'entretien ; existence d'une tendance généralisée à la transgression tout au long de sa vie ?) mais la culpabilité et l'érotisation de la transgression peuvent apparaître en relation avec d'autres thèmes abordés dans l'entretien (par exemple, le vécu d'un décès). La jouissance à transgresser peut, quant à elle, être exprimée directement ou être associée à d'autres formes de transgressions (de langage, de consignes, des valeurs morales comme le précise Husain (2007) s'appuyant sur Rebourg-Roesler (2005)).

-relation transféro-contre-transférentielle : la jouissance à provoquer peut être rapprochée d'une érotisation de la transgression

-Nous avons l'intention de décompter, parmi ce listing, le nombre de "niveaux de manifestation" de la culpabilité et de la jouissance à transgresser (dans le sens où un niveau peut regrouper des éléments similaires qui ne sont pas retenus individuellement).

-Nous concluons à des instances surmoïques quasi inexistantes si les 2 critères (absence de culpabilité et jouissance à transgresser) sont retrouvés et à une carence si 1 seul est identifié.

III.5.3.1.1.4. Identifications secondaires

III.5.3.1.1.4.1. Identification sexuelle

a. Différence : rappel des hypothèses théoriques

Les individus structurés sur le mode de la perversion ont une « identification féminine » à la mère (« phallique agressive ou incestueuse ») (Chagnon, 2000 ; Dor, 1987).

Chez les sujets ayant des traits pervers, l'identification masculine sera prévalente.

b. Opérationnalisation

-L'identification sexuelle doit être analysée en lien avec la dimension identitaire (Gourlaouen-Couton, 2002), ce qui correspond à la capacité à donner des « représentations entières, vivantes et sexuées ». Nos sujets présentant tous des troubles de l'identité, elle préconise de « se limiter aux contenus [...] entiers et réels » (qu'ils soient humains ou animaux).

-L'identification sexuelle peut être évaluée à travers le sexe des personnages représentés au TAT (en particulier aux planches 3BM et 10, qui sont floues, si le sujet identifie le personnage comme une femme, l'identification est plutôt féminine) ou au Rorschach (sexe des humains et des animaux) et à travers le choix de la planche personnelle au Rorschach, en lien avec celui des planches maternelle et paternelle : par exemple, si l'individu choisit une planche maternelle pour se représenter lui-même ou la même planche pour lui et pour sa mère, l'identification est maternelle féminine.

- A propos des identifications secondaires, Gourlaouen-Couton (2002) considère qu'il est nécessaire, au Rorschach comme au TAT, d'évaluer la « Reconnaissance de la différence et de l'alternance masculin/féminin, activité/passivité, [...] dialectique portée par les contenus et les kinesthésies humaines mais aussi les réponses et les kinesthésies animales ».

Cependant, son étude a montré que la bisexualité psychique n'était pas du tout intégrée chez les auteurs d'agressions sexuelles, donc nous savons que cette alternance ne pourra être retrouvée et que les identifications secondaires ne sont pas structurantes.

-Gourlaouen-Couton (2002) insiste aussi sur l'étude des symboliques sexuelles (reconnaissance de la symbolique sexuelle spécifique de chaque planche) - que, nous évaluerons, quant à nous, dans un paragraphe particulier - et sur la « façon d'appréhender la tâche » au Rorschach (« masculine active » : intérêt porté aux détails phalliques des planches 2, 4, 6, 10 ou « féminine passive » : centration sur les détails creux des planches 2, 7 et 9).

-Pour la détermination de l'identité sexuelle, il s'agira donc d'évaluer la prévalence des identifications féminines ou masculines (au niveau du nombre mais aussi de leurs conséquences d'un point de vue analytique) dans les deux tests projectifs pour chaque sujet.

-Mettre en évidence une « identification féminine » à la mère implique de rapprocher le constat de l'existence d'une identification féminine de l'individu et les caractéristiques de l'imaginaire maternelle analysées plus haut.

III.5.3.1.1.4.2. Différence des sexes et déni de la différence des sexes

a. Différence : rappel de l'hypothèse théorique

La différence des sexes est plus fréquemment déniée chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation

-La différence des sexes est posée quand les identifications sexuelles sont claires et stables.

Cet aspect est évalué à travers l'analyse de l'identification sexuelle.

En effet, selon Gourlaouen-Couton (2002), au Rorschach, « Les kinesthésies humaines associées à des réponses humaines clairement définies sexuellement ainsi que des contenus humains sexuels et/ou à des actions socialement sexualisées renvoient à une intégration de la différence des sexes, en revanche des kinesthésies neutres traduisent une fragilité des identifications secondaires. La problématique identificatoire peut tout particulièrement s'appréhender à la planche 3, mais aussi à tout autre planche ayant donné lieu à ce type de contenu. Les réponses animales peuvent également traduire cette problématique quand les contenus sont clairement sexués. ». Elle poursuit à propos du TAT : « c'est aux planches présentant des personnages que peuvent s'évaluer [...] les troubles de la différence entre les sexes [...] avec les planches sexuelles 2, 4, 13 M.F. et 8 BM, planche 3 BM et 10, les planches parentales 6 BM et 7 BM, la planche 13 B. »

-Quand la différence des sexes pose problème, les identifications sont indéterminées (neutralité contenue dans les réponses « personnages », « être humains »...), incertaines

(hésitations sur la détermination du sexe), des confusions peuvent apparaître dans les genres que ce soit dans les tests projectifs comme dans l'entretien.

-Cette différence est clairement déniée quand des relations homosexuelles sont représentées (aux planches bilatérales du Rorschach ou au TAT, en particulier à la planche 10). Une double identification, féminine et masculine, apparaissant de façon inappropriée à une même planche du Rorschach peut aussi renvoyer à un déni de la différence des sexes.

-C'est le nombre de dénis de la différence des sexes dans les tests projectifs qui sera évalué pour chaque sujet afin d'établir une comparaison.

III.5.3.1.1.4.3. Différence des générations et déni de la différence des générations

a. Différence : rappel de l'hypothèse théorique

Le déni de la différence des générations est plus fréquent chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation

-Il est difficile d'évaluer l'intégration de la différence de génération au Rorschach.

-Au TAT par contre, elle est particulièrement appréhendable aux planches parentales où la différence d'âge est apparente (planches 6BM et 7BM) et aux planches 2 et 5.

La différence de génération est déniée quand des relations sexualisées sont représentées à ces planches, quand des fantasmes incestueux sont projetés de façon directe.

Elle n'est pas clairement établie quand les liens de parenté ne sont pas donnés ou sont flous à ces planches (la dimension du tabou de l'inceste étant alors évacuée). Une confusion dans l'identification de l'âge des personnages peut aussi aller dans le même sens (par exemple, voir un adulte à la place de l'enfant à la planche 1 du TAT).

-Dans les entretiens, les difficultés concernant l'établissement de la différence de générations peuvent apparaître à travers des confusions au niveau des générations dans le discours du sujet (hésitations entre caractéristiques adultes/adolescents/enfants, question 10.22 relative à la perception de l'enfance, victime considérée comme un partenaire amoureux) mais aussi à travers la façon dont il rend compte des liens familiaux (famille incestueuse, confusion dans la place des différents membres de la famille...).

-C'est le nombre de dénis de la différence des générations dans les tests projectifs qui sera évalué pour chaque sujet afin d'établir une comparaison.

III.5.3.2. Fantasme incestueux

a. Différence : rappel de l'hypothèse théorique

Le fantasme incestueux est exprimé directement plus fréquemment et/ou de façon plus crue chez les individus structurés sur le mode de la perversion que chez ceux ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation

-Les fantasmes incestueux, dans leur expression directe, peuvent être appréhendés au TAT (et non au Rorschach comme le souligne Gourlaouen-Couton, 2002) en particulier aux planches figurant les relations parents-enfant (planches 2, 6BM -interdit du rapprochement oedipien, différence des générations prégnante-, 7BM).

De la même façon, nous pouvons aussi penser qu'ils pourraient émerger aux planches où la dimension libidinale est en jeu (planches 4, 10, 13MF) si des relations parents-enfants y sont représentées.

-Une expression directe, crue du fantasme signifie que des relations érotisées sans censure ni référence aux interdits portant sur l'inceste seront projetées à ces planches.

La fréquence de la projection de ce fantasme peut aussi être décomptée (nombre de fois où le fantasme émerge par rapport au nombre de planches concernées).

-Nous pouvons supposer que l'expression des fantasmes incestueux se fera de façon plus indirecte chez les sujets ayant des traits pervers, par exemple à travers une lutte contre son émergence qui peut se traduire par une exagération de la différence d'âge ou un télescopage des rôles.

III.5.4. Mécanismes de défense

a. Différence : rappel de l'hypothèse théorique

Le mécanisme de répression est spécifique aux sujets pervers et est très peu voire pas du tout rencontré chez les individus ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation

-Pour l'opérationnalisation de ce mécanisme de défense, nous nous basons sur les définitions de Neau (2001) et Husain (In : Tychev (de), 2007).

La répression est donc identifiable, selon nous, lorsque le sujet suspend son discours avant de verbaliser un fantasme, une réponse sexuelle crue ou choquante dans les tests projectifs ou dans les entretiens. Cela peut aussi correspondre à l'interruption de séquences à des moments cruciaux (toujours avec une connotation sexuelle ou subversive) qui prend la forme de sous-entendus.

-Il s'agira donc de relever la fréquence d'apparition de ce mécanisme dans les deux groupes de sujets.

III.5.5. Mentalisation

III.5.5.1. Symbolisation du sexuel

a. Différence : rappel de l'hypothèse théorique

Nous retrouverons davantage de projections crues en lien avec la sexualité dans les tests projectifs des pervers que dans ceux des sujets ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation

Il s'agira de dénombrer les réponses sexuelles crues au TAT comme au Rorschach (niveaux de symbolisation D et E selon la grille de Cassiers²⁷) pour chaque sujet puis d'établir une comparaison entre les deux groupes.

Cet aspect correspond à un item de l'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle comme nous le verrons plus loin (paragraphe « l'autre comme spectateur anonyme »).

III.5.5.1.1. Symbolisation du sexuel féminin

A. Points communs

a. Rappel des hypothèses théoriques :

La symbolisation des pulsions sexuelles féminines pose particulièrement problème chez les auteurs d'agressions sexuelles et, en particulier, « il n'y a aucune représentation du creux féminin » chez ces sujets.

²⁷ CASSIERS, L. (1968). *Le psychopathe délinquant*. Bruxelles : Dessart.

b. Opérationnalisation :

En ce qui concerne la symbolisation des pulsions sexuelles (féminines et masculines), elles sont particulièrement appréhendables au Rorschach.

Le TAT permet davantage de les étudier dans leur dynamique relationnelle et leur liaison avec les pulsions agressives (comme l'a fait Gourlaouen-Couton, 2002), ce qui n'est pas strictement notre propos ici.

-Une attention particulière sera portée aux planches à symbolique féminine (7 et 9), aux détails féminins des planches 2 et 6 ainsi qu'à l'ensemble des symbolisations féminines pouvant être relevées dans les protocoles.

Une bonne symbolisation implique que la réponse fasse l'objet d'une bonne appréhension formelle et que le degré de symbolisation, évalué selon la grille de Cassiers (ibidem), soit de niveau B ou C.

D'après notre hypothèse, nous nous attendons à ce que ces deux critères soient rarement réunis et que, globalement, très peu de symbolisations féminines soient relevées.

-Les planches 2, 7 et 9 sont concernées par des détails creux qui ne devraient faire l'objet d'aucune symbolisation selon notre hypothèse.

B. Différences

a. Rappel des hypothèses théoriques :

La symbolisation des pulsions féminines est plus défaillante chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation :

Il s'agira de comparer les degrés de symbolisation des pulsions sexuelles féminines prédominants dans chacun des deux groupes.

III.5.5.1.2. Symbolisation du sexuel masculin

A. Points communs

a. Rappel des hypothèses théoriques :

« La symbolique phallique est reconnue » mais pas réussie chez les auteurs d'agressions sexuelles.

Il existe une alternance entre « l'attachement au phallique et la propension à l'exhiber » et « l'effort même que font de nombreux sujets pour réduire une position phallique active et menaçante. ».

b. Opérationnalisation :

-La symbolique phallique peut être étudiée spécifiquement aux planches 4 et 6 du Rorschach et une attention particulière doit être portée au détail phallique de la planche 2 mais toutes les réponses masculines des protocoles doivent être analysées.

-« Une symbolisation phallique reconnue mais pas réussie » se traduit par des réponses masculines en adéquation avec la symbolique des planches mais dont le degré de symbolisation est peu élevé et/ou dont l'appréhension formelle est mauvaise.

-« L'attachement au phallique et la propension à l'exhiber » correspondent à une insistance sur les détails phalliques relevés tout au long des protocoles ou à certaines planches et/ou une mise en avant de cette dimension.

-« L'effort même que font de nombreux sujets pour réduire une position phallique active et menaçante » renvoie à la tendance à minimiser la puissance phallique perçue en insistant sur un côté passif ou en la dévalorisant. L'aspect « menaçant » s'apparente au phallique agressif (par exemple, la réponse « dard »).

-D'après nos hypothèses, ces différents volets de la symbolisation masculine seront retrouvés chez l'ensemble de nos sujets.

B. Différence

a. Rappel des hypothèses théoriques :

Chez les sujets structurés sur le mode de la perversion, la symbolisation des pulsions masculines est plus défaillante que chez les individus ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation :

Il s'agira de comparer les degrés de symbolisation des pulsions sexuelles masculines prédominants dans chacun des deux groupes.

III.5.5.2. Symbolisation des pulsions agressives

a. Différence : rappel de l'hypothèse théorique

Nous retrouverons davantage de projections crues en lien avec l'agressivité dans les tests projectifs des pervers que dans ceux des sujets ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation

Il s'agira de dénombrer les projections d'agressivité et les réponses chargées d'agressivité crues au TAT comme au Rorschach (niveaux de symbolisation D et E selon la grille de Cassiers, 1968) pour chaque sujet puis d'établir une comparaison entre les deux groupes.

III.5.6. Le choix d'objet et la relation d'objet

III.5.6.1 Victime(s) et choix d'objet

III.5.6.1.1 Question de l'âge et du sexe

a. Différences : rappel des hypothèses théoriques

-Si le déni de la différence des sexes est plus massif chez les individus structurés sur le mode de la perversion que chez les sujets ayant des traits pervers, nous pouvons avancer l'hypothèse que cela pourrait se traduire, dans les passages à l'acte, par davantage d'agressions homosexuelles perpétrées dans le premier groupe alors qu'un choix hétérosexuel serait prévalent dans le deuxième groupe.

-Par ailleurs, les individus ayant des traits pervers auront plus tendance à agresser des victimes « pubères » que de très jeunes enfants.

b. Opérationnalisation

Ces deux hypothèses peuvent être mises à l'épreuve grâce aux données objectives concernant les faits commis par les sujets (sexe et âge des victimes) et la comparaison des deux groupes à ce niveau-là.

III.5.6.1.2 Question du choix d'objet pédophilique

a. Différences : rappel des hypothèses théoriques

Un choix d'objet pédophile prévalent, une fixation à la pédophilie assortie de fantasmes, seront retrouvés plus fréquemment chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation

-Le choix d'objet pédophile prévalent peut être abordé :

- en examinant le parcours transgressif ayant trait aux agressions sexuelles sur mineurs commises par le sujet (sans s'en tenir uniquement à la judiciarisation de celles-ci car il peut arriver que certains faits n'aient pas été portés aux yeux de la justice) : les récidives multiples signent une certaine fixation au choix d'objet pédophilique,
- -la vie de couple du sujet : s'il n'a jamais vécu de façon durable en couple avec une femme, s'il exprime une insatisfaction concernant sa vie sexuelle avec des partenaires adultes ou qu'il n'a jamais eu de telles expériences, cela peut être un indicateur à prendre en compte (paragraphe 5 du guide d'entretien : la question 5.7 porte, en particulier, sur la comparaison des agressions sexuelles commises et de la vie sexuelle du sujet en général)
- la verbalisation de fantasmes pédophiles (question 10.24 du guide d'entretien)
- des réponses, dans les tests projectifs, renvoyant à la pédophilie : réponses « enfant », connotation sexuelle associée à ces réponses.

C'est la présence de plusieurs de ces indicateurs qui peut nous conduire à la conclusion que le choix d'objet pédophile est prévalent.

III.5.6.2 La relation d'objet

III.5.6.2.1. La relation d'objet dans les tests projectifs : opérationnalisation

L'étude de la relation d'objet dans les tests projectifs nous est utile, en particulier pour conforter l'analyse de la relation avec la victime et celle des angoisses –qui peuvent en être déduites- (paragraphe « élaboration de la position dépressive et fragilité narcissique »).

Nous nous sommes intéressés aux deux tests projectifs :

-Test de Rorschach :

-il permet de déterminer le niveau de la relation d'objet (fusionnel, anaclitique, génital)

-ce sont les planches bilatérales qui devront particulièrement être examinées à travers les représentations de relations projetées

-TAT :

-il permet de se centrer plus particulièrement sur les pulsions agressives et sexuelles dans la relation

-la relation d'objet au TAT est déjà en partie analysée, dans notre recherche, à travers la triangulation oedipienne et la différence des sexes et des générations

III.5.6.2.2. Analyse de la relation mise en place avec la victime à travers le discours du sujet

a. Différences : rappel des hypothèses théoriques

-Dans la relation qu'a **l'individu structuré sur le mode de la perversion** avec l'enfant, il existe une « **captation spéculaire** » qui traduit une « **recherche d'une relation spéculaire idéalisée avec la mère** ».

De fait, pour Balier, « le pédophile s'intéresse à l'enfant en fonction de ses caractères féminins » et Gourlaouen-Couton (2002) parle de « choix d'objet narcissique » chez le pervers : « l'individu s'identifie à sa mère à défaut de la prendre comme objet ».

Il y aurait là une **confusion entre « érotisme et tendresse »** selon Chagnon (2005).

Nous devrions ainsi identifier la « **puissance de la séduction qui aliène l'autre dans le narcissisme de l'agresseur** ». Cela renvoie en partie au concept **d'emprise**, qui se traduit par une tendance à la réduction de l'altérité et un déni du désir de l'autre, **dans sa dimension érotisée**.

-Chez les sujets ayant des traits pervers, nous supposons que l'altérité sera moins mise à mal et posons l'hypothèse que le déni du désir de l'autre et la tendance à la réduction de l'altérité seront moins fréquents dans ce groupe d'individus.

b. Opérationnalisation :

-la « captation spéculaire » et la « recherche d'une relation spéculaire idéalisée avec la mère » sont très spécifiques puisqu'elles semblent se traduire au niveau du choix des victimes en tant

que doubles idéalisés ayant des caractéristiques féminines. Elles peuvent donc éventuellement être identifiées dans le discours du sujet concernant les victimes.

-confusion entre érotisme et tendresse : c'est le discours du sujet concernant les faits (paragraphe 10 du guide d'entretien) qui peut en rendre compte (insistance sur la tendresse, le soutien dans la relation avec la victime, plus que sur le côté sexuel)

-En ce qui concerne le déni du désir de l'autre et la réduction de l'altérité, nous nous basons sur les définitions données plus haut (dans lesquelles nous avons insisté sur les similitudes qui les caractérisent) pour les repérer dans le récit du sujet concernant ses passages à l'acte.

-tendance à la réduction de l'altérité : le sujet pourra insister sur une identité de ressenti, de vécu entre la victime et lui, il pourra utiliser des pronoms impliquant l'autre... Cela pourra être rapproché de la mise en évidence d'une relation d'objet spéculaire dans les tests projectifs.

-déni du désir de l'autre : c'est dans la description précise des passages à l'acte que pourra particulièrement apparaître ce déni, par exemple, si le sujet affirme que la victime était consentante, qu'elle a pris part aux actes sexuels, etc.

-puissance de la séduction qui aliène l'autre dans le narcissisme de l'agresseur / emprise dans sa dimension érotisée : nous retrouvons là les concepts de déni du désir de l'autre et de réduction de l'altérité qui devraient être extrêmement prégnants ici (confinant au déni de l'altérité) avec, en outre, une insistance sur l'érotisation, la séduction qui pourront aussi être repérées dans le discours du sujet (le sujet insiste-t-il sur des éléments ayant trait à la séduction, à la sexualisation dans la relation avec la victime ?) et, éventuellement, dans la relation d'objet dans les tests projectifs.

Cela ne devrait pas apparaître dans le groupe des individus qui ont des traits pervers.

-La comparaison des deux groupes vis-à-vis du déni du désir de l'autre et de la réduction de l'altérité implique un repérage du nombre de sujets concernés dans l'un et l'autre groupe.

Ces trois derniers aspects de la relation d'objet seront parallèlement passés à la loupe dans l'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle, que nous allons aborder maintenant.

III.5.6.2.3 L'emprise à travers l'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

a. Différence : rappel de l'hypothèse théorique

L'emprise sera beaucoup plus forte, en particulier en ce qui concerne la dimension de déni du désir de l'autre, et davantage marquée par l'érotisation dans la relation transféro-contre-transférentielle avec les sujets structurés sur le mode de la perversion qu'avec les individus ayant des traits pervers.

b. Opérationnalisation :

α. Opérationnalisation du concept d'emprise :

Nous avons essayé de déterminer des indicateurs permettant de faciliter et d'objectiver l'analyse de l'emprise.

Nous nous sommes affranchis des questions du guide d'entretien (paragraphe 11 : évaluation de l'entretien par l'investigateur) qui ne nous ont pas semblé pertinentes par rapport à l'objectif que nous nous sommes fixé, même si ce sont elles qui nous ont inspirés au départ.

Nous avons fait l'hypothèse, fondée sur la littérature, que deux dimensions fondamentales de l'emprise étaient la « réduction de toute altérité » et le déni du désir de l'autre, même si nous avons pu constater (Dorey, 1981 ; Coutanceau, 1996) que ces deux notions sont très proches et peu différenciables. Nous avons, par ailleurs, tenté de les décomposer en sous-items, correspondant aux différents concepts relatifs à l'emprise, mis en avant par les auteurs sur lesquels nous nous sommes appuyés, tout en ayant conscience qu'il est parfois un peu réducteur ou subjectif de classer telle ou telle dimension dans telle ou telle catégorie.

Pour établir la grille suivante, nous nous sommes basés sur notre synthèse théorique du concept (paragraphes II.1.2.1 et II.2.2.6.2.2. de notre thèse).

A noter que nous n'avons pas distingué strictement les critères renvoyant à l'évaluation du transfert de ceux correspondant au contre-transfert dans cette grille.

*** La grille d'analyse**

III.5.6.2.3.1. « Réduction de toute altérité » (Dorey, 1981)

Cette dimension correspond aux définitions de Dorey (1981) et Dor (1987).

Nous posons que la « réduction de toute altérité » peut recouvrir les aspects suivants :

a- Questions posées au clinicien :

Il sera nécessaire de faire la distinction entre les questions :

-relevant de la dépendance (demandes de réassurance, quêtes d'étayage narcissique -est-ce que ma réponse est correcte ?), même si cela révèle aussi une difficulté face au vécu de manque,

-les questions que le sujet se pose à lui-même, celles qui correspondent à des hésitations, rendant compte de conflits intra-personnels

-et celles renvoyant à l'emprise (question dans laquelle la réponse est pratiquement incluse – par exemple : « vous voyez ? »-, demande d'acquiescement, recherche de complicité...).

b- Utilisation de pronoms impliquant l'autre (« on », « nous », « vous »...):

Pour Husain et al. (1984), cela revient à « inclu(re) l'autre sans lui demander son avis comme s'il allait de soi qu'il soit complice et qu'il ne puisse rien vivre autrement que le sujet ».

c- Déni du savoir de l'autre :

Cela englobe l'inversion des rôles (Neau, 2001s'appuyant sur Dorey), et le fait d'« évoquer des éléments de la réalité que l'autre ne peut pas connaître » (Husain et al. 1984).

Nous avons aussi considéré, pour notre part, qu'un sujet qui tente de s'exprimer sur un ton professoral s'inscrit dans cette dimension.

d- Contrôle, domination de l'autre (Dorey, 1981)

e- Projection d'agressivité en cas de manifestation de la différence (Dorey,1981, p. 121)

III.5.6.2.3.2. La place du clinicien et le déni du désir de l'autre

Husain (In : Tychev (de), 2007) distingue deux places contrastées attribuées à l'autre dans la relation d'emprise, qui sont la position de « spectateur nécessaire » et celle d'« objet [...] à dénigrer » (ce qui peut correspondre, en partie, à la définition d'« objet ustensile » par Neau, 2001, dans sa double acceptation « objet dépendant »/ « objet indifférent »).

Selon nous, ces dimensions renvoient particulièrement au déni du désir de l'autre tel qu'il est défini par (Dorey, 1981) : qu'il soit « spectateur nécessaire » ou « objet à dénigrer », son désir est nié.

III.5.6.2.3.2.1. L'autre comme « spectateur nécessaire »

En nous appuyant sur l'analyse de la relation perverse par Husain (2007) et Lefebvre (ibidem), nous avons distingué différents éléments qui rendent compte du fait que l'interlocuteur soit envisagé comme un « spectateur anonyme » manipulable, sur lequel le locuteur cherche à produire des effets spécifiques, en déniait totalement le désir de l'autre.

f- Manipulation :

Pour Dubret (1996), la « manipulation sous-entend la capacité de mentir, de dissimuler sa pensée, de tenir un double discours pour mystifier l'entourage ».

Elle pourrait se traduire, selon nous, dans la relation transféro-contre-transférentielle par :

-l'immixtion d'un secret (Lefebvre In : Tychev (de), 2007, p. 148; Clavreul In : Aulagnier-Spairani et al., 1967)

-d'autres formes de manipulation : jouer avec l'autre (en particulier jeux avec le non-dit, avec le discours -Rebourg-Roesler, 2002, 2005-...), le tromper, l'amener à adhérer à un raisonnement qui ne lui convient pas...

III.5.6.2.3.2.1.1. L'autre comme « spectateur anonyme » (Mac Dougall, 1978 citée par Lefebvre In : Tychey (de), 2007)

Nous posons que cela pourrait se manifester, dans le cadre de notre recherche, outre à travers les récit très crus des passages à l'acte, par des réponses sexuelles extrêmement mal symbolisées dans les tests projectifs (cela est analysé dans la partie consacrée à la symbolisation des pulsions) ou la projection de scènes sexuelles (Roman, 2007), des réponses pouvant être cotées « anti-Clob » , dans le sens proposé par Rebourg-Roesler (2002, 2005) – c'est-à-dire dans lesquelles c'est le récepteur qui ressent l'angoisse et non le locuteur-, ou l'expression de fantasmes « mis en acte » (Lefebvre In : Tychey (de), 2007), donnés sans aucune retenue, tout cela étant verbalisé sans aucune émotion ni sentiment.

g- Crudité des termes renvoyant à la sexualité dans les projectifs et dans la description des faits (Roman, 2007), anti-Clob de Rebourg-Roesler (2002, 2005)

h- Pas de censure du fantasme (Husain In : Tychey (de), 2007 ; Lefebvre, ibidem)

i- Absence d'émotions, de sentiments de la part du sujet (Lefebvre, ibidem)

III.5.6.2.3.2.1.2. La recherche de « l'effet produit » sur l'autre

Les moyens utilisés par le sujet pour produire un effet sur son interlocuteur sont, d'une part, la jouissance à provoquer, qui renvoie à un lien sadisé à l'objet (le sujet verbalise des éléments graves, choquants, connotés négativement mais en affichant un sourire), et, d'autre part, l'atteinte à l'intimité d'autrui à travers les particularités du contenu du discours.

L'effet produit sur autrui peut alors être, soit un ressenti très négatif (du rejet, de l'horreur, etc.), soit de la fascination.

C'est donc le contre-transfert du clinicien qui est particulièrement pris en compte ici.

j- Jouissance à provoquer (Musquar, 1996, citant Mac Dougall)

k- Atteinte à l'intimité d'autrui (Wainrib, 2003 ; Lefebvre In : Tychey (de), 2007)

l- Séduction, fascination du clinicien (cf. Dorey, 1981, p.119 ; Husain In : Tychey (de), 2007)

m- Rejet (Wainrib, 2003)

III.5.6.2.3.2.2. L'autre comme objet à dénigrer

n- Disqualification de l'interlocuteur / « dépréciation de l'objet » (Husain In : Tychey (de), 2007, p. 53)

o- Agirs du clinicien (Wainrib, 2003 ; Lefebvre, 2007)

Selon ces auteurs, cela correspond au fait de se sentir obligé de « faire autre chose que de continuer à analyser », de sortir de son rôle de clinicien, par exemple en se posant comme protecteur ou en exprimant de l'agressivité, et / ou à « l'infiltration de positions morales, éthiques et surmoïques » dans le discours du thérapeute.

III.5.6.2.3.3. Spécificités de l'emprise dans la relation perverse :

Nous avons aussi noté que, pour Dorey (1981), ce qui caractérise l'emprise dans la relation perverse est l'érotisation et la séduction qui entraînent une fascination chez l'autre à travers une « captation par l'image » : nous estimons que ces aspects peuvent être appréhendés à travers les items de la grille correspondant aux parties « l'autre comme un spectateur anonyme » (sauf « absence d'émotions, de sentiments » de la part du sujet) et « recherche de l'effet produit sur l'autre » (sauf le rejet).

β. Opérationnalisation de l'hypothèse théorique :

Nous allons évaluer l'intensité de l'emprise et de ces diverses sous-dimensions par le nombre d'items représentés.

Nous pensons donc retrouver des scores renvoyant à l'emprise plus forts chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers. Le score d'emprise correspondra au nombre d'items et sous-items total de la grille calculé pour chaque sujet.

Il en sera de même pour les sous-scores correspondant à l'érotisation de l'emprise (nombre d'items et sous-items relevés parmi g, h, j, k, l pour chaque individu) et au déni du désir de l'autre (nombre d'items et sous-items décomptés pour chaque sujet au paragraphe III.5.6.2.3.2.).

***Méthode utilisée pour compléter cette grille et méthode d'analyse**

-Pour remplir cette grille d'analyse, nous avons pris en compte, à la fois notre ressenti et des éléments objectifs issus de la passation des tests et des entretiens menés avec les sujets.

Nous tenons à préciser que nous l'avons complétée dans l'après-coup donc sur la base de nos souvenirs qui sont forcément empreints d'une grande subjectivité et souvent marqués par l'impression générale qu'a pu nous laisser chacun des sujets (mettant en jeu, de fait, l'analyse de notre contre-transfert d'une façon globale).

De plus, nous avons utilisé, à quelques reprises et toujours en le mentionnant clairement, des éléments recueillis, non pas dans la phase d'expérimentation mais dans celle de prise en charge des sujets, quand cela nous a permis de remplir notre grille avec des données qui n'étaient pas forcément apparues au moment des différentes passations mais qui nous semblaient pouvoir étayer notre analyse de la relation transféro-contre-transférentielle.

-Pour remplir nos tableaux de résultats, nous avons noté « oui » quand il ressortait de l'analyse individuelle du protocole que la sous-dimension et/ou l'item étaient retrouvés et « non » quand ils ne l'étaient pas.

Nous avons ensuite additionné les « oui » pour chaque dimension afin d'établir un score correspondant.

-Nous avons alors calculé un score moyen pour chaque groupe (sur chaque dimension et sous-dimension).

-Nous posons ici que, pour qu'une dimension de notre grille soit considérée comme prégnante pour un sujet ou dans un groupe, il faut que le score moyen soit strictement supérieur à la moyenne.

-Nous avons utilisé le test statistique t de Student (avec le risque d'erreur $\alpha = 0,05$) pour comparer nos moyennes. Ce choix a été motivé par la petite taille de nos échantillons, le fait que nos variables soient quantitatives et que les séries soient indépendantes.

III.5.7. Diagnostic de personnalité et continuum

III.5.7.1. Diagnostic différentiel de personnalité

Nous déterminons l'opérationnalisation du diagnostic différentiel en dernier lieu puisque celui-ci fait appel à différents concepts étudiés au fil de l'analyse des protocoles.

III.5.7.1.1. Le diagnostic de perversion sexuelle

Afin de différencier les individus structurés sur le mode de la perversion des sujets ayant des traits pervers, nous avons évalué chacun des critères retenus comme caractérisant la structure perverse en nous basant sur Chabert (In : Tychey (de), 2007), Husain (ibid.) et Dorey (1981).

Il s'agit donc, pour poser le diagnostic de perversion, d'associer :

-de mécanismes de défense : déni de la castration (critère de Chabert) et répression (critère d'Husain).

Ces deux concepts ont été définis plus haut.

Concernant le clivage (critère de Chabert), il ne nous paraît pas pertinent de retenir ce mécanisme de défense comme critère différenciateur puisqu'il est commun à la plupart des états-limites.

-Il en va de même pour le fétichisme (critère de Chabert), comme nous l'avons développé plus haut, en particulier à travers les position de Balier (1996, cité par Neau, 2001, p.38-39) et d'Husain (In : Tychey (de), 2007).

-les caractéristiques de la relation d'objet : emprise et déni du désir de l'autre

Nous avons mis en évidence plus haut que Dorey (1981) insiste sur la dimension érotisée et séductrice de l'emprise chez les individus pervers dont nous avons défini l'opérationnalisation dans les paragraphes concernés : nous allons l'évaluer à la fois au niveau de la relation transféro-contre-transférentielle mais aussi dans la relation d'objet au sens large (avec la victime et dans les tests projectifs).

Il en va de même du déni du désir de l'autre (critère de Chabert) que nous avons considéré comme une des sous-dimensions de l'emprise (critère plus large d'Husain) et qui peut être appréhendé, non seulement dans l'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle mais aussi à travers la façon dont le sujet rend compte de la relation mise en place avec la victime.

Pour que le déni du désir de l'autre et l'érotisation de l'emprise soient caractérisés, nous avons estimé qu'il fallait qu'ils apparaissent à la fois dans la relation transféro-contre-transférentielle et dans la relation d'objet avec la victime (ou éventuellement dans les tests projectifs) : nous avons, en effet, pensé que le déni du désir de l'autre pouvait, par exemple, être repéré ponctuellement dans la façon dont un sujet rend compte des faits qu'il a commis, sans pour autant qu'il s'agisse d'un élément déterminant de la relation d'objet.

-la caractérisation des instances surmoïques s'est faite à travers l'absence de culpabilité (critère de Chabert) et l'érotisation de la transgression (critère de Chabert et Husain) dont l'opérationnalisation a été établie plus haut.

Dans ce diagnostic, nous évaluons uniquement la présence (figurée par « oui » dans le tableau récapitulatif de chaque analyse individuelle) ou l'absence (« non ») de chaque critère, l'analyse détaillée et différentielle étant réalisée dans les résultats comparatifs.

Nous avons pensé que, pour poser un diagnostic aussi lourd que celui de fonctionnement pervers, l'auteur d'agressions sexuelles doit cumuler ces 6 critères.

Ce choix comporte nécessairement une part de subjectivité et il peut conduire à générer de faux diagnostics négatifs (dans la mesure où le cumul de ces critères peut paraître trop exigeant) mais, comme nous l'avons spécifié en préambule, cela nous semble préférable étant donné le caractère relativement invalidant associé à la structuration perverse.

Les 6 critères déterminant le diagnostic de perversion sexuelle que nous retenons ainsi que leur opérationnalisation sont résumés dans le tableau suivant.

Synthèse des critères déterminant le diagnostic de perversion sexuelle et leur opérationnalisation :

			Relation d'objet		Instances surmoïques	
	Déni de la castration féminine	répression	Déni du désir de l'autre	Dimension érotisée de l'emprise	Absence de culpabilité	érotisation de la transgression
méthodologie	Test de Rorschach + TAT	Test de Rorschach + TAT + entretiens	Analyse de la relation transféro-contre-transférentielle + entretiens : analyse de la relation avec la victime	analyse de la relation transféro-contre-transférentielle : -« l'autre comme un spectateur anonyme » sauf « absence d'émotions et de sentiments » -« recherche de l'effet produit sur l'autre » sauf « rejet » + entretiens : analyse de la relation avec la victime	Entretiens (en particulier les paragraphes primat de l'acting, ressenti au moment des faits) + tests projectifs	Entretiens (en particulier les paragraphes primat de l'acting, ressenti au moment des faits) + tests projectifs

III.5.7.1.2. Diagnostic de perversité

Si nous nous basons sur les éléments qui ressortent de notre rapide synthèse théorique de ce concept, en nous appuyant sur la grille diagnostique que nous avons établie pour la perversion sexuelle, l'élément différentiel principal, caractérisant la perversité, devrait être le déni de l'altérité (Roman, 2007).

Ce déni devrait être durable si nous suivons la position de Roman (ibidem) qui se réfère à Balier (1996, 2002 a et b.).

Cet aspect permettrait, selon nous, de discriminer clairement le diagnostic de perversité de ceux de perversion sexuelle et d'état-limite avec des traits pervers (puisque la relation d'objet fait partie des critères examinés dans notre grille d'évaluation pour tous les sujets).

Bouchet-Kervella (2002) et Balier (1996, 2002 a et b.) mettent aussi en avant, dans la perversité, l'absence d'approche séductrice des victimes que nous appréhenderons aussi par l'érotisation de la relation, selon l'opérationnalisation que nous en avons donné.

III.5.7.1.3. Diagnostic d'état-limite avec des traits pervers

Nous avons posé que ce diagnostic sera établi pour les individus états-limites pour lesquels les diagnostics de perversion sexuelle et de perversité seront exclus.

III.5.7.2. Existence d'un continuum

a. Rappel de l'hypothèse générale

La majorité des auteurs d'agressions sexuelles ayant une structure appartenant aux aménagements limites, nous posons qu'il existe, au sein même de ces aménagements, un continuum allant de la perversité (au sens de Balier), proche de la psychose, en passant par la perversion sexuelle, jusqu'aux sujets que nous avons nommés « ayant des traits pervers » qui seraient ceux dont l'évolution affective et libidinale serait la moins éloignée de la lignée névrotique.

b. Opérationnalisation

-le groupe des auteurs d'agressions sexuelles ayant des traits pervers :

Il s'agira de vérifier que les individus que nous avons nommés états-limites avec des traits pervers, c'est-à-dire ceux pour lesquels nous avons exclu le diagnostic de perversion sexuelle et de perversité, sont, pour la majorité des critères étudiés dans cette recherche (caractéristiques des imagos parentales, représentation de soi, nature des angoisses, relation d'objet, situation par rapport à la structuration oedipienne elle-même, etc.), moins éloignés de la lignée névrotique que les sujets structurés sur le mode de la perversion.

Cela se traduira par le fait que les individus du groupe TP présenteront les caractéristiques les moins régressives, les moins archaïques de notre échantillon.

-le diagnostic de perversité :

S'il s'avère que nous soyons amenés à poser le diagnostic de perversité dans notre population, ces sujets se trouveront, d'un point de vue structurel, en deçà du groupe des pervers, plus proches de la psychose.

-le continuum :

Si seule la première hypothèse ou les deux (dans l'éventualité où des diagnostics de perversité seraient retrouvés) sont vérifiées, l'existence d'un continuum relatif à la structure de personnalité des auteurs d'agressions sexuelles appartenant aux aménagements états-limites pourra être envisagée.

Une remarque importante doit être formulée ici : la majorité des critères de diagnostic de la perversion sexuelle que nous avons retenus (dénier de la castration, répression, déni du désir de l'autre, emprise érotisée, jouissance à transgresser, absence de culpabilité) ne préjugent pas de la place de la structure de personnalité sur le continuum puisqu'ils ne portent pas sur les aspects diagnostiques déterminants que sont, par exemple, les angoisses fondamentales ou la représentation de soi. L'interférence entre diagnostic différentiel et vérification empirique de l'existence d'un continuum est donc limitée même si, d'une part, l'évaluation des instances surmoïques implique un positionnement par rapport à la lignée névrotique (mais celui-ci ne permet pas de discriminer la perversion de la perversité par exemple) et, d'autre part, la relation d'objet est indirectement appréhendée à travers des dimensions très spécifiques que sont l'emprise et le déni du désir de l'autre (qui ne sont, néanmoins, pas associés, a priori, exclusivement au niveau d'une seule structure de personnalité).

En outre, le fait que ces mêmes critères de diagnostic de la perversion donnent lieu à des hypothèses portant sur la divergence entre les deux groupes de sujets n'est pas source d'une redondance : le diagnostic porte sur la présence cumulée des éléments retenus alors que nous allons nous employer à formuler les hypothèses de sorte qu'elles se réfèrent davantage à des différences qualitatives et/ou quantitatives entre les deux groupes pour chacun de ces indicateurs.

IV. Analyse des protocoles et résultats

Nous avons analysé chaque protocole de façon très fine en fonction de tous les critères retenus dans nos hypothèses théoriques.

A l'issue de chaque analyse, nous avons posé un diagnostic de structuration sur le mode pervers ou d'organisation état-limite avec des traits pervers dans le cas contraire.

Enfin, nous avons comparé ses différents protocoles entre eux en fonction de l'ensemble des critères différentiels et communs tout en en faisant apparaître des nouveaux le cas échéant.

IV.1 Analyse individuelle de chaque protocole et constitution des deux groupes

IV.1.1. Analyse individuelle de chaque protocole et diagnostics de personnalité

IV.1.1.1. Analyse du protocole de Monsieur A

Monsieur A est âgé de 48 ans au moment où nous le rencontrons pour la première fois et il est incarcéré depuis environ 6 mois.

Il a été condamné à 8 ans de prison ferme pour viol et agressions sexuelles sur 4 jeunes garçons mineurs âgés de 6 à 13 ans.

Sa mère est décédée il y a 15 ans environ et son « beau-père » il y a « 15-20 ans » : c'est par lui qu'il a été élevé. Son père naturel est lui aussi décédé.

Il est le 5^{ème} d'une fratrie de 8 enfants issus de plusieurs pères différents.

Le sujet n'a pas d'enfant et n'a jamais été marié.

Il semble avoir peu travaillé dans la période qui a précédé son incarcération et il bénéficiait d'une allocation « handicapé » en raison de ses problèmes d'épilepsie.

IV.1.1.1.1. Imagos parentales

Les imagos parentales sont totalement clivées en particulier dans le discours, l'homme alternant des moments où il valorise chacun de ses parents (mère : « moi, j'adorais ma mère »; père : « il était bien, j'ai jamais manqué de rien ») et des moments où il les met à mal (mère : « elle faisait pas mal d'histoires, elle aimait bien le mensonge » ; père : « on vivait pas avec lui ; il a failli me tuer »).

De plus, ils sont perçus comme défaillants : « j'avais pas de bonnes notes à l'école ; de toutes façons, ils s'occupaient pas de nous ».

Ses parents ne s'entendaient pas du tout selon lui et ils ont fini par divorcer : « ils se sont mariés par amour mais il y a l'histoire de l'alcool qui foutu [mon père] dedans ».

IV.1.1.1.1. Imago maternelle :

Ainsi, dans son discours, Monsieur A présente sa mère à la fois de façon idéalisée (« ça a été tout pour moi »), protégeant ses enfants de la violence de leur père, épargnant tout particulièrement le sujet du fait de sa maladie, mais aussi de façon extrêmement négative, dévalorisante (peu fiable -« elle faisait pas mal d'histoires, elle aimait le mensonge », manipulatrice et recherchant une complicité libidinale, l'homme ayant été témoin de ses infidélités -« pour me faire taire, ma mère m'a donné un paquet de cigarettes », « elle m'a acheté » -) et comme étant défaillante (rejetante -elle a quitté le foyer familial ponctuellement pour un autre homme, confiant ses enfants à leur père ; elle a mis plusieurs fois Monsieur A à la porte, y compris quand celui-ci était mineur et il ajoute qu'elle l'humiliait quand il avait des problèmes d'énurésie). Cependant, il ne peut émettre une critique envers sa mère sans la faire suivre d'un compliment ou l'excuser.

Le sujet a aussi tendance à présenter les femmes de façon très péjorative et à les disqualifier. Il dit, par exemple, de sa grand-mère paternelle : « elle était très méchante, encore plus méchante que mon père sans boire...elle me faisait peur, c'était une grosse femme ». De même, en ce qui concerne sa sœur, il affirme : « elle laissait tout traîner, même ses serviettes hygiéniques ». Enfin, il parle d'une femme qu'il avait rencontrée de la façon suivante : « Ce qui m'avait choqué, elle avait emmené les préservatifs ».

Cette déqualification de l'imago maternelle ainsi qu'un certain caractère anxiogène apparaissent à la planche 1 du Rorschach (« la bête noire »).

Par ailleurs, l'imago maternelle est représentée sur un mode voyeuriste et intrusif à la planche 5 du TAT (« alors cette femme qu'est ce qu'elle essaye de guetter ? qu'est ce qu'elle essaye de voir ?), avec des traits phalliques, aux planches 6 BM et 19 de ce même test et aux planches 7 et 9 du Rorschach, de façon érotisée (planches 13MF du TAT et 6 du Rorschach ; présence de nombreux traits pervers -pulsions partielles, sadisme, fétichisme, pulsion scopique - aux planches 8, 9, 10 du Rorschach qui rendent compte des contacts initiaux avec l'environnement; par ailleurs, il décrit sa mère comme volage et a été témoin de ses ébats : « à 14 ans, j'ai vu ma mère avec un autre gars ») ; et une projection d'agressivité non symbolisée est relevée à la planche 13 MF du TAT : elle n'est donc jamais symbolisée de façon adaptative et, au Rorschach, l'homme n'arrive pas à choisir de planche qui pourrait représenter sa mère.

Ainsi, à la planche 7 du Rorschach, c'est une figure maternelle inconsistante, qui se délite qui est projetée (« on dirait comme si...une carte de France mais qui manque... », à l'enquête :

« j'ai l'impression que ça dégouline, elle se barre la carte... ») de même qu'à la planche 9 du Rorschach où ce sont des « restes de corps » (os, poumons) qui apparaissent.

L'objet maternel primaire est de même non contenant (planche 19) voire inexistant (planche 16 du TAT -« désert blanc »). Il n'y a pas de différenciation entre le bon et le mauvais objet à la planche 19 du TAT et pas de dégagement possible par rapport aux angoisses archaïques (planches 11 et 19 du TAT). Un objet partiel persécuteur émerge à la planche 12BG du TAT de même qu'une projection de malveillance peut être repérée à la planche 9 du Rorschach.

L'imgo maternelle est donc prégénitale.

IV.1.1.1.2. Imago paternelle :

Le père (qui est en réalité son beau-père mais par lequel il a été élevé) est aussi décrit de façon clivée (« Il était bien, j'ai jamais manqué de rien. Il était travailleur. » ; « Il a failli me tuer. »). Il en va de même pour son père naturel (il a été condamné à 20 ans de réclusion pour viol mais Monsieur A dit de lui : « c'était un bon gars, bien, gentil »). Cependant, il a toujours eu une incertitude à propos de l'identité de celui-ci qui lui a été révélée assez récemment : « c'est lui qui me l'a dit... j'ai même pas cherché à comprendre ».

Il décrit son beau-père sans faire référence à une autorité et en insistant sur sa défaillance (« il ne s'occupait de rien »).

Quant à l'imgo paternelle, elle est représentée de façon problématique : à la planche 7BM, la relation père-fils n'est pas reconnue (référence uniquement à la différence d'âge, incommunicabilité) et elle est majoritairement associée à de l'agressivité non symbolisée (fantasme parricide à la planche 8BM du TAT).

De plus, on peut relever un déni du tiers : à la planche 2 du TAT, le personnage masculin a été scotomisé. A la planche 6BM, c'est la mère qui a des caractéristiques surmoïques et un fantasme incestueux émerge (de même qu'à la planche 13MF) renvoyant là encore à un déni de la fonction paternelle.

IV.1.1.1.3. Identifications conscientes

Le sujet pense davantage ressembler à son beau-père du point de vue de la personnalité mais investit préférentiellement sa mère avec laquelle il estime partager la « gentillesse » et la « nervosité ».

En ce qui concerne les agressions sexuelles, il y a une identification avec son beau-père (qui aurait violé sa sœur), son père naturel et son propre agresseur.

Pour ce qui est de l'alcool, il avait cette dépendance en commun avec sa mère et son père naturel mais il en attribue l'héritage principalement à son beau-père : « je ne sais pas si c'est

sa faute que j'ai commencé à boire aussi ». Il affirme en effet que toute la famille de son beau-père était alcoolique.

De plus, il existe un clivage dans la façon dont il parle de la famille de son beau-père, décrite de façon très péjorative (sa grand-mère paternelle était « très méchante »), et la famille de sa mère présentée de manière très idéalisée (par exemple, il dit de son grand-père maternel : « c'est un saint homme »).

IV.1.1.1.2.Élaboration de la position dépressive

La position dépressive n'est absolument pas élaborée.

La planche 3BM du TAT donne lieu à une identification projective (de même que la planche 13B), l'insistance est portée sur le regard dans sa dimension narcissique et aucun dégageant n'est possible.

A la planche 12BG, la lutte maniaque contre la dépression n'est pas efficace et le récit se dégrade à mesure qu'il progresse : l'absence de l'objet n'est pas tolérable et un personnage est introduit qui se présente sous la forme d'une menace.

A la planche 13B, les angoisses d'abandon (qui peuvent aussi être déduites des relations d'objet anaclitiques relevées dans les tests projectifs) sont d'abord verbalisées puis, là encore, une lutte maniaque apparaît qui conduit à leur déni temporaire mais ne permet pas de dégageant.

L'homme affirme de fait en parlant de sa mère : « pour moi, elle est pas décédée : ça me fait du bien de dire ça », « tous les matins, je fais un bisou à sa photo ; je suis content, ça me rassure ».

Monsieur A rapporte aussi un cauchemar qu'il fait souvent où transparaissent ses angoisses et ses mécanismes de défense, en particulier, le déni : « la mort...je rêve que mes proches que j'aime bien meurent...je vois la mort et il est mort et pas mort donc ça me fait peur...il essaye de me parler je sais pas quoi...et ça me réveille...».

Nous constatons de plus des difficultés de séparation-individuation (au Rorschach, planches 7, 8, 10 et 9, cette dernière planche renvoyant de plus à la figure maternelle). Ainsi, il dit avoir été hospitalisé deux fois en psychiatrie pour des épisodes dépressifs accompagnés de tentatives de suicide dont la cause était une situation de séparation.

Par ailleurs, le sujet semble fortement marqué par une sensibilité dépressive (au Rorschach par exemple : planches 1, 5 et 6).

De fait, il parle de 2 événements « mortifères » traumatisants qui ont marqué son enfance :

-l'enterrement de sa grand-mère maternelle : « ça m'a fait peur parce que, pendant l'enterrement, j'ai vu que du noir ; on m'a jamais expliqué que c'était un enterrement ».

-le fait que sa mère lui ait dit qu'il aurait « tué » son jumeau lors de sa naissance

Des angoisses de mort sont projetées au TAT (planches 12BG, 19 et 16) ainsi qu'à la planche 3 du Rorschach (« 2 fantômes on a l'impression qu'ils tiennent une moitié de squelette »).

IV.1.1.1.3. Représentation de soi et fragilité narcissique

Les représentations animales et humaines entières non détériorées au Rorschach sont minoritaires et problématiques :

-pour les réponses animales, il s'agit des réponses 9 (planche 5) où une dévalorisation peut être repérée, 18 (planche 8) mais l'animal est indéterminé, 23 (planche 10) (3/9 réponses animales soient 33%)

-pour les réponses humaines : 3H pour 2Hd (psychogramme du Rorschach) et uniquement des (H) (planche 2 : « diable » : réponse entière non détériorée ; planche 3 : « fantômes », planche 10 : « ange » : réponse entière non détériorée).

La représentation de soi est donc extrêmement fragile comme en témoigne, par ailleurs, la présence d'angoisses de perte de cohésion de soi (exprimées, directement, aux planches 5, 7 et 10 du Rorschach et à la planche 19 du TAT et, indirectement, à travers les 2 Hd, 5 Anat, 6 « defect ») et même de morcellement à la planche 10 du Rorschach.

D'autres réponses renvoient à une atteinte de la représentation narcissique (en particulier aux planches 1, 5, 8 et 9 du Rorschach avec des réponses du type « un peu déformée », « corps pas fini » -aux planches 1, 8, 9, 10) et à des troubles identitaires (2 « contamination » dont une tendance confusion humain / animal à la planche 7 du Rorschach par exemple -« il y a 2 têtes de femme avec 2 grandes oreilles comme de lapins en train de se regarder avec le même corps »- et le télescopage des rôles à la planche 2 du TAT).

Le G % est, de plus inférieur à la norme, ce qui correspond à des capacités d'ancrage unitaire défectueuses.

La désorganisation provoquée par la planche 12BG du TAT, où émerge un objet partiel persécuteur, malgré l'aspect figuratif de la planche, va aussi dans le sens d'un trouble identitaire majeur. Les limites de l'homme semblent, en effet, être très peu établies (pas de séparation entre le bon et le mauvais objet à la planche 19 du TAT, ni entre le monde interne et le monde externe à la planche 12BG).

Par ailleurs, l'insistance sur les « yeux » au Rorschach (planches 2, 3, 6, 9) renvoie à une culpabilité identitaire, une culpabilité d'être né (que nous pouvons rapprocher de la responsabilité que sa mère lui attribue dans la mort de son jumeau).

Nous pouvons mettre cela en lien avec un souvenir rapporté par Monsieur A : « mon beau-père m'a toujours dit qu'il n'a jamais voulu m'embrasser parce que je suis né vachement avant terme, à 6 mois j'avais une peau de crapaud ».

C'est aussi le regard dans sa dimension identitaire qui est convoqué dans les réponses insistant sur cet aspect chez les personnages mis en scène au TAT (en particulier, à la planche 2 du TAT : « yeux fermés », « regard vraiment ailleurs », à la planche 3BM).

→ **Les angoisses prédominantes** sous-jacentes semblent être davantage de l'ordre de la perte de cohésion de soi (exprimées directement au Rorschach et au TAT, problématique de séparation-individuation au Rorschach) voire même d'anéantissement (angoisses de morcellement au Rorschach, angoisses de mort) que de la perte d'objet (même si elles sont verbalisées au TAT).

IV.1.1.1.4. Évolution libidinale

IV.1.1.1.4.1 Sexualité et vie de couple

En ce qui concerne ses relations amoureuses, le sujet s'emploie à établir une liste très détaillée de toutes les femmes qu'il a pu rencontrer, de l'enfance à l'âge adulte.

Celles-ci semblent perçues de façon relativement déqualifiées ainsi que comme dominantes, prenant l'initiative dans les relations sexuelles, de mœurs légères (« elle le faisait avec tous les garçons », « Ce qui m'avait choqué, elle avait emmené les préservatifs. », « Elle en a profité qu'elle avait bien bu pour m'embrasser sur le canapé. », « elle a voulu me draguer en cachette de son mari. [...] On a essayé une fois au lit. J'ai même pas pu parce que c'était la première fois que je le faisais avec une femme de 40 ans. », « c'est elle qui a commencé avec moi. J'ai pas osé, elle avait 13 ans de plus que moi »).

De même, il est à remarquer qu'il décrit sa dernière relation avec une femme comme une relation de dépendance, marquée par l'ambivalence, et il présente sa compagne comme ayant des traits maternels, ce qui est d'ailleurs le cas en partie pour les autres figures féminines (« c'était pas vraiment de l'amour pour elle, c'était plutôt elle qui était trop amoureuse de moi et ça j'aime pas trop », « elle m'aimait trop, elle était à 100% pour moi », « c'était comme une mère pour moi », « elle me faisait des ennuis » (dettes, loyers impayés...)), « j'en faisais trop pour elle », « elle était pas mal quand même »).

D'autre part, il apparaît que ses rencontres ont souvent eu lieu par l'intermédiaire du fils des femmes concernées.

Cependant, alors qu'il n'avait fait jusque là qu'allusion à ce type de sexualité, il finit par affirmer qu'il se sent davantage homosexuel. Certains éléments du Rorschach vont d'ailleurs

tout à fait dans ce sens (perspectives anales –planches 6, 8-, accent mis sur le phallique agressif –planches 2, 4 : « elle va piquer », planche 6 : « il y a des trucs qui ressortent de l'arrière-train », planche 8).

L'homme semble là encore ambivalent par rapport à son homosexualité : il en parle avec une certaine gêne et y associe de la peur : « j'ai toujours peur que ce soit une agression après. J'aime plus les femmes que les hommes. »

Il affirme que ses relations avec les hommes étaient « uniquement sexuelles » : « quand il y a avait des ruptures avec les femmes ».

Il ajoute : « j'aurais aimé être marié comme tout le monde ».

IV.1.1.1.4.2 Problématique oedipienne

IV.1.1.1.4.2.1 Structuration oedipienne

IV.1.1.1.4.2.1.1. Triangulation oedipienne

Monsieur A se trouve bien en deçà de la triangulation oedipienne.

A la planche 2 du TAT, la triangulation n'est absolument pas mise en place : tout est fait pour que les personnages féminins ne soient pas mis en relation (« pour moi, elle a rien à faire là ») et il y a un déni du personnage masculin.

IV.1.1.1.4.2.1.2. La castration

**Angoisse de castration*

L'angoisse de castration n'est pas élaborée : à la planche 1 du TAT, l'impuissance est reconnue mais absolument pas dépassée. Par ailleurs, nous pouvons relever, dans les tests, des projections d'angoisses de castration non mentalisées (planche 8BM du TAT : « plus de bras », « ouvrir le ventre », planche 6 du Rorschach : « la tête me fait peur donc je couperais la tête »). Enfin, nous verrons plus loin que la puissance phallique n'est pas symbolisée de façon satisfaisante au Rorschach.

**Déni de la castration féminine*

Des attributs phalliques semblent associés à la figure maternelle (« deux têtes de femmes avec deux grandes oreilles » à la planche 7 du Rorschach, dans laquelle il n'y a, de plus, aucune symbolisation féminine ; deux « pattes » qui deviennent des « griffes » à la planche 9 ; « petits trucs qui ressortent de l'arrière train », « deux crochets » dans le détail féminin de la planche 6) avec une connotation agressive dans les deux derniers cas).

Par ailleurs, un déni de la castration apparaît à la planche 19 du TAT où le sujet insiste sur un détail phallique (« est-ce que c'est une maison ça ? avec un espèce de bâton qui sort du toit ») à cette planche renvoyant à l'imgo maternelle. De même, à la planche 2 du Rorschach,

l'homme insiste sur des détails phalliques (un « diable » avec « des cornes ») dans le détail féminin, ce qui relève typiquement d'un déni pervers.

Nous ne pouvons pourtant pas conclure à un déni durable de la castration puisque l'angoisse de castration n'est pas systématiquement suivie de ce déni (en particulier à la planche 6 du Rorschach).

IV.1.1.1.4.2.1.3. Identifications secondaires

**Identification sexuelle, différence des sexes et déni de la différence des sexes*

**Identification sexuelle :*

L'identification sexuelle est difficilement établie par Monsieur A dans les tests projectifs (hésitation sur le sexe du personnage à la planche 3BM du TAT, grande instabilité des identifications à la planche 4 du TAT, personnages définis par leur âge à la planche 7BM du TAT, « têtes de femme » avec des attributs phalliques à la planche 7 du Rorschach...).

Au Rorschach, malgré l'insistance sur les détails phalliques, comme nous le développerons plus loin (symbolisation du sexuel masculin), la seule identification humaine (kp) est une identification féminine, en dehors de celle à des morts à la planche 3 (« fantômes », « squelette »). Le sujet s'identifie aussi à une femme, plus précisément à sa mère, aux associations de la planche 7. Il dit par exemple : « on a l'impression que c'est 2 femmes...je me verrai bien dessus avec ma mère » et, en parlant d'un cauchemar, il déclare : « c'est depuis que ma mère est décédée, je pense, je sais pas...des fois je me demande si c'est pas moi le mort ».

Nous pouvons donc penser que l'identification de l'homme est maternelle prégénitale.

Il s'agit donc d'un fonctionnement clairement précœdipien.

**Différence des sexes et déni de la différence des sexes :*

Les personnages ne sont pas clairement identifiés sur le plan sexuel et, dans les relations homme-femme, les rôles ne sont pas réellement différenciés (planche 4 du TAT par exemple). De plus, des erreurs apparaissent dans l'utilisation du masculin et du féminin (au Rorschach : « ils sont horribles » -en parlant des planches-, planche 6 : « c'est toujours le monstre...peut-être qu'elle est morte », associations de la planche 10 : « une éclair »).

Nous pouvons donc en conclure que la différence des sexes n'est pas établie de façon stable sans pourtant qu'elle soit déniée.

**Différence des générations et déni de la différence des générations*

Les passages à l'acte de Monsieur A sur des enfants, dont certains sont ses neveux (même s'il ne reconnaît pas ces attouchements là : « J'aurais jamais touché quelqu'un de ma famille »), et son discours les concernant témoignent d'un déni de la différence de génération. Le sujet

présente d'ailleurs ses victimes comme des « copains », comme s'ils avaient le même âge que lui.

De plus, un fort climat incestueux règne dans la famille de l'homme, comme nous nous le développerons plus loin.

Par ailleurs, le déni de la différence de génération peut être déduit des fantasmes incestueux directs projetés au TAT (planches 6BM et 13MF) malgré quelques bémols sur lesquels nous reviendrons là aussi dans le paragraphe concerné.

A la planche 7BM, la différence d'âge est relevée mais pas le lien père-fils et, à la planche 2 de ce même test, la différence de génération n'est pas reconnue.

Nous pouvons donc conclure que la différence des générations est fortement déniée.

Il est important d'ajouter qu'il existe, dans son discours, une grande confusion entre différence intergénérationnelle et différence des sexes, entre pédophilie et homosexualité, ce qui montre à quel point ces différences ne sont pas structurantes pour Monsieur A. Ainsi, concernant son homosexualité, il met en avant la question de l'âge au lieu de celle du sexe, sans faire référence à la différence de génération : « on peut pas faire les 2 choses en même temps ; on ne peut pas aimer un jeune et un vieux en même temps ».

IV.1.1.1.4.2 Fantasme incestueux

Le fantasme incestueux est directement projeté aux planches 6BM et 13MF du TAT.

La planche 6BM, représentant une relation mère-fils, est rapprochée de la planche 4 qui figure un couple, ce qui renvoie, dans un premier temps, à un fantasme incestueux. Le récit se centre ensuite sur une relation à une mère surmoïque, la représentation d'un conflit non élaborable, les mécanismes de défense étant essentiellement narcissiques (évitement).

A la planche 13MF, le sujet parle de « [s]a mère et [lui] » en lieu et place d'un couple : le fantasme est massif, entraîne une craquée verbale, est projeté, après la mise en place d'une répression, malgré quelques tentatives de distanciation (l'homme utilise le conditionnel et exprime le fait la femme ne puisse pas être sa mère parce qu'elle est dénudée, ajoute qu'il ne serait « pas rentré » dans la pièce, qu'il l'aurait couverte...). Monsieur A tente ensuite de repartir sur la représentation d'un couple avec un maniement très délicat de l'agressivité mais le dégageant est impossible.

IV.1.1.1.5. Répression et autres mécanismes de défense

Les mécanismes de défense utilisés principalement par le sujet sont polymorphes (projection, déni, déni de la réalité, clivage de l'objet, lutte maniaque contre la dépression, identification projective, idéalisation / dévalorisation, évitement, restriction...).

Répression :

L'homme semble avoir recours à la restriction dans les tests projectifs (planches 7BM du TAT, réponses 12 et 18 du Rorschach) mais aussi à la répression, à la planche 13 MF du TAT (dommage qu'elle a les seins nus sinon ça...ma mère et moi, décédée...): Monsieur A marque un petit temps de pause avant de livrer son fantasme incestueux.

La répression paraît de même émerger au cours d'un entretien, dans une déclaration qui est, là encore, sous-tendue par un fantasme incestueux : « J'ai vu que c'était une sœur superbe, riante, déconnante...on est devenu vraiment...ensemble. ».

IV.1.1.1.6. Aspects du préconscient

IV.1.1.1.6.1. Primat de l'acting

Le parcours de vie du sujet a surtout été marqué par des passages à l'acte pédophiliques.

Il fait référence à deux transgressions à l'adolescence qui ont, pour l'une, suscité en lui des regrets (« une fois, j'ai visé un petit moineau avec une carabine à plombs mais j'en ai été malade ») et, pour l'autre, donné lieu à un rappel à la loi sous la forme d'une présentation au juge des enfants (« j'ai essayé la camionnette de mon employeur », « je suis rentré dans le mur à côté »).

IV.1.1.1.6.2. Espace imaginaire et mentalisation

L'espace imaginaire est relativement riche (mais la pulsionnalité est dévastatrice -contenus associés- et le monde pulsionnel est immature -somme des k > somme des K) et les capacités de mentalisation sont très faibles (tableaux du protocole du test de Rorschach dans les annexes).

IV.1.1.1.6.2.1 Symbolisation du sexuel

La symbolisation des pulsions sexuelles est très mauvaise.

IV.1.1.1.6.2.1.1. Symbolisation du sexuel féminin

Les pulsions sexuelles féminines ne sont pas symbolisées de façon satisfaisante au Rorschach (aucune symbolisation féminine aux planches 2 et 9 ; références directes à des « femmes », avec une insistance sur des détails phalliques comme nous l'avons mentionné plus haut pour les planches 2, 6, 9, ou des « sœurs », associées à une mauvaise appréhension formelle- à la planche 7; pas de symbolisation du creux féminin aux planches 2, 7, 9).

IV.1.1.1.6.2.1.2. Symbolisation du sexuel masculin

La symbolisation phallique est reconnue (elle est de niveaux B et C selon la grille de Cassiers) mais elle globalement mauvaise en particulier aux réponses principales des planches 4 et 6 (C-) :

- l'appréhension formelle des réponses principales à ces deux planches est mauvaise

- il y a une insistance sur les détails phalliques qui, eux, sont correctement métabolisés (planche 4 : « antennes », « nez » ; planche 6 : « antennes » ; planche 7 : « grandes oreilles »)

- le phallique menaçant, agressif est très présent (« on a l'impression qu'elle va piquer » à la planche 4 du Rorschach ; « trucs qui ressortent de l'arrière train » à la planche 6 ; « cornes » à la planche 2)

- Face à la puissance phallique, l'homme a tendance soit à se situer comme impuissant (il parle de son agresseur de la façon suivante : « c'était un géant, j'étais tout petit », et de son grand-père en ces termes : « à première vue, il pouvait faire peur parce qu'il était costaud » ; planches 1 et 4 du TAT), soit à essayer de la réduire à néant avec une projection de destruction –la mort- (« non c'est la mort ça encore...j'en ferai pas un tapis de sol » à la planche 4 ; « peut-être qu'elle est morte, j'ai l'impression qu'elle est aplatie complètement sur le sol » à la planche 6 du Rorschach et il ajoute : « je couperais la tête »).

Cela peut d'ailleurs être lié à une scène, à laquelle il a assisté et qui l'a beaucoup marqué, où son frère a plaqué son père au sol.

IV.1.1.1.6.2.2. Symbolisation des pulsions agressives

La symbolisation des pulsions agressives est catastrophique au Rorschach (beaucoup de réponses crues de niveaux D et de E : planches 2, 3, 9, 10 ; 4 symbolisations crues sur 8) de même qu'au TAT où nous pouvons relever des projections d'agressivité (planche 13MF du TAT) et une projection de sadisme (planche 8BM du TAT).

IV.1.1.1.6.2.3. Liaison entre les pulsions sexuelles et agressives

Il n'y a pas de liaison entre les pulsions sexuelles et agressives à la planche 4 du TAT (elles sont portées alternativement par l'une et l'autre personne, de façon clivée) et encore moins à la planche 13 MF (projections crues de réponses sexuelles et agressives).

IV.1.1.1.7. Le discours du sujet concernant les faits pour lesquels il a été condamné

IV.1.1.1.7.1 Façon dont le sujet rend compte de ses passages à l'acte

Nous pouvons relever le fait que Monsieur A incrimine ses problèmes d'alcool dans le déterminisme de ses agissements : « si j'avais pas bu, je l'aurais pas fait. Je buvais beaucoup. ».

Il dit qu'au moment des passages à l'acte, il était « content » puis, interrogé à ce sujet, qu'il ressentait du « plaisir », « pas de dégoût, je les aimais trop ».

Le sujet appréhende les conséquences de ses actes essentiellement en référence à lui-même : « on voit pas le mal quand on le fait mais c'est après », « j'avais peur, j'étais mal dans ma peau, je me demandais « qu'est ce que j'ai fait là ? » ».

Plus précisément, concernant ses 2 petits voisins, il explique, en faisant un lien avec les agressions sexuelles qu'il a lui-même subies : « je sais que moi, j'ai été pris aussi donc, pourquoi j'ai continué ? »

Il exprime ainsi certains regrets : « je me suis excusé 3 fois au tribunal mais c'est pas ça qui va ôter ce que j'ai fait. ».

On relève, de fait, quelques éléments renvoyant à la culpabilité dans les tests projectifs (planches 2, 3, 10 du Rorschach et au TAT, réponses du type « cacher quelque chose en lui-même » aux planches 3BM et 4 du TAT...).

IV.1.1.1.7.2 Liens avec le passé : agressions sexuelles subies dans l'enfance, famille incestueuse

Il est important de relever que le « climat » familial et environnemental est très confusionnant, à la fois adultérin (mère, frères et sœur) et incestueux : le beau-père aurait violé une des sœurs de l'homme, son père naturel a été condamné pour des viols, Monsieur A aurait lui-même assisté aux ébats extra-conjugaux de sa mère, il décrit sa relation avec sa sœur V. en des termes évoquant une relation incestueuse (« J'ai vu que c'était une sœur superbe, riante, déconnante...on est devenu vraiment...ensemble. ») et il a subi des agressions sexuelles de la part d'adultes pendant plusieurs années -plus ou moins cautionnés par sa mère.

En effet, il parle de son deuxième agresseur de la façon suivante en mettant, là encore l'accent sur l'importance du regard :

« Ma mère recevait un représentant. La 1^{ère} ou 2^{ème} fois qu'il est venu, il n'arrêtait pas de me regarder en short. Il a demandé à ma mère s'il pouvait m'emmener à la foire, en promenade... ». Cette dernière aurait accepté.

Nous pouvons donc remarquer là à quel point le sujet avait un statut d'objet nié dans son individualité, son désir, sa fragilité, (comme en témoigne aussi la déclaration suivante : « vers 13-14 ans, je m'étais fait opérer d'une testicule pas descendue. J'avais honte d'avoir un pansement mais il m'a touché quand même. »), se sentant livré en pâture par sa mère.

Il déclare avoir débuté sa vie sexuelle avec son premier agresseur, à l'âge de 4 ans et cela a duré jusqu'à 13-14 ans.

L'homme présente son ressenti de façon clivée. D'une part, il estime qu'il était en partie consentant (« je me suis dit, si je continue, c'est que j'aime les hommes ») et nie quelque peu la souffrance subséquente en reconnaissant avoir éprouvé du plaisir (« Je veux pas dire que ça me gênait parce que ça me faisait du bien quand même... »).

D'autre part, il ajoute, à propos de son agresseur : il « était méchant, il était nerveux, il me faisait peur », « je lui en veux énormément ».

Il conclut que sa vie sexuelle « a été gâchée par ce qu'[il] a vécu au point de vue de ce bonhomme là et c'est pas le seul ».

Il pense que les agressions qu'il a subies peuvent expliquer son homosexualité : « ils m'ont donné le truc de l'homosexualité ».

IV.1.1.1.8. Le choix d'objet et la relation d'objet

IV.1.1.1.8.1. Victime(s) et choix d'objet

IV.1.1.1.8.1.1 Question de l'âge et du sexe

Monsieur A affirme qu'il choisissait ses victimes d'abord en fonction de critères physiques (« la peau blanche et les yeux bleus », « comme moi quand j'étais petit ») qui soulignent le caractère narcissique de son choix d'objet.

En ce qui concerne l'âge de ses victimes, il s'agissait plutôt de pré-adolescents ou d'adolescents et le sujet semblait s'identifier davantage à eux qu'aux adultes, associés pour lui à des agresseurs (identification projective) : « je l'aurais pas fait avec des copains, j'aurais eu trop peur » (sous-entendu, avec des adultes).

De fait, cette identification avec les victimes sur le plan de leur âge et de leur histoire apparaît clairement dans son discours : « Ça m'arrivait d'être un enfant, je reprenais leur âge en même temps », « Tous ceux que j'ai connus avaient déjà des problèmes avec leur famille parce que j'allais manger chez eux, je voyais comment ils vivaient [...] c'était un peu moi mais en mieux », « Si je les emmenais chez moi, c'était pour leur donner un peu plus que leur parents ».

IV.1.1.1.8.1.2 Question du choix d'objet pédophilique

L'homme aurait eu des relations hétérosexuelles (dont il a établi la liste très détaillée) mais il se dit homosexuel et pédophile (et semble confondre les deux registres).

Néanmoins, il apparaît que son choix d'objet sexuel soit manifestement pédophile :

- il s'agit d'une récurrence en matière d'agressions sexuelles sur mineurs
- il avoue avoir eu un comportement voyeuriste envers les petits garçons tout au long de sa vie.

Il existe cependant un déni de ses tendances pédophiles : « c'est pas la relation sexuelle qui m'attire...C'est la beauté, l'amitié mais pas la relation sexuelle ».

Il estime, de plus, ne pas être en proie à des fantasmes pédophiles mais fait référence plutôt à une pulsion : « c'était rien que de les voir ».

IV.1.1.1.8.2. La relation d'objet

IV.1.1.1.8.2.1 Relation d'objet dans les tests projectifs

La relation d'objet dans le test de Rorschach apparaît comme anaclitique (« accroché après quelque chose » planches 9 et 10 du Rorschach, « ten[ir] » planche 3, « aider » planche 10) ainsi qu'au TAT (planche 10) et, comme nous y avons fait référence plus haut, la séparation-individuation pose problème (« 2 têtes de femme...avec le même corps », « sœurs » chiamoises (sic) » planche 7 du Rorschach).

Une relation d'emprise est parfois projetée (« quelque chose qui garde quelque chose », planche 9 du Rorschach).

Enfin, les sollicitations relationnelles (au Rorschach, planches 2 -« y a toujours du noir hein donc le diable en noir avec du noir (souple) des cornes en plus »- et 3 -« ça fait comme 2 fantômes on a l'impression qu'ils tiennent une moitié de squelette ») déclenchent une projection d'agressivité puis de culpabilité (« il cache ses yeux, pourquoi ? », planche 3 du Rorschach), ce qui peut clairement être mis en lien avec les passages à l'acte.

IV.1.1.1.8.2.2 L'analyse de la relation mise en place avec les victimes à travers le discours du sujet

Il relate ses relations avec les enfants en termes amoureux, ce qui traduit une certaine érotisation : « Le grand, je l'aimais mais pas le petit ».

Il paraît pertinent de faire un lien entre la façon dont il parle des agressions sexuelles que Monsieur A a subies dans son enfance et son adolescence et les agressions sexuelles qu'il a commises. En effet, en ce qui concerne un de ses agresseurs, il raconte : « Il m'achetait tout, il me prêtait sa mobylette ; j'étais sûr de passer à l'acte après : il m'avait comme ça aussi. »

Il rapproche cela avec ses propres victimes auxquelles il proposait de jouer à des jeux vidéo en échange d'attouchements.

Il parle surtout du plus grand de la façon suivante : « on a été copain, on a discuté...Un jour, il est venu chez moi pour jouer aux jeux vidéo...On a fait quelques jeux de jour en jour...Tout en discutant, on parlait de cul...Lui arrêtais pas de se tripoter de lui-même donc j'ai vu qu'il pouvait se passer quelque chose. ». Nous pouvons comprendre là que le sujet projetait son désir sur le garçon.

Sur ce point, il précisera que l'attitude de l'enfant pouvait s'expliquer par le fait que celui-ci ait été agressé par un membre de sa famille : « J'ai su bien après qu'il avait eu des relations avec son parrain ».

Nous pouvons donc remarquer que la relation d'objet est perçue ici en terme de chantage, d'« échange commercial » (avec une approche séductrice) où le désir de l'autre est nié et où la

manipulation prédomine (renvoyant à la façon dont il a vécu les agressions dont il a été victime).

Il explique d'ailleurs que sa mère agissait de cette façon avec lui : elle aurait « acheté » son silence avec « un paquet de cigarettes ».

De plus, on constate que l'homme procède à une projection d'un consentement. Ainsi, pour ce qui est du plus petit des garçons, il affirme : « il était comme son frère puisqu'il a eu des relations avec le même parrain...C'est lui qui a demandé. »

De même ; il parle de la « responsabilité » de ses victimes qui, pour lui, « est de 50/50 » : « ils m'ont pas forcé mais ils m'ont pas aidé non plus », « il y a eu aussi leur consentement ».

D'autre part, la façon dont il aborde les agressions sexuelles qu'il a commises renvoie à une relation anaclitique (ce qui correspond à ce qui ressort des tests projectifs) où l'autre est vu en terme d'étayage et comme identique à soi : « Autant pour moi que pour la victime, c'était un support moral. Comme j'étais seul, ça me faisait du bien de discuter. ».

Monsieur A nie par là la différence de génération avec les enfants.

Enfin, il envisage surtout les conséquences de ses actes sur ses victimes au niveau de la sexualité, ce qui révèle des difficultés d'empathie : « je sais qu'ils sont mariés alors est-ce qu'ils ne vont pas être perturbés du point de vue de leur sexualité avec leur femme ? ».

IV.1.1.1.8.2.3 Analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

Il m'a semblé que le sujet a globalement fait preuve, au cours de ses différentes passations, d'une certaine authenticité et d'une certaine honnêteté.

IV.1.1.1.8.2.3.1. Réduction de toute altérité

a. Questions posées au clinicien :

Il arrive que l'homme semble s'interroger lui-même (par exemple, au Rorschach, planche 4 : « il cache ses yeux, pourquoi ? » ; planche 2 du TAT : « est-ce qu'elle est là pour travailler ? je sais pas »).

À d'autres moments, Monsieur A pose des questions qui relèvent plutôt d'une recherche d'acquiescement (planche 10 du TAT : « c'est de pire en pire, non ? » et je me suis souvenu, même si cela n'apparaît pas dans la retranscription des entretiens, qu'il terminait très souvent ses phrases par « d'accord ? »). Dans ces cas, l'approbation paraît aller pratiquement de soi pour le sujet.

Les questions de l'homme correspondent aussi à un besoin d'inverser les rôles (par exemple, planche 8 du Rorschach : « je vous ai dit la première ? »), en particulier en discutant les consignes (planche maternelle : « je suis obligé ? » ; choix de la planche paternelle au

Rorschach : « mon père ou mon beau-père ? ») ou en mettant en doute les compétences du clinicien (planche 11 du TAT : « elle est bien dans l'ordre là ? »).

b. Utilisation de pronoms impliquant l'autre (« on », « nous », « vous »...)

Monsieur A utilise assez fréquemment des pronoms impliquant l'autre, en particulier le « on » (planche 7 du Rorschach : « on va retourner peut-être », associations planche 1 du Rorschach : « on a l'impression qu'elle va nous attraper », planche 3BM du TAT: « on ne sait pas ce qu'on peut penser dans notre tête dans ce cas là »...).

c. Dénier du savoir de l'autre :

α Inversion des rôles

Le sujet tente de se mettre à la place du clinicien à travers les questions que j'ai relevées plus haut mais aussi en faisant allusion à ma prise de notes puisqu'il commente le rôle qui m'est dévolu (à la planche 5 du TAT, il me demande « je vais trop vite ? » et à l'association de la réponse 27 du Rorschach, il déclare : « faudrait vous apprendre à écrire en sténo ! »).

β Évoquer des éléments de la réalité que l'autre ne peut pas connaître

L'homme ne me semble pas avoir eu tendance à évoquer des éléments de la réalité que je ne pouvais pas connaître.

d. Contrôle, domination de l'autre

Monsieur A est venu à 2 reprises, lors des entretiens, avec des listes (recensant ses différentes copines et ses relations avec ses frères et sœurs), qu'il avait établies suite à des questions que je lui avais posées précédemment. Je me suis alors retrouvée en train de noter ce qu'il me dictait donc en position de soumission.

e. Projection d'agressivité en cas de manifestation de la différence

J'ai relevé en particulier une projection d'agressivité : à planche 13MF du TAT, le sujet s'est exclamé : « il y a quelque chose qui va pas avec vos photos ! ». Cependant, elle ne correspondait pas une réaction à la manifestation d'une différence mais plutôt à une angoisse. Par contre, lors de la phase de prise en charge en groupes, il est arrivé très souvent à l'homme d'être agressif quand un autre participant exprimait un avis différent du sien.

IV.1.1.1.8.2.3.2. La place du clinicien et le déni du désir de l'autre

*L'autre comme « spectateur nécessaire »

f. Manipulation :

α. Immixtion d'un secret

Monsieur A ne m'a pas paru tenter d'immiscer un secret dans la relation.

β. Autres formes de manipulation

Je me souviens avoir reçu une lettre du sujet me demandant de le recevoir rapidement. Il m'a alors expliqué qu'il avait fait, quelques jours plus tôt, « 3 crises d'épilepsie » et que, de ce fait, il s'était énervé contre une formatrice. Il avait alors affirmé : « il y avait un F. [prénom du sujet] gentil et un F. méchant ».

Outre le fait que cette dernière déclaration traduise la force du clivage chez l'homme, j'ai trouvé qu'il y avait là une forme de manipulation à la fois dans le fait d'invoquer ses problèmes de santé pour expliquer son impulsivité mais aussi parce qu'il me sollicitait en attendant visiblement que j'abonde dans son sens et peut-être même que j'intervienne en sa faveur.

Je me suis contentée, dans ce cas, de lui proposer de s'adresser au médecin généraliste afin qu'il puisse évoquer ses problèmes de santé et je ne suis pas intervenue dans le domaine disciplinaire. Je n'ai pas choisi non plus d'amener Monsieur A à analyser sa réaction puisque nous en étions au tout début de la prise en charge. Cependant, le fait de l'avoir reçu de façon anticipée montre que je me suis laissée à minima manipuler.

*L'autre comme « spectateur anonyme » :

g. Crudité des termes renvoyant à la sexualité, scènes sexuelles

α. Crudité des termes dans les projectifs

Dans les tests projectifs, il y a une seule projection crue ayant trait à la sexualité à la planche 13 MF du TAT, associée à un fantasme incestueux (« dommage qu'elle a les seins nus sinon ça...ma mère et moi, décédée »), sans que cela suscite de jouissance chez le sujet.

Au Rorschach, à la planche 8, la réponse « une petite culotte » renvoie à un contenu sexuel mal symbolisé (mais pas vraiment cru) et suscite une association, elle beaucoup plus directe, à la réponse suivante (17) concernant les serviettes hygiéniques de sa sœur.

β. Crudité des termes dans la description des faits

Le discours de l'homme concernant les faits est cru (« on parlait de cul ») mais il ne fait pas étalage de détails.

γ. Anti-Clob de Rebourg

J'ai relevé au Rorschach à trois reprises des tendances anti-Clob (aux planches 2, 6 et 7) et un anti-Clob à la planche 10 du même test (« des restes de corps comme si c'était saignant »).

h. Pas de censure du fantasme

Des fantasmes (parricides et incestueux) très crus sont projetés au TAT (en particulier aux planches 8BM : « ça me fait penser à mon père...mon beau-père...j'ai l'impression que le jeune en veut à cet homme il a peut-être décidé ça puisqu'il est en costume il attend qu'on lui

fasse du mal à cet homme pour se retourner et regarder ce qu'on lui fait... », où les projections sadiques et voyeuristes sont très marquées, et 13MF : « c'est dommage que la femme est allaitée (sic) dommage qu'elle a les seins nus sinon ça...ma mère et moi, décédée... »).

i. Absence d'émotions, de sentiments de la part du sujet

Monsieur A exprime ses ressentis lors des entretiens (« une fois, j'ai visé un petit moineau avec une carabine à plombs mais j'en ai été malade ») et des tests projectifs (planche 8BM du TAT : « c'est morbide » et planche 11 du même test : « c'est lugubre c'est ... ça fait peur » ; planche 4 du Rorschach : « la bestiole elle fait peur celle-là») dans lesquels apparaissent, par ailleurs, une projection de culpabilité (par exemple, à la planche 3 du Rorschach : « c'est toujours un animal en noir (soupon) il cache ses yeux » et à la planche 4 du TAT).

*La recherche de « l'effet produit » sur l'autre :

j. Jouissance à provoquer

Dans les tests projectifs, j'ai relevé beaucoup de soupirs (planches 3 et 4 du Rorschach par exemple) et la verbalisation d'énormément d'angoisses (planche 4 du Rorschach : « ils sont horribles »).

En ce qui concerne la projection très crue de sadisme à la planche 8BM du TAT, elle n'est pas associée à de la jouissance mais à un ressenti négatif (« c'est morbide cette photo...non, je n'aime pas »).

Par contre, avant de donner son association à la réponse 17 du Rorschach, dans laquelle le sujet parle des serviettes hygiéniques de sa sœur, il sourit, ce qui pourrait correspondre à de la jouissance à provoquer.

k. Atteinte à l'intimité d'autrui

J'ai ressenti particulièrement une atteinte à mon intimité lorsque l'homme m'a interpellée de la façon suivante : « elle laissait tout traîner, même ses serviettes hygiéniques...c'est comme ça qu'on dit ? ».

l. Séduction, fascination du clinicien

J'ai été touchée avant tout par l'histoire chaotique de Monsieur A, marquée par de nombreux événements traumatisants, au point où je pense avoir sous-estimé, dans un premier temps, l'emprise à l'œuvre dans la relation. Il est donc possible de parler ici d'une forme de fascination. De fait, le sujet se présentait majoritairement sur le mode de la plainte, avec une insistance sur ses problèmes somatiques (dont il semblait attendre de retirer des bénéfices secondaires...).

m. Rejet

J'ai ressenti du rejet vis-à-vis de l'homme dans les moments où il tenait des propos crus et choquants mais cela n'était pas prédominant.

*L'autre comme objet à dénigrer

n. Disqualification de l'interlocuteur

Une séquence du discours de Monsieur A me paraît particulièrement intéressante à analyser en ce qui concerne le transfert. Il s'agit d'une association à la planche 10 du Rorschach : « il y a peut-être quelqu'un qui est là pour tout arrêter ou alors peut-être, après tout ma mère qui dit « F., t'inquiète pas, tout va s'arranger »...elle sait pourquoi parce que, dans mes prières, je lui dis tout, comme à vous...elle est pas mal l'image là pour la fin...faudrait vous apprendre à écrire en sténo ».

Le sujet commence en effet par m'associer à sa mère et à me valoriser puis il me dévalorise en sous-entendant que je ne suis pas assez rapide dans ma prise de notes.

o. Agirs du clinicien

Je ne pense pas être passée à l'acte dans la relation avec l'homme.

IV.1.1.1.8.2.3.3. Dimension érotisée de l'emprise (érotisation, séduction, fascination, captation par l'image)

Si nous nous basons sur les items g, h, j, k, l, nous pouvons conclure qu'il y a bien une dimension érotisée de l'emprise chez Monsieur A.

IV.1.1.1.9. Diagnostic de personnalité

IV.1.1.1.9.1. Les critères diagnostiques de la perversion

IV.1.1.1.9.1.1 Caractéristiques des instances surmoïques

a. Jouissance à transgresser

Le sujet exprime une jouissance à transgresser à travers les éléments suivants :

- il dit qu'au moment des passages à l'acte, il était « content » puis, interrogé à ce sujet, qu'il ressentait du « plaisir », « pas de dégoût, je les aimais trop [en parlant de ses victimes] ».
- une jouissance à provoquer est relevée dans l'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle)

b. Culpabilité

Les éléments suivants ont trait à la culpabilité :

- expression de regrets, d'excuses auprès des victimes, autocritique qui apparaissent dans le discours de l'homme concernant les faits et qui peuvent relever de la culpabilité

- ébauche de culpabilité associée à l'agressivité en rapport avec le fantasme incestueux à la planche 13MF du TAT (« remord ») mais fantasme parricide projeté sans censure (planche 8BM du TAT) même si une défense phobique apparaît à la fin du récit

Une culpabilité moins élaborée apparaît à 2 niveaux différents :

- culpabilité identitaire (analysée dans le paragraphe consacré à la fragilité narcissique)
- projection de culpabilité (dans les tests projectifs)

IV.1.1.1.9.1.2 récapitulatif des critères et diagnostic

Déni de la castration féminine	répression	Relation d'objet		Instances surmoïques		Nombre de critères /6
		Déni du désir de l'autre	Dimension érotisée de l'emprise	Absence de culpabilité	érotisation de la transgression	
→oui	→oui	→oui y compris dans relation avec la victime	→Oui y compris dans relation avec la victime	→Non	→Oui	5

L'analyse du protocole de Monsieur A permet de conclure que sa personnalité est bien état-limite avec des traits pervers (5 critères diagnostiques de perversion sexuelle sur 6 recensés).

IV.1.1.1.9.2. Les autres caractéristiques de la personnalité du sujet

La personnalité du sujet est marquée par une extrême fragilité et des traumatismes profonds (grave chute dans l'enfance qui serait à l'origine de son épilepsie, agressions sexuelles subies, violence du père...) ainsi que des traits pervers.

De plus, l'homme est en état de décompensation (indice d'angoisse existentielle au Rorschach très élevé, absence totale de distance par rapport aux tests, invasion de la réalité par l'imaginaire, altération du sens de la réalité...).

IV.1.1.2 Analyse du protocole de Monsieur B

Monsieur B est âgé de 45 ans au moment où nous le rencontrons et il est incarcéré depuis environ 4 ans.

Il a été condamné à 10 ans pour « viol commis avec plusieurs circonstances aggravantes » (le fait que la victime soit sa fille, âgée de 7 ans au moment des faits, et l'usage d'un instrument).

Il s'agit d'une récidive puisque le sujet a déjà été condamné pour agressions sexuelles sur sa belle-fille.

Son père est décédé et il a toujours des contacts avec sa mère.

Il est le cadet de la famille : il a une sœur de 3 ans son aînée et un frère qui a 2 ans de plus que lui.

Sa femme et lui ont divorcé suite à sa deuxième condamnation.

Au moment de leur rencontre, sa compagne avait déjà 2 enfants (une fille de 4 ans qui a été sa première victime et un garçon de 3 ans) qui ont été placés suite à la première condamnation de Monsieur B.

Le couple a eu 2 autres enfants (2 filles qui ont actuellement 12 et 16 ans, la plus jeune étant sa deuxième victime) qui sont elles-mêmes placées dans une famille d'accueil.

Enfin, le sujet a toujours eu un emploi stable.

IV.1.1.2.1. Imagos parentales

IV.1.1.2.1.1. Imago maternelle :

L'homme semble idéaliser sa mère. Il la décrit comme « très gentille, affectueuse, présente pour soutenir ses enfants, assez droite ».

Il lui attribue par ailleurs des traits phalliques (« c'est elle qui devait prendre les décisions »), comme en témoigne aussi le test de Rorschach (planche 7 en particulier), et, au TAT, l'imago maternelle apparaît aussi associée à l'autorité (planche 6 BM).

A la planche 1 du Rorschach, l'imago maternelle est, dans un premier temps, dévitalisée (« une feuille par terre » puis « un scarabée ») et déqualifiée. A ce test, Monsieur B choisit, de fait, la planche maternelle (planche 7) parmi les planches les moins aimées.

L'imago maternelle est, de plus, associée à des réponses anatomiques, des restes de corps au Rorschach (planches 9 : « poumons »; 2 –même si cette planche ne renvoie pas directement à l'imago maternelle- : « morceaux de visage »).

L'objet maternel primaire est, de même, représenté comme froid et dévitalisé (planche 16 du TAT, planche 19 « neige ») mais aussi érotisé (à la planche 16 où la relation avec les objets privilégiés est associée au « carré blanc » qui servait jadis à signaler les films érotiques à la

télévision) et l'angoisse pré-génitale n'est pas reconnue donc pas métabolisée (planche 11 du TAT).

Nous pouvons relever beaucoup de réponses renvoyant à une certaine dangerosité, en particulier, à la planche 10 du Rorschach qui renvoie aux contacts initiaux avec l'environnement.

Nous pouvons donc conclure à un clivage de l'imgo maternelle.

IV.1.1.2.1.2. Imago paternelle :

Il a plutôt tendance à dévaloriser son père : l'image qu'il en donne est celle de l'alcoolisme et de la violence. Ce sont d'ailleurs des points communs qu'il reconnaît avoir avec son père.

Le sujet raconte qu'il a été hospitalisé une fois, quand il était adolescent, suite à une altercation avec son père qui aurait déclenché chez le jeune garçon « une crise de nerfs ».

L'homme ajoute que, comme lui, son père était plutôt « réservé » (peu de communication, « il ne montrait pas ses sentiments envers nous ») et peu impliqué dans l'éducation de ses enfants (« il se déchargeait un peu sur ma mère...il supervisait, c'est tout », « je jouais au foot, je l'ai jamais vu s'en occuper...j'ai pas souvenir qu'il ait participé avec nous à quelque chose »), même s'il semblait se charger de punir les enfants par « une engueulade, une bonne baffe ou un coup de ceinture ». Monsieur B précise aussi que son père accordait une grande valeur au travail.

Il dit enfin qu'un changement s'est opéré « avec le temps » dans la perception qu'il avait de son père : « j'ai plus ressenti que j'avais de l'affection pour mon père à son décès », « je me suis rendu compte qu'il nous aimait ».

Les imagos parentales ne semblent pas bien différenciées (la planche 9, maternelle, est choisie au Rorschach comme planche pouvant représenter son père ; la mère est associée à la puissance phallique à la planche 6BM du TAT où le père n'est pas mentionné...).

A la planche 2 du TAT, le personnage masculin s'avère actif (« un homme en train de labourer ») mais il n'y a pas de référence au statut paternel (et la triangulation ne peut pas être installée).

À la planche 7BM, un fantasme incestueux, émerge indirectement (comme nous l'analyserons plus loin) : la fonction paternelle est donc carencée.

L'imgo maternelle pré-génitale, toute puissante, prédomine donc.

IV.1.1.2.1.3. Identifications conscientes

- Concernant son père, il affirme d'abord : « on ne peut pas dire qu'on avait des points communs » puis il ajoute qu'avec le temps, il s'est aperçu qu'ils en avaient certains qui sont

l'importance accordée au travail (« m'accorder très peu de temps libre »), l'alcool, la violence et l'introversion (« assez réservés au niveau des sentiments »).

- Il dit se sentir davantage proche de sa mère avec laquelle il estime avoir les points communs suivants, tous très positifs : ils seraient tous deux « affectueux », « assez directs », « travailleurs », « généreux dans l'effort comme pour aider des amis ou de la famille », « naïfs : trop bons, trop cons ».

- D'autre part, il dit qu'il était « très très attaché » à sa grand-mère paternelle : « j'étais plus ou moins le dernier de la famille donc j'avais peut-être sa préférence ». Il aurait été très touché par son décès : « j'ai pleuré à son enterrement alors que c'est très rare que je pleure : j'avais beaucoup de peine ».

Nous pouvons conclure que le sujet n'a pas une représentation très précise de chacune des figures importantes de son entourage parce qu'il a tendance à utiliser des qualificatifs identiques pour les décrire (le terme « travailleur », par exemple, revient pour ces 3 personnes).

IV.1.1.2.2. Élaboration de la position dépressive

La position dépressive n'est absolument pas élaborée (thématique abandonnique qui peut être déduite des relations anaclitiques projetées à la planche 12BG ainsi qu'à d'autres planches – 3BM, 7BM- et au Rorschach, évitement à la planche 13B du TAT où c'est l'environnement (« mine ») qui porte l'affect qui n'est pas lié à une représentation, posture signifiante d'affects à la planche 3BM du TAT où il n'y a aucun dégagement possible).

De fait, il exprime clairement une souffrance (et c'est la seule fois) liée à la rupture avec la première jeune fille dont il était « très amoureux », séparation qui a eu lieu à l'initiative de son amie alors qu'elle était enceinte : « j'ai ressenti ça comme une blessure plus ou moins parce que j'étais attaché à elle », « c'est comme si on m'avait arraché quelque chose ».

Nous pouvons donc constater là que cette perte est vécue comme ayant des répercussions narcissiques (« blessure », « arraché quelque chose »).

Nous pouvons aussi relever que l'ex-femme de l'homme, sa sœur et sa mère auraient eu des tendances dépressives. Les deux dernières auraient fait des tentatives de suicide.

Enfin, Monsieur B paraît associer les problèmes d'alcool à des séparations ou des deuils (par exemple, il associe l'alcoolisme de son ex-femme au fait qu'elle était éloignée de sa famille et celui de son père, entre autres, à la perte précoce de son propre père).

IV.1.1.2.3. Représentation de soi et fragilité narcissique

La représentation de soi est relativement bonne.

La grande majorité des réponses animales au Rorschach sont entières non détériorées (8/9 = 88,9% : planches 1, 5, 6, 7, 8, 10) et 60% des réponses humaines (planches 2, 3, 4) mais ces dernières sont, malgré tout, problématiques (elles correspondent respectivement à II, des « personnages » non identifiés sexuellement et (H)).

Les représentations sont aussi relativement bonnes aux planches 1 (même si la première réponse est « une feuille par terre »), 3 (mais elle ne tient pas), 5 du Rorschach.

Des éléments (2 angoisses de perte de cohésion de soi exprimées directement aux planches 2 et 3 du Rorschach et indirectement à travers les 2 réponses « défaut », la tendance « défaut », les 2 réponses « anat » ; quête de l'identité narcissique repérable à la planche 3 du Rorschach ; Dd% élevé ; confusion entre humain et animal dans une association) renvoient néanmoins à une fragilité narcissique dont certains sont capitaux (le fait que le G% soit bas renvoie à une capacité d'ancrage unitaire qui pose problème).

A noter, à la planche 8 du Rorschach, une orientation psychopathique à travers une tendance à l'identification à un prédateur (« iguane », « caméléon »).

→ Les **angoisses prédominantes sous-jacentes** semblent être davantage de l'ordre de la perte de cohésion de soi (exprimées directement dans les tests projectifs, atteinte narcissique) que de la perte d'objet, ces dernières entraînant de fait, d'après le discours du sujet, une atteinte identitaire.

IV.1.1.2.4. Évolution libidinale

IV.1.1.2.4.1 Problématique oedipienne

IV.1.1.2.4.1.1 Structuration oedipienne

IV.1.1.2.4.1.1.1. Triangulation oedipienne

La triangulation oedipienne n'est pas posée. À la planche 2 du TAT, il n'y a pas de lien établi entre les 3 personnages et c'est plutôt une dualité qui est mise en jeu : l'homme, actif, est opposé aux deux femmes, non différenciées puisque toutes les deux passives.

IV.1.1.2.4.1.1.2. La castration

****Angoisse de castration***

L'immaturation fonctionnelle est reconnue mais pas dépassée à la planche 1 du TAT.

L'angoisse de castration semble projetée à la planche 3BM du TAT où la culpabilité (le « cachot ») s'accompagne d'un néologisme révélateur (« il est cloîtré », comme condensation de cloître et castré) signant la désorganisation qu'elle provoque.

La confrontation à cette angoisse est donc très désorganisée pour l'homme.

Par ailleurs, la puissance phallique n'est pas élaborée de façon satisfaisante, comme nous le verrons plus loin.

L'angoisse de castration n'est donc pas métabolisée.

*Déni de la castration féminine

Le déni de la castration apparaît aux planches 2 et 7 du Rorschach qui sont traitées selon une même dynamique avec, dans un premier temps, une insistance sur les détails phalliques (planche 2 : « pointe », « un personnage biblique qui lève les bras vers le ciel » ; planche 7 : « 2 lapins », « 2 têtes de cochons ») et, dans un deuxième temps, une allusion respectivement aux détails blanc et féminin sans qu'ils soient métabolisables (« je vois pas ce que ça représente », « ça ne me dit rien »).

De plus, à la planche 2, c'est dans le détail féminin que Monsieur B donne une réponse insistant sur les détails phalliques (« un petit personnage comme un personnage biblique qui lève les bras vers le ciel »), ce qui relève typiquement d'un déni pervers.

Par ailleurs, le fait que le sujet choisisse une planche à connotations maternelles pour représenter son père relève d'un déni de la castration.

Nous pouvons donc conclure à un déni durable de la castration féminine.

IV.1.1.2.4.1.1.3. Identifications secondaires

*Identification sexuelle, différence des sexes et déni de la différence des sexes

*Identification sexuelle :

L'identification sexuelle est difficilement établie par l'homme dans les tests projectifs puisqu'à la planche 3BM du TAT, Monsieur B hésite entre « un homme ou une femme », de même qu'à la planche 10, où un couple est identifié « sans certitude » et à la planche 4, il y a un télescopage au niveau des rôles (« il la quitte », « elle le quitte »). A la planche 2 du TAT, l'activité est, par contre, bien attribuée à l'homme et la passivité aux femmes.

A la planche 3 du Rorschach, ce sont des « personnages », « des sosies » qui sont donnés, sans précision quant à leur identification sexuelle mais si c'est le pronom masculin qui est utilisé dans la suite du récit.

Par ailleurs, nous pouvons relever que le sujet choisit une planche phallique au Rorschach pour se représenter (la 6) mais en insistant sur un aspect plutôt fétichiste (« la peau » « ou les fourrures » [...] pour décorer, c'est beau »). Il insiste, de plus, sur les détails phalliques au Rorschach, où les pulsions sexuelles masculines sont relativement bien symbolisées, comme nous le développerons plus loin.

L'identification sexuelle de l'homme n'est pas déterminée, la problématique étant pré-génitale même si nous retrouvons quelques éléments d'identification masculine.

*Déni de la différence des sexes :

Nous pouvons donc en déduire que la différence des sexes n'est pas posée de façon structurante sans pouvoir parler d'un déni à ce niveau là.

*Différence des générations et déni de la différence des générations

La différence des générations est reconnue à la planche 6BM du TAT mais à la planche 7BM, si la différence d'âge est soulignée, la relation père-fils devient fraternelle et homosexuelle à tendance "incestueuse" (« ils ont l'air l'un contre l'autre »).

De plus, les passages à l'acte incestueux de Monsieur B et la façon dont il en rend compte (que nous analyserons en détails plus loin) témoignent d'un déni de la différence des générations et cela est encore renforcé par le fait que le sujet nie les liens qui l'unissaient avec sa belle-fille (« les enfants des autres, c'est pas mes enfants : il y a aucun lien de parenté », « je la voyais pas comme ma belle-fille »). De même, au cours d'un entretien, il fait un lapsus qui signe une confusion dans les liens intra-familiaux : il dit « ma nièce » (cette nièce ayant elle-même été violée) pour parler de sa fille.

Nous pouvons donc conclure à l'existence d'un déni massif de la différence des générations (en particulier en nous appuyant sur le discours de l'homme concernant sa première victime).

IV.1.1.2.4.1.2 Fantasma incestueux

Le fantasme incestueux apparaît sous une forme homosexuelle et de façon plutôt indirecte à la planche 7BM du TAT. Le lien père-fils n'est pas reconnu et la différence de génération n'est pas posée : c'est une relation d'étayage empreinte d'érotisation (2 frères « l'un contre l'autre ») dans un cadre homosexuel qui émerge (même si l'accent est mis ensuite sur les conflits internes) qui renvoie donc à un fantasme incestueux.

IV.1.1.2.5. Répression et mécanismes de défense

Les mécanismes de défense sont polymorphes (dévalorisation / idéalisation, projection, clivage mais aussi évitement –majeur en particulier au TAT), restriction, régression, formation réactionnelle contre l'agressivité...).

Répression :

À la planche 3BM du TAT, c'est suite à ma question qu'il donne le terme « cloîstré », ce qui peut correspondre à l'utilisation de la répression. Il en va de même à la planche 13MF de ce même test et à la planche 5 : il finit par résumer le fantasme pervers (« le fait qu'elle ouvre la porte et qu'elle regarde, elle a tout fait »).

IV.1.1.2.6. Aspects du préconscient

IV.1.1.2.6.1. Primat de l'acting

En ce qui concerne un éventuel primat de l'acting, Monsieur B aurait déjà transgressé la loi dans différents domaines, ce qui traduit la faiblesse de l'instance surmoïque : en plus de deux incarcérations pour agressions sexuelles sur mineures, le sujet a déjà été condamné pour conduite sans permis sous l'emprise de l'alcool ainsi que pour des vols.

De plus, il ajoute que, « quand [il] [a] bu, [il] serai[t] plutôt violent ». Il dit s'être battu plusieurs fois avec son père et il frappait son ex-femme (de même qu'un des amants de celle-ci) parce qu'elle l'aurait « trompé une paire de fois » et « quand [il] rentrai[t] du travail et qu'elle était ivre morte, [il] péta[t] un plomb et [il] lui mettai[t] une volée ».

IV.1.1.2.6.2. Espace imaginaire et mentalisation

L'espace imaginaire de l'homme est moyennement étendu et ses capacités de mentalisation sont globalement plutôt mauvaises (tableaux du protocole du test de Rorschach dans les annexes).

IV.1.1.2.6.2.1 Symbolisation du sexuel

IV.1.1.2.6.2.1.1. Symbolisation du sexuel féminin

La symbolisation des pulsions sexuelles féminines est totalement impossible : à la planche 7 du Rorschach, Monsieur B s'arrête sur le détail féminin mais « ça ne [lui] dit rien », ce qui va dans le sens d'une symbolisation impossible du féminin et il n'y a pas d'autre allusion aux pulsions féminines. Il en va de même aux planches 2 et 9 et, à la planche 2, la symbolisation du creux est impossible (« je vois pas ce que ça représente ») de même qu'aux planches 7 et 9.

IV.1.1.2.6.2.1.2. Symbolisation du sexuel masculin

La symbolisation phallique est reconnue au Rorschach et elle est élaborée de façon relativement satisfaisante, malgré quelques ratés en particulier aux planches 4 et 6 :

- les symbolisations masculines sont toutes de niveaux B et C (selon la grille de Cassiers) avec une bonne appréhension formelle
- il y a une insistance sur les détails phalliques aux planches 2, 4, 5, 7 (à l'enquête), 10 (à l'enquête) et une idéalisation à la planche 8 (« des iguanes...ils grimpent à l'arbre pour atteindre le sommet »)
- cependant, la puissance phallique est aussi perçue comme associée à de l'agressivité (planche 2 : « pointe ») et le sujet tente à deux reprises, aux planches phalliques par excellence, de l'atténuer en insistant sur son aspect inoffensif (planche 4 : « un monstre...du Muppet Show » et, à l'enquête : « C'étaient des monstres mais on peut pas dire méchants. »)

ou en la déqualifiant et en mettant en avant la passivité (planche 6 : « une peau tendue (rit) » et, à l'enquête : « comme une peau de tanneur qui est posée là »).

IV.1.1.2.6.2.2. Symbolisation des pulsions agressives

La symbolisation des pulsions agressives dans les tests projectifs est peu satisfaisante :

- on relève quelques bonnes symbolisations au Rorschach (de niveaux B associées à une bonne appréhension formelle : planches 2, 4, 10) de même qu'au TAT (formations réactionnelles contre l'agressivité aux planches 5 : « merci ! » et 8BM : « un chirurgien en train d'opérer »).

- cependant, au Rorschach, le rouge est traité de façon factuelle aux planches 2 et 3, ce qui rend compte d'un évitement de l'agressivité, et celle-ci est déniée à la planche 7BM du TAT. A la planche 13MF, ce sont la restriction et la répression qui prédominent et il n'y a pas de représentation associée à l'agressivité (« ou peut-être qu'il l'a tuée c'est tout ») ce qui rend compte d'une gestion des pulsions agressives très problématique.

IV.1.1.2.6.2.3. Liaison entre les pulsions sexuelles et agressives

Les planches qui sollicitent des représentations fortes et contrastées en terme de pulsions sexuelles et agressives (planches 4 et 13 MF du TAT) provoquent une grande désorganisation chez l'homme (télescopage des rôles, restriction du récit). Nous pouvons donc en déduire qu'il n'y a pas de liaison entre ces pulsions.

IV.1.1.2.7. Le discours du sujet concernant les faits pour lesquels il a été condamné

Monsieur B ne reconnaît pas avoir commis les viols qui concernent sa fille et pour lesquels il est incarcéré quand nous le rencontrons.

Il utilise différents arguments pour tenter d'étayer sa position de négation :

- il dit à la fois que c'est impossible qu'il ait commis des actes si graves (« j'arrive même pas à m'imaginer parce que c'était vraiment un bout de chou »)

- il met en doute les accusations de sa fille, invoquant une certaine confusion dans les déclarations de celle-ci ainsi que les conclusions d'un expert médical qui iraient en sa faveur

- il explique que les agissements qui lui sont imputés auraient pu être commis par des pré-adolescents de 10-11 ans, eux aussi condamnés pour des viols commis sur la fillette à la même période

Cependant, il déclare concomitamment que sa culpabilité pourrait éventuellement être réelle étant donnée sa forte consommation d'alcool à l'époque qui pourrait expliquer qu'il n'ait aucun souvenir des faits.

Il s'agit donc là pour le moins d'un positionnement très ambivalent par rapport aux actes qui lui sont reprochés.

Le sujet a déjà été condamné pour des agressions sexuelles sur sa belle-fille et c'est donc ces faits là que nous allons analyser – l'homme ayant accepté de les aborder-.

IV.1.1.2.7.1 Façon dont le sujet rend compte de ses passages à l'acte

Monsieur B semble très ambivalent par rapport au plaisir qu'il a pu ressentir lors de ces attouchements, s'en appropriant tantôt la recherche (il dit : « le fait de la caresser, ça me provoquait une réaction donc c'est pour ça que je lui demandais de me caresser ») et ajoute qu'après les passages à l'acte, il était « plutôt satisfait ») et tantôt en projetant la responsabilité sur sa victime (« j'étais pas excité au départ donc si elle m'avait pas caressé, j'aurais pas eu du plaisir »).

Pour ce qui est de sa prise de conscience de la gravité de ce qu'il a commis, nous pouvons penser qu'elle n'est pas totale mais il semble avoir conscience a minima de sa responsabilité (« je représentais quand même peut-être l'autorité pour elle », « à cet âge là, elle pouvait pas dire si c'est mal ou bien : c'est moi qui aurait dû le savoir »).

Ainsi, à plusieurs reprises dans les tests, une projection de culpabilité apparaît (thème de la religion au Rorschach) qui montre que, si elle est présente dans la psyché de l'homme, elle n'est pas élaborée.

Monsieur B explique en effet que, dans l'après-coup immédiat des faits, il n'a pas ressenti ce sentiment mais qu'il a « pris conscience qu'[il a] fait une grosse erreur quand [s]on ex femme a sauté par la fenêtre ». Cela rend compte à la fois d'une forte minimisation du sujet concernant ses agissements (« grosse erreur »), qui est retrouvée dans l'utilisation d'un vocabulaire renvoyant au registre du jeu et de la jouissance (« je me suis amusé à la caresser »), mais cela sous-entend aussi que c'est la réaction de l'autre qui permet à l'homme en quelque sorte de "jauger" son acte (ce qui correspond à la « recherche de l'effet produit sur l'autre » dont parle, par exemple, Lefebvre (2007)).

IV.1.1.2.7.2 Liens avec le passé : agressions sexuelles subies dans l'enfance ? famille incestueuse ?

Monsieur B a lui-même subi des agressions sexuelles d'un professeur quand il était pré-adolescent et dit avoir ressenti de la « haine ».

Il s'interroge surtout sur les motivations, le désir de son agresseur (« j'ai jamais compris pourquoi...j'aimerais lui demander ce qu'il recherchait ») sans faire le lien direct ici avec sa propre problématique.

Il envisage un rapprochement entre les agressions qu'il a subies et celles dont il a été l'auteur dans le sens d'une autorisation à transgresser, eu égard au statut d'autorité qu'avait son agresseur par rapport à lui : « si une personne adulte, un professeur, peut le faire, pourquoi pas

nous ? », « peut-être qu'inconsciemment, étant donné qu'on m'avait fait ça, est-ce que je pouvais pas le faire à d'autres ? ». Nous pouvons aussi faire l'hypothèse, à travers cette dernière déclaration, d'une identification à l'agresseur.

IV.1.1.2.8. Le choix d'objet et la relation d'objet

IV.1.1.2.8.1. Victime(s) et choix d'objet

IV.1.1.2.8.1.1 Question de l'âge et du sexe

Ses 2 victimes sont de sexe féminin mais l'une est une jeune fille prépubère (13 ans au moment des faits) et l'autre une fillette (7 ans).

IV.1.1.2.8.1.2 Question du choix d'objet pédophilique

Le choix d'objet pédophilique n'est pas exclusif puisque le sujet a eu une sexualité établie dans le cadre de son mariage.

IV.1.1.2.8.2. La relation d'objet

IV.1.1.2.8.2.1 Relation d'objet dans les tests projectifs

La relation d'objet de l'homme semble être spéculaire (planche 3 du Rorschach : « jumeaux », « sosies ») et anaclitique (planche 7BM du TAT, - relation d'étayage –de même qu'aux planches 3BM et 12BG : personne « appuyée », « accoudée », barque « accrochée », « liée »). Nous pouvons aussi relever une projection d'agressivité à cette planche sollicitant la relation (« violons cassés » à la planche 3 du Rorschach).

A la planche 2, ce ne sont que des parties de corps humain qui sont représentées (« morceaux de visage ») sans mise en relation. Il en va de même pour de nombreuses réponses qui correspondent à une forme de « duplication » (Neau, 2001) : la bilatéralité des planches est prise en compte mais les personnages (plutôt des parties de corps humains à la planche 9) ou les animaux (planches 7, 8, 10) n'interagissent pas.

IV.1.1.2.8.2.2 L'analyse de la relation mise en place avec les victimes à travers le discours du sujet

Tout d'abord, nous estimons que le fait que Monsieur B mette en doute la parole de sa propre fille qui l'accuse de viol, en donnant des arguments très particuliers comme nous l'avons vu plus haut, renvoie à un déni du narcissisme de celle-ci (au sens de Bergeret, 1996).

En ce qui concerne les agressions sexuelles qu'il a commises sur sa belle-fille -qu'il reconnaît-, il en parle de façon érotisée, comme d'une « relation amoureuse » à la fois comme s'il agissait d'une relation entre adultes consentants (« si je l'ai draguée, c'est que j'avais une attirance pour elle », « C'était une belle fille. Au niveau caractère, on s'entendait bien [...] C'est sûrement ça qui a déclenché tout le reste. ») mais aussi, par projection, avec des termes

insistant sur l'aspect incestueux de celle-ci (elle « prenait plus ou moins inconsciemment la place de sa mère »).

La façon dont il en rend compte de la relation avec sa belle-fille renvoie à une « torsion de la relation d'objet » dans le sens où l'entend Pascal Roman (2007).

De fait, nous pouvons relever dans ses propos l'existence d'un déni du désir de l'autre (« j'appelle ça flirter », « j'avais pas pris conscience de la gravité de la chose ni elle non plus sinon elle m'aurait dit d'arrêter ou de rien faire »,) et d'une réciprocité fantasmée renvoyant à une recherche de réduction de l'altérité (« on avait entre nous des attouchements », « C'est plutôt une recherche d'affection réciproque qui nous a rapprochés. Par contre, ça a dérapé au niveau sexe, ça aurait pas dû. »).

Le sujet a en effet tendance à projeter son propre désir sur l'autre. Il déclare, comme nous l'avons déjà mentionné, que sa belle-fille « prenait plus ou moins inconsciemment la place de sa mère » (entre donnant pour exemple qu'elle l'« aidait au niveau ménager »), opérant ainsi un renversement des rôles (par identification projective) puisque c'est lui qui lui attribuait cette place là. Il en va de même quand il déclare que sa victime « n'a rien dit, elle a pas été agressive, elle m'a pas repoussé » ou quand il manipule le langage, par exemple lorsqu'il affirme : « j'ai pas senti du rejet, de la répulsion, surtout qu'elle était très proche de moi » (il joue, de plus ici, sur les sens propre et figuré du terme « proche »). Tout cela va, encore une fois, dans le sens d'un déni du désir de l'autre.

Enfin, il parle de la souffrance de sa victime en la renvoyant à une rivalité oedipienne entre mère et fille (« le fait que sa mère m'ait choisi moi quand je suis sorti, je pense pas qu'elle ait dû apprécier ») et non à l'agression elle-même, érotisant la transgression.

A d'autres moments, l'homme emploie des termes associés à la prédation (« je l'ai resserrée ») qui place l'autre dans une position d'objet.

De plus, Monsieur B exprime clairement sa difficulté à s'identifier à la victime, en particulier quand il s'agit d'imaginer les conséquences des agressions sur elle (« je suis pas trop dans sa tête »). Il ne peut appréhender ces conséquences qu'une fois de plus de façon indirecte, en évoquant celles qui concernent la mère de la jeune fille (« elle voit la suite de tout ça comme la déchéance de sa mère »).

En ce qui concerne la relation avec son ex-femme, nous retrouvons une tendance à projeter ses propres responsabilités sur les autres. Il affirme : « j'avais peut-être plus de pudeur que ma femme : elle avait l'habitude de se promener nue dans la maison », « au niveau de la vie de famille, [mon ex-femme], elle laissait les portes ouvertes tout le temps...si quelqu'un prenait sa douche, tout le monde rentrait ». Il s'agit ici beaucoup d'identification projective.

Le sujet ajoute : « si j'avais pas épousé ma femme, ça serait jamais arrivé... ».

Il dévalorise, de fait, beaucoup sa femme et la charge d'une forte culpabilité. Il décrit leur relation de couple comme houleuse : elle était marquée, selon lui, par la consommation d'alcool chez les deux conjoints et la violence de son côté (reproduction du comportement de son père). Il explique ses débordements de violence par le fait qu'il reprochait à sa femme de négliger les tâches ménagères (« elle n'était pas courageuse », « quand je rentrais, si elle était ivre, je pétais un plomb et je lui mettais une volée ») et les soins envers les enfants. Il utilise à plusieurs reprises des termes très déqualifiants : « on forme un couple, il faut être deux : il faut pas qu'il y ait une branche pourrie » ; lorsqu'il parle de l'intérêt du couple pour la décoration avec des peaux d'animaux, il dit : « B. [prénom de sa femme] égale peau » ! Enfin, il l'accuse de l'avoir manipulé en prenant la décision seule d'avoir un enfant (« elle savait comment me tenir ») et de l'avoir, à de nombreuses reprises, trompé.

La description que fait l'homme de sa vie de couple renvoie aux relations typiquement mises en place par les pervers narcissiques (destruction psychique et physique de l'autre). Cependant, nous n'avons pas relevé d'autres éléments permettant d'étayer cette hypothèse diagnostique dans le protocole de Monsieur B.

IV.1.1.2.8.2.3 Analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

IV.1.1.2.8.2.3.1. Réduction de toute altérité

a. Questions posées au clinicien :

Certaines questions posées par le sujet correspondent à des interrogations qu'il semble se faire à lui-même (planche 7 du Rorschach : « même ça, c'est quoi ça ? ... ça ne me dit rien ça »), d'autres servent davantage à établir une emprise. En particulier, lorsque l'homme pose des questions qui renvoient à une recherche d'approbation (par exemple, planche 8 du Rorschach : « ça pourrait être des iguanes, ça grimpe aux arbres ça ? » ; « ça ressemble plus à ce qui change de couleur, c'est un caméléon je crois ? »), il tente d'amener le clinicien à répondre.

b. Utilisation de pronoms impliquant l'autre (« on », « nous », « vous »...)

Monsieur B utilise beaucoup le « on » qui implique son interlocuteur dans ses déclarations, par exemple à la planche 6 du Rorschach (« on recherche peut-être trop les choses connues »). Il en va de même pour le pronom « nous » dans la phrase suivante à la planche 4 du TAT : « on ne sait pas ce qu'il regarde parce qu'il nous fixe ». Dans ce dernier exemple, le sujet m'inclut dans sa réponse qui s'apparente à une projection de fantasme pervers (l'importance étant donnée au regard) et je suis « d'office « embarqué[e] » dans un rôle de complice de ce scénario ». (Husain, 2007).

c. Dénier du savoir de l'autre :

α. Inversion des rôles

À la planche 4 du Rorschach, par exemple, l'homme pose une question sur mes connaissances télévisuelles, qui suppose l'évaluation de mon âge (« je ne sais pas si vous avez connu ça ? » en parlant du Muppet Show), et qui implique une inversion des rôles : c'est Monsieur B qui devient en quelque sorte l'investigateur.

β. Évoquer des éléments de la réalité que l'autre ne peut pas connaître

Le sujet ne me paraît pas avoir eu tendance à évoquer des éléments de la réalité que je ne pouvais pas connaître mais, dans une association de la planche 10 du Rorschach par exemple, il s'est employé à livrer quelques connaissances culturelles, ce qui a donné un ton un peu professoral à son discours : « Un tag ou Picasso. Il avait, comment on pourrait dire, une façon de peindre spéciale, des formes bizarres pour représenter des personnages, pas l'impressionnisme mais... ».

d. Contrôle, domination de l'autre

Les questions posées par l'homme, qui impliquent une inversion des rôles ou une demande d'acquiescement, correspondent à une tentative de contrôle de la relation.

e. Projection d'agressivité en cas de manifestation de la différence

Je n'ai pas relevé particulièrement de projection d'agressivité de la part de Monsieur B liée à la manifestation de la différence, ni lors des entretiens ni lors de la passation des tests.

IV.1.1.2.8.2.3.2. La place du clinicien et le déni du désir de l'autre

**L'autre comme « spectateur nécessaire »*

f. Manipulation :

α. Immixtion d'un secret

Le sujet ne m'a pas paru tenter d'immiscer fondamentalement un secret dans la relation si ce n'est à travers la manipulation du discours comme nous le verrons ci-dessous.

β. Autres formes de manipulation

Il me semble exister une manipulation du langage, par exemple dans la déclaration suivante, que j'ai trouvée pour le moins ironique et choquante : « j'ai pris conscience que j'ai fait une grosse erreur quand mon ex a sauté par la fenêtre ». Il y a là un fort contraste, un hiatus, dû à la minimisation contenue dans l'expression « grosse erreur », pour parler d'une agression sexuelle sur mineure, associée à la gravité d'une tentative de suicide, qui paraît ici totalement banalisée, verbalisée sans empathie aucune et sert uniquement à l'homme d'indicateur de la faute qu'il estime avoir commise. Cette utilisation toute particulière du langage correspond à ce que Rebourg-Roesler (2002, 2005) a étudié des « procédés rhétoriques du discours » des

sujets ayant une organisation perverse de la personnalité, participant à la « fonction conative du langage » et ayant pour but d'agir sur l'interlocuteur.

A d'autres moments, Monsieur B joue, de plus ici, sur les sens propre et figuré des termes (« j'ai pas senti du rejet, de la répulsion, surtout qu'elle était très proche de moi »), avec le non-dit, en induisant un suspense, par exemple lors du choix de la planche maternelle au Rorschach (« Non, pas à mes yeux. Je la vois mal là-dessus...ou attendez... »), ou en faisant des sous-entendus : à la planche 16 du TAT, le sujet dit « ça fait penser au carré blanc quand il y avait un film dans le temps », sans parler explicitement de film pornographique.

*L'autre comme « spectateur anonyme »

g. Crudité des termes renvoyant à la sexualité, scènes sexuelles

α. Crudité des termes dans les projectifs

Il n'y a pas de terme cru renvoyant à la sexualité dans les tests projectifs.

Cependant, à la planche 16 du TAT, l'homme dit « ça fait penser au carré blanc quand il y avait un film dans le temps », ce qui renvoie clairement à la pornographie.

β. Crudité des termes dans la description des faits

Il a utilisé des termes très crus pour parler des faits qui lui sont reprochés concernant sa fille mais n'est pas entré dans des détails aussi choquants pour ce qui est de sa belle-fille.

γ. Anti-Clob de Rebourg

Je n'ai pas relevé d'anti-Clob dans les tests projectifs de Monsieur B.

h. Pas de censure du fantasme

Il n'y a pas de projection massive de fantasmes dans les tests projectifs (même un fantasme incestueux émerge à la planche 7BM du TAT) mais j'ai été particulièrement choquée quand le sujet a affirmé que sa victime avait davantage souffert qu'il choisisse finalement de revivre avec la mère de celle-ci que des agressions sexuelles qu'elle a subies : cette déclaration renvoie en effet là à un fantasme incestueux donné sans ambages et avec provocation puisque l'homme pervertit la cause de la souffrance de sa belle-fille.

i. Absence d'émotions, de sentiments de la part du sujet

Ce qui m'a semblé prégnant dans la relation avec Monsieur B est sa froideur et l'apparente indifférence dont il a fait preuve au moment de l'évocation d'événements extrêmement graves, par exemple, la tentative de suicide de sa mère (« j'ai pas tellement réagi parce que j'étais vraiment très jeune ») ou celle de son ex-compagne en lien avec les agressions sexuelles qu'il a commises.

Cette impression s'est d'ailleurs vue renforcée par ses tendances à l'évitement et à la restriction.

*La recherche de « l'effet produit » sur l'autre

j. Jouissance à provoquer

Le sujet n'a pas forcément eu tendance à sourire au moment où il produisait des récits choquants mais il a ri à 3 moments dans les tests projectifs (à la planche 6 du Rorschach, quand il a dit « une peau tendue » et aux planches 12BG –« pique-niquer »- et 16 du TAT – « carré blanc »-, cela pouvant plus ou moins directement être associé à la sexualité par sous-entendus).

k. Atteinte à l'intimité d'autrui

Je me suis sentie atteinte dans mon intimité au cours des interactions avec cet homme et ceci m'est apparu de façon flagrante quand je me suis aperçue après coup que je n'avais pas noté certains propos extrêmement choquants de Monsieur B: il a de fait déclaré qu'il lui était reproché d'avoir violé sa fille en lui introduisant une « cuillère dans l'anus ».

l. Séduction, fascination du clinicien

Je ne me suis pas sentie ni séduite ni fascinée par le sujet.

m. Rejet

J'ai plutôt ressenti du rejet à l'encontre de cet homme en raison de son indifférence affective aggravée par le fait qu'il puisse mettre en doute la parole de sa propre fille.

*L'autre comme objet à dénigrer

n. Disqualification de l'interlocuteur

La remarque « je crois qu'on a plus de possibilités de voir des choses dans le ciel que là... » (à la planche 6 du Rorschach) renvoie directement à la façon dont j'ai présenté le test de Rorschach à Monsieur B et peut correspondre à une légère disqualification à mon encontre (clairement suscitée là par un sentiment d'impuissance éprouvé par le sujet).

o. Agirs du clinicien

Je ne pense pas être passée à l'acte lors de mes rencontres avec cet homme.

IV.1.1.2.8.2.3.3. Dimension érotisée de l'emprise (érotisation, séduction, fascination, captation par l'image)

Si nous nous basons sur les items g, h, j, k, l, nous pouvons conclure qu'il y a bien une dimension érotisée de l'emprise chez Monsieur B.

IV.1.1.2.9. Diagnostic de personnalité

IV.1.1.2.9.1. Les critères diagnostiques de la perversion

IV.1.1.2.9.1.1 Caractéristiques des instances surmoïques

a. Jouissance à transgresser

Le sujet exprime une jouissance à transgresser à travers les éléments suivants :

- nombreuses transgressions à son actif en dehors des violences sexuelles sur mineures
- il dit avoir été plutôt « satisfait » après les faits et utilise des termes renvoyant au jeu, à la jouissance pour parler des passages à l'acte (« je me suis amusé à la caresser »)
- son discours concernant sa belle-fille reflète une érotisation de la transgression (« le fait que sa mère m'ait choisi moi quand je suis sorti, je pense pas qu'elle ait dû apprécier »)
- un plaisir associé à la transgression est aussi exprimé dans les associations du Rorschach (réponse 11 planche 5: « Une fois, étant jeunes, on était montés au clocher de l'église pour aller chercher des pelotes de réjection. Ça m'avait intéressé, surtout qu'à un clocher, on y monte pas souvent, on a pas trop le droit. »).
- il envisage les agressions qu'il a subies dans l'enfance comme une autorisation à transgresser
- jouissance à transgresser relevée dans la relation transféro-contre-transférentielle

b. Culpabilité

Dans les entretiens, l'homme n'exprime pas de culpabilité concernant les faits même s'il affirme qu'il a une certaine responsabilité par rapport à eux quand nous lui posons la question. Une projection de culpabilité (non élaborée) apparaît par ailleurs au Rorschach (planches 2 et 10).

IV.1.1.2.9.1.2 récapitulatif des critères et diagnostic

		Relation d'objet		Instances surmoïques		Nombre de critères /6
Déni de la castration féminine	répression	Déni du désir de l'autre	Dimension érotisée de l'emprise	Absence de culpabilité	érotisation de la transgression	
→oui	→oui	→oui y compris dans la relation avec la victime	→Oui y compris dans la relation avec la victime	→oui	→oui	6

L'analyse du protocole de Monsieur B permet de conclure que sa personnalité appartient bien à la lignée des états-limites et, le fait que 6 critères diagnostiques sur 6 soient recensés, à une structuration sur le mode de la perversion sexuelle.

IV.1.1.2.9.2. Les autres caractéristiques de la personnalité du sujet

La structure de personnalité du sujet semble être décompensée (IA% élevé au Rorschach) même si l'homme n'exprime aucune souffrance dans l'ici et maintenant.

IV.1.1.3 Analyse du protocole de Monsieur C

Lorsque nous rencontrons Monsieur C pour la première fois, il est âgé de 38 ans et est incarcéré depuis presque 2 ans et demi.

Il a été condamné à 7 ans de prison pour avoir commis des viols et agressions sexuelles sur sa belle-fille âgée de 8 ans au moment des faits.

Il est actuellement divorcé et a une fille de 8 ans avec laquelle il a toujours des contacts de même qu'avec son ex-femme.

Il est issu d'une fratrie de 4 enfants dont il est le deuxième et le seul garçon. Il précise que ses sœurs (C., 39 ans ; I., 36 ans et S., 33 ans) et lui « étaient très soudés ».

Son père s'est suicidé alors qu'il était âgé de 12 ans et il est toujours en contact avec sa mère ainsi qu'une de ses sœurs et son ex-femme.

Il a presque toujours travaillé jusqu'à son incarcération, hormis une période de chômage de quelques mois.

IV.1.1.3.1. Imagos parentales

IV.1.1.3.1.1. Imago maternelle :

Le sujet donne de sa mère une image très positive (« elle était très bien. J'ai rien à redire à ce niveau là. J'ai toujours eu des très bonnes relations avec ma mère. ») et la présente comme se sacrifiant pour ses enfants (« elle se privait de manger pour qu'on ait quelque chose dans l'assiette ») de même que protectrice par rapport à la violence de son mari mais aussi par rapport aux problèmes de santé de son fils : il précise qu'il était son chouchou en raison de sa maladie.

De plus, il déclare : « c'est plus ma mère qui nous a élevés ». Il pense aussi que « c'est plus sa mère » qui s'occupait des punitions mais dit aussi que son père comme sa mère veillaient à ce que les enfants fassent leurs devoirs.

Il semble aussi attribuer des traits phalliques à sa mère : « assez forte en tête... rancunière ... quand elle se disputait avec mon père, c'est lui qui faisait le premier pas. »

On remarque, en outre, une relation de dépendance de cet homme à sa mère (comme en témoignent ses crises de larmes lors de leurs séparations quand il était enfant et le fait qu'il ait vécu avec elle jusqu'à son mariage à l'âge de 26 ans).

Il affirme ainsi : « j'avais vraiment du mal à me séparer du domicile familial », ce qui est, par ailleurs, une qualification assez impersonnelle du lien maternel.

Au niveau inconscient, l'imago maternelle est associée à une certaine agressivité (planche 19 du TAT) et à une dangerosité (représentations féminines dangereuses aux planches 4 et 8 du Rorschach –cette dernière ayant spécifiquement trait aux contacts initiaux avec l'environnement-) ainsi qu'à des aspects phalliques (planches 4 –puissance- et 7 –attributs phalliques- du Rorschach).

A la planche 10 du TAT, l'imago maternelle est quelque peu érotisée (représentation d'une mère faisant un « bisou » à son fils en lieu et place d'un couple même si Monsieur C insiste sur la désérotisation des gestes).

À la planche 7 du Rorschach, elle est, de plus, associée à un « jouet » : le statut d'objet dévitalisé est donc mis en avant

L'objet maternel paraît, quant à lui, quasi inexistant (au TAT, planches 19 –« ça ne me dit rien »- et 16 –« le vide absolu »).

Enfin, une déqualification de l'image féminine apparaît dans le discours du sujet envers sa sœur S. (lorsqu'il émet un doute concernant l'absence de consentement lors du viol qu'elle a subi : « je sais pas s'il l'a pris (sic) par contrainte ») et envers sa grand-mère paternelle (« elle nous interdisait de manger alors qu'elle mangeait devant nous... Elle n'a jamais été vraiment mère poule. »).

IV.1.1.3.1.2. Imago paternelle :

Son père était alcoolique, extrêmement violent (l'homme affirme qu'à plusieurs reprises celui-ci avait l'intention de « tuer » sa femme et ses enfants), faisait régner la terreur à la maison et était « plutôt absent » en ce qui concernait l'éducation des enfants.

Cependant, Monsieur C ajoute que son père était aussi « protecteur » et « aux soins pour les enfants » tout en précisant, qu'en fait, il s'assurait que sa femme s'occupait de leur progéniture comme il l'entendait, sinon il sévissait (en la violentant) : il s'agissait donc davantage de tyrannie que d'autorité.

L'imago paternelle semble donc clivée.

De fait, il y a toujours une grande ambivalence dans les propos du sujet quand il parle de son père, comme ses paroles concernant son décès le résument : « dans un sens, je me disais, c'est une délivrance par rapport à tout ce qu'on a vécu, et, dans l'autre sens, j'avais beaucoup de peine parce que j'arrivais pas à imaginer qu'il était passé à l'acte ».

À la planche 7BM, les sentiments de tendresse et d'agressivité ne sont ainsi pas liés (idéalisation/minimisation concernant chacun un personnage).

Au Rorschach, l'imago paternelle est associée à du féminin dangereux (à la planche 4).

Au TAT (planche 7 BM), c'est un lien homosexuel et incestueux qui est associé à la relation père-fils : un déni de la fonction paternelle peut donc être évoqué. Il en est de même à la planche 10 où un fantasme incestueux émerge directement.

Aux planches 2 (« une personne qui travaille dans son champ ») et 6BM, il n'est pas fait directement référence à la figure paternelle : la fonction paternelle est d'autant plus précaire que la triangulation est impossible à mettre en place à la planche 2 et qu'un fantasme incestueux sous-jacent peut être évoqué à ces deux planches.

Enfin, à plusieurs reprises, Monsieur C exprime une carence au niveau de ses possibilités identificatoires paternelles et masculines dont il imagine un lien direct avec ses passages à l'acte. Il regrette ainsi ne jamais avoir pu parler de sexualité avec son père, en sous-entendant que cela aurait pu l'aider à éviter les agressions sexuelles qu'il a commises, et insiste sur l'absence du fils aîné de sa femme : il pense qu'il aurait pu s'affirmer en tant qu'homme adulte, dans la famille qu'il a fondée, s'il avait bénéficié de la présence d'un autre membre du sexe masculin -en la personne du fils de sa femme-. De plus, il associe la fonction paternelle à des activités ludiques : « j'aurais eu plus, comme mon père, tendance à jouer au foot, à la pêche, j'aurais plus évolué à ce niveau là ».

Les imagos parentales sont donc prégénitales et peu différenciées (l'image paternelle présente entre autres des caractéristiques maternelles -et inversement- et certaines tâches sont attribuées aux deux parents sans distinction claire...).

IV.1.1.3.1.3. Identifications conscientes

Le sujet se dit clairement plus proche de sa mère que de son père et pense davantage lui ressembler même s'il estime partager avec son père son côté « caractériel ».

Nous pouvons aussi rajouter que ces deux hommes ont eu tous deux des problèmes d'alcoolisme.

IV.1.1.3.2.Élaboration de la position dépressive

La position dépressive n'est pas élaborée (aux planches 3BM et 6BM du TAT, les affects sont signifiés par les postures; à la planche 13B, la reconnaissance de la précarité du contenant maternel entraîne une désorganisation -confusion entre le contenant et le personnage- et la solitude n'est pas associée à l'objet maternel mais il est fait référence au jeu, ce qui peut correspondre à une lutte maniaque contre la dépression de même qu'on note une régression à l'oralité ; il n'y a aucun dégagement possible dans toutes ces planches; au Rorschach, on note

une sensibilité dépressive à la couleur noire et une lutte maniaque contre la dépression dans les associations).

Dans l'enfance, Monsieur C évoque, ainsi, l'existence de troubles du sommeil : « Le sommeil chez nous... On était très perturbé... On dormait pas souvent... On se réveillait souvent la nuit, on pleurait. ». Il explique aussi qu'il « ramenait des cadavres d'animaux dans [s]a poche parce qu'[il] voulait à tout prix les faire revivre », signifiant là son déni de la mort et sa toute-puissance.

Le sujet semble, de fait, avoir beaucoup de difficultés à élaborer la perte.

Il affirme avoir du mal à vivre les séparations : quand il était hospitalisé étant enfant, il faisait « une crise de pleurs » « à chaque fois que [s]a mère partait ». Il en va de même pour les ruptures amoureuses qu'il a visiblement énormément de mal à surmonter (« j'avais des idées noires »). Nous pouvons en déduire la présence d'angoisses de perte d'objet comme en témoignent aussi la mise en place de relation spéculaires au Rorschach.

D'autre part, le père de l'homme s'est suicidé et il ne semble pas avoir fait son deuil : il paraît s'être identifié à la figure paternelle perdue (« j'avais les mêmes pensées que lui, je voulais le rejoindre »), il exprime de la culpabilité à tonalité oedipienne (« je me sentais coupable parce que, quand il y avait toute cette violence, je souhaitais sa mort et je me disais « c'est ma faute s'il l'a fait » ») et des perturbations plus ou moins immédiates s'en sont suivies dans sa vie, signes d'une souffrance psychique (l'école buissonnière, « des idées noires jusqu'à la naissance de [s]a fille », l'alcoolisme...).

Il précise : « Ce manque que je peux pas dire qu'il était comblé parce qu'il y avait mon oncle ». Nous pouvons faire l'hypothèse que le deuil était d'autant plus difficile à faire que peu d'explications ont été données autour de ce décès (Monsieur C ne peut faire que des suppositions quant aux causes de ce suicide qu'on lui a, dans un premier temps, caché).

Cependant, il finit par exprimer le sens que la disparition de son père a pu prendre pour lui : « une libération, pour se libérer lui et nous libérer nous de sa violence ».

Enfin, il dit aussi avoir traversé une période de dépression au début de son incarcération : « pendant trois mois, j'arrêtais pas de pleurer tous les jours...(Q)... J'avais du mal à admettre ce que j'avais fait ».

IV.1.1.3.3. Représentation de soi et fragilité narcissique

Au Rorschach, les représentations animales entières et non détériorées sont majoritaires (7/9 = 77,8% : planches 1, 2, 5, 6 et 8).

Il en va de même pour les réponses humaines (planches 2 et 3) même si elles restent indéterminées sexuellement (« personnages », « personnes »).

La représentation de soi est donc relativement bonne (en particulier aux planches 1, 3 et 5, déterminantes au Rorschach) même si on relève quelques éléments renvoyant à une faille narcissique dans les tests projectifs et les entretiens (angoisse de perte de cohésion de soi exprimée directement à la planche 10 du Rorschach et indirectement à travers le G% trop élevé, confusion homme-animal à la planche 7 du Rorschach et hésitation entre humain et objet à la planche 5 du TAT, télescopage des rôles à la planche 8BM de ce test, atteinte corporelle à la planche 7BM du TAT ; beaucoup de dévalorisation dans son discours, rêve qu'il relate : « Je peux pas dire que je suis sur une colline... J'ai l'impression des fois de tomber dans un gouffre, un vide, ça me réveille chaque fois. »).

Concernant sa naissance, il rapporte d'ailleurs que sa mère « a souffert avec [lui] » : nous pouvons donc émettre l'hypothèse qu'il ait associé sa naissance à un sentiment de culpabilité. Enfin, nous pouvons remarquer une identification psychopathique du sujet à un prédateur à la planche 8 du Rorschach (« hyène »).

Les angoisses sous-jacentes semblent être davantage de l'ordre de la perte d'objet que de la perte de cohésion de soi (une manifestation directe au Rorschach) : même si elles ne s'expriment pas directement dans les tests projectifs de l'homme, elles peuvent être déduites, par exemple, de la sensibilité dépressive à la couleur noire au Rorschach, de la lutte contre la dépression et de son discours. Le fait que la représentation de soi soit relativement bonne va aussi dans le sens de cette conclusion.

IV.1.1.3.4. Évolution libidinale

IV.1.1.3.4.1. Sexualité et vie de couple

Pour ce qui est des relations amoureuses de Monsieur C, nous pouvons constater qu'il a plutôt tendance à se placer de façon passive dans les rencontres (c'étaient les femmes qui faisaient « le premier pas ») et à nouer des liens avec des partenaires ayant des traits « maternels » (elles étaient plus âgées que lui et il recherchait du réconfort auprès d'elles : « je me suis réfugié auprès d'elle »...), ce qui suggère un lien plus anaclitique que génital.

IV.1.1.3.4.2 Problématique oedipienne

IV.1.1.3.4.2.1. Structuration oedipienne

IV.1.1.3.4.2.1.1. Triangulation oedipienne

La triangulation oedipienne n'est pas posée : à la planche 2 du TAT, tout semble fait pour qu'elle ne soit pas mise en place (isolation des personnages, mise en tableau, évitement) et pour qu'une relation duelle soit opposée à un individu seul.

La craquée verbale (« quelqu'un qui pourrait faire partie du peintre ») suggère même un fantasme incestueux sous-jacent.

IV.1.1.3.4.2.1.2. La castration

*Angoisse de castration

L'angoisse de castration n'est pas symbolisée de façon satisfaisante à la planche 1 du TAT: la reconnaissance de l'immatunité fonctionnelle est évitée (mais pas déniée).

Par ailleurs, elle ne semble pas apparaître aux planches 2, 4 et 6 du Rorschach dont 2 sur 3 semblent être traitées de façon plutôt adaptative, en particulier d'un point de vue de la symbolisation de la puissance phallique comme nous le verrons plus loin.

*Déni de la castration féminine

Un déni de la castration apparaît à la planche 4 du Rorschach à laquelle le sujet donne une représentation féminine au lieu de phallique (« on pourrait décrire ça comme un monstre éventuellement avec un genre de bras comme une mante religieuse »).

A la planche 7, un attribut phallique est associé à la figure maternelle (« un visage avec des oreilles de lapin »).

Nous ne pouvons cependant pas conclure à un déni durable de la castration féminine étant donné le traitement relativement adaptatif de l'angoisse de castration au Rorschach.

IV.1.1.3.4.2.1.3. Identifications secondaires

*Identification sexuelle, différence des sexes et déni de la différence des sexes

*Identification sexuelle :

L'identification sexuelle est très difficilement établie par l'homme dans les tests projectifs : il y a beaucoup d'hésitations dans la détermination du sexe du personnage à la planche 5 du TAT, une absence d'identification à la planche 8BM, une identification uniquement de la femme à la planche 4, une confusion des genres à la planche 1.

En particulier à la planche 2 du TAT, les 3 personnages sont difficilement différenciés et identifiés sur le plan de l'âge (« c'est pas une personne qui rentre de l'école quelqu'un de plus âgé ») et du sexe (seule « la fille » est identifiée à ce niveau là).

De plus, à deux reprises, au Rorschach, ce sont des femelles qui sont choisies pour représenter la puissance phallique (« mante religieuse » à la planche 4 et « hyène » à la planche 8) même si la symbolisation des pulsions masculines est plutôt réussie dans ce test.

Les humains ne sont, quant à eux, pas identifiés y compris au niveau des rôles au Rorschach (aux planche 2 et 3 : « 2 personnes côte à côte en train de ...je sais pas...de porter un panier enfin balancer comme ça un style de panier »).

Le fait que Monsieur C choisisse une planche maternelle (planche 7) comme planche personnelle au Rorschach (ainsi que l'inversion des symbolisations aux planches 4 et 8 de ce test) peut nous laisser penser que son identification est davantage maternelle prégénitale.

*Déni de la différence des sexes :

Les gros problèmes d'identification sexuelle des personnages dans les tests projectifs nous montrent que la différence des sexes n'est absolument pas posée.

*Différence des générations et déni de la différence des générations

La différence des générations n'est pas posée : elle n'est pas donnée ou problématique, par aux planches 2 et 6BM du TAT et des fantasmes incestueux émergent plus ou moins directement aux planches 2, 6BM, 7BM et 10 du TAT.

De même, au niveau de la famille qu'il a lui-même fondée, le sujet affirme qu'il se considérait « plutôt comme un copain que comme une personne responsable et censée » envers les enfants de sa femme. Il précise encore, concernant les circonstances des agressions sexuelles qu'il a commises : « si [le fils de sa femme] avait été là, il n'y aurait jamais eu ce genre de truc... j'aurais peut-être été plus mûr dans ma tête parce que j'aurais pas été le seul garçon au domicile... », ce qui montre la confusion inter-générationnelle dans laquelle l'homme se trouve.

Nous pouvons lier cela aussi à une certaine confusion dans les relations entre les différents membres de sa famille (le nouveau compagnon de sa mère est son oncle et sa sœur aurait été violée par le père de son petit ami, dont il parle de la façon suivante : « suite au décès de mon père, elle [sa sœur] recherchait un contact père-fille donc il en a profité pour coucher avec elle »). Le discours de Monsieur C concernant sa victime évoque d'ailleurs, de façon fugace, un fantasme incestueux comme nous le développerons plus loin.

Nous pouvons donc conclure à un déni de la différence des générations.

IV.1.1.3.4.2.2 Fantasme incestueux

Le fantasme incestueux émerge directement à la planche 10 du TAT où une relation mère-fils est projetée en lieu et place d'un couple même si le sujet insiste sur la désérotisation des gestes (« tendresse »).

A la planche 7BM de ce même test, un lien incestueux est sous-jacent à la relation père-fils (« il aime son fils très fort ») mais une recherche de distance est suggérée du côté du fils pour et une atteinte corporelle semble en découler (« juste le visage »). Il en va de même, aux planches 2 et 6BM (craquée verbale « la 1^{ère} fille en 1^{er} plan je pense quelqu'un qui pourrait faire partie du peintre », différence de génération problématique à la planche 2 ; télescopage des rôles, absence de liens familiaux clairs et de différence de génération à la planche 6BM).

IV.1.1.3.5. Répression et autres mécanismes de défense

Les mécanismes de défense sont polymorphes (déli, évitement, projection, clivage, lutte manique contre la dépression, inhibition, dénégation, formation réactionnelle contre l'agressivité, régression).

Répression :

L'homme n'emploie pas particulièrement la répression mais plutôt la restriction (par exemple, au TAT : « c'est tout », « sans plus » ; au Rorschach : « rien de bien précis », « c'est tout »...) si ce n'est peut-être à la planche 4 du Rorschach : au départ, le sujet semble maintenir le suspense à travers la répression (« là, je verrais (rigole)...bonne question ! ») et il s'ensuit la projection d'une image féminine dangereuse.

IV.1.1.3.6. Aspects du préconscient

IV.1.1.3.6.1. Primat de l'acting

D'autre part, on relève, dans l'anamnèse de Monsieur C, quelques éléments qui nous font penser qu'il a tendance à exprimer certains conflits par des passages à l'acte (il avoue qu'il a, comme point commun avec son père, la violence, en particulier dans son couple) ainsi qu'une certaine tendance à la transgression des interdits (il banalise les vols qu'il dit avoir commis à l'adolescence), ce qui traduit la faiblesse de l'instance surmoïque.

IV.1.1.3.6.2. Espace imaginaire et mentalisation

L'espace imaginaire du sujet est déficitaire et ses capacités de mentalisation sont mauvaises (tableaux du protocole du test de Rorschach dans les annexes).

IV.1.1.3.6.2.1 Symbolisation du sexuel

IV.1.1.3.6.2.1.1. Symbolisation du sexuel féminin

Au Rorschach, la symbolisation des pulsions sexuelles féminines est très carencée et extrêmement problématique :

- il n'y a pas de symbolisation du creux aux planches 2 et 7 (où on relève un « équivalent choc ») et une « catastrophe de la symbolisation » du contenant (au sens de P. Roman) est même repérable à la planche 9 (à travers le refus).
- à la planche 7, l'homme ne voit « rien de précis » dans le détail féminin du bas, ce qui renvoie à une symbolisation impossible des pulsions sexuelles féminines (retrouvée aux planches 2, 6 et 9)
- celles-ci sont, par ailleurs, associées à des aspects phalliques et de la dangerosité (« mante religieuse » planche 4, « hyène » planche 8).

IV.1.1.3.6.2.1.2. Symbolisation du sexuel masculin

Deux symbolisations phalliques sur trois sont réussies au Rorschach (aux planches 2 : « 2 ours éventuellement debout sur leurs pattes » et 6 : « une peau...un tigre ou un loup »).

A la planche 4, si la symbolisation phallique est bonne dans un premier temps (« monstre »), elle est ensuite associée au féminin dangereux (« mante religieuse »).

On ne relève que de façon très limitée, dans le test, une mise en avant des détails phalliques (aux planches 2, 4 et 7) et une référence au phallique agressif (planche 6) suivie d'une recherche de réduction de cette puissance (à l'enquête de la planche 6 du Rorschach : « elle est bien à plat »).

IV.1.1.3.6.2.2. Symbolisation des pulsions agressives

La symbolisation des pulsions agressives est globalement mauvaise :

- à planche 8BM du TAT, les difficultés de gestion de l'agressivité provoque un télescopage des rôles et, à la planche 4, on constate une dénégation des pulsions agressives (« non pas en colère ») et une désintrinsication pulsionnelle. A la planche 7BM, elles sont pas exprimées contrairement à la planche 13MF où un aller retour entre l'expression pulsionnelle (« assassinat ») et la défense (sommeil, « mort naturelle ») apparaît sans que cela permette une élaboration. Des pulsions agressives sont projetées à la planche 19 du TAT associées à l'imgo maternelle sous la forme d'un lapsus.

- au Rorschach, le contenu latent agressif des planches 2 et 3 suscite un évitement (traitement factuel à la planche 2) et un déni (aucun traitement du rouge à la planche 3) des pulsions agressives, ce qui est très problématique.

Cependant, on relève deux bonnes symbolisations de ces pulsions sur trois (aux planches 6 et 8) et des formations réactionnelles contre l'agressivité dans le discours du sujet (par exemple au Rorschach, beaucoup de « merci », de « pardon »...).

- enfin, dans son discours, l'homme mentionne qu'enfant, il se serait battu d'une façon qu'il a perçue comme extrême : « je suis sorti de mes gonds, je l'ai attrapé à la gorge et je l'ai tapé »).

IV.1.1.3.7. Le discours du sujet concernant les faits pour lesquels il a été condamné

IV.1.1.3.7.1 Façon dont le sujet rend compte de ses passages à l'acte

Monsieur C affirme qu'il agissait de façon pulsionnelle (« c'est venu d'un coup...une fois que j'ai franchi le cap... ») mais tout en utilisant ses acting out à des fins de lutte contre la dépression (« par moment, je me disais « non, arrête, tu vas faire une bêtise » mais il suffisait que j'avais le moral à zéro, qu'il y avait une difficulté et je me réfugiais à nouveau là dedans »).

Le sujet précise le contexte dans lequel il a commis ses actes c'est-à-dire des difficultés financières (« tout ce qu'on voyait, on l'achetait à crédit »), de couple et sexuelles (« on se disputait souvent sur les relations sexuelles »).

L'homme critique ses gestes et exprime de la culpabilité (il dit avoir éprouvé ce sentiment après ses passages à l'acte : « la culpabilité dans le sens où j'ai déjà pris conscience que j'avais fait une victime et du dégoût envers moi-même et je me posais la question pourquoi j'avais fait ça ? » ; « si c'était à refaire, je me tirerais plutôt une balle...plus j'y pense, plus je me dégoûte »).

Nous pouvons ainsi mettre en évidence une certaine remise en question : « je n'ai plus su faire la différence entre ce qui est logique et pas logique, entre la relation affective et sexuelle », « si c'était à refaire, je me tirerais plutôt une balle... ».

Nous pouvons donc en déduire l'existence d'un embryon de fonctionnement surmoïque.

Le plaisir ressenti au moment des faits est, quant à lui, tantôt nié : (« Tirer du plaisir de tout ça, non... Plus j'y pense aujourd'hui, plus je me dégoûte »), tantôt reconnu avec une certaine érotisation de la transgression (« il y avait une excitation un peu inhabituelle je dirais dans le sens où c'était la première fois que je faisais ça avec F. [la victime] »).

IV.1.1.3.7.2 Liens avec le passé : agressions sexuelles subies dans l'enfance ? famille incestueuse ?

Le sujet dit ne pas avoir été victime d'agression sexuelle ni de viol dans son passé.

En ce qui concerne sa famille d'origine, elle ne paraît pas particulièrement incestueuse mais nous pouvons remarquer que la mère de Monsieur C a choisi de vivre en couple avec son beau-frère (l'oncle du patient) après le décès de son mari.

IV.1.1.3.8. Le choix d'objet et la relation d'objet

IV.1.1.3.8.1. Victime(s) et choix d'objet

Il existe une certaine identification du sujet à sa victime à travers un vécu de souffrance (« j'imaginai qu'elle avait eu la même enfance que moi »).

IV.1.1.3.8.1.1 Question de l'âge et du sexe

Sa victime est sa belle-fille et elle avait 8 ans au moment des faits donc elle n'était pas encore entrée dans l'adolescence.

IV.1.1.3.8.1.2 Question du choix d'objet pédophilique

Il ne semble pas que l'homme soit fixé à un objet pédophilique exclusif puisqu'il était marié et avait une vie sexuelle avec sa femme. Il déclare : « Je ne suis pas attiré ni par les petits garçons ni par les petites filles... Je n'ai pas élevé de garçon donc je ne pense pas... ».

IV.1.1.3.8.2. La relation d'objet

IV.1.1.3.8.2.1 Relation d'objet dans les tests projectifs

Au Rorschach, la relation d'objet est spéculaire (planche 2 : « 2 personnages...comme s'ils se regardaient dans un miroir », planche 8 : « reflet »).

De plus, aux planches 2 et 3, les personnages sont mis a minima en relation (à la planche 2, ils sont « côte à côte ») mais sans réelle différenciation au niveau des rôles (ils font la même chose) et les interactions ne sont pas investies pulsionnellement (planche 2 : « 2 ours éventuellement debout sur leurs pattes en train de se joindre les pattes avant » ; planche 3 : « 2 personnes côte à côte en train de ...je sais pas...de porter un panier »).

La relation d'objet est donc clairement prégénitale.

IV.1.1.3.8.2.2 L'analyse de la relation mise en place avec la victime à travers le discours du sujet

Monsieur C relate les actes qu'il a commis de façon assez crue, mettant en avant la domination dans la relation (« j'avais commencé par la toucher et, par la suite, je lui ai demandé de me faire une fellation. Elle a obtempéré...elle a pris ma verge dans sa bouche ») même s'il paraît un peu gêné.

Cette description renvoie à un déni total du désir de l'autre qui se retrouve à travers le déni de la contrainte qu'il a imposée à sa victime (« je peux pas dire qu'elle a accepté, elle a pas refusé non plus...je l'ai pas forcée ») et qui apparaît aussi dans le fait qu'il émette un doute concernant le viol de sa sœur (« je ne sais pas s'il l'a prise par contrainte »).

Par ailleurs, nous pouvons aussi relever des termes très régressifs dans son discours à propos des agressions qu'il a commises (« on s'amusait toujours, on plaisantait, elle me chamaillait tout le temps »), qui relève d'une confusion entre érotisme et tendresse, l'utilisation du « on » renvoyant à une recherche de réduction de l'altérité.

De fait, sa verbalisation est parfois ambivalente concernant ses actes puisqu'il invoque, à certains moments, des explications qui s'apparentent un peu à un arrangement de la réalité (par exemple, il insiste beaucoup sur l'importance des vidéos pornographiques dans le déclenchement des agressions sexuelles) mais qui pourraient aussi laisser penser que la victime était devenue à ce moment là un objet utilisé pour la satisfaction du sujet, quasiment nié dans son altérité, comme si elle s'était trouvée au mauvais endroit au mauvais moment (« Malheureusement je n'ai pas vu que F. était derrière moi.... Ce qui aurait pas dû se passer s'est passé... »).

L'homme évoque aussi l'idée, de façon très furtive, qu'il aurait pu placer sa belle-fille à la place de sa compagne, comme s'il s'agissait d'objets interchangeables (« ça m'est déjà arrivé

de regarder des films porno avec mon ex-femme alors est-ce que j'imaginai peut-être sa présence à ce niveau là ? »).

Monsieur C semble malgré tout parvenir à appréhender la souffrance de sa victime (« par la suite, j'ai vu qu'elle était choquée, qu'elle était gênée, impressionnée je pense », « j'espère de tout cœur que dans sa vie future ça n'empiétera pas sur son avenir ») même s'il avoue avoir d'abord pensé aux propres risques qu'il encourait au moment où il a pris la décision de cesser ses agissements (« j'en avais lourd sur ma conscience...j'ai réfléchi aux conséquences...si elle parlait, ce que je risquais »).

De fait, le sujet affirme qu'il a du mal à se mettre à la place des enfants (« vu ce que j'ai vécu dans mon enfance, je peux pas décrire ce que les autres ont vécu ») tout en expliquant être encore très infantile (« je suis resté assez gamin dans ma tête »), ce qui révèle surtout ses difficultés majeures d'accession à l'altérité qui se retrouvent dans l'idée même d'utilisation de ses passages à l'acte sur sa belle-fille à des fins de lutte contre la dépression.

Nous pouvons aussi remarquer une identification projective de l'homme envers sa victime (« comme elle n'avait pas vraiment connu son père, je pense qu'elle recherchait un peu d'amour auprès de moi ») qui laisse place, par ailleurs, à un fantasme incestueux.

Monsieur C projette aussi son propre désir sur la fillette quand il explique qu'il a éprouvé une « excitation un peu inhabituelle » avec la fillette puisqu'il « voulai(t) peut-être lui faire découvrir une chose inhabituelle », cette déclaration mettant, une fois de plus, en évidence un vécu de l'altérité très défaillant.

IV.1.1.3.8.2.3 Analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

Pour ce qui est de l'analyse du contre-transfert, j'ai perçu une certaine authenticité du sujet à travers son discours ainsi qu'une difficulté à exprimer son ressenti (« Je peux pas dire comment je l'ai vraiment vécu. », « je ne pourrai pas le décrire »).

Concernant son attitude pendant l'examen, l'homme avait tendance à se comporter de façon assez obsessionnelle (il rangeait avec précaution les planches des tests projectifs en s'assurant qu'elles soient parfaitement empilées, il utilisait beaucoup de précautions verbales – « comment je pourrais dire ça ? »), mettant en avant une grande politesse (il disait très souvent « merci » et « pardon »).

Enfin, le discours de Monsieur C m'a paru parfois être confus et ambivalent (par exemple, quand il parle de son père en disant : « avant son suicide, il voulait divorcer... Je sais pas si c'est du fait de sa violence... Mais je pense qu'il ne voulait pas vraiment divorcer »). A plusieurs reprises aussi, il m'a semblé tenter d'éviter de répondre à certaines questions (par

exemple, lorsqu'il s'est agi de décrire son ressenti au moment du passage à l'acte, il a fait référence à ce qui se passait avec son ex-femme).

IV.1.1.3.8.2.3.1. Réduction de toute altérité

a. Questions posées au clinicien :

Les questions posées par le sujet renvoient davantage à une relation de dépendance au clinicien lorsqu'il formule des demandes de réassurance (planche 2 du TAT : « là c'est déjà plus dur est-ce que c'est une peinture ? »). Par ailleurs, elles relèvent aussi d'un questionnement qu'il se fait à lui-même, signifiant ses hésitations entre plusieurs interprétations ou ses doutes (planche 3BM du TAT : « est-ce qu'il a été puni ? est-ce qu'il a été maltraité ? »).

Une seule question pourrait s'apparenter à une recherche de complicité à la planche 4 du TAT : « cette image n'a pas été tirée d'un film par hasard ? » et, dans une autre, l'homme tend à faire lui-même la question et immédiatement la réponse (à une association de la planche 4 du Rorschach : « je me suis rabattu sur un animal mais lequel ? je pouvais pas le décrire »).

b. Utilisation de pronoms impliquant l'autre (« on », « nous », « vous »...)

J'ai relevé quelques pronoms impliquant l'autre (par exemple, à l'association de la réponse 4 au Rorschach : « on prend des rides » ; à celle de la réponse 12 : « quand on se promène au bord d'un étang ou d'un lac donc on voit son reflet dans l'eau » ; à la planche 16 du TAT : « on détruit un arbre pour en faire des outils qui pourraient nous servir dans la vie courante »).

c. Dénier du savoir de l'autre :

α. Inversion des rôles

Monsieur C ne me semble pas avoir procédé à des inversions des rôles au cours des entretiens ou de la passation des tests.

β. Évoquer des éléments de la réalité que l'autre ne peut pas connaître

Le sujet ne me paraît pas non plus avoir évoqué des éléments de la réalité que je ne pouvais pas connaître.

d. Contrôle, domination de l'autre

L'homme ne m'a pas paru avoir tendance à me dominer dans la relation.

e. Projection d'agressivité en cas de manifestation de la différence

Je n'ai pas relevé de projection d'agressivité de la part de Monsieur C en cas de manifestation de la différence mais plutôt , de façon très limitée, quand il se sent mis en difficulté à travers mes questions ou les tests que je lui propose : « là vous me posez une colle ! ».

IV.1.1.3.8.2.3.2. La place du clinicien et le déni du désir de l'autre

*L'autre comme « spectateur nécessaire »

f. Manipulation :

α. Immixtion d'un secret

Le sujet ne m'a pas paru tenter d'immiscer un secret dans la relation.

β. Autres formes de manipulation

Je n'ai pas relevé d'autres éléments renvoyant à de la manipulation lors de mes rencontres avec l'homme.

*L'autre comme « spectateur anonyme »

g. Crudité des termes renvoyant à la sexualité, scènes sexuelles

α. Crudité des termes dans les projectifs

Il n'y a pas de termes crus renvoyant à la sexualité dans les tests projectifs de Monsieur C.

β. Crudité des termes dans la description des faits

Le sujet a donné une précision assez crue concernant les faits (« Elle a juste pris ma verge dans sa bouche et sans plus quoi... Je suis pas arrivé à terme tout ça... ») même si j'ai perçu une certaine gêne de sa part à ce moment là de son récit.

γ. Anti-Clob de Rebourg

Je n'ai pas relevé d'anti-Clob dans les tests projectifs de l'homme mais, lors des entretiens, des détails qu'il a donnés concernant la maladie de son grand-père pourraient être qualifiés d'anti-Clob : « on a assisté à son agonie... Il se vidait... On faisait sa toilette. »

h. Pas de censure du fantasme

Monsieur C a projeté des fantasmes incestueux, dans les tests en particulier, comme nous l'avons vu plus haut, même si ce n'est pas de façon massive puisque quelques défenses sont mises en place (par exemple, planche 10 du TAT : « je vois un portrait un garçon un jeune enfin un adolescent je pense et sa mère qui lui fait un bisou donc c'est pour moi une marque de tendresse c'est tout je vois rien d'autre »).

i. Absence d'émotions, de sentiments de la part du sujet

Le sujet exprime plus d'émotions et de sentiments dans les entretiens (« la culpabilité dans le sens où j'ai déjà pris conscience que j'avais fait une victime et du dégoût envers moi-même ») que dans les tests projectifs

*La recherche de « l'effet produit » sur l'autre

j. Jouissance à provoquer

Je n'ai pas eu l'impression que les rares sourires affichés par l'homme (à la planche 4 du Rorschach et 16 du TAT) relevaient d'une jouissance à provoquer mais plutôt d'une défense contraphobique.

k. Atteinte à l'intimité d'autrui

Je ne me suis pas sentie atteinte dans mon intimité au cours des interactions avec Monsieur C.

l. Séduction, fascination du clinicien

Le fait que le sujet réponde à plusieurs reprises dans les entretiens ou les tests projectifs « bonne question ! » peut s'apparenter à une valorisation du clinicien mais cela ne relève pas de la séduction. Je ne me suis pas sentie fascinée par l'homme même si j'ai plutôt eu une impression positive dans la relation avec lui (en raison d'une certaine authenticité mais aussi parce que je n'ai pas ressenti particulièrement d'emprise).

m. Rejet

Je n'ai pas ressenti de rejet à l'encontre de Monsieur C.

*L'autre comme objet à dénigrer

n. Disqualification de l'interlocuteur

Je ne me suis absolument pas sentie disqualifiée dans la relation avec le sujet.

o. Agirs du clinicien

Je n'ai pas été tentée de passer à l'acte lors de mes rencontres avec l'homme.

IV.1.1.3.8.2.3.3. Dimension érotisée de l'emprise (érotisation, séduction, fascination, captation par l'image)

Si nous nous basons sur les items g, h, j, k, l, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de dimension érotisée de l'emprise chez Monsieur C.

IV.1.1.3.9. Diagnostic de personnalité

IV.1.1.3.9.1. Les critères diagnostiques de la perversion

IV.1.1.3.9.1.1. Caractéristiques des instances surmoïques

a. Jouissance à transgresser

Le sujet exprime une jouissance à transgresser à travers les éléments suivants :

- banalisation des vols à l'adolescence dans l'entretien (qui renvoie à la faiblesse des instances surmoïques)
- il parle d'une « excitation un peu inhabituelle » ressentie au moment des agressions sexuelles.

b. Culpabilité

Les éléments suivants, relevés dans les entretiens, ont trait à la culpabilité :

- expression d'une culpabilité concernant les faits commis (« lourd sur ma conscience », dégoût) qu'il critique sévèrement
- culpabilité à tonalité oedipienne vis-à-vis de la mort de son père, affects dépressifs associés à une punition à la planche 3BM du TAT

Une culpabilité d'être né, moins élaborée, identitaire, est par ailleurs perceptible.

IV.1.1.3.9.1.2 Récapitulatif des critères et diagnostic

		Relation d'objet		Instances surmoïques		Nombre de critères /6
Déni de la castration féminine	répression	Déni du désir de l'autre	Dimension érotisée de l'emprise	Absence de culpabilité	érotisation de la transgression	
→oui	→oui	non dans la relation transféro-contre-transférentielle, oui dans la relation avec sa victime →Non	→Non y compris dans la relation avec la victime	→non	→oui	3

L'analyse du protocole de Monsieur C permet de conclure que sa personnalité est bien état-limite avec des traits pervers (3 critères diagnostiques de perversion sexuelle sur 6 recensés).

IV.1.1.3.9.2. Les autres caractéristiques de la personnalité du sujet

La personnalité de l'homme paraît marquée par une grande immaturité (« je suis resté assez gamin dans ma tête », références régressives au Rorschach, tendance à se placer de façon passive, à mettre en avant des « excuses » pour justifier ses problèmes -misérabilisme- : il invoque par exemple le deuil de son père pour expliquer entre autres ses difficultés sexuelles). Le sujet est en état de décompensation (IA% élevé au Rorschach).

IV.1.1.4 Analyse du protocole de Monsieur D

Monsieur D est âgé de 40 ans au moment où nous le rencontrons pour la première fois et il est incarcéré depuis environ 1 an et demi.

Il est marié mais n'a pas d'enfants.

Il a été condamné pour des agressions sexuelles sur plusieurs jeunes garçons âgés de moins de 15 ans à 4 ans de prison ferme.

Il a une sœur aînée (mariée, 2 enfants) avec laquelle il est toujours en contact de même qu'avec ses parents.

Il a toujours travaillé, jusqu'à son incarcération, dans le domaine de l'informatique.

IV.1.1.4.1. Imagos parentales

Le sujet décrit ses parents en terme de « reproches » ce qui révèle une grande immaturité.

IV.1.1.4.1.1. Imago maternelle :

L'homme commence par donner de sa mère une image plutôt positive : elle était « toujours présente quand j'en avais besoin », « avec ma mère, on peut discuter sans se fâcher ».

Cependant, il la décrit aussi de façon négative comme « possessive », puisqu'elle aurait essayé de le « retenir » quand il a rencontré sa future femme. Il associe à ce qualificatif le sens d'intrusive (« il fallait toujours qu'elle sache ce que je faisais, qui je fréquentais ») mais aussi ceux détournés d'égoцентриque (« elle aime bien qu'on pense à elle...elle s'intéresse aux autres en réponse aux sollicitations des autres ») et de matérialiste (« elle aime bien posséder tout ce qui est nouveau » avec « une surenchère sournoise »). Cette association particulière concernant le vocabulaire renvoie à un élément pervers, la « distorsion des règles communément admises concernant le langage » (Husain et al., 1984).

Une déqualification de l'image féminine apparaît ainsi dans la façon dont il parle de sa mère qui est présentée comme malveillante (« surenchère sournoise ») mais aussi de sa sœur (« ma sœur n'était pas rapide ») et dans les tests projectifs (« la brave dame là » à la planche 5 du TAT ou, dans les choix de planches préférées au Rorschach : « il y a une notion artistique que je retrouve pas dans les deux autres femmes »).

Par ailleurs, il semble regretter que sa mère n'ait pas été complice de ses enfants dans le sens où il aurait attendu d'elle qu'elle les défende face à son époux, c'est-à-dire qu'elle fasse barrage au rôle de tiers de ce dernier : « ce que je lui reprocherai plus, comme c'était elle qui nous gérait au quotidien, c'était de laisser faire, de rester neutre » (face aux réactions excessives de son mari).

Concernant sa grand-mère paternelle, par contre, l'idéalisation est totale (« j'adorais ma grand-mère particulièrement ») et elle est associée à des traits phalliques (« elle savait se faire écouter »).

Nous pouvons donc en conclure que l'imgo maternelle est clivée.

L'imgo inconsciente, quant à elle, est phallique et toute-puissante puisque ce sont des symbolisations phalliques qui sont projetées à la planche 9 (féminine) du Rorschach.

Une érotisation en lien avec la figure maternelle est à noter aux planches 5, 6BM et 10 du TAT.

A la planche 1 du Rorschach, l'imgo maternelle est présentée comme assez indéterminée (« une sorte d'insecte avec des ailes...et pis 2 pinces [...] ce qui me fait penser plus à un animal qu'à une autre forme ») et associée à de la dangerosité (à l'enquête : « un animal qu'on n'a pas trop envie d'aller caresser »). Cette dernière caractéristique est retrouvée aux planches 8 et 9 du Rorschach, qui rendent compte des contacts initiaux avec l'environnement (« méduse », « hyène », « champignon atomique »).

De fait, il n'y a pas d'élaboration des angoisses archaïques (planches 11 et 19 du TAT) et l'objet maternel semble peu consistant : le contenant ne tient pas à la planche 19 du TAT ; à la planche 13B, sa précarité est déniée et, à la planche 7 du Rorschach, la représentation maternelle correspond à des « silhouettes », des « ombres chinoises », des « contours » mais elle est aussi idéalisée (« coiffées ... [d'un] ornement »). On note, de plus, une instabilité de l'objet aux planches 6BM et 19 du même test.

IV.1.1.4.1.2.Imago paternelle :

Monsieur D présente son père de façon assez négative, comme « père absent, qui s'est pas mal reposé sur son épouse » (« c'est quand même plus à mon père aujourd'hui que j'en voudrais parce que, quelque part, il a été absent et il a manqué à sa part éducative ») - qualificatif qu'il emploie aussi pour décrire son grand-père paternel- et comme « impos[ant] ses idées de façon autoritaire ».

Il illustre ce deuxième trait de caractère par l'exemple suivant : ses parents lui avaient offert une guitare que son père lui aurait cassé sur la tête suite à une discussion où ils n'étaient pas d'accord : c'était « une façon pour [mon père] de mettre un point à la discussion et d'affirmer son autorité finale », il était « intransigeant dans ses mots et ses gestes ».

Il déclare : « je n'ai que très peu de raisons d'être fier de mon père ». Ainsi, quand il explique que son père était « boucher-charcutier », il ajoute « voilà le beau métier ! ».

Nous relevons donc ici aussi un certain dénigrement de l'image paternelle, retrouvé dans le commentaire suivant : « je le juge pas très autoritaire ».

Le sujet attribue cependant une qualité à son père puisque, selon lui, il est « quelqu'un de travailleur dans son métier mais aussi à la maison, qui ne sait pas rester sans rien faire »

De fait, la planche 7BM du TAT (relation père-fils) est traitée en terme de rapprochement (avec une certaine connotation homosexuelle évoquant un fantasme incestueux) mais aussi d'opposition comme elle pourrait l'être par un adolescent (sous-tendue par de l'agressivité). A la planche 6BM, le statut de tiers n'est pas établi (« un père, une mère, sa femme ») et le fantasme incestueux est là encore sous-jacent (érotisation, différence de génération pas mentionnée).

Nous pouvons donc conclure à une carence de la fonction paternelle et même à un déni puisqu'un fantasme incestueux est projeté directement à la planche 10 du TAT (comme nous le verrons plus loin). Ainsi, à la planche 2 du TAT, l'individualisation même des personnages donc la triangulation est impossible.

IV.1.1.4.1.3. Identifications conscientes

Dans son discours, l'homme se dit plus proche de sa mère que de son père et, au niveau inconscient, il s'identifie à sa mère (planche 7 du Rorschach choisie comme planche personnelle).

IV.1.1.4.2. Élaboration de la position dépressive

La position dépressive n'est absolument pas élaborée :

- à la planche 3BM du TAT, les affects dépressifs sont associés à la solitude mais il n'y a pas de dégagement possible malgré les tentatives d'évitement
- la planche 13B du TAT donne lieu à une idéalisation et une lutte maniaque contre la dépression dans un premier temps mais Monsieur D finit par mettre en avant ses angoisses exprimées sous la forme d'une impossibilité à exercer son emprise, qui conduisent à une atteinte identitaire (confusion des genres et des âges)
- la planche 12BG est abordée uniquement sur un versant maniaque avec une référence au thème de l'oralité
- il en est de même aux planches 19 et 16 du TAT et à la planche 9 du Rorschach où la lutte maniaque contre la dépression transparait et est accompagnée, dans la dernière planche du TAT, d'une régression au stade oral. Ce dernier mécanisme se retrouve aussi à l'association de la planche 6 du Rorschach et, dans l'entretien, où le sujet affirme compenser la solitude par du « grignotage ».
- Au Rorschach, la relation d'objet est de type anaclitique à la planche 3 (« elles gardent leur équilibre en étant agrippées au chaudron ») et une problématique de séparation-individuation apparaît à la planche 10 (« des animaux siamois par la tête »).

La difficulté à vivre les séparations se retrouve ainsi dans la façon assez radicale dont L'homme parle de la seule fois de son enfance où il a été séparé de sa mère, qui devait être hospitalisée : « ça fait toujours drôle de voir partir sa mère presque du jour au lendemain ».

- Enfin, il est à remarquer qu'à certaines planches associées à la thématique dépressive au TAT (3BM, 13B, 16 et 19), Monsieur D projette une relation d'emprise, dans le test ou dans la relation au clinicien, comme si elles déclenchaient une angoisse de perte de l'emprise sur l'objet.

IV.1.1.4.3. Représentation de soi et fragilité narcissique

La représentation de soi semble atteinte.

Seuls 50% des animaux au Rorschach sont entiers et non détériorés (planches 5, 6 et 8) ainsi que les deux représentations humaines (planches 3 et 7 mais, à cette dernière, ce sont des « silhouettes », des « sculptures » qui sont données).

A la planche 1 du Rorschach (planche de la représentation de soi), l'insecte n'est pas identifié de même qu'aux planches 2 et 4.

Une angoisse de perte de cohésion de soi apparaît directement à la planche 10 du Rorschach et peut être déduite du G%, beaucoup trop élevé (83,3%).

L'atteinte narcissique se retrouve aussi à travers la mégalomanie qui ressort de plusieurs associations au Rorschach (par exemple, à celle de la réponse 9: « tout cela s'inscrit dans un monde très complexe où chacun est différent et aux combinaisons ou aux possibilités infinies » et à celles des réponses 1, 10, 12).

Dans son discours, le sujet se dévalorise de fait extrêmement rarement.

Un problème de constitution des limites semble apparaître à la planche 19 du TAT où le contenant ne tient pas.

Par ailleurs, nous pouvons cependant relever qu'il précise, concernant sa naissance : « je suis arrivé peut-être un peu tôt par rapport à ce que mes parents auraient pu prévoir... ». Ceci pourrait peut-être renvoyer à une certaine culpabilité d'être né.

Enfin, nous pouvons relever par ailleurs, à la planche 8 du Rorschach, une identification psychopathique à un prédateur (« un prédateur une bête sauvage à l'affût »).

→ Les **angoisses prédominantes sous-jacentes** sont davantage de l'ordre de la perte de cohésion de soi (une manifestation directe dans les tests projectifs, problématique de séparation-individuation) que de la perte d'objet qui s'expriment chez l'homme sous la forme d'angoisses de perte d'emprise (qui conduisent elles-mêmes à une atteinte identitaire).

IV.1.1.4.4. Évolution libidinale

IV.1.1.4.4.1. Sexualité et vie de couple

- Monsieur D dit avoir débuté sa vie sexuelle « à la puberté avec la masturbation ».

- Il aurait découvert « son attirance pour les garçons à 15-16 ans, en internat », où il aurait vécu ses « premiers frissons », ses « premiers émois ».

A ce moment là, il aurait vécu cela comme « tabou » : « c'était pas normal de ressentir quelque chose pour quelqu'un du même sexe...je pensais que c'était passager ».

Il aurait eu sa « première expérience homosexuelle à 21-22 ans » : « je pensais encore que c'était une passade ». En fait, il s'est rendu compte par la suite qu'il éprouvait davantage de plaisir dans ce type de relations que dans l'hétérosexualité.

Pour lui, cela a constitué « un vrai virage » : « jusqu'alors, je n'avais que des fantasmes sur des garçons...le premier acte amoureux avec un garçon, c'était comme une révélation ».

Il ajoute que sa vie sexuelle aurait alors « basculé, pas du côté qu'[il] attendait ».

- Il aurait eu son premier rapport sexuel vers 17-18 ans avec « une fille plus âgée que [lui], en colonie de vacances ». Il parle ainsi de ce moment : « la première fois que j'avais un rapport sexuel avec un autre, c'est tout le monde qui s'ouvre à vous ». Cette verbalisation pourrait renvoyer à la confrontation à l'altérité mais l'absence d'identification sexuelle sous-entend que l'autre est vu davantage comme un objet qui n'est pas perçu dans sa différence.

- En ce qui concerne sa pédophilie, il la place « comme les autres attraites sexuels », en expliquant qu'il considère qu'il « découvrai[t] [s]a sexualité en fonction des situations » : « je l'ai fait pour mener l'expérience mais je sais que c'est pas ça qui va faire basculer ma vie sexuelle ».

Ainsi, le sujet se présente comme « opportuniste » en ce qui concerne sa sexualité qu'il décrit comme :

- « décousue...(Q)... dans le sens où elle a pris des formes différentes dans le temps et dans le sens où elle n'est pas régulière...(Q)...en une semaine, je peux avoir plusieurs partenaires puis c'est l'abstinence »

- « avec un besoin intense...j'ai besoin de beaucoup de sexualité », « il faut que j'aie une pratique sexuelle régulière...j'ai besoin de ça...depuis l'adolescence »

- « pas harmonieuse » : « j'aurais aimé connaître une relation sexuelle suivie et qui évolue avec la même personne », « ça permet pas d'atteindre une forme de plénitude », « il y a pas d'aboutissement » mais « un arrière goût d'inachevé », « une frustration », « c'est nécessaire et ça ne mène à rien...(Q)...« nécessaire pour l'hygiène et ça ne mène à rien parce qu'on se

quitte comme on s'est trouvé », « c'est valable sur l'instant puis l'instant d'après, on est presque déçu parce que ça ne mène à rien », « ça manque d'harmonie ».

Nous pouvons lier cela à l'existence d'une désintringation des pulsions sexuelles dont l'assouvissement est impérieux mais aboutit à une perpétuelle insatisfaction. Ceci peut aussi être rapproché d'une assimilation, repérable dans le discours de l'homme, entre relations amoureuses, amicales et sexuelles : lorsqu'il parle des agressions sexuelles qu'il a commises sur l'une de ses victimes, il affirme « je l'ai entraîné dans une relation de type amoureuse » (ici, avec une répercussion langagière de la confusion) et, plus loin, il dit : « je m'arrête rarement sur le physique des gens...ça ne suffit pas pour avoir une relation amoureuse ou amicale ».

Ce qui est positif, selon lui, dans cette façon de vivre sa sexualité est qu'« à certains moments, [il a] pu réaliser des fantasmes ou des expériences diverses...multiplier les expériences, ça a un côté satisfaisant »

En ce qui concerne ses différentes relations amoureuses et de couple, il affirme avoir eu plusieurs copines à l'adolescence dont « une seule avec laquelle ça a duré longtemps ». Il était alors âgé de 16-17 ans. Les parents de la jeune fille auraient été opposés à cette relation mais il dit ne pas savoir pourquoi.

Monsieur D s'est marié il y a 17 ans et connaissait sa femme déjà depuis 6 ans à ce moment là.

Il avait 18 ans au moment de la rencontre, lors d'une « soirée de nouvel an, par des copains communs » et sa future épouse en avait 14 : « physiquement, elle en paraissait 16 ou 17 ».

Il précise qu'ils ont dû là encore faire face à une « interdiction des parents » au départ mais qu'ils se sont retrouvés « 4 mois plus tard » et qu'ils ne se sont « plus jamais quittés ».

La mère de l'homme aurait dit à celui-ci que sa copine « était trop jeune mais rien de plus ».

Nous pouvons noter ici qu'il existe déjà un côté transgressif au fait d'avoir une relation avec une mineure de moins de 15 ans.

Il explique que, pour lui, c'étaient des « amours de gosses, d'adolescents », ce qui renvoie, de fait, à une certaine immaturité.

Il insiste sur ce qui a pu les rapprocher selon lui : « J'ai pas le sentiment d'avoir vécu le coup de foudre, notre relation s'est installée avec le temps...En se découvrant au fur et à mesure, on a développé une certaine complicité ».

Il affirme qu'ils n'ont eu de vie sexuelle qu'au tout début de leur relation et que, depuis 10 ans, ils n'en ont plus du tout mais qu'ils n'ont jamais abordé ce sujet ensemble, comme s'il s'agissait d'un tabou majeur. Il aurait constaté une modification progressive de sa sexualité

avec sa femme à partir du moment où il a eu sa première relation homosexuelle, « jusqu'à ce que je me refuse complètement à elle ».

Il parle de « regret de ne pas avoir eu la possibilité de jumeler ce qu'[il] vit sur le plan humain avec sa femme, de pouvoir le transposer au niveau sexuel ».

IV.1.1.4.4.2 Problématique oedipienne

IV.1.1.4.4.2.1 Structuration oedipienne

IV.1.1.4.4.2.1.1. Triangulation oedipienne

À la planche 2 du TAT, tout est fait pour éviter la problématique (mise en tableau, éloignement temporo-spatial, insistance sur la description du décor et sur l'aspect fictif...), en particulier la mise en lien des personnages qui ne sont pas clairement individualisés (« avec des personnages on a l'impression qu'ils sont issus d'époques différentes de par leur tenue vestimentaire, de par leur attitude aussi... »).

La triangulation oedipienne n'est donc absolument pas reconnue et nous pouvons supposer qu'elle est inintégréable pour Monsieur D.

IV.1.1.4.4.2.1.2. La castration

****Angoisse de castration***

L'angoisse de castration n'est pas élaborée : à la planche 1 du TAT, l'immaturation fonctionnelle n'est pas dépassée et elle est traitée en terme de contrariété sans dégageant possible.

De plus, à la planche 2 du Rorschach, l'angoisse de castration apparaît à travers la thématique phobique projetée (« animal effrayant »). Cependant aucune référence n'est faite à la lacune centrale qui est incluse dans la réponse globale du sujet (un « insecte »): le manque est donc comblé.

De même, à la planche 10 du Rorschach, le manque semble perçu (angoisse non métabolisée lors de la découverte de la planche) mais est, là encore, immédiatement comblé : les différents éléments de la planche sont reliés entre eux et le creux féminin qui s'ensuit (« une structure de coupe ») conduit au fétichisme (décorations).

L'angoisse de castration est aussi présente aux planches 4 et 6 où l'homme retourne plusieurs fois la planche avant de donner ses réponses (où la puissance phallique n'est pas symbolisée de façon satisfaisante, nous le verrons plus loin).

****Déni de la castration féminine***

À la planche 9 du Rorschach, féminine, ce sont uniquement des symbolisations phalliques qui sont données (« quelque chose qui explose un peu à la manière d'un feu d'artifice mais vous savez un feu d'artifice qui flambe très ras du sol ou très bas oui », « la forme du champignon

atomique ») : même si la première réponse peut correspondre à une référence à la castration, la dernière est bien phallique.

Le fait que le manque soit systématiquement comblé et que ce soient uniquement des représentations phalliques qui soient projetées à une planche maternelle pourrait nous permettre de penser que le déni de la castration est durable mais l'angoisse de castration non mentalisée, aux planches 4 et 6 du Rorschach, qui n'est pas suivie d'un déni nous fait conclure le contraire.

IV.1.1.4.4.2.1.3. Identifications secondaires

**Identification sexuelle, différence des sexes et déni de la différence des sexes*

*Identification sexuelle :

L'identification sexuelle paraît être maternelle prégénitale : au Rorschach, outre le fait que la planche 7 soit choisie comme planche personnelle, tous les personnages représentés sont des femmes.

Par ailleurs, la symbolisation des pulsions sexuelles masculines est plutôt mauvaise dans ce test.

*Déni de la différence des sexes :

Même si Monsieur D identifie sexuellement correctement certains personnages du TAT (planches 4, 6BM et 13 MF), à d'autres moments, soit le sujet hésite (planche 3BM du TAT : « cette personne a l'air d'être une femme d'après ses formes ses chaussures mais c'est pas sûr »), soit l'identification n'est pas faite (planche 2 du TAT) ou il commet des erreurs révélant une confusion des genres (planche 10 du TAT : « des traits [...] celles d'un enfant », planche 7 du Rorschach).

La différence des sexes n'est donc pas clairement établie et elle est parfois même déniée.

Nous pouvons, de fait, relever quelques éléments –assez ténus– des tests où une double identification est projetée, pouvant s'inscrire dans une perspective de complétude : à la planche 3 du Rorschach, les « femmes » sont nanties de « talons » et ont « le bassin projeté en arrière », ce qui renvoie à une certaine insistance sur des détails phalliques et sur la perspective anale ; à la planche 6 du même test, l'animal présente, selon l'homme, à la fois une « queue » et une « robe ». À la planche 8 du Rorschach, Monsieur D alterne des symbolisations féminines et masculines avec parfois une confusion (« la partie haute d'une fleur », « un animal marin genre anémone », « une méduse »).

Nous pouvons de plus remarquer que, selon le sujet, sa mère « disait toujours avant [s]a naissance, si c'est un garçon, il sera ou footballeur ou danseur », ce qui correspond à une double identification sexuelle, masculine et féminine.

**Différence des générations et déni de la différence des générations*

Le déni de la différence des générations apparaît à travers l'émergence de fantasmes incestueux (en particulier à la planche 10 du TAT).

De plus, le caractère pédophile des passages à l'acte de l'homme et sa tendance à attribuer des traits de personnalité adultes aux enfants (que nous retrouvons dans le TAT, aux planches 10 et 13B et dans la déclaration suivante : l'enfance est « une période d'apprentissage, de découverte mais aussi de jeu...même si c'est pas réservé à l'enfance...ce que je réalise, c'est que ce que je dis là, ça peut être appliqué à l'adulte ») va dans le même sens. Nous rappelons aussi ici que Monsieur D a agressé sexuellement 2 de ses neveux.

Nous pouvons donc conclure à un déni massif de la différence des générations.

IV.1.1.4.4.2 Fantasma incestueux

Le fantasme incestueux émerge de façon directe à la planche 10 du TAT, où une relation mère-fils est projetée en lieu et place d'un couple, l'accent étant mis sur l'érotisation, et beaucoup plus discrètement aux planches 7BM (idée de transmission de savoir mais homosexualité latente associée à la relation père-fils -« murmurer à l'oreille »-) et 6BM du TAT (à travers le lieu -la « chambre »-, le fait que le sujet évite la mise en place des liens familiaux et la différence de génération -en les remplaçant par une différence de fonction- et le non établissement du statut de tiers suivi d'une répression qui induit un suspense -même si le thème est globalement réorienté de façon adaptative).

IV.1.1.4.6. Répression et autres mécanismes de défense

Les mécanismes de défense sont polymorphes (clivage -associations des réponses 10 et 11 au Rorschach, évitement -planche 2 du TAT-, déni, lutte maniaque contre la dépression, identification projective, restriction, idéalisation -aux associations du Rorschach, il emploie des termes tels que « émerveillé », « beau », « esthétique », « perfection géométrique »-...).

Répression :

À la planche 5 du TAT, la répression n'est pas suivie d'une verbalisation du fantasme de scène primitive qui paraît pourtant proche d'émerger («elle vient d'ouvrir cette porte et de voir quelque chose mais quoi...on n'en saura pas plus») : l'homme construit une narration avec l'objectif d'introduire un suspense chez moi.

De même, à la planche 6 BM, Monsieur D verbalise la ponctuation pour signifier son hésitation mais joue aussi avec un non-dit renvoyant à un fantasme incestueux qu'il réprime: « un père, une mère, sa femme peut-être...point d'interrogation... ».

Enfin, dans les entretiens, c'est à plusieurs reprises mes questions, suite à des moments de répression, qui amènent le sujet à donner des détails relativement crus (« on s'est retrouvés

tout seul tous les 2 et je l'ai entraîné dans une relation de type amoureuse...(Q) en situation, déshabillés, axés sur le sexuel jusqu'à la fellation... »).

IV.1.1.4.6. Aspects du préconscient

IV.1.1.4.6.1. Primat de l'acting

En ce qui concerne un éventuel primat de l'acting, l'homme affirme ne pas être « un casse-cou » et aimer les risques calculés (par exemple, dit qu'il « aime bien les sensations » comme celles qu'il peut éprouver dans « les fêtes foraines mais parce qu'il y a un côté sécuritaire » et ajoute : « si le danger est identifié, alors ça m'arrête »).

Nous pouvons cependant noter, chez Monsieur D, une tendance à la transgression puisqu'il avoue avoir commis des « vols à l'étalage » à l'adolescence (« l'envie de quelque chose qu'[il] n'avait pas les sous pour [s]'acheter »), ce qui traduit la faiblesse de l'instance surmoïque, et un défi de l'autorité avec un positionnement évident de toute-puissance : « je me punissais moi-même...je me renfermais dans ma chambre, je me mettais à l'écart...c'était une façon de me punir et de faire savoir mon désaccord ».

En fait, il exprimait son mécontentement quand il était frustré par ses parents auxquels il reproche de n'avoir jamais été à l'écoute (« c'était un mur »).

Il estime en effet qu'il « n'avait pas des parents très punitifs ». Ceci apparaît très clairement dans la réaction de complicité que son père aurait eu en découvrant que le sujet avait fait l'école buissonnière puisque ce dernier l'aurait « ramené à la maison ».

Par ailleurs, la façon dont l'homme parle de cette transgression est éloquente car elle révèle une réelle jouissance à défier les interdits : « d'une façon générale, moi j'aimais bien l'école même s'il y avait une certaine excitation à faire l'école buissonnière et à tromper le monde ».

Enfin, il affirme que c'était sa mère qui représentait la loi dans la famille : « quand on avait besoin d'être recadrés, c'était ma mère qui était là ».

IV.1.1.4.6.2. Espace imaginaire et mentalisation

L'espace imaginaire de Monsieur D est cadencé (le nombre de réponse est de 12, le F+% est de 100%) mais pas suffisamment : les nombreux kan et kob le rendent dévastateur, destructeur et angoissant. Les capacités de mentalisation sont mauvaises (tableaux du protocole du test de Rorschach dans les annexes).

IV.1.1.4.6.2.1 Symbolisation du sexuel

IV.1.1.4.6.2.1.1. Symbolisation du sexuel féminin

On relève quelques tentatives de symbolisation du féminin mais qui échouent systématiquement (niveaux B et C mais majoritairement avec de mauvaises appréhensions formelles) : les pulsions sexuelles féminines sont soit idéalisées mais dévitalisées (planche 7

du Rorschach : « une genre de sculpture...les femmes seraient coiffées de [...] un ornement », soit associées à une dangerosité (à planche 8 du Rorschach, « la partie haute d'une fleur » devient « une méduse »). A la planche 2 du Rorschach, ce sont des femmes qui sont représentées (B+) mais avec une insistance sur une caractéristique plutôt phallique (« bassin projeté en arrière »).

Le creux féminin, quant à lui, n'est absolument pas élaboré aux planches 2, 7, 9. À la planche 10, « une structure de coupe » peut correspondre à une symbolisation d'un creux mais elle n'est pas adaptative, comme nous l'avons précisé plus haut : il s'agit là de tenter de pallier le manque suscité par la planche et cela donne lieu à une fétichisation (« décoration »).

IV.1.1.4.6.2.1.2. Symbolisation du sexuel masculin

La symbolisation des pulsions masculines est peu satisfaisante au Rorschach :

- on relève une seule bonne métabolisation (« la partie basse ça pourrait être la queue ») à la planche 6 mais le sujet la réduit aussitôt à néant (« ça me fait penser à une peau d'animal qu'on a tannée et mis à plat pour faire une descente de lit »-).

À la planche 4, la puissance phallique active n'est même pas représentée (« insecte rampant »).

- il en va de même pour les deux réponses à la planche 9 où l'agressivité associée au phallique prédomine (« feu d'artifice », « champignon atomique », « projeté vers le haut ») mais l'homme atténue ces caractéristiques (« très ras du sol », « quelque chose qui retombe et qui s'étale »).

- par ailleurs, il n'y a pas d'insistance particulière sur les détails phalliques, à part à la planche 5 (« ailes qui se terminent en pointe »).

IV.1.1.4.6.2.2. Symbolisation des pulsions agressives

La symbolisation des pulsions agressives est très mauvaise :

-au Rorschach, seulement deux réponses adaptatives (planche 1 : « deux pinces », planche 8 : « hyène ») et cinq qui ne le sont pas, en plus de l'absence d'interprétation du rouge à la planche 3 ; pulsions agressives associées à une kinesthésie d'objet à la planche 9 (« quelque chose qui explose un peu à la manière d'un feu d'artifice », « champignon atomique ») correspondant au niveau D de la grille de Cassiers

-au TAT, projection crue de sadisme à la planche 8BM (« on voit des personnages en train de j'allais dire charcuter une personne que visiblement ils viennent de tuer ») ; récit inélaborable à la planche 13 MF en raison d'une gestion de l'agressivité problématique (expression directe de l'agressivité -« tuer »- associée à la restriction, la dénégation, l'annulation rétroactive) ; manque d'ambiguïté à ces planches de même qu'à la planche 4.

IV.1.1.4.7. Le discours du sujet concernant les faits pour lesquels il a été condamné

Lorsque nous avons rencontré Monsieur D, il purgeait une peine de prison pour agressions sexuelles sur 4 mineurs de moins de 15 ans et, au cours de sa détention, il a été une nouvelle fois condamné pour ce même motif mais à l'encontre d'un co-détenu majeur. Enfin, il nous a parlé, aux cours des entretiens que nous avons eus avec lui, d'un antécédent d'attouchements sur un mineur qui a eu lieu 20 ans plus tôt mais sans que cela ait été porté aux yeux de la justice.

IV.1.1.4.7.1 Façon dont le sujet rend compte de ses passages à l'acte

L'existence d'un scénario pervers apparaît clairement dans la façon dont il parle des agressions sexuelle (« on s'est mis en situation », « le même schéma ») et c'est surtout l'extrême jouissance ressentie lors de ses passages à l'acte qu'il met en avant (« escalade », « frénésie », « cette espèce d'euphorie »).

Le sujet ne semble pas éprouver de culpabilité suite aux agressions qu'il a commises mais parle d'« amertume ».

Un des seuls éléments de son discours, qui va dans le sens d'une prise de conscience de la gravité des faits qu'il a commis, concerne l'incarcération : il estime que c'est une « bonne chose parce qu'il y avait une espèce d'escalade et C. s'est retrouvé dans cette escalade...je ne sais pas jusqu'où je serai allé ».

IV.1.1.4.7.2 Liens avec le passé : agressions sexuelles subies dans l'enfance ? famille incestueuse ?

L'homme affirme n'avoir jamais été victime d'agressions sexuelles.

IV.1.1.4.8. Le choix d'objet et la relation d'objet

IV.1.1.4.8.1. Victime(s) et choix d'objet

IV.1.1.4.8.1.1 Question de l'âge et du sexe

Les victimes de Monsieur D sont exclusivement des garçons dont un de 5 ans et quatre qui avaient entre 10 et 12 ans mais il y a aussi un majeur (co-détenu).

Il explique que les enfants qui l'attirent (« ceux avec lesquels je me trouve plus d'affinités ») sont les garçons de 10-12 ans (« je les trouve intéressants à cet âge là [...] curieux de tout »).

Il existe une identification du sujet à ses victimes, ce qu'il exprime d'ailleurs en affirmant que celles-ci avaient un « caractère proche du [s]ien » (« pas timide, démonstratif, il montrait ses sentiments, son affection ») qu'il apprécie « chez les adultes aussi », ce qui renvoie à un déni de la différence des générations.

De fait, il paraissait placer ses victimes au même niveau que lui puisqu'il déclare qu'il les considérait comme « plus âgé[s] » qu'elles n'étaient.

IV.1.1.4.8.1.2 Question du choix d'objet pédophilique

Le choix d'objet privilégié de l'homme est de type pédophile comme en témoignent ses passages à l'acte répétés et la façon dont il rend compte des agressions sexuelles qu'il a commises.

On retrouve ainsi, dans les tests projectifs, des confusions entre adulte et enfant et d'autres références à l'enfance renvoyant à la pédophilie (au TAT, planche 10 : « les proportions sont plus celles d'un adulte mais en observant mieux...les traits celles d'un enfant », planche 13B : « un bien pauvre garçon...il a trouvé la super baraque de ses rêves pour jouer » et planche 19 : « ça s'adresserait plutôt à un public d'enfants »).

Cependant, Monsieur D exprime aussi régulièrement sa sexualité à travers l'homosexualité.

IV.1.1.4.8.2. La relation d'objet

IV.1.1.4.8.2.1 Relation d'objet dans les tests projectifs

Au Rorschach, la relation d'objet est prégénitale : soit la mise en relation est anaclitique (planche 3 : « alors là je vois 2 femmes dans une position pas très naturelle...qui seraient de part et d'autre autour d'un chaudron [...] de par leur position pas naturelle, elles gardent leur équilibre en étant agrippées au chaudron » ; planche 10 : « des animaux siamois par la tête »), soit elle est évitée (à travers une dévitalisation à la planche 7 : « alors là je vois 2 silhouettes plutôt féminines ça fait penser un peu à une genre de sculpture » ; sollicitation relationnelle pas traitée à la planche 2).

IV.1.1.4.8.2.2 L'analyse de la relation mise en place avec les victimes à travers le discours du sujet

Pour ce qui est des agressions sexuelles pédophiles, nous pouvons surtout relever une tendance à réduire fortement l'altérité, comme l'atteste l'utilisation de pronoms englobant adulte et enfant (« on s'est mis en situation...on était dans le domaine du plaisir ») voire à dénier l'altérité (temporairement) à travers l'assimilation des jeunes garçons les uns avec les autres, comme s'ils étaient interchangeable (« étant en confiance avec le premier, je pensais que je pourrai reproduire ça avec le plus jeune »).

Il dit, de fait, que le petit frère était un « palliatif » quand le grand « n'était pas disponible pour [lui] » et qu'il reproduisait sur le petit « le même schéma », comme s'il ne tenait absolument pas compte de l'individu qui se trouvait en face de lui avec un déni total de son désir. Il ajoute que les victimes représentaient pour lui « l'objet d'un désir » et il semble d'ailleurs qu'il les rendait conforme à son désir, procédant à un arrangement de la réalité. Il précise ainsi pour A., dans un discours là encore emprunt de projection : « sa façon de répondre à mes avances, de me renvoyer mes marques d'affection...sur un plan affectif ou

sexuel, je le considérais plus comme un adolescent, plus mature...l'instant d'après, on pouvait jouer à autre chose, ça redevenait un enfant ». Il semblait se comporter lui-même davantage comme un adolescent voire un enfant (« je jouais avec eux », « je me suis lié d'amitié avec eux »), confondant érotisme et tendresse, même s'il affirme qu'il pensait « enseigner quelque chose » aux jeunes garçons. Il emploie d'ailleurs un vocabulaire réservé à une sexualité adulte concernant les enfants (« farouche », « provocation »).

Le fonctionnement du sujet est entièrement centré sur lui-même comme en témoigne la formulation suivante: « il s'intéressait à ce que je faisais à l'ordinateur... C'était un garçon intéressant. ». Le petit garçon a de la valeur parce qu'il prête attention à l'homme.

Monsieur D explique, en effet, ses délits comme étant « opportunistes » (« c'est la proximité qui fait que je m'autorise le passage à l'acte »), le sujet exprimant là qu'il a totalement conscience de sa transgression et de son déni du désir de l'autre.

De même, il parle de « complicité » avec ses victimes (« regard complice, sourire en coin »), ce qui renvoie à une identification projective : l'altérité est mise à mal et ce qui est visé est l'abolition des différences (« j'avais l'impression que ce qui était implicite pour moi l'était aussi pour eux »).

L'homme explique encore qu'il « s'autopersuade » du consentement de ces victimes au moment des passages à l'acte et nous pouvons nous demander si l'absence de consentement et la transgression ne sont pas des conditions sine qua non de sa jouissance (scénario pervers) puisqu'il y fait lui-même allusion, quand il parle des agressions sexuelles qu'il a commises sur son co-détenu (il affirme n'avoir pas « perçu [ces passages à l'acte] comme relation consentie »), et qu'il insiste sur le caractère clandestin de ses relations homosexuelles. Ceci pourrait être rapproché de la constante insatisfaction qu'il ressent concernant sa sexualité, de l'agressivité crue qui est associée à ses pulsions sexuelles (kobC à la planche 9 du Rorschach) et de leur côté extrêmement narcissique. Il utilise des termes, pour décrire l'état d'esprit dans lequel il était au moment où il commettait ses attouchements, qui reflètent totalement ce dernier aspect (« escalade », « frénésie », « cette espèce d'euphorie qui fait que j'ai reproduit avec lui ce que j'ai fait avec son grand frère ») et la jouissance éprouvée qui est mise en avant. Néanmoins, à d'autres moments, Monsieur D dénie le plaisir ressenti et en place l'origine dans la satisfaction de procurer du plaisir à ses victimes (« du plaisir mais pas du plaisir orienté vers moi mais le plaisir de le voir satisfait de ce qui se passait ») : cela peut nous faire penser à la « recherche de l'effet produit sur l'autre » (Lefebvre, In : Tychey (de), 2007) renvoyant à la « forclusion de l'affect » chez les pervers (Mac Dougall, 1978).

Comme en témoignent les éléments que nous venons de décrire et comme nous le développerons dans l'analyse du contre-transfert, le sujet met en place une relation d'emprise où c'est la manipulation qui prédomine, ce qu'il exprime clairement en se comparant à sa sœur : « [elle] ne savait pas y faire ... elle n'a jamais trouvé du réconfort auprès de ma mère ». De même, lorsqu'il parle de sa première victime, il affirme : « il faisait le meneur vis-à-vis des autres et j'avais réussi à me faire respecter...je l'utilisais pour avoir les autres dans ma poche... ». L'autre devient un moyen pour atteindre un objectif.

L'homme exprime son ressenti immédiatement après les faits en terme soit de « satisfaction d'avoir partagé quelque chose », soit de « frustration » selon l'identité de la victime, c'est-à-dire de façon totalement narcissique.

Enfin, il existe un déni de la contrainte ainsi que de la souffrance que Monsieur D a imposées à ses victimes: il dit avoir été « étonné » qu'A. « ait pu avoir à se plaindre » parce qu'il estime ne pas avoir été « violent » et, à propos de ses neveux, il déclare: « je suis pas allé aussi loin...on n'a pas dépassé le stade de la provocation, de la suggestion, des attouchements ». Les conséquences de ses agissements sur les enfants sont, quant à elles, appréhendées extrêmement intellectuellement, sans empathie (« je tâche de ne pas y penser »).

IV.1.1.4.8.2.3 Analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

J'ai ressenti une emprise très forte dans la relation avec le sujet.

IV.1.1.4.8.2.3.1. Réduction de toute altérité

a. Questions posées au clinicien :

L'homme pose des questions, en particulier, sous forme de demandes d'approbation (vous voyez ?, vous savez ? -planche 9 du Rorschach-), d'étayage (planche 6 du Rorschach : « c'est comme ça qu'on dit? ») ou de questionnements qu'il se fait à lui-même (planche 8BM du TAT: « qu'est-ce que c'est que cette scène ? », planche 4 du Rorschach : « comment dire ? »). L'emprise a été particulièrement perceptible pour moi quand Monsieur D m'a posé une question à la planche 1 du TAT (« et vous dites que ça a un lien avec mon intimité ? ») à laquelle je me suis sentie obligée de répondre parce qu'elle renvoyait à la façon précise dont j'avais présenté le test avec les termes même que j'avais utilisés.

b. Utilisation de pronoms impliquant l'autre (« on », « nous », « vous »...)

Le sujet emploie à de nombreuses reprises le pronom « on », impliquant l'autre dans son discours : par exemple, à la planche 2 du Rorschach, il dit : « on casse la symétrie » et, dans la passation associative de la quatrième réponse, « je reviendrai à ce qu'on avait dit en premier ». À la planche 16 du TAT, il déclare : « on va passer à table avec des amis qu'on aime bien ». La recherche de complicité est ici renforcée par une manipulation de la temporalité au sens de

Rebourg-Roesler (2005) à travers l'utilisation du futur « qui rend l'objet proche, presque tangible ».

J'ai relevé aussi l'utilisation des pronoms « vous » (planche 9 du Rorschach : « mais vous savez un feu d'artifice qui flambe très ras du sol ou très bas ») et « nous » (planche 5 du TAT : « il y a rien sur l'image qui pourrait nous expliquer cette expression ») qui ont la même fonction.

c. Dénier du savoir de l'autre :

α. Inversion des rôles

L'homme tente de se mettre dans le rôle du clinicien en anticipant mes attentes et mes questions.

Ainsi, lors du choix des planches au Rorschach, il dit : « J'imagine que vous allez me demander une planche qui me ferait penser à ma mère ». De même, lors des entretiens, il explique qu'il ne se souvient pas de ses rêves ni des réactions de ses parents à ses transgressions et il conclut : « je vous déçois, non ? » : Monsieur D sous-entend clairement, sur un ton de provocation, qu'il sait ce que je pense de ce qu'il déclare.

Au Rorschach, il dit « surprise! » avant que la planche 7 lui soit présentée : il se met à ma place en verbalisant l'effet qu'il suppose que je recherche en lui faisant découvrir une nouvelle planche.

Enfin, il essaye de s'approprier l'interprétation du TAT en disant, une fois son récit terminé, qu'il pensait que la succession des planches racontait une histoire (planche 4).

β. Évoquer des éléments de la réalité que l'autre ne peut pas connaître

Le sujet n'a pas eu particulièrement tendance à évoquer des éléments de la réalité que je ne pouvais pas connaître mais à faire référence à ses connaissances dans certains domaines (par exemple, dans l'association de la première réponse du Rorschach, il dit : « j'ai là à l'esprit le roman de B. Werber, « les Fourmis », c'est un monde compliqué, structuré » ou au TAT, planche 11 : « alors un décor chaotique avec des « animaux » des animaux c'est quoi ça ? préhistoire...ça me fait penser au Seigneur des Anneaux »).

d. Contrôle, domination de l'autre

Il semble tenter de dominer les règles et le déroulement des tests projectifs.

Par exemple, à la planche 10 du Rorschach, il dit, en faisant référence au TAT: « il y a quelque chose de particulier avec la dernière ou c'est toujours le même principe ? ».

Lors du choix des planches au Rorschach, il donne une planche du TAT pour se représenter lui-même, prenant ainsi l'initiative de modifier la consigne.

En découvrant la planche 4 du Rorschach, il décide en quelque sorte du sens de lecture de celle-ci : « là j'ai l'impression que vous me l'avez donnée à l'envers alors je retourne ! ».

Enfin, à la planche 9 du Rorschach, il opine du chef en me regardant pour signifier qu'il a terminé et qu'il est prêt à passer à la planche suivante : il essaye d'agir sur moi par un geste.

e. Projection d'agressivité en cas de manifestation de la différence

J'ai relevé des commentaires, qui pourraient être apparentés à de l'agressivité, qui émergent quand l'homme se trouve vraisemblablement en difficulté (par exemple, à la planche 3BM du TAT, il dit « elles sont pas gaies vos images ! », comme pour lutter contre des affects dépressifs) mais pas particulièrement en cas de manifestation de la différence.

IV.1.1.4.8.2.3.2. La place du clinicien et le déni du désir de l'autre

*L'autre comme « spectateur nécessaire »

f. Manipulation :

α. immixtion d'un secret

Monsieur D ne me semble pas avoir tenté d'immiscer un secret dans la relation avec moi lors de la phase d'expérimentation. Cependant, plus tard, lors de sa prise en charge, il a essayé de cacher sa récidive en détention à mon co-thérapeute et aux autres membres du groupe de paroles auquel il appartenait, alors qu'il m'en avait fait part.

β. Autres formes de manipulation

Je n'ai pas mis en évidence d'autres formes de manipulation dans la relation si ce n'est une certaine manipulation du rythme du récit, au sens de Rebourg-Roesler (2002), en particulier au Rorschach où le sujet s'emploie à développer son récit très progressivement, en entretenant, là encore, un certain suspense (à la planche 2 par exemple : « le fait que ce soit parfaitement symétrique pour moi ça évoque quelque chose de la nature comme un animal... dans la mesure où ce serait un animal, celui-ci aurait l'air plutôt effrayant...[...] V c'est un insecte aussi un animal genre un insecte. »).

*L'autre comme « spectateur anonyme »

g. Crudité des termes renvoyant à la sexualité, scènes sexuelles

α. Crudité des termes dans les projectifs

L'homme n'a pas projeté de contenus sexuels crus dans les tests projectifs :

Néanmoins, le commentaire « et vous dites que ça a un lien avec mon intimité ? » (planche 1 du TAT) trouve un sens clair à la fin de la passation du test quand Monsieur D affirme qu'il n'a pas relevé de contenu en rapport avec la sexualité tout au long du test : pour lui, intimité signifie sexualité et nous pouvons imaginer que le sujet a réussi à se contrôler un minimum face à moi grâce à son niveau intellectuel dans la moyenne supérieure.

De plus, cela peut renvoyer à un élément relatif à la perversion sexuelle où l'intimité pose problème et conduit l'homme à solliciter celle d'autrui.

β. Crudité des termes dans la description des faits

La description des passages à l'acte est assez abrupte : il explique par exemple que, s'étant réveillé « une nuit » « pour des besoins naturels », il se serait aperçu que son co-détenu était « en train de se masturber endormi » : « je suis intervenu dans sa masturbation jusqu'au moment où il a bougé et s'est retourné ». De même, pour ce qui est des agressions sexuelles sur les mineurs, il déclare : « on s'est retrouvé tout seul tous les 2 et je l'ai entraîné dans une relation de type amoureuse...(Q) en situation, déshabillés, axés sur le sexuel jusqu'à la fellation... ».

Cependant, j'ai ressenti que le côté choquant de ses récits n'était pas dû majoritairement aux termes très crus utilisés mais plutôt à la façon très directe, très « objectale », sans empathie avec laquelle il évoquait ses passages à l'acte et ses victimes.

γ. Anti-Clob de Rebourg

Je pense qu'un anti-Clob pourrait être coté à la planche 8 BM du TAT : Monsieur D projette, de fait, du sadisme de façon très crue (« charcuter une personne que visiblement ils viennent de tuer ») sans aucune émotion et c'est moi, en tant qu'interlocutrice, qui ai ressenti de l'horreur.

h. Pas de censure du fantasme

Le sujet ne censure pas ses fantasmes, en particulier sadiques (planche 8BM du TAT), incestueux (planche 10 du TAT par exemple) et pédophiles, qu'il mentionne d'ailleurs directement (par exemple dans la déclaration suivante : « au début de mon incarcération, je repensais assez souvent à l'aîné de mes victimes, il était encore un peu dans mes fantasmes, il était un peu dans mes rêves »).

i. Absence d'émotions, de sentiments de la part du sujet

L'homme m'a paru être très froid, exprimant peu d'émotions et de sentiments, en particulier en relatant les faits qu'il a commis, même si des angoisses sont perceptibles dans les tests projectifs (à la planche 2 du Rorschach : « celui-ci aurait l'air plutôt effrayant »).

De fait, l'impression globale que Monsieur D m'a donné est qu'il était toujours plutôt détendu et absolument pas en proie à une quelconque souffrance.

*La recherche de « l'effet produit » sur l'autre

j. Jouissance à provoquer

Le sujet semble éprouver beaucoup de plaisir, lorsqu'il s'exprime et dans toutes les situations. La jouissance à provoquer apparaît par exemple à la planche 19 du TAT où l'homme commence par demander : « c'est à l'endroit ? » et il rigole.

k. Atteinte à l'intimité d'autrui

Je ne me suis pas sentie atteinte dans mon intimité dans la relation avec Monsieur D.

l. Séduction, fascination du clinicien

Le sujet n'a pas déclenché chez moi une réelle fascination et ne s'est pas montré séducteur même si, dans un premier temps, j'ai eu l'impression qu'il était plutôt différent de ses co-détenus par un niveau d'étude et d'expression un peu plus élevé (même si cela ne s'est pas forcément vérifié) et quelques intérêts culturels.

De plus, je me souviens que l'homme a eu assez rapidement tendance à essayer de se placer dans ce que j'appellerai une certaine proximité avec moi : il s'est senti immédiatement à l'aise dans les entretiens et les tests projectifs, semblant prendre un certain plaisir à se raconter.

m. rejet

Dans un deuxième temps, son détachement par rapport à la gravité de ce qu'il pouvait rapporter a, par contre, suscité chez moi un réel malaise, un ressenti très négatif certainement en raison, entre autres, d'une impression de discordance entre ce qu'il souhaitait montrer de lui et ce qu'il était au fond.

*L'autre comme objet à dénigrer

n. Disqualification de l'interlocuteur

Je me suis sentie disqualifiée quand Monsieur D m'a dit à la fin de son récit à la planche 7 BM: « il faut apprendre la sténo ! ».

o. Agirs du clinicien

Je ne me souviens pas être passée à l'acte dans la relation avec le sujet.

IV.1.1.4.8.2.3.3. Dimension érotisée de l'emprise (érotisation, séduction, fascination, captation par l'image)

Si nous nous basons sur les items g, h, j, k, l, nous pouvons conclure qu'il y a bien une dimension érotisée de l'emprise chez l'homme.

IV.1.1.4.9. Diagnostic de personnalité

IV.1.1.4.9.1. Les critères diagnostiques de la perversion

IV.1.1.4.9.1.1 Caractéristiques des instances surmoïques

a. Jouissance à transgresser

Monsieur D exprime une jouissance à transgresser à travers les éléments suivants :

- tendance à la transgression dans l'enfance et l'adolescence (vols, école buissonnière dont il parle en insistant sur la jouissance que cela lui a procuré : « d'une façon générale, moi j'aimais bien l'école même s'il y avait une certaine excitation à faire l'école buissonnière et à tromper le monde »)
- il parle de la pédophilie en mettant l'accent là encore sur le plaisir et comme quelque chose d'enrichissant (« à certains moments, [il a] pu réaliser des fantasmes ou des expériences diverses... multiplier les expériences, ça a un côté satisfaisant »)
- il emploie des termes renvoyant nettement à la jouissance concernant ses passages à l'acte (« escalade », « frénésie », « cette espèce d'euphorie qui fait que j'ai reproduit avec lui ce que j'ai fait avec son grand frère »)
- jouissance à provoquer dans la relation transféro-contre-transférentielle

b. Culpabilité

Le sujet n'exprime aucune culpabilité par rapport aux faits dans les entretiens mais seulement de l'« amertume ».

Cette absence de culpabilité se retrouve, en particulier, à la planche 8BM du TAT où des projections sadiques très crues sont relevées.

Une culpabilité d'être né, moins élaborée, identitaire, est par ailleurs apparue en entretien.

IV.1.1.4.9.1.2 Récapitulatif des critères et diagnostic

		Relation d'objet		Instances surmoïques		Nombre de critères /6
Déni de la castration féminine	répression	Déni du désir de l'autre	Dimension érotisée de l'emprise	Absence de culpabilité	érotisation de la transgression	
→oui	→Oui	→Oui y compris dans la relation avec les victimes	→Oui y compris dans la relation avec les victimes	→Oui	→Oui	6

L'analyse du protocole de Monsieur D permet de conclure que sa personnalité appartient bien à la lignée des états-limites et, le fait que 6 critères diagnostiques sur 6 soient recensés, à une structuration sur le mode de la perversion sexuelle.

IV.1.1.5 Analyse du protocole de Monsieur E

Monsieur E est âgé de 40 ans au moment où nous le rencontrons pour la première fois et il est incarcéré depuis environ 1 an et demi.

Il est condamné à 4 ans de prison ferme pour agressions sexuelles sur mineur de 15 ans en récidive.

Son travail consistait à « poser des poutres » et il s'est retrouvé à plusieurs reprises au chômage.

Il ne voit plus ni son père, ni sa mère.

Il a un frère de 3 ans son aîné avec lequel il n'a plus de contact non plus et duquel il a été séparé en même temps que de ses parents puisque celui-ci aurait été placé dans une famille d'accueil: «je l'ai connu à 18 ans».

Il a 2 demi-frères et une demi-sœur du côté de son père et «une tripotée» du côté de sa mère.

Le sujet a eu 2 enfants (un garçon décédé à l'âge de 15 ans et une fille de 14 ans) et il actuellement remarié mais n'a plus de nouvelle de sa femme.

IV.1.1.5.1. Imagos parentales

➤ Parents

L'homme dit avoir été abandonné à l'âge de 8 mois par ses parents et a été élevé par ses grands-parents paternels.

Il affirme d'abord que ses parents se sont séparés parce qu'il y avait une « mauvaise entente » entre eux mais il finit par parler de faits relevant davantage de la carence éducative voire de la maltraitance.

➤ Substituts parentaux (grands-parents) :

Monsieur E explique qu'il n'a pas connu ses grands-parents maternels mais il parle très positivement de ses aïeuls paternels, même s'il exprime une souffrance concernant ses parents: « j'adorais mieux mes grands-parents que mon père et tout ça », « j'ai eu une enfance très bien avec mes grands-parents, j'ai eu tout ce que je voulais mais ce que j'ai toujours regretté c'est mes parents ».

Le sujet affirme en effet avoir bénéficié d'un environnement paisible chez ses grands-parents qui semblaient tenter de protéger, au moins en partie, leur petit-fils de la violence de leur fils : ils auraient par exemple fait hospitaliser ce dernier suite à un épisode de violence vis-à-vis de l'enfant.

IV.1.1.5.1.1. Imago maternelle :

➤ La mère

L'homme décrit sa mère extrêmement négativement.

De sa mère, il dit : « je l'ai rencontrée pour mes 18 ans, je me suis pris la tête avec elle et je l'ai plus revue depuis ». Interrogé sur la cause de ce conflit, il précise : « elle s'est mis à insulter ma grand-mère ». Il lui aurait alors « mis une gifle ».

Il sous-entend aussi qu'elle se serait prostituée, ce qui connote l'imago maternelle sexuellement: « elle traînait dans les boîtes de nuit qu'il ne fallait pas traîner ... (Q)... elle est passée au tribunal pour cela »

Il ajoute qu'elle aurait tenté de l'empoisonner quand il était bébé.

➤ La grand-mère

Monsieur E paraît totalement idéaliser sa grand-mère paternelle qui semble constituer, pour lui, son référent maternel : « C'est elle qui m'avait élevé donc c'est plus ma mère que ma grand-mère. Je l'appelais maman ».

Il lui attribue ainsi une fonction étayante comme en témoigne son commentaire concernant la relation entre son père et sa grand-mère : « malgré que mon père avait fait des bêtises, ma grand-mère était toujours là pour lui remonter le moral ».

Il décrit une relation d'exclusivité avec elle et précise qu'elle le gâtait beaucoup. Il ajoute d'ailleurs que cela donnait lieu à de « petites engueulades » entre ses aïeux, son grand-père estimant que sa grand-mère lui faisait « trop de cadeaux ».

Ainsi, sa relation à sa grand-mère semblait bâtie sur la dépendance, laissant peu de place à un tiers : « si elle était encore là, j'aurais pas eu tous ces problèmes », « elle aurait fait tout pour m'aider dans mes petits problèmes d'argent, de logement ».

Il semble de fait que c'est la grand-mère qui posait les interdits davantage que le grand-père puisque le sujet affirme qu'il a commencé à sortir en discothèque uniquement après le décès de celle-ci.

➤ Synthèse concernant l'imago maternelle

Nous pouvons faire l'hypothèse d'un clivage de l'imago maternelle puisque la mère est complètement dévalorisée et la grand-mère, à l'inverse, est totalement idéalisée.

En ce qui concerne l'image maternelle inconsciente, nous constatons qu'à la planche 11 du TAT, les angoisses archaïques sont reconnues mais non métabolisées (difficultés d'élaboration du discours, pas de dégagement possible). A la planche 19, il n'y a pas de contenant fiable représenté et c'est uniquement le mauvais objet qui est projeté à travers « une grosse tempête... en pleine mer » (qui peut bien sûr être mise en lien avec la « mère »).

A la planche 5 du TAT et dans le discours de l'homme (femme de mœurs légères), nous pouvons noter une certaine érotisation de la figure maternelle.

A la planche 7 du Rorschach, l'imago est associée à des attributs phalliques agressifs (« comme 2 têtes d'ours...2 grandes oreilles surtout (rigole) et avec un regard très méchant », « des chiens dans l'autre sens avec une queue en panache ») avec une certaine tendance à la fétichisation (« des poils bouclés ») et, à la planche 8, reflétant les contacts initiaux avec l'environnement, c'est une certaine dangerosité qui apparaît (« 2 gros chats sauvages qui seraient chacun sur une branche puis qui seraient...qui seraient à l'affût de quelque chose »).

Nous pouvons rapprocher cela du fait que Monsieur E rapporte une tentative d'empoisonnement de la part de sa génitrice, la fantasmant ainsi comme persécutrice.

En outre, la planche 13B du TAT où il n'y a pas de représentation du contenant (« l'entrée d'une porte ») et la fonction de pare-excitation est défectueuse (l'enfant se réfugie dans un endroit angoissant). De même, à la planche 16, le manque n'est absolument pas élaborable puisque la planche blanche est associée à l'« invisible », ce qui renvoie à un objet maternel inexistant, non intériorisé.

Enfin, au Rorschach, le sujet refuse de choisir une planche pour représenter sa mère (« pour moi, elle est inconnue ») et ne donne pas de réponse à la planche 9 correspondant aux références maternelles précoces.

En conclusion, nous pouvons dire qu'il n'y a pas de bon objet maternel introjecté qui puisse assurer une fonction de pare-excitation et que celui-ci est totalement inconsistant.

IV.1.1.5.1.2. Imago paternelle :

➤ Le père

L'homme présente aussi son père de façon négative comme défaillant et maltraitant. Il dit de lui qu'il était alcoolique (« c'est un homme qui buvait, un homme alcoolique », « quand il buvait, il n'avait pas un moment de réaction à lui », « quand il n'avait plus rien à boire, c'était vraiment un fou ») et très violent (« je me suis vu manger un pot de fleurs en pleine figure...c'était un calvaire ») et il ajoute que son père « a toujours fait des conneries avec ses flingues ». Il affirme, de plus, que son père aurait été incarcéré « 5 ans pour le viol d'une de ses cousines ». Il voit dans cet enfermement une des causes de la violence de son géniteur, comme il dira aussi à de nombreuses reprises que ce qu'il a subi de la part de son père peut expliquer les agressions sexuelles qu'il a commises : « si je fais toutes ses bêtises là, est-ce que ça vient d'après ça, d'après la maltraitance de mon père ? ».

Il donne ainsi l'impression de chercher des alibis à l'endroit des différentes souffrances de sa vie.

Par ailleurs, Monsieur E relate qu'il voyait son père régulièrement dans son enfance mais il estime qu'il était plutôt rejeté par celui-ci : « quand j'allais chez lui, c'était des engueulades à n'en plus finir...c'étaient toujours après les mêmes...ses autres enfants, c'étaient ses chouchous ».

Il affirme qu'il n'a plus de contacts avec son père depuis plusieurs années, sous-entendant que ce dernier se servait de lui (« à chaque fois que je le voyais, c'était pour avoir du pognon »). En outre, il paraît avoir de son père une image érotisée puisqu'il insinue que celui-ci aurait eu tendance à parler beaucoup de sexe (il « aurait plus de facilités à se fiche de la tête du monde...(Q)...parler d'affaires de sexe »).

➤ **Le grand-père**

Il parle de son grand-père de façon très positive (« un gars qui était quelqu'un de tranquille », « il rendait service à tout le monde », « on allait aux bois ensemble...on était toujours pratiquement ensemble »).

Néanmoins, son discours laisse transparaître, même si c'est avec quelques dénégations, que son grand-père avait des problèmes d'alcoolisme (« je ne dis pas qu'il n'avait pas de petites crises de boisson par moment mais c'était pas abusé », « il ne buvait pas tous les jours ») de même qu'un côté violent (« je ne peux pas dire qu'il était méchant », « pas violent mais pas un tendre non plus »).

➤ **Synthèse concernant l'imgo paternelle**

Nous pouvons là aussi faire l'hypothèse d'un clivage de l'imgo paternelle entre le père dévalorisé et le grand-père, à l'inverse, idéalisé.

Au niveau inconscient, nous pouvons constater que l'imgo paternelle n'est absolument pas différenciée de l'imgo maternelle : c'est une planche féminine qui est choisie au Rorschach (planche 7) pour représenter le père. Cela est retrouvé à la planche 13B du TAT où l'enfant « attend que sa maman rentre ou son papa. »

La relation père-fils n'est pas nommée directement à la planche 7BM du TAT : elle est représentée avec beaucoup de difficultés et traduit bien l'image peu établie qu'en a le sujet : « ils se racontent des histoires ». Il en va de même à la planche 2 de ce même test où le personnage masculin n'a pas de statut paternel (« un ouvrier qui laboure ses terres avec un cheval ») et ne permet pas l'établissement d'une triangulation stable. A la planche 6BM, il n'y a pas non plus de référence directe au père mais des marques d'agressivité à son encontre sont suggérées (« colère », « accident) et l'homme semble lutter contre l'émergence d'un fantasme incestueux, ce qui renvoie à la grande précarité de la fonction paternelle.

IV.1.1.5.1.3. Identifications conscientes

Monsieur E dit ressembler davantage à son père et on constate une identification plutôt aliénante du sujet à l'imaginaire paternelle (violence, agressions sexuelles...).

Il choisit d'ailleurs au Rorschach la même planche pour le représenter son père et lui.

Par rapport à la violence, Monsieur E envisage un point commun chez les hommes de la famille (grand-père paternel, père, un de ses oncles, un demi-frère du côté de sa mère qui aurait aussi fait de la prison et lui-même).

IV.1.1.5.2. Élaboration de la position dépressive

La position dépressive n'est pas élaborée.

- Dans les tests projectifs :

La planche 3BM du TAT suscite une identification projective (« la prison », « le mitard ») et il y a une tentative d'évitement des affects dépressifs par un accrochage au contenu manifeste (dénouement matériel) qui finissent par être verbalisés sans dégageage possible.

A la planche 13B, le récit, extrêmement laborieux, donnant lieu à des représentations défectueuses (« assis sur une poutre ») rend compte de la désorganisation qu'implique la confrontation à l'absence de l'objet (il en va de même de la façon dont il rend compte du décès de sa grand-mère). L'angoisse d'abandon (reconnue a minima : « attend que sa maman rentre ou son papa ») ne peut être verbalisée à cette planche : c'est l'expression de ressentis, eux-mêmes difficilement identifiés (« impatient », « pense », « attend »), qui la remplace et l'environnement qui porte l'affect dépressif.

A d'autres planches, les affects verbalisés sont forts (planche 6BM, entretien) et/ou non liés à des représentations (7BM du TAT) ; à plusieurs reprises, ils sont exprimés par les postures (planches 3BM, 13MF, entretien).

A la planche 12BG, on peut inférer une lutte maniaque contre la dépression à travers le recours à une forme de mégalomanie (« une grande étendue d'arbres »).

Aux planches 2 et 3 du Rorschach, ce sont des difficultés de séparation-individuation qui apparaissent.

A noter que les tests projectifs sont marqués par beaucoup de répression (planche 3BM TAT du TAT, planche 5 du Rorschach...), restriction (planches 12BG, 13MF du TAT, tout au long du Rorschach...), évitement (planches 3BM, 7BM TAT...).

Au niveau anamnétique, le sujet évoque 3 deuils importants qu'il a vécus jusqu'à présent.

-Tout d'abord, il parle de façon assez dramatisée de son ressenti face au décès de sa grand-mère (auquel il a dû faire face à l'âge de 16 ans) -ce qui est superposable avec le traitement de la planche 13B du TAT- avec, en outre, une insistance sur l'expression

corporelle et une certaine identification à l'objet perdu : « à la morgue, c'était le pire : je me suis écroulé à côté du truc mortuaire...c'était un drame catastrophique...quand le corps a été ramené à la maison, c'était des pleurs, des pleurs...le pire, c'est quand on l'a enterrée là je voulais partir avec elle...je disais « maman, c'est pas possible que tu me laisses à cet âge là » ».

Il ajoute qu'il allait « sur la tombe tous les soirs » puis, plus loin, il déclare de façon très contradictoire, ce qui évoque une certaine minimisation : « j'ai mis une bonne semaine à me remettre ».

-Concernant le décès de son grand-père, peu de temps après, il dit : « ça m'a fait mal aussi ». Cependant, il n'aurait pas eu « des pleurs comme pour sa grand-mère ».

-Enfin, l'homme a appris, lors de son actuelle incarcération et un an après la survenue de l'événement, que son fils était mort, sans que la mère de l'enfant l'ait averti. Dans ce cas, Monsieur E paraît exprimer davantage une souffrance par rapport au fait qu'il ait été tenu à l'écart de ce drame (« je lui pardonnerai jamais ») que par rapport au décès lui-même (« je l'ai pris très mal », « ça m'a fait mal au cœur parce que je n'ai pas pu me rendre à l'enterrement », « j'étais plutôt déboussolé », « j'évite de trop en parler de mon fils parce que...ça me... »). Sa réaction à l'annonce de cette nouvelle aurait été la violence : « j'ai commencé à péter les plombs, à retourner tout ce qu'il y avait dans la salle ».

IV.1.1.5.3. Représentation de soi et fragilité narcissique

La représentation de soi est très fragile : l'identification à l'humain est très problématique au Rorschach, puisque le H% est très bas et que le sujet ne parvient pas à représenter un personnage entier à la planche 3 (qui est la seule réponse humaine du protocole).

On relève des difficultés à différencier les personnages (télescopage des rôles) au TAT (planche 2, planche 5).

En ce qui concerne les réponses animales au Rorschach, elles sont majoritairement (60%) entières et non détériorées (planches 1, 4, 5, 7, 8, 10).

La représentation de soi à la planche 1 est relativement réussie, de même qu'à la planche 5 (1 réponse sur 2 bien vue).

Le G% est supérieur à la norme, ce qui peut renvoyer à une angoisse de perte de cohésion de soi. On peut noter aussi une tendance « contamination » à la planche 3 de ce test et une dévalorisation (auto crit) à la planche 5 du Rorschach.

Un problème de constitution des limites semble apparaître à la planche 19 du TAT où le contenant ne tient pas et où le mauvais objet est projeté.

Enfin, nous pouvons remarquer une identification psychopathique de l'homme à un prédateur à la planche 8 du Rorschach et à la planche 11 du TAT (« un crocodile »).

→ Les **angoisses prédominantes** sous-jacentes sont davantage de l'ordre de la perte de cohésion de soi (problématique de séparation-individuation, forte atteinte narcissique) que de la perte d'objet (la confrontation à la perte entraînant, par ailleurs, une forte désorganisation chez Monsieur E).

IV.1.1.5.4. Evolution libidinale

IV.1.1.5.4.1. Sexualité et vie de couple

Par ailleurs, l'homme a du mal à aborder sa sexualité en général et répond en terme de conception d'enfant quand la question des relations sexuelles est posée. Il parle de fait de ce sujet de façon très archaïque : par exemple, pour décrire son ressenti juste avant les agressions sexuelles, il dit qu'il avait « des maux d'estomac », qu'il « étai[t] énervé » et, pour désigner le pénis, il emploie les termes tels que « zizi » et « quéquette ».

Il utilise aussi le vocable de « câlin » dans le cadre des relations de couple et il insiste sur le « réconfort » que les partenaires sont censés s'apporter (planches 4 et 10 du TAT), ce qui révèle une confusion entre sexualité et étayage.

IV.1.1.5.4.2 Problématique oedipienne

IV.1.1.5.4.2.1 Structuration oedipienne

Le conflit œdipien ne paraît pas élaboré.

IV.1.1.5.4.2.1.1. Triangulation oedipienne

La triangulation œdipienne n'est pas clairement posée à la planche 2 du TAT : en effet, même si, au départ, les 3 personnages sont identifiés sexuellement et présentés comme nantis chacun spécifiquement, aucune relation n'est mise en place entre eux (isolation des individus) et le récit donne lieu, par la suite, à télescopage des rôles (la « jeune fille » devient « fille » et toutes les deux « pensent »).

IV.1.1.5.4.2.1.2. La castration

****Angoisse de castration***

L'angoisse de castration n'est pas totalement élaborée : l'immatunité est reconnue à la planche 1 du TAT mais pas dépassée. À la planche 8BM du TAT, l'angoisse de castration est projetée de façon crue (« extraire une balle avec un couteau »).

Par ailleurs, l'angoisse de castration n'est pas reconnue, dans un premier temps, à la planche 2 du Rorschach où une « chauve-souris » est représentée dans l'ensemble, incluant la lacune

centrale (le manque étant donc comblé). Cependant, à la fin de la planche, Monsieur E fait une référence à une mise-bas, ce qui a à voir avec la perte.

Enfin, la symbolisation de la puissance phallique, dans ce test, n'est pas satisfaisante, comme nous le verrons plus loin en analysant les planches 4 et 6.

*Déni de la castration féminine

Nous pouvons constater la présence d'une hypertrophie phallique agressive à la planche 7 du Rorschach (« comme 2 têtes d'ours...2 grandes oreilles surtout (rigole) et avec un regard très méchant », « des chiens dans l'autre sens avec une queue en panache, des poils bouclés ») qui renvoie à une imago maternelle phallique agressive donc au déni de la castration féminine.

Nous ne pouvons néanmoins pas conclure à un déni durable de la castration puisqu'il n'apparaît pas systématiquement concernant le traitement de l'angoisse de castration.

IV.1.1.5.4.2.1.3. Identifications secondaires

*Identification sexuelle, différence des sexes et déni de la différence des sexes

*Identification sexuelle :

Au TAT, les personnages sont identifiés correctement sexuellement, aux planches 2, 4, 6BM, 10, 13 MF, même si la conduite n'est pas toujours en adéquation avec le sexe attribué (par exemple, à la planche 13MF, l'homme a un rôle uniquement passif : il « a l'air de pleurer ») et le traitement des problématiques n'est pas de niveau génital (aux planches 4 et 10, la relation est de type anaclitique).

A d'autres moments, l'identification sexuelle est difficilement établie par le sujet (à la planche 3BM du TAT, on relève une hésitation entre « il » et « elle » et un essai d'identification par un détail vestimentaire peu spécifique mais fétichiste -chaussures-, à la planche 8BM, une seule personne est identifiée sexuellement et à la planche 10 du Rorschach, le discours révèle une confusion des genres : « une genre de licorne »).

Au Rorschach, les seuls personnages représentés sont une femme (planche 3) avec des enfants et la symbolisation des pulsions sexuelles masculines est plutôt mauvaise à ce test.

En outre, le fait qu'à ce test, ce soit une planche maternelle féminine -planche 7- qui soit choisie comme planche personnelle et comme planche paternelle rend compte d'une identification à une imago maternelle prégénitale.

*Déni de la différence des sexes :

La différence des sexes ne semble donc pas clairement établie mais elle n'est pas non plus déniée de façon massive.

**Différence des générations et déni de la différence des générations*

La différence des générations n'est pas posée de façon adaptative : à la planche 6BM, elle est donnée avec exagération (« vieille dame » / « son garçon ») et nous avons relevé une lutte contre l'émergence d'un fantasme incestueux ; à la planche 2, elle semble s'étioiler au fil du récit (la « jeune fille » devient « fille ») et, à la planche 7BM du TAT, la différence d'âge est mise en évidence mais il n'y a pas de liens de parenté établi.

Par ailleurs, le fait que Monsieur E ait agressé exclusivement des enfants ou adolescents, et en particulier son fils, signe l'existence d'un déni de la différence de génération. Nous verrons aussi plus loin qu'il a instauré un climat incestueux dans la relation avec certaines victimes.

Nous ne pouvons cependant pas conclure que celui-ci est massif.

IV.1.1.5.4.2.2 Fantasme incestueux

Le fantasme incestueux n'est pas exprimé directement à la planche 6BM puisque le conflit n'est absolument pas précisé. Cependant, le fait que la différence d'âge soit posée avec exagération, que les liens de parenté soient de moins en moins précis au fil du récit et qu'un suspense apparaisse à la fin par le biais de la répression (« un accident ou alors... ») renvoie à une lutte contre l'émergence d'un fantasme incestueux.

IV.1.1.5.5. Répression et mécanismes de défense

Les mécanismes de défense sont polymorphes (restriction, évitement –par exemple, thème du sommeil récurrent au Rorschach-, projection, identification projective, clivage, lutte maniaque contre la dépression, isolation, régression...).

Répression :

La répression apparaît à de nombreuses reprises au TAT (planches 3BM, 6BM, 11) ou au Rorschach (planche 5 : « ...ou qu'ils veulent s'accoupler ou... ») quand le sujet s'arrête au milieu d'une phrase, laissant penser à son interlocuteur qu'il n'a pas tout dit.

IV.1.1.5.6. Aspects du préconscient

IV.1.1.5.6.1. Primat de l'acting

En ce qui concerne un éventuel primat de l'acting, l'homme déclare : « je ne suis pas un brisac ». Il aurait eu « des bras cassés en faisant l'imbécile » quand il était enfant et un accident « à 17 ans et demi » : il serait « passé à travers une dalle » alors qu'il travaillait en maçonnerie et aurait été « six mois hospitalisé ».

Concernant le fait de provoquer des bagarres, il avoue : « ça m'est arrivé dans les bals ».

Nous pouvons donc conclure que Monsieur E a tendance à s'exprimer par la voie comportementale comme en témoignent aussi ses nombreuses incarcérations.

Par ailleurs, le sujet aurait déjà transgressé la loi dans différents domaines, ce qui traduit la faiblesse de l'instance surmoïque : il parle de « petits vols » (vêtements, denrées alimentaires) qu'il aurait commis en raison de difficultés financières quand il était au chômage et avoue qu'il a toujours conduit sans permis : « je me suis fait réprimander par les gendarmes ».

IV.1.1.5.6.2. Espace imaginaire et mentalisation

L'espace imaginaire de l'homme est réprimé parce qu'il est probablement dévastateur (8 k) et ses capacités de mentalisation sont très mauvaises (tableaux du protocole du test de Rorschach dans les annexes).

De plus, il est à remarquer que Monsieur E qualifie son ressenti en terme d'énervement pour des situations très variées (le deuil de son fils, l'excitation avant ses passages à l'acte, les regrets consécutifs à ceux-ci...), ce qui rend compte d'une difficulté à verbaliser et à différencier ce qu'il ressent.

IV.1.1.5.6.2.1 Symbolisation du sexuel

IV.1.1.5.6.2.1.1. Symbolisation du sexuel féminin

La symbolisation des pulsions sexuelles féminines au Rorschach est catastrophique (refus à la planche 9, ce qui correspond à une catastrophe de la symbolisation du contenant, choc à la planche 7, représentations d'enfantements relativement crues aux planches 2 –cotation D- selon la grille de Cassiers- et 3 - cotation C- -, représentations phalliques à la planche 7, aucune élaboration du creux aux planches 2, 7, 9).

IV.1.1.5.6.2.1.2. Symbolisation du sexuel masculin

La symbolisation des pulsions sexuelles masculines est peu satisfaisante :

- quelques bonnes symbolisations aux planches 7 et 8 (2B+, 1C+) sont à remarquer mais aussi une mauvaise symbolisation à la planche 5 (C-) et une absence de symbolisations phalliques aux planches de référence (4 et 6),
- à ces deux dernières planches, le sujet met en avant la passivité des représentations (« une chauve-souris qui serait posée sur un mur [...] qui sommeillerait » à la planche 4, « une chauve-souris couchée sur le dos » à la planche 6, avec une insistance ici sur la perspective anale)
- à la planche 7, c'est une hypertrophie phallique agressive qui apparaît

IV.1.1.5.6.2.2. Symbolisation des pulsions agressives

La symbolisation des pulsions agressives est mauvaise.

- Au Rorschach, les pulsions agressives sont très mal symbolisées (seulement 2 symbolisations relativement bonnes de niveau C, associées à une bonne appréhension

formelle, aux planches 7 et 8, projection crue à la planche 3 -niveau E de la grille de Cassiers-utilisation factuelle du rouge à la planche 2).

-A la planche 8BM du TAT, la violence est exprimée de façon relativement adaptative dans un premier temps (« accidentée par balle », soins) parce que l'homme met manifestement tout en place pour se restreindre, avec une certaine minimisation dans la verbalisation (« accident »...) mais cela n'empêche pas, pour finir, une projection crue (« extraire une balle avec un couteau ») qui peut évoquer un fantasme de castration. A la planche 13MF, l'agressivité est déniée (maladie) et l'allusion à la sexualité est écartée à nouveau par un mécanisme de restriction massif. Il n'y a donc pas de liaison possible entre les pulsions sexuelles et agressives.

IV.1.1.5.7. Le discours du sujet concernant les faits pour lesquels il a été condamné

IV.1.1.5.7.1 Façon dont le sujet rend compte de ses passages à l'acte

Monsieur E dit avoir été condamné 4 fois pour des agressions sexuelles sur mineurs qu'il reconnaît en partie. On relève en effet une grande ambivalence du sujet, une reconnaissance partielle, face à sa condamnation par rapport à son fils puisqu'il précise : « je me suis toujours reproché le geste que j'ai fait sur mon fils » tout en affirmant qu'il s'agissait uniquement de soins et non d'attouchements.

Par ailleurs, il nie avoir ressenti du plaisir au moment du passage à l'acte, identifie cela plutôt comme l'apaisement d'une excitation et présente les agressions sexuelles qu'il a commises comme extrêmement impulsives (« après il y a eu une pulsion, la main est partie directement sur les fesses »).

De plus, nous pouvons remarquer que l'homme commence toujours par établir une relation de confiance avec ses futures victimes et qu'il s'arrange pour se retrouver seul avec elles pour commettre les attouchements.

Pour ce qui est des conséquences de ses actes, il les envisage de façon archaïque avec une projection en processus primaires (« ça inciterait peut-être [les victimes] à faire des bêtises, des tueries, des choses comme ça...il peut venir aussi bien à se venger sur quelqu'un d'autre », « ça ne l'aide pas dans sa jeunesse »).

Monsieur E semble a minima critiquer ses gestes mais traduit cela en des termes rendant compte d'une grosse difficulté d'expression du ressenti. Il dit qu'il était « dégoûté » de ses agressions : « ça me mettait hors de moi », « je n'arrive pas à trouver pourquoi je fais toutes ces choses », « J'essaye de ne plus y penser par moi-même parce que ça me fait mal et d'ailleurs cela me fait mal de plus en plus pour mon fils ». Il déclare, par ailleurs, qu'il «pense

beaucoup aux bêtises qu'il a faites, le soir » en se disant qu'il a «perdu trois ans» de sa vie, c'est-à-dire qu'il finit par se placer dans une perspective très narcissique.

De même, il aurait fait une tentative de suicide à propos de laquelle on peut s'interroger puisqu'elle a eu lieu « la veille de sa convocation à la gendarmerie », quand il a compris qu'il allait être une fois de plus inquiété pour une affaire d'agressions sexuelles (celle pour laquelle il est actuellement incarcéré). Nous pouvons en effet nous demander s'il ne s'agissait pas davantage pour lui de tenter d'échapper à la justice puisqu'il affirme, par ailleurs, que c'est à ce moment là qu'il aurait perçu le caractère transgressif de son passage à l'acte et non immédiatement après l'avoir commis : « j'en avais ras-le-bol de ces histoires d'attouchements, je voulais mettre fin à mes jours...Quand je me suis rendu compte que j'avais fait une grave bêtise ».

IV.1.1.5.7.2 Liens avec le passé : agressions sexuelles subies dans l'enfance ? famille incestueuse ?

Outre le fait que le sujet présente ses parents comme en proie à une problématique sexuelle transgressive, il dit avoir été victime d'un viol à l'âge de 17 ans : « un gars qui travaillait avec des forains m'avait proposé de dormir dans sa caravane...vers 2-3h du matin, il a commencé à me caresser et puis ça a fini à la fellation et à la pénétration ».

Il exprime le ressenti par rapport à cette agression subie avec beaucoup de difficultés (il insiste sur la douleur physique) et de minimisation et sans établir de lien direct avec les agressions sexuelles qu'il a lui-même commises : «J'ai réagi très mal... J'en avais même parlé à son patron... je suis rentré à la maison en pleurant parce que ça me faisait mal », « J'ai vécu ça très mal pendant un moment », « je ne savais plus quoi faire, s'il fallait que j'en parle... », « Pour lui, c'était peut-être un amusement. Pour moi, c'était une chose qui avait du mal à passer. ».

Concernant les conséquences, il déclare de façon très crue : « est-ce que c'est à cause de ce problème de pénétration que je me tiens loin des femmes parce que j'ai toujours peur de commettre un viol ?...(Q)...pour moi, j'aurais peut-être peur de commettre la même chose ».

Ceci pourrait correspondre à la mise en avant d'une certaine impulsivité ainsi que d'une identification à l'agresseur et à une tentative de justification de ses passages à l'acte pédophiles par un déplacement du problème au niveau de l'hétérosexualité. L'homme exprime, néanmoins, d'une certaine façon, une angoisse liée à la confrontation à la différence des sexes que le caractère homosexuel de sa pédophilie lui permet d'éviter.

IV.1.1.5.8. Le choix d'objet et la relation d'objet

IV.1.1.5.8.1. Victime(s) et choix d'objet

IV.1.1.5.8.1.1 Question de l'âge et du sexe

Les victimes de Monsieur E sont uniquement des garçons adolescents ou pré-adolescents dont certains ont un lien de parenté avec lui (fils, neveu).

Cela correspond donc à une orientation homosexuelle de la pédophilie du sujet.

Par ailleurs, nous pouvons constater une certaine identification de l'homme aux enfants maltraités de ses différentes compagnes comme nous le développerons plus loin.

IV.1.1.5.8.1.2 Question du choix d'objet pédophilique

De façon très fugace, Monsieur E semble révéler l'existence de fantasmes pédophiles (qui l'aurait même conduit, lors d'une précédente incarcération, à accepter la prescription d'un traitement hormonal) alors qu'à d'autres moments, il les nie : « Je n'ai jamais eu d'attirance pour les gosses. ».

Il est aussi à remarquer qu'à la planche 8BM du TAT, il identifie les personnages comme des « jeunes », ce qui peut renvoyer à des tendances pédophiles.

Par ailleurs, ses nombreuses récidives ainsi que la teneur de ses récits laissent aussi transparaître cette pédophilie à orientation homosexuelle : « j'ai commencé à lui caresser le dos », « je l'ai caressé pendant un bon quart d'heure – 20 minutes ».

Enfin, le sujet semble souffrir de difficultés dans ses relations hétérosexuelles puisqu'il dit qu'il avait peu de relations sexuelles avec sa deuxième compagne et qu'il se « [s]e tient loin des femmes ».

IV.1.1.5.8.2. La relation d'objet

IV.1.1.5.8.2.1 Relation d'objet dans les tests projectifs

La relation d'objet dans les tests projectifs est anaclitique (planches 4 et 10 du TAT : « réconforter », « câlin » ; au Rorschach : planches 1 : « atterrir sur quelque chose » et 4 : « chauve-souris posée sur un mur ») ou spéculaire (planche 3 : « 2 jumeaux »).

Par ailleurs, la sollicitation relationnelle de la planche 3 suscite une projection d'agressivité non symbolisée (« du sang ») et les planches 2 et 3 sont traitées de façon problématique en terme de séparation individuation (mise-bas, accouchement).

A la plupart des planches bilatérales, les animaux, donnés en double, n'interagissent pas (planches 7, 8, 10), ce qui correspond à une forme de « duplication » (au sens de Neau, 2001).

IV.1.1.5.8.2.2 L'analyse de la relation mise en place avec les victimes à travers le discours du sujet

L'homme se faisait appeler « tonton » par une de ses victimes et par les enfants de sa deuxième compagne, alors qu'il n'avait pas de lien de parenté avec eux : il induisait donc, par là, artificiellement, un climat incestueux à travers une forme d'usurpation de statut lui permettant de renforcer sa position d'autorité.

Par ailleurs, Monsieur E nie le désir de l'autre (en affirmant, par exemple, que le fait que sa dernière victime ne réponde pas à une demande d'explication aurait autorisé son passage à l'acte) et considère les enfants comme des objets (« j'ai commencé à le taquiner, à jouer un peu avec ») tout en confondant érotisme et tendresse.

Nous pouvons relever qu'à plusieurs reprises le sujet précise que ces victimes lui ont demandé d'« arrêter » (ce qu'il a fait) et il relate leurs réactions (pleurs) y compris en terme d'agressivité à son encontre (« tonton, je t'aime plus », « il a commencé à m'insulter ») mais il semble s'agir de simples constats, dépourvus d'empathie.

Une identification projective à la séduction perverse apparaît dans le discours de Monsieur E (« je ne suis pas attiré vers [les enfants], ils viennent vers moi » ; concernant sa dernière victime, il affirme que c'est le jeune homme qui l'a provoqué en faisant allusion à plusieurs reprises à une préoccupation sexuelle) qui donne une impression d'inversion des rôles teintée de provocation (« alors, les enfants ont le droit de tout faire, par exemple de se promener nus devant les adultes ? »).

Nous pouvons même relever une confusion totale entre les positions d'agresseur et de victime, renvoyant à de grosses difficultés vis-à-vis de l'altérité et à une tendance projective importante, puisqu'il affirme qu'il n'a pas « forcé » les enfants « parce que c'est venu de [lui]».

Par ailleurs, il est intéressant de passer à la loupe la vie de couple du sujet pour appréhender la relation d'objet.

Monsieur E a eu 2 enfants (un garçon décédé à l'âge de 15 ans, qu'il ne voyait plus depuis 8 ans, et une fille de 14 ans, avec laquelle il ne fait que correspondre) avec une femme avec laquelle il a vécu pendant 6 ans. Ils se seraient rencontrés quand il avait 21 ans et elle 18. Il semble que ce soit la jeune fille qui ait fait le premier pas : « elle m'a dit « j'aimerais bien sortir avec toi ». Ça faisait 15 jours-3 semaines que je voyais qu'elle tournait autour de moi. J'hésitais un peu. ». Nous pouvons comprendre que ce qui lui aurait plu chez cette femme était une certaine identification avec lui-même : « ce qui m'avait fait mal au cœur, c'est de voir qu'elle avait été placée, que ses parents l'avaient laissée comme moi avec mon frère ».

Pendant les 3 premières années de vie commune, « jusqu'à [prénom de leur fille], ça allait bien » mais, ensuite, des conflits auraient éclaté qu'il explique par les mêmes motifs que ceux intervenus dans le couple de ses parents, tout en se dédouanant : selon le sujet, il « travaillait toute la journée » et « madame, ça ne lui plaisait pas », ce qui aurait donné lieu à « des disputes à n'en plus finir » : « à chaque fois que je rentrais du travail, elle n'était pas là, le ménage n'était pas fait ». Un jour, elle lui aurait avoué qu'elle l'avait trompé à l'occasion d'une soirée : « ça a fini en bagarre » et une séparation s'en serait suivie : « Elle m'avait repris quelques mois après parce que ça n'allait plus avec son gars » mais, ensuite, « c'était revenu comme avant » et « au bout de 2 mois, elle m'a remis dehors ».

Nous constatons donc que l'homme se présente là comme un objet ayant subi les humeurs de sa compagne alors que, par ailleurs, il donne plutôt l'impression d'avoir soumis la mère de ses enfants à une forte domination comme en témoigne la façon dont il relate un accès de violence : « une fois, elle s'est pris une bonne trempée...je lui ai fait comprendre qu'il ne faut pas prendre les gens pour des cons...elle se laissait un peu trop embobiner par ses amis...des gens à faire des histoires ».

C'est donc bien l'emprise qui marque la relation sur le mode dominant-dominé avec une certaine réversibilité dans les positionnements.

Il a ensuite vécu avec une autre femme rencontrée environ 5 ans plus tard avec laquelle il s'est marié au bout de 2 ans, quelques semaines avant sa 2^{ème} incarcération. Celle-ci avait déjà 4 enfants : « avec elle, ça allait très bien, elle avait ses enfants avec lesquels je m'accordais très très bien ». Il dit n'avoir plus de nouvelles d'elle depuis le début de son actuelle incarcération et pense que c'est parce qu'il a été à l'origine du placement de ses enfants.

Il précise en outre qu'il « n'avai[t] pas tellement de relations sexuelles avec elle » parce qu'« à chaque fois, elle [lui] reparlait du père des enfants ». C'est la seule fois où il fera allusion à une quelconque difficulté dans son hétérosexualité.

Il affirme que ce qui lui avait plu chez cette femme était « sa gentillesse » : « on faisait pas mal de petites sorties ensemble », « c'était une femme qui me demandait jamais d'argent...qui était vraiment propre, toujours les repas à l'heure ». Nous pouvons donc mettre là en évidence un discours très terre à terre voire dévalorisant vis-à-vis de la gente féminine. Il en est de même pour sa première femme dont il dit : « Madame s'est permis d'avoir six gars à la maison, tous des drogués ».

Il projette aussi une certaine malveillance sur les figures féminines (« elle était violente, tout ça parce que sa mère lui en avait fait baver étant jeune », « Elle menaçait [leur fils] de le mettre en famille d'accueil » selon lui parce qu'elle serait elle-même allée en foyer jusqu'à 17

ans ; leur fille aurait été « placée en famille d'accueil parce que madame ne voulait pas de sa fille ») et accuse ses différentes compagnes d'avoir été maltraitantes envers leurs enfants respectifs, avec une certaine identification à sa propre histoire, où il semble lui-même se positionner en tant qu'enfant (« dès fois, je voyais quand mon ex-femme tapait sur mon fils, je revoyais les mêmes trucs qu'avec mon père...des fois, je me mettais même à pleurer »).

Monsieur E semble donc s'identifier alternativement à la victime et à l'agresseur (à travers les agressions sexuelles qu'il a lui-même commises).

IV.1.1.5.8.2.3 Analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

Le contact avec le sujet est très particulier : il fait preuve d'une certaine obséquiosité qui est toujours accompagnée d'un sourire quand il s'adresse à moi (« bonjour madame ! ») et contraste avec l'agressivité dont il fait preuve pendant les entretiens et la passation des tests.

Par ailleurs, l'emprise est particulièrement palpable dans la relation.

IV.1.1.5.8.2.3.1. Réduction de toute altérité

a. Questions posées au clinicien :

L'homme a peu posé de questions lors des tests projectifs.

A plusieurs reprises, elles correspondaient à des hésitations (planche 6 du Rorschach : « c'est quoi ça ? », planche 19 du TAT : « qu'est-ce que c'est que ça ? », planche 11 du TAT : « est-ce un crocodile ? ça a plutôt tendance à être un crocodile qu'autre chose ») mais au moins une d'entre elles renvoie à une inversion des rôles et à l'expression d'une lassitude (à la planche 19 du TAT, Monsieur E demande combien de planches il reste : « il y en a encore combien ?... »).

Par ailleurs, et même si je n'ai pas pris note de ces expressions, je me suis souvenue que, très souvent, le sujet ne terminait pas ses phrases et disait « hein ? » comme s'il était évident que j'avais compris et en comptant sur un acquiescement de ma part, parfois en donnant l'impression d'attendre que je formule son idée à sa place.

b. Utilisation de pronoms impliquant l'autre (« on », « nous », « vous »...)

L'homme utilise des pronoms qui impliquent son interlocuteur.

Il dit, par exemple, à la planche 12 BG du TAT : « qu'est-ce qu'on pourrait dire ? » ; à la planche 19 : « je vois pas grand-chose à raconter sur une page blanche surtout quand on n'y voit rien le blanc c'est blanc on peut pas... » et à la planche 6 du Rorschach : « si on en revient à la photo derrière, on voit bien qu'elle s'est retournée ».

c. Dénier du savoir de l'autre :

α. Inversion des rôles

Je n'ai pas eu l'impression que Monsieur E tentait de se mettre à ma place mais une inversion des rôles a eu lieu, comme je l'ai mentionné plus haut, à travers le fait que le sujet m'ait posé une question (concernant le nombre de planches restantes au TAT).

β. Évoquer des éléments de la réalité que l'autre ne peut pas connaître

L'homme n'a pas eu tendance à évoquer des éléments de la réalité que je ne pouvais pas connaître.

d. Contrôle, domination de l'autre

J'ai eu l'impression que Monsieur E se rendait en partie inaccessible, comme s'il s'enfermait systématiquement dans des monologues et restait totalement hermétique au discours de l'autre (il tentait en permanence de "noyer le poisson", c'est-à-dire qu'il répondait à côté des questions, alors qu'il ne s'agissait pas d'un manque de compréhension, puis digressait longuement, même si je n'ai pas retranscrit ces passages dans l'entretien) : cela correspond à un contrôle de la relation et un évitement de la confrontation à l'altérité.

Concernant les difficultés du sujet à donner des réponses au Rorschach puis, plus encore, à s'en souvenir à l'enquête et à les expliquer, elles peuvent être liées au fait qu'une partie du test a été effectuée 6 mois après l'autre. Cependant, il est aussi possible qu'il s'agisse là d'une résistance plus ou moins consciente à la fois peut-être face à un sentiment d'intrusion dans son intimité (qui semble être à l'origine de l'interruption brutale de la passation peu après le début de l'enquête, comme si la planche évoquait des choses particulièrement angoissantes mais non verbalisables et comme si l'homme se sentait agressé par le test) ou face à une crainte du jugement qui pourrait être portée sur ses réponses. Monsieur E aborde, en effet, la passation avec appréhension étant donné qu'il dit avoir déjà passé ce test plusieurs fois, dont une dans le cadre d'une expertise judiciaire, et qu'il affirme que la psychologue l'« a sali » dans les conclusions qu'elle en a donnés. Il en est de même pour le TAT auquel il a déjà été soumis.

Le sujet semble ainsi vivre le test comme une épreuve de performance et, comme il ne parvient pas à donner beaucoup de réponses, la situation le met en difficulté (d'où les nombreuses manifestations comportementales, en particulier les soupirs). Il se montre d'ailleurs très hostile et réticent lors de ces passations. A la planche 19 du TAT, il exprime ainsi une certaine lassitude teintée d'agressivité : « il y en a encore combien [des planches] ?.. ».

Il s'agit peut-être aussi pour l'homme de tenter de garder une certaine maîtrise de la situation voire même de tirer une certaine jouissance à me placer dans une position d'attente (à travers les très longs silences pendant la passation et l'enquête).

Ce besoin de contrôle apparaît aussi quand Monsieur E, par exemple, à la planche 6 du Rorschach, vérifie si je note ses propos.

e. Projection d'agressivité en cas de manifestation de la différence

Le sujet s'est montré très agressif tout au long de nos rencontres, en particulier quand j'ai essayé d'introduire une contradiction, par exemple quand j'ai tenté de lui signifier que les résultats d'une obligation de soins dépendent d'abord de son implication.

IV.1.1.5.8.2.3.2. La place du clinicien et le déni du désir de l'autre

*L'autre comme « spectateur nécessaire »

f. Manipulation :

α. Immixtion d'un secret

L'homme ne m'a pas paru tenter d'immiscer un secret dans la relation.

β. Autres formes de manipulation

À de nombreuses reprises, lors de la passation des tests projectifs, Monsieur E induit un suspense, une « énigme », comme le dit Rebourg-Roesler (2005), à travers son maniement du discours, manipulant ainsi son interlocuteur. Par exemple, à la planche 10 du Rorschach, il murmure quelque chose d'inaudible qui suscite une question de ma part mais il ne répète pas. À la planche 6 du Rorschach, il dit : « attendez-voir là je suis en train de revoir » et donne une réponse seulement après un long silence.

De même, quand il parle de sa mère en sous-entendant qu'elle se prostituait mais sans le dire clairement malgré ma demande d'explication, il me laisse interpréter sa déclaration disqualifiante envers l'imgo maternelle : « elle traînait dans les boîtes de nuit qu'il ne fallait pas traîner... ».

*L'autre comme « spectateur anonyme »

g. Crudité des termes renvoyant à la sexualité, scènes sexuelles

α. Crudité des termes dans les projectifs

Les réponses suivantes au Rorschach renvoient à des projections sexuelles mal symbolisées : « on dirait qu'il y a comme un genre de patte de chaque côté peut-être que c'est un accouplement ou quelque chose comme ça ou qu'ils veulent s'accoupler » à la planche 5 et, dans une moindre mesure, à la planche 2: « une chauve-souris encore qui aurait...qui aurait fait sûrement des petits ».

β. Crudité des termes dans la description des faits

A chaque fois qu'il évoque son dernier passage à l'acte, il répète les paroles de sa victime en des termes très crus : « tonton, j'ai la quéquette qui pleure ».

γ. Anti-Clob de Rebourg

Je n'ai pas relevé d'anti-Clob dans les tests projectifs du sujet.

h. Pas de censure du fantasme

Il n'y a pas véritablement de fantasmes crus qui émergent dans les tests projectifs probablement en raison des mécanismes de répression, de restriction et d'évitement.

Cependant, dans le discours, l'expression de fantasmes pédophiles transparait assez directement (« j'ai commencé à lui caresser le dos », « je l'ai caressé pendant un bon quart d'heure – 20 minutes »).

i. Absence d'émotions, de sentiments de la part du sujet

L'homme fait preuve d'une certaine froideur tout au long de son discours et des tests projectifs. J'ai ressenti en particulier cela quand il a parlé du décès de son fils : il dit avoir eu une réaction violente quand il a appris la nouvelle mais je n'ai pas perçu de tristesse dans ses propos et cela m'a interpellée.

***La recherche de « l'effet produit » sur l'autre**

j. Jouissance à provoquer

Il arbore des sourires quand il évoque des événements graves, en particulier les agressions sexuelles qu'il a commises.

Par contre, lorsqu'il sourit en découvrant la planche 16 du TAT ou la planche 6 du Rorschach, cela semble davantage correspondre à une réaction contra-phobique.

k. Atteinte à l'intimité d'autrui

Quand il a évoqué ses premiers rapports sexuels avec la mère de ses enfants, il a parlé avec insistance des premières règles de celle-ci de façon peu claire, comme s'il ne comprenait pas la physiologie féminine, mais j'ai trouvé qu'il s'agissait aussi d'un thème à la fois déplacé et gênant pour moi en tant qu'interlocutrice. Je me suis sentie atteinte dans mon intimité en particulier à ce moment là.

l. Séduction, fascination du clinicien

Je ne me suis absolument pas sentie séduite ni fascinée par Monsieur E.

m. Rejet

Le sujet m'a plutôt inspiré une certaine répulsion par rapport à son agressivité, son discours dévalorisant envers les psychologues, les arguments choquants invoqués dans le récit de ses délits, le fait qu'il tente en permanence de détourner l'objet des entretiens.

*L'autre comme objet à dénigrer

n. Disqualification de l'interlocuteur

J'ai relevé une question particulièrement disqualifiante et agressive, à la fois par son aspect très provoquant et par la subversion du rôle du psychologue qu'elle suppose : « est-ce que ce test va m'aider à ne pas recommencer ou est-ce que ça va faire que je vais recommencer ? ».

De plus, l'homme porte de nombreuses critiques à l'encontre des psychologues qu'il a rencontrés auparavant et qui étaient des femmes : « je n'arrivais à rien avec elle ».

Ainsi, sa critique du test de Rorschach (lors du choix des planches au Rorschach : « Ouais si vous voulez que je vous décrive mon père avec ça, alors là... ») est une agression qui m'est adressée (« vous voulez ») mais correspond aussi à une défense face à une situation où il se sent en difficulté.

o. Agirs du clinicien

J'ai ressenti beaucoup d'agressivité envers Monsieur E, en particulier lors de l'interruption du test de Rorschach à son initiative. Le fait de l'avoir obligé à reprendre la passation avant toute mise en place d'un suivi peut s'apparenter à un passage à l'acte même si dans mon esprit, au départ, il s'agissait de faire respecter un cadre. Ceci est d'autant plus significatif que ce protocole fait partie de mon étude et si je n'avais pas pu l'achever, il devenait inutilisable.

De plus, j'ai conscience d'avoir fait des renvois au sujet qui étaient moralisateurs, quand je lui ai signifié que les enfants n'étaient en rien responsables des agressions dont ils ont été victimes (et qu'il m'a répondu avec beaucoup de provocation : « alors, les enfants ont le droit de tout faire, par exemple de se promener nus devant les adultes ? ») ou emprunts d'agressivité, par exemple quand je lui ai fait remarquer qu'il était fort probable qu'aucun juge n'accepte de lui confier la garde de sa fille étant donné son passé judiciaire (ce qui s'est avéré être le cas) alors qu'il mettait cela en avant pour son projet de sortie, motivant sa reprise de suivi. L'homme avait alors interprété cela comme de la malveillance de ma part.

IV.1.1.5.8.2.3.3. Dimension érotisée de l'emprise (érotisation, séduction, fascination, captation par l'image)

Si nous nous basons sur les items g, h, j, k, l, nous pouvons conclure qu'il y a bien une dimension érotisée de l'emprise chez Monsieur E.

IV.1.1.5.9. Diagnostic de personnalité

IV.1.1.5.9.1. Les critères diagnostiques de la perversion

IV.1.1.5.9.1.1. Caractéristiques des instances surmoïques

a. Jouissance à transgresser

Une jouissance à transgresser est repérable, dans les entretiens avec le sujet, à travers les éléments suivants :

- tendances à la transgression dans son passé (vols, conduite sans permis)
- description d'un passage à l'acte pédophile où le plaisir ressenti apparaît clairement (« je l'ai caressé pendant un bon quart d'heure – 20 minutes »)
- sourire arboré quand il évoque les agressions sexuelles commises
- fait qu'il trouvait du plaisir à faire peur à sa grand-mère (association au thème récurrent de la chauve-souris Rorschach)

b. Culpabilité

L'homme n'exprime aucune culpabilité par rapport aux faits dans les entretiens mais seulement du « dégoût », de l'« énervement » et il s'auto-critique.

IV.1.1.5.9.1.2 Récapitulatif des critères et diagnostic

		Relation d'objet		Instances surmoïques		Nombre de critères /6
Déni de la castration féminine	répression	Déni du désir de l'autre	Dimension érotisée de l'emprise	Absence de culpabilité	érotisation de la transgression	
→oui	→Oui	→Oui y compris dans la relation avec la victime	→Oui y compris dans la relation avec la victime	→Oui	→Oui	6

L'analyse du protocole de Monsieur E permet de conclure que sa personnalité appartient bien à la lignée des états-limites et, le fait que 6 critères diagnostiques sur 6 soient recensés, à une structuration sur le mode de la perversion sexuelle.

IV.1.1.5.9.2. Les autres caractéristiques de la personnalité du sujet

La structure de personnalité du sujet est décompensée ($IA\% > 12$, $F+\% < 60\%$, ce qui implique une altération du sens de la réalité, et $F\% < 40\%$, ce qui correspond à une invasion de la réalité par l'imaginaire même si le $F\%$ élargi est élevé, ce qui est un indice de secondarisation).

Le thème de la « chauve-souris », récurrent au Rorschach, révèle une tentative de s'accrocher à une réponse conformiste mais cela paraît échouer : le nombre de banalités est très faible (4).

Il est cependant important de rappeler que la passation du Rorschach a été quelque peu faussée par l'interruption de 6 mois et que les calculs et la cotation demandent donc à être considérés avec prudence.

IV.1.1.6 Analyse du protocole de Monsieur F

Monsieur F est âgé de 32 ans au moment où nous le rencontrons pour la première fois et il est incarcéré depuis environ 2 ans.

Il est condamné à 10 ans d'emprisonnement pour viols et agressions sexuelles sur 7 mineurs de moins de 15 ans (qui étaient des neveux et des enfants d'amis de ses parents).

Ces faits ont eu lieu sur près de 10 ans et il les a commis alors qu'il avait entre 20 et 30 ans.

Il est célibataire et n'a pas d'enfant.

Il a sept sœurs et un frère. Il est toujours en contact avec la plupart de ses frères et sœurs et ses parents.

Pendant trois ans, il a exercé le métier de piscinier dans le sud de la France (alors qu'avant, il n'avait jamais eu d'emploi stable) et il vivait depuis deux ans avec sa sœur d'un an plus jeune que lui.

Cependant, au moment de son incarcération, il était au chômage depuis quelques mois.

IV.1.1.6.1. Imagos parentales

IV.1.1.6.1.1. Imago maternelle :

Le sujet se dit très proche de sa mère et il la décrit comme « possessive » (elle aurait refusé qu'il prenne son indépendance à 20 ans : « elle nous voulait tout le temps pour elle, qu'on reste à ses côtés ») et surprotectrice (« elle est trop mère poule... Elle couvre trop ses enfants. », « Elle aimait trop ses enfants, elle avait trop d'amour pour eux. ») mais aussi autoritaire, nerveuse (« Elle s'énerve vite »), n'hésitant pas à donner des corrections (« quand elle nous frappait, elle avait du mal à s'arrêter » ; un jour, elle aurait « pris le tisonnier et tapé [une de ses filles] avec »). Cela renvoie donc à une imago maternelle phallique agressive et un clivage apparaît à travers le fait de la décrire à la fois comme « mère poule » et comme violente.

Elle est de fait présentée comme incarnant une autorité (peu signifiante) au TAT (planche 6BM : « sa mère et son fils le fils a raconté que... qu'il avait fait un acte euh... déplacé devant les enfants et ils se prennent la tête ensemble... Et pis la mère lui fait la tête en regardant par la fenêtre. »).

A la planche 1 du Rorschach, renvoyant à l'imago maternelle, des traits pervers apparaissent (pulsion scopique, objet partiel) et cette érotisation associée à la figure ou à l'objet maternel se retrouve aux planches 5, 12BG, 16 du TAT ainsi qu'à la planche 10 du Rorschach (contacts initiaux avec l'environnement).

Les angoisses archaïques ne sont absolument pas élaborées (dénier du caractère angoissant de la planche 11 du TAT, pas d'expression d'affects et réaction contra-phobique à la planche 19), ce qui renseigne sur l'objet primaire qui a vraisemblablement été vécu comme peu sécurisant. La dangerosité du maternel apparaît, de fait, à la planche 6 du Rorschach, à travers la réponse « une mer déchaînée ».

Il est, de plus, à remarquer une fixation à l'oralité qui peut être associée à la non intériorisation de l'objet : elle se retrouve à travers le thème récurrent de la dévoration, en particulier au Rorschach (réponse 24 de la planche 10 : « des têtes de dinosaures qui bouffent d'autres bêtes »), qui a à voir avec la dangerosité, ainsi qu'à travers le thème de l'alimentation qui intervient à une planche renvoyant à la position dépressive (planche 12BG du TAT). Nous pouvons mettre cela en lien avec le fait que l'homme souffre de surpoids -ce qui peut être rapproché de la réponse « bibendum » à la planche 2 du Rorschach- et avec une relation de dépendance à sa mère.

A la planche 19 du TAT, c'est un objet maternel inconsistant (« formes de maison ») associé à la mort et à l'agressivité (« fantôme ») qui apparaît.

Par ailleurs, Monsieur F ne parvient pas à choisir une planche pouvant représenter sa mère au Rorschach.

Enfin, une déqualification de l'image féminine semble émerger à travers une projection de malveillance dans sa description de sa grand-mère maternelle : « elle nous faisait des vacheries ...elle nous faisait des croche-pieds quand on passait devant elle et disait à maman que c'était nous qui l'attaquions...on se battait tout le temps pour de la salade... Elle me fixait en me disant « c'est pour moi la salade » ».

L'imago maternelle semble donc pré-génitale, toute-puissante et dangereuse.

IV.1.1.6.1.2. Imago paternelle :

Le père est décrit de façon assez péjorative voire dévalorisante (« c'était un buveur... Je sais qu'il avait des problèmes au cerveau... Depuis là, quand il était un peu bourré, ça lui montait un peu à la tête... »), plutôt comme absent (« Il était jamais là, il était tout le temps parti... »), passif et négligeant (« Il en avait rien à faire... De nous, de la maisonnée »), laissant à sa femme la charge de s'occuper de l'éducation des enfants et privilégiant, selon le sujet, 2 filles dans la fratrie. D'après l'homme, il aurait eu moins tendance à sévir physiquement que sa femme (« des fois, quand il se fâchait, il nous tapait pas mais il râlait ») et pouvait même être complice de ses enfants, ce qui était à l'origine de différends dans le couple (« Il y avait des engueulades et il y en a toujours... Parce que papa nous soutenait, plutôt soutenait quelques-uns des enfants et maman n'aimait pas, elle voulait les corriger. »).

L'imago paternelle semble donc faible et déqualifiée.

Cependant, la mère de Monsieur F aurait parlé de violence émanant de son mari en rapportant un souvenir qu'il évoque de la façon suivante : « quand mon frère était tout petit, il lui a envoyé un seau dans la figure et il s'était ouvert le front. ».

A la planche 7 BM du TAT, c'est un père confident qui est représenté, sur lequel sont projetées des réactions qui pourraient être identifiées davantage comme maternelles (« c'est un père avec son fils et qu'il a...que le fils a révélé à son père qu'il aimait les garçons les hommes et qu'ils sont en train de réfléchir comment ça se fait ... ») et le rapprochement père-fils suggère une relation homosexuelle renvoyant à un fantasme incestueux : la fonction paternelle est donc déniée. De même, à la planche 6BM, il n'y a pas de référence au père (même si un tiers est suggéré à travers la craquée verbale « sa mère et son fils ») et c'est la mère qui a un statut surmoïque. A la planche 2 du TAT, le père est mentionné (« son père est en train de labourer le champ ») mais une individualisation durable des personnages est impossible, ce qui renvoie, là encore, à la précarité de la fonction.

Au Rorschach, le sujet ne parvient pas à déterminer une planche pouvant représenter son père.

L'imago paternelle semble donc peu différenciée de l'imago maternelle.

IV.1.1.6.1.3. Identifications conscientes

Monsieur F se dit plus proche de sa mère que de son père mais pense ressembler aux deux (« je dois avoir des deux »), partageant avec sa mère l'obsession de la propreté (« je suis un peu maniaque ») et avec son père le « j'en foutisme » (« je m'en fous un peu de tout »).

IV.1.1.6.2.Élaboration de la position dépressive

La position dépressive n'est pas élaborée (difficultés à vivre les ruptures amoureuses, projection de ce thème à la planche 3BM du TAT sans aucun dégagement possible par rapport aux affects dépressifs qui sont liés à la perte ; à la planche 12BG, introduction de personnages –de même qu'aux planches 11 et 16- rendant compte d'une incapacité à tolérer l'absence de l'objet- et du thème alimentaire –renvoyant à la dépendance- qui conduisent à un récit assez éloigné de ce qui est représenté objectivement, lutte maniaque contre la dépression ; déni des affects dépressifs à la planche 13B du TAT).

Par ailleurs, nous pouvons mettre en évidence une projection de pulsions sexuelles aux planches du TAT renvoyant à l'élaboration de la position dépressive (planche 13B en particulier –thématique pédophilique à la place de la thématique abandonnique-, et planches 12BG et 16 –en tant qu'elle renvoie à la séparation, par le fait qu'elle soit la dernière, et au manque parce qu'elle est blanche), ce qui pourrait signifier que les passages à l'acte pédophiles s'apparentent à une lutte contre la dépression.

Le sujet explique ainsi qu'il a commis ses transgressions sexuelles au moment d'événements « difficiles » (problèmes au travail pour en ce qui concerne l'exhibitionnisme, ruptures amoureuses pour les agressions sexuelles...).

Enfin, selon l'homme, sa mère aurait tendance à être dépressive (« Je sais qu'elle faisait des petites dépressions...elle s'enfermait dans sa chambre, elle était pas bien, elle pleurait mais par rapport à quoi... Je sais plus... ») et nous pouvons faire l'hypothèse d'une certaine identification à ce niveau-là.

IV.1.1.6.3. Représentation de soi et fragilité narcissique

Les représentations animales entières non détériorées sont majoritaires (55,6%) au Rorschach (planches 1, 2, 4, 5, 8, 10) mais les personnages, qui ont les mêmes qualités, représentent tout juste la moitié des réponses humaines, l'une d'elle correspondant, de plus, à II (planche 2 : « bibendum »).

La représentation de soi est donc fragile (même si elle est relativement bonne aux planches 1 –une dégradation apparaissant dans la 2^{ème} réponse de la planche-, 3 et 5) comme en témoignent aussi les éléments suivants : G% est trop bas au Rorschach, ce qui renvoie à des capacités d'ancrage unitaire problématiques et on relève des confusions identitaires (sous forme de télescopages de rôles dans le discours -« on s'est sympathisé au mariage », « à chacun leur tour », « ça m'avait énervé de m'accuser à tort... » - ainsi que dans les tests projectifs : au TAT aux planches 2 et 8BM ou dans les associations du Rorschach, à la planche 1 « des jeunes qui aiment se...chahuter ensemble » ainsi qu'aux associations des réponses 5 et 17), l'identification à une image déqualifiée sur le plan narcissique (« bibendum » à la planche 2 du Rorschach), une angoisse de perte de cohésion de soi à la planche 10 du Rorschach.

De plus, la réponse « une grosse chauve-souris » donnée à la planche 2 du Rorschach, vue dans son ensemble, en incluant le détail blanc central, qui sous-entend une fragilité des assises. Il en va de même pour la réaction de Monsieur F (« une petite dépression ») à un licenciement qu'il estimait abusif (ayant probablement provoqué une atteinte narcissique).

Les **angoisses sous-jacentes prédominantes** sont davantage de l'ordre de la perte de cohésion de soi (expression directe dans les tests projectifs, atteinte narcissique) voire même d'anéantissement (comme en témoigne la relation d'objet très régressive, envisagée majoritairement sous l'angle d'une compétition vitale où seulement l'un des deux protagonistes doit survivre -et évoquant la violence fondamentale et la perversité comme nous le développerons plus loin) que la perte d'objet.

IV.1.1.6.4. Évolution libidinale

IV.1.1.6.4.1 Problématique oedipienne

Le conflit œdipien n'est pas élaboré.

IV.1.1.6.4.1.1 Structuration oedipienne

IV.1.1.6.4.1.1.1. Triangulation oedipienne

La triangulation œdipienne est ébauchée au départ mais ne tient pas au fil du récit : à la planche 2 du TAT, les 3 personnes sont identifiées sexuellement et leurs liens de parenté sont établis dans un premier temps mais il y a un télescopage des rôles à la fin du récit.

IV.1.1.6.4.1.1.2. La castration

****Angoisse de castration***

L'angoisse de castration n'est pas élaborée.

La planche 1 du TAT n'est pas du tout traitée en terme d'immatunité fonctionnelle et l'inadaptation du récit du sujet au stimulus (« On dirait qu'il fait du travail manuel ») rend compte d'un évitement de la problématique. L'angoisse de castration est aussi évitée à la planche 2 du Rorschach (où une « chauve-souris » est représentée, incluant la lacune centrale, le manque étant, de fait, comblé).

Une tentative d'élaboration de l'angoisse de castration se trouve à la planche 6 du Rorschach (« un éventail qui est un peu froissé ») mais ni la symbolisation féminine ni l'essai d'élaboration de la castration, condensés dans cette réponse, ne tiennent puisqu'il s'en suit une représentation d'une imago maternelle phallique agressive (« mer un peu déchaînée ») puis une symbolisation masculine régressive (« une branche qui tient des petits oiseaux »).

A la planche 9 du Rorschach, l'angoisse non mentalisée peut correspondre à une angoisse de castration (face au creux féminin de la planche).

****Déni de la castration féminine***

Nous pouvons relever une insistance sur les détails phalliques à la planche 7 du Rorschach (« 2 chiots qui jouent avec des Petits beurres, qui les mettent sur le museau », « 2 têtes de femme » et, à l'enquête, « avec la queue de cheval qui est remontée »).

D'autre part, la représentation d'une imago maternelle phallique agressive à la planche 6 du Rorschach (« une mer un peu déchaînée ») rend compte d'un déni de la castration féminine.

Au vu de la dynamique intraplanche, nous pourrions penser que le déni de la castration féminine est durable mais l'angoisse de castration non mentalisée à la planche 9 du Rorschach, qui n'est pas suivie d'un déni, nous fait conclure le contraire.

IV.1.1.6.4.1.1.3. Identifications secondaires

**Identification sexuelle, différence des sexes et déni de la différence des sexes*

**Identification sexuelle :*

A la planche 2 du TAT, les 3 personnages sont correctement identifiés sexuellement, avec l'activité associée au père et la passivité à la mère, de même qu'à la planche 4 même si, dans ce cas, c'est la femme qui a le rôle actif de tromper son mari et que ce dernier est présenté comme restant dans la passivité. A la planche 13MF, les deux membres du couple sont, eux-aussi, bien différenciés sexuellement même si c'est uniquement le point de vue de l'homme qui est adopté. Enfin, à la planche 6BM, le sexe générique des personnages est conforme mais la mère représente une autorité de jugement.

Par ailleurs, la plupart des personnages et des animaux des tests sont identifiés comme étant de sexe masculin et ce sont plutôt des relations homosexuelles qui sont projetées (au TAT, aux planches 7BM et 10 ; au Rorschach, à la planche 2 : « 2 bibendums qui se bagarrent », « 2 phoques qui dansent ensemble »). La symbolisation des pulsions masculines au Rorschach est en outre plutôt bonne.

Cependant, à la planche 3 du Rorschach, les personnages masculins s'adonnent à une activité plutôt féminine (« poterie »).

De plus, Monsieur F choisit certes une planche phallique –la 4- pour se représenter lui-même au Rorschach, mais l'explication qu'il en donne ne renvoie pas à une bonne symbolisation du phallique masculin (« Parce que je suis un gros nounours et comme je suis comme eux il ne ferait même pas de mal à une mouche... L'ours quand on l'embête pas il est calme il est réservé pareil que moi. »).

On relève aussi quelques confusions des genres (le sujet dit, en parlant de pulsions sexuelles : « à partir que je me suis masturbé, ils ont augmenté »).

De nombreux indicateurs renvoient à une identification masculine.

**Déni de la différence des sexes :*

Le déni de la différence des sexes apparaît très nettement à la planche 10 du TAT et nous pouvons penser qu'il est relativement durable étant donné le nombre de relations homosexuelles représentées.

**Différence des générations et déni de la différence des générations*

La différence des générations est perçue au TAT (aux planches 2, 6BM et 7BM) mais elle n'est pas structurante puisque l'homme introduit une thématique sexuelle dans la représentation de la relation parents-enfant aux planches 6BM et 7BM.

Par ailleurs, le fait que Monsieur F ait commis des agressions sexuelles de façon répétée en particulier sur certains de ses neveux, en plus des autres enfants, va dans le sens d'un déni de la différence des générations.

Nous verrons aussi plus loin que le sujet a tendance à confondre homosexualité et pédophilie dans son discours.

Nous ne pouvons cependant pas conclure que celui-ci est massif.

IV.1.1.6.4.1.2 Fantasma incestueux

Le fantasme incestueux émerge très indirectement à travers le thème de la sexualité qui apparaît dans la représentation des relations parents-enfants aux planches 6BM (où la mise en place de la relation mère-fils pose problème -craquée verbale- puis la mère endosse une fonction réprobatrice par rapport à la pédophilie évoquée) et 7BM (où l'homosexualité s'exprime dans le rapprochement père-fils).

IV.1.1.6.5. Répression et mécanismes de défense

Les mécanismes de défense sont polymorphes : inhibition majeure (temps de latence très long avant chaque réponse...), projection (de pulsions sexuelles et agressives et de son expérience personnelle), régression, restriction et répression, évitement, minimisation des affects (« il est déçu de ses actes » en parlant d'un homme qui a assassiné sa femme à la planche 13MF du TAT), clivage (« cygne » / « dragon » à la planche 4 du Rorschach), déni, tentative d'intellectualisation (planche 13B du TAT).

Répression :

Monsieur F utilise beaucoup la restriction dans son discours, ce qui n'est pas à superposer avec ses difficultés de verbalisation : à la planche 8BM du TAT par exemple, « c'est tout » vient signifier une volonté délibérée de mettre un terme au récit (« Là c'est un jeune homme qui a insisté (sic) sur... Qui a vu un crime et il a peur, il... Qu'il leur fasse pareil... C'est tout. »).

À la planche 12BG, par contre, nous pouvons parler de répression parce que le sujet stoppe son récit au milieu d'une description qui a à voir avec la sexualité : « deux personnes qui font un pique-nique et qui font un tour de bateau ensemble...et dans le bateau ils font l'amour ensemble ils sont l'un à côté de l'autre autour des chants d'oiseaux qui... C'est tout. ». De même, à de nombreuses reprises, il ne termine pas ses phrases ou ses réponses et les laisse en suspens, faisant ainsi penser à son interlocuteur qu'il n'a pas tout dit (planche 3BM du TAT : « Un jeune homme qui est triste... Il a peut-être perdu sa copine... Et il est en train de pleurer il est pas bien il est... » ; planches 4 et 12BG de ce même test).

IV.1.1.6.6. Aspects du préconscient

IV.1.1.6.6.1. Primat de l'acting

Monsieur F ne semble pas avoir eu une propension aux passages à l'acte dans son enfance ou son adolescence mais cela semble être apparu de façon prégnante au début de l'âge adulte comme le montrent les crimes et délits sexuels qu'il a commis et, par exemple, sa réaction à l'annonce d'un renvoi professionnel : « ça m'avait énervé de m'accuser à tort... C'était une petite dépression... J'ai fait des bêtises : j'ai été sur le vélo dans les bois nu... À la place de casser quelque chose à la maison, j'ai fait... ».

IV.1.1.6.6.2. Espace imaginaire et mentalisation

L'espace imaginaire du sujet est totalement réprimé et ses capacités de mentalisation sont globalement plutôt mauvaises (tableaux du protocole du test de Rorschach dans les annexes).

IV.1.1.6.6.2.1 Symbolisation du sexuel

Le thème de la sexualité en général (planches 4, 5, 6BM, 7BM, 10, 12BG, 13B, 13MF et 16 du TAT ; association à la réponse 22 au Rorschach entre autres) est omniprésent dans les tests projectifs et nous pouvons ainsi constater le côté fondamentalement pulsionnel, absolument pas secondarisé, de la sexualité de l'homme.

Monsieur F affirme de fait qu'il a du mal à contenir ses pulsions sexuelles, qu'il envisage comme indépendantes, ce qui renvoie aux pulsions partielles : « à partir que je me suis masturbé, ils ont augmenté...j'avais du mal à les diriger ».

La confusion du sujet concernant sa sexualité est grande (en particulier vis-à-vis de son orientation -il affirme être « bisexuel »-, comme nous le développerons plus loin) et elle est marquée par un archaïsme prédominant, tant au niveau intellectuel (« ça me fait penser à un film qui nous montre que les 2 personnes qui ont des relations sexuelles et qu'il y a des têtards qui vont dans le fœtus et ça fait un enfant 9 mois après ») qu'au niveau de son vécu : pour chaque relation amoureuse dont il parle, il dit qu'il s'est « fiancé » et qu'il avait l'intention de se marier (« c'est elle qui m'a demandé pour qu'on se fréquente...j'ai dit oui parce que je l'aimais bien et je voulais qu'on se marie ») sans qu'il n'ait jamais eu de relation sexuelle avec une femme. De même, concernant ses pulsions pédophiles, il explique de façon très infantile : « j'avais mal à l'estomac tellement que ces pulsions étaient fortes, j'avais une crampe... ».

IV.1.1.6.6.2.1.1. Symbolisation du sexuel féminin

La symbolisation des pulsions sexuelles féminines n'est pas satisfaisante même si on relève deux symbolisations réussies, aux planches 6 (« éventail ») et 7 (« deux têtes de femme ») du Rorschach, cette dernière étant associée au néant –« rien »- et Monsieur F ne parvient pas à

choisir une planche qui pourrait représenter sa mère à ce même test. Il n'y a pas non plus de symbolisation du creux féminin aux planches 2, 7 et 9. Enfin, les représentations féminines sont associées à des détails phalliques, en particulier à la planche 7, comme nous l'avons développé plus haut.

IV.1.1.6.6.2.1.2. Symbolisation du sexuel masculin

La symbolisation des pulsions sexuelles masculine est relativement réussie au Rorschach (3B+, 2C+ : par exemple, « 2 têtes de cygne » à la planche 4, « une branche qui tient des petits oiseaux » à la planche 6 même si elle s'accompagne d'une régression, seulement 1B- à la planche 2) mais nous ne pouvons pas dire que la puissance phallique est élaborée de façon satisfaisante, en particulier aux planches 4 et 6 :

- les hommes représentés à la planche 3 (avec une bonne appréhension formelle) pratiquent une activité féminine (« poterie »)

- il y a une insistance sur les détails phalliques aux planches 2 et 7 qui sont plutôt féminines

- on constate un clivage, en particulier à la planche 4 entre des représentations empreintes d'agressivité (« maison hantée », « 2 têtes de dragon ») et des représentations idéalisées (« château ») et/ou dénuées de violence (« 2 têtes de cygne »), ce qui peut être mis en parallèle avec la tendance à réduire la position phallique active relevée à cette même planche (« monstre avec une tête d'agneau »).

IV.1.1.6.6.2.2. Symbolisation des pulsions agressives

Les pulsions agressives sont extrêmement mal symbolisées :

- au Rorschach, on relève certes plus de bonnes symbolisations (9B+, 1C+) que de mauvaises, (2B-, 2C-, 1D-, pas de traitement du rouge aux planches 2 et 3) ainsi que des formations réactionnelles contre l'agressivité au Rorschach, ce qui est adaptatif (planches 1, 2, 3 et 7) mais ne semble globalement pas efficient dans le fonctionnement psychique du sujet.

Nous pouvons de fait repérer des représentations de dévoration (par exemple, à l'association de la réponse 13 du Rorschach : « C'est des bêtes horribles que eux aussi ils attendent leur proie ils attendent sur la terre ferme et quand ils voient soit un humain soit un animal il fonce sur eux pour les bouffer. ») et beaucoup d'identifications à la fonction de prédateur dans les associations de ce dernier test (à celle de la réponse 2 par exemple : « Ça fait penser à un crabe qui se cache dans l'eau et qui attend sa proie pour le pincer »). Monsieur F choisit ainsi la planche 4 du Rorschach pour se représenter lui-même en faisant une comparaison avec un ours qui révèle à la fois un déni de l'agressivité et une attribution aux autres du déclenchement de cette pulsion (« peut-être celle-ci la peau d'ours... Parce que je suis un gros

nounours et comme je suis comme eux il ne ferait même pas de mal à une mouche... L'ours quand on l'embête pas il est calme il est réservé pareil que moi. »).

-au TAT, la projection d'agressivité à la planche 8BM désorganise totalement le récit du sujet (craquée verbale -« c'est un jeune homme qui a insisté (sic) sur... Qui a vu un crime »-, télescopage des rôles), ce qui renvoie à la difficulté majeure d'élaboration des pulsions agressives et entraîne une angoisse de mort majeure chez Monsieur F. A la planche 13MF du même test, une projection crue d'agressivité est repérable (« il l'a étranglée ») avec une déliaison par rapport aux pulsions sexuelles (et un positionnement très pervers dans la relation comme nous le développerons plus loin).

Cette faillite de la symbolisation des pulsions agressives ainsi que la déliaison de celles-ci par rapport aux pulsions sexuelles (planches 4 et 13 MF du TAT) peut être associée aux passages à l'acte du sujet.

IV.1.1.6.7. Le discours du sujet concernant les faits pour lesquels il a été condamné

L'homme avait été condamné une première fois pour exhibitionnisme (« je faisais du vélo nu dans les bois. ») et il est incarcéré, au moment où nous l'avons rencontré, pour des viols sur plusieurs mineurs de moins de 15 ans.

IV.1.1.6.7.1 Façon dont le sujet rend compte de ses passages à l'acte

Tout d'abord, il ressort du récit que Monsieur F fait de ses différents passages à l'acte qu'ils sont essentiellement centrés sur leur aspect sexuel avec beaucoup de détails extrêmement crus (« sucer », « on se mettait le sexe dans l'anus »...) mais peu d'éléments relatifs aux victimes, à la relation établie avec elles, ce qui met en évidence le côté totalement narcissique de ses agissements.

Pour ce qui est des conséquences de ses actes, le sujet semble les envisager avec une grande ambivalence (les reconnaissant mais insistant sur le fait que certaines victimes aient affirmé qu'il ne s'était rien passé) et beaucoup de minimisation.

Il déclare ainsi que, dans la période (très étendue) pendant laquelle il a commis ses actes, il n'avait aucune conscience de leur caractère délictueux (« Quand j'ai fait ces choses, je pensais pas que c'était interdit : pour moi, c'étaient des choses banalités ») alors que cela semble être a minima le cas depuis son incarcération : il fait preuve d'une forte autocritique vis-à-vis de ses actes (« j'étais complètement cinglé de faire ça ») qui reste malgré tout assez superficielle puisqu'elle ne donne pas lieu à davantage d'approfondissement.

IV.1.1.6.7.2 Liens avec le passé : agressions sexuelles subies dans l'enfance ? famille incestueuse ?

L'homme « ne pense pas » avoir été victime d'agressions sexuelles et il affirme qu'aucun autre membre de sa famille n'a commis de tels faits.

IV.1.1.6.8. Le choix d'objet et la relation d'objet

IV.1.1.6.8.1. Victime(s) et choix d'objet

IV.1.1.6.8.1.1 Question de l'âge et du sexe

Toutes les victimes de Monsieur F sont des garçons pré-adolescents ou adolescents donc sa pédophilie paraît avoir une orientation plutôt homosexuelle.

Nous pouvons cependant remarquer qu'il cite, comme étant sa première « fiancée », une jeune fille mineure (de 15 ans), qu'il a rencontrée alors qu'il avait lui-même entre 23 et 25 ans, (même s'il s'est agi là tout au plus d'une relation épistolaire aux accents d'adolescence).

Par ailleurs, le sujet paraît se placer au même niveau que les enfants qu'il a agressés (« il faisait du toboggan sur moi », « on était des amis », ce deuxième aspect renvoyant à une confusion entre érotisme et tendresse), ce qui va dans le sens de sa grande immaturité (qui ressort à travers le thème des Schtroumpfs, évoqué dans les associations au Rorschach, et des réponses très régressives à ce même test —« 2 chiots qui jouent avec des Petits Beurres », souvenirs en lien avec d'autres dessins animés rapportés très sérieusement...). Il est de plus à remarquer qu'au TAT par exemple, la majorité des personnages sont identifiés par l'homme comme étant des « jeunes ».

IV.1.1.6.8.1.2 Question du choix d'objet pédophilique

Monsieur F dit ne pas être en proie à des fantasmes pédophiles mais nous pouvons relever une omniprésence de cette problématique dans les tests projectifs (en particulier au TAT : planches 6BM et 13B).

Le sujet nie, de fait, sa pédophilie et invoque une frustration sexuelle pour expliquer ses actes. Il déclare : « J'ai jamais eu de rapports sexuels... Si j'en aurais peut-être eu des relations sexuelles, je serais peut-être pas là... J'aurais pas eu de problème avec les jeunes...(Q)... J'aurais pas eu de pulsions sexuelles...(Q).. Je l'aurais fait avec les femmes. ».

Il insiste encore ici sur l'importance de sa pulsionnalité sexuelle, qu'il met aussi en avant, avec un certain arrangement de la réalité, quand il explique que c'est le fait d'avoir subi des caresses de la part de son employeur homosexuel qui aurait réactivé ses passages à l'acte pédophiles.

Monsieur F paraît ainsi confondre homosexualité (il met en scène une relation entre 2 hommes à la planche 10 du TAT) et pédophilie (comme cela transparait dans les déclarations

suivantes : « c'étaient des jeunes qui s'amusaient ensemble, un film porno d'homo » ; à la planche 7BM du TAT : « il aimait les garçons, les hommes »).

Néanmoins, cela peut aussi renvoyer à un déni de la différence de génération voire du caractère transgressif de ses passages à l'acte.

IV.1.1.6.8.2. La relation d'objet

IV.1.1.6.8.2.1 Relation d'objet dans les tests projectifs

En ce qui concerne la relation d'objet au Rorschach, de nombreuses mises en relation sont données, mettant en scène des hommes ou des animaux mâles qui font des activités communes plutôt ludiques (planches 1 : « 2 renards qui jouent ensemble » , 2, 3, 7) mais il ne s'agit donc pas de relations de niveau génital, la différence des sexes n'étant pas établie.

La représentation d'agressivité dans la relation à la planche 2 du Rorschach est, par ailleurs, peu réussie (« des bibendums qui se bagarrent ») même si elle n'est pas crue (contrairement à ce que nous avons pu mettre en évidence en particulier au TAT).

D'autres éléments renvoient à des relations pré-génitales, anaclitiques (planche 6 du Rorschach : « une branche d'arbre qui tient des petits oiseaux », avec un renforcement de ce caractère lié à l'inversion -c'est la branche qui tient les oiseaux et non les oiseaux qui se tiennent à la branche) ou fréquemment sur le mode de la prédation qui a à voir avec une identification psychopathique (planche 10 du Rorschach : « des têtes de dinosaures qui bouffent d'autres bêtes » ; à l'association de la planche 8 du Rorschach : « Ça me fait penser à la jungle et qu'il y a un chasseur qui veut attraper une proie et il y a deux panthères qui le surveillent et prêts à lui sauter dessus pour lui faire peur », l'accent étant mis ici sur un scénario où la peur est érotisée et où intervient une double aliénation –rôles de proie et de prédateur interchangeables-). Une forte érotisation dans la relation d'objet est retrouvée, en particulier, à la planche 10 du TAT.

Nous pouvons en conclure que l'altérité est très problématique pour le sujet : il envisage les relations en terme de compétition où l'un des deux seulement doit survivre (ce qui évoque la violence fondamentale), la confrontation à l'autre semblant faire encourir à Monsieur F un risque majeur pour son propre narcissisme (ce qui pourrait nous faire penser à la perversité selon Bouchet-Kervella, 2002, et Balier, 2002 a et b) et en terme d'emprise érotisée.

IV.1.1.6.8.2.2 L'analyse de la relation mise en place avec les victimes à travers le discours du sujet

Nous avons vu aussi plus haut que le sujet présente ses passages à l'acte de façon totalement narcissique, mécanique (« Je l'ai pris, je l'ai déshabillé, j'ai mis mon sexe sur sa raie... ») en niant le désir de ses victimes et insistant sur sa propre jouissance (« je voulais m'amuser avec

eux »), avec une projection du consentement implicite de l'autre (il dit d'une victime qu'elle aurait « bien réagi ») et une identification projective qui apparaît particulièrement dans ce qu'il décrit comme sa dernière agression : il attribue au petit garçon de « 6-7 ans » des initiatives absolument irréalistes (par exemple : « Il a monté sur moi en me mettant son sexe dans l'anus. »).

Un certain déni de l'altérité apparaît même dans ce qu'il parvient à traduire de son ressenti avant (« j'avais mal à l'estomac tellement que ces pulsions étaient fortes...j'avais une crampe, ça... Par rapport aux pulsions, ça me rendait vide, j'avais envie de le faire »), pendant (« quand je faisais ces actes, je me sentais mieux, j'avais moins mal à l'estomac et mes pulsions diminuaient. ») et après les agressions (« que je me sentais mieux, que je m'étais vidé de mes pulsions ») : il ne tient compte à aucun moment de ses victimes et verbalise uniquement la prédominance de pulsions irrépressibles.

Ceci se retrouve dans le discours de l'homme à travers un « emploi maladroit des formes pronominales réfléchies » (au sens de Leslie Ponce citée par Musquar, 1996) sous-entendant une pseudo-réciprocité (par exemple, « on s'est sympathisé au mariage », « et chacun leur tour on était accroupi nu ») renvoyant à un « raté de la pensée qui traduit un type particulier de rapport à l'autre », une « absorption d'autrui qui semble disparaître dans le sujet de l'énonciation » (ibidem).

Enfin, il tente de nier la souffrance des victimes à travers une distorsion de la relation : il utilise le fait que certains enfants n'aient pas voulu parler de ce qu'il reconnaît leur avoir fait pour en déduire qu'ils ne peuvent pas souffrir de quelque chose qu'ils n'ont pas subi (ils « ont dit que c'est pas vrai, que je leur avais pas fait ça ») et il en donne pour preuve qu'« ils ont des relations normales avec des femmes ». De plus, il utilise ici des termes qui peuvent renvoyer à une identification projective (« ils ne veulent pas *reconnaître* » ce qui s'est passé).

Cependant, il arrive à imaginer que les causes de ce silence puissent être « soit qu'ils ont eu peur de leurs parents ou de la gendarmerie [...] ou qu'ils le cachent en eux-mêmes et peut-être ça va ressortir un peu plus tard », ce qui montre bien qu'il ne nie pas l'altérité en permanence mais qu'il la tord à minima.

IV.1.1.6.8.2.3 Analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

Monsieur F semblait être très défensif et en proie à une forte inhibition (lors des différentes rencontres pour les entretiens et les tests, il mettait énormément de temps à répondre à chaque question et, au TAT, par exemple, le temps de latence initial à chaque planche est majoritairement plus long que le temps de récit).

J'ai, de façon concomitante, pu mettre en évidence une certaine rigidité dans son attitude (il se tenait très droit sur sa chaise, bougeait très peu pendant les séances, superposait méthodiquement les planches de façon à ce qu'aucune ne dépasse...) et de grosses difficultés de verbalisation (par exemple, à la planche 2 du Rorschach, il n'est pas arrivé à prononcer le nom de l'animal qu'il avait identifié et a fini par dire « rhonicéros »), parfois accompagnées de bégaiement, qui pourraient faire penser à un niveau intellectuel dans les limites inférieures de la norme, comme en témoignent aussi l'utilisation d'expressions très régressives pour parler de sexualité (« têtards ») et ses erreurs de langage (« des têtards qui écloit »). Cela peut cependant être aussi rapproché d'une de ses déclarations : « la communication je connaissais pas », « [...] dans ma jeunesse, on a eu du mal à communiquer ensemble dans la famille donc, m'ouvrir comme ça, j'arrivais pas. ».

IV.1.1.6.8.2.3.1. Réduction de toute altérité

a. Questions posées au clinicien :

Le sujet a peu posé de questions pendant les différentes passations mais celle qui intervient au moment du choix de la planche maternelle au Rorschach (« et s'il y en a pas, on fait comment ? ») laisse peu de place à l'interlocuteur, puisque, d'une part, il est englobé (« on fait comment ? ») et, d'autre part, la réponse paraît incluse dans la question qui semble, par ailleurs, empreinte de provocation.

b. Utilisation de pronoms impliquant l'autre (« on », « nous », « vous »...)

L'homme utilise beaucoup le pronom « on » quand il décrit les faits qu'il a commis, signifiant par là le peu de place accordée aux enfants.

Concernant la relation au clinicien proprement dite, il est possible de faire la même constatation de réduction de l'altérité, par exemple, dans la phrase suivante où Monsieur F englobe le clinicien dans ses déclarations qui concernent la sexualité (ici sous forme d'une loi générale): « Quand on devient adulte, les pulsions sont plus fortes et quand on est jeune, ils ont moins de pulsions que les grandes personnes. ».

Dans d'autres cas, le sujet m'entraîne dans ses scénarios voyeuristes (dans une association à la planche 9 du Rorschach, il dit : « Ça me fait penser à un film qui nous montre que les deux personnes qui ont des relations sexuelles ») ou sadiques (lors du choix des planches les moins aimées au Rorschach : « le crabe quand on est sur la plage et qui nous pince le pied »).

c. Dénier du savoir de l'autre :

α. Inversion des rôles

Lors des entretiens semi-directifs et de la passation des tests, je n'ai pas relevé de façon flagrante une inversion des rôles si ce n'est à travers la question qu'il m'a posée pour contester le choix de la planche maternelle.

Cependant, au moment où j'ai proposé une prise en charge en groupe à l'homme, celui-ci l'a refusée vivement et m'a demandé : « qu'est-ce que ça va m'apporter ? ». Dans ce cas, Monsieur F remet en cause ma proposition thérapeutique (donc implicitement mes compétences) et me place, en tant que clinicienne, dans une position où c'est moi qui dois, en quelque sorte, me justifier.

β. Évoquer des éléments de la réalité que l'autre ne peut pas connaître

Le sujet ne me paraît pas avoir eu tendance à évoquer des éléments de la réalité que je ne pouvais pas connaître.

d. Contrôle, domination de l'autre

L'homme semblait avoir un besoin constant de contrôle : au TAT par exemple, Monsieur F paraissait en proie à une agitation psychomotrice (surtout au niveau des jambes) , au bout d'un moment de réflexion, à chaque nouvelle planche, vraisemblablement quand il avait trouvé une réponse et qu'il allait en faire part. Il semblait donc prendre le temps à chaque fois d'élaborer son récit avant de le verbaliser.

Ce contrôle se manifestait aussi lorsque que le sujet me regardait fixement après avoir donné une réponse mais aussi à travers les temps de latence extrêmement longs qui précédaient celle-ci. À d'autres moments par contre, l'homme s'exprimait sans retenue, décrivant de façon particulièrement crue ses passages à l'acte : j'ai ressenti là que c'était encore lui qui "menait le jeu".

e. Projection d'agressivité en cas de manifestation de la différence

Je n'ai pas particulièrement relevé d'agressivité de la part de Monsieur F si ce n'est lorsque je lui ai proposé de participer à un groupe de paroles et qu'il n'était pas d'accord dans un premier temps.

IV.1.1.6.8.2.3.2. La place du clinicien et le déni du désir de l'autre

**L'autre comme « spectateur nécessaire »*

f. Manipulation :

α. Immixtion d'un secret

Le sujet ne m'a pas paru tenter d'immiscer un secret dans la relation.

β. Autres formes de manipulation

Je n'ai pas mis en évidence d'autres formes de manipulation dans la relation.

*L'autre comme « spectateur anonyme »

g. Crudité des termes renvoyant à la sexualité, scènes sexuelles

α. Crudité des termes dans les projectifs

Il y a un nombre considérable de récits sexuels crus dans les tests projectifs de l'homme, en particulier au TAT (par exemple, à la planche 16 : « Avec la copine et on n'est que tous les deux et on se promène sur le sable main dans la main et on se déshabille on se met nu et on se promène on va dans l'eau ensemble et on fait l'amour sur le sable chaud et on reste des heures ») mais aussi dans les associations du Rorschach (à la réponse 22, planche 9 : « Ça me fait penser à un film qui nous montre que les deux personnes qui ont des relations sexuelles et qu'il y a des têtards qui vont dans le fœtus. »).

β. Crudité des termes dans la description des faits

Monsieur F avait une façon très crue de décrire ses passages à l'acte (par exemple : « je lui ai enlevé sa culotte de pyjama et je lui ai sucé le sexe »), ce qui est d'autant plus surprenant que cela contrastait totalement avec l'inhibition massive dont il faisait preuve la plupart du temps.

γ. Anti-Clob de Rebourg

J'ai pu relever au Rorschach une réponse qui pourrait être cotée « anti-Clob » (planche 10 : « des têtes de dinosaures qui bouffent d'autres bêtes ») et une autre tendance anti-Clob (à l'enquête concernant la réponse 22 de la planche 9 : « tout le machin là gluant, le machin vert »).

h. Pas de censure du fantasme

Le sujet ne censure pas ses fantasmes : il projette par exemple ses fantasmes homosexuels au TAT sans retenue ni secondarisation (à la planche 10 par exemple : « là c'est deux hommes qui montrent leur affection ensemble et ils s'embrassent ils se font des caresses... ») ainsi que des fantasmes d'adultère (planches 4 et 5 du TAT). Par ailleurs, à la planche 5 du TAT, l'émergence d'un fantasme de scène primitive a provoqué chez lui un sourire que j'ai clairement identifié comme de la jouissance.

i. Absence d'émotions, de sentiments de la part du sujet

Monsieur F a exprimé peu d'émotions, paraissait assez froid et inaffectif, que ce soit quand il évoquait ses souvenirs ou quand il abordait les faits qu'il a commis. Il avait énormément de mal à mettre en mots ce qui avait à voir avec le ressenti comme en témoignent ses récits très réduits, au TAT en particulier, où les affects sont exprimés « à minima » (par exemple,

l'homme qui a assassiné sa femme à la planche 13MF est décrit comme « désolé » et « déçu »).

*La recherche de « l'effet produit » sur l'autre

j. Jouissance à provoquer

Des sourires, qui pourraient être apparentés à des attitudes de défi (le sujet me regardait souvent avec insistance droit dans les yeux, surtout à la fin de chaque réponse) ou de jouissance (quand ils étaient associés à la description des faits), ont émaillé la relation avec Monsieur F. A la planche 13MF du TAT par exemple, le sujet me fixait en souriant après avoir fait le récit d'un « jeune homme » qui a « étranglé » « sa femme ».

Par ailleurs, à certains moments, j'ai eu le sentiment qu'il était en train de revivre les scènes dont il était en train de parler, en particulier lors de la description de son dernier passage à l'acte, extrêmement détaillée et fournie en précisions choquantes, ou lors de la verbalisation de son ressenti avant les passages à l'acte puisqu'il semblait là en proie à une vive émotion.

k. Atteinte à l'intimité

Ce sont surtout les descriptions, sans aucune pudeur, de scènes en rapport avec la sexualité qui m'ont atteinte dans mon intimité, que ce soit celles ayant trait aux passages à l'acte pédophiles, le récit de la première masturbation de Monsieur F ou les réponses au TAT.

l. Séduction, fascination du clinicien

Je ne pense absolument pas avoir été séduite ni fascinée par le sujet qui m'a plutôt donné l'impression d'être très infantile.

m. Rejet

Le discours extrêmement cru de l'homme, contrastant avec son attitude rigide, inhibée, m'a beaucoup déstabilisée et je pense avoir ressenti d'autant plus de rejet à son encounter que j'ai été dans une position d'attente tout au long des entretiens et des passations des projectifs (en raison des temps de latence particulièrement longs), ce que j'ai trouvé assez désagréable : j'ai éprouvé beaucoup d'impatience même si j'ai laissé Monsieur F prendre tout le temps qu'il souhaitait.

*L'autre comme objet à dénigrer

n. Disqualification de l'interlocuteur

Je me suis sentie à minima disqualifiée par le sujet à travers la contestation d'une proposition thérapeutique que j'ai mentionnée plus haut.

o. Agirs du clinicien

Je pense avoir fait preuve d'un peu d'agressivité quand l'homme s'est opposé à ma proposition de prise en charge en groupe, qui me paraissait la plus adaptée, en donnant des

arguments qui me semblaient difficilement crédibles telle que sa timidité (ce qui me paraissait contradictoire avec les descriptions sans détours et très détaillées de ses passages à l'acte qu'il avait faites très facilement).

IV.1.1.6.8.2.3.3. Dimension érotisée de l'emprise (érotisation, séduction, fascination, captation par l'image)

Si nous nous basons sur les items g, h, j, k, l, nous pouvons conclure qu'il y a bien une dimension érotisée de l'emprise chez Monsieur F.

IV.1.1.6.9. Diagnostic de personnalité

IV.1.1.6.9.1. Les critères diagnostiques de la perversion

IV.1.1.6.9.1.1. Caractéristiques des instances surmoïques

a. Jouissance à transgresser

Une jouissance à transgresser est repérable, dans les entretiens avec le sujet, à travers les éléments suivants :

-la façon dont il parle de ses passages à l'acte en insistant sur le bénéfice qu'il en retirait (par exemple, ressenti pendant -« quand je faisais ces actes, je me sentais mieux, j'avais moins mal à l'estomac et mes pulsions diminuaient. »- et après les agressions -« que je me sentais mieux, que je m'étais vidé de mes pulsions »)

-il affirme qu'il n'avait pas conscience de transgresser un interdit et banalise ses actes (« Quand j'ai fait ces choses, je pensais pas que c'était interdit : pour moi, c'étaient des choses banalités »)

-il exprime ses fantasmes pédophiles sans censure dans les tests projectifs

-jouissance associée à la transgression (sourire à la planche 5 du TAT où un adultère est représenté)

-jouissance à provoquer (associée à la représentation d'un meurtre planche 13MF du TAT, à l'étalage de réponses sexuelles au TAT)

b. Culpabilité

L'homme n'exprime aucune culpabilité par rapport aux faits dans les entretiens mais seulement une certaine auto-critique.

Nous pouvons, de même, relever une absence de culpabilité à la scène de crime de la planche 13MF du TAT.

IV.1.1.6.9.1.2 Récapitulatif des critères et diagnostic

		Relation d'objet		Instances surmoïques		Nombre de critères /6
Déni de la castration féminine	répression	Déni du désir de l'autre	Dimension érotisée de l'emprise	Absence de culpabilité	érotisation de la transgression	
→Oui	→Oui	→Oui y compris dans la relation avec la victime	→Oui y compris dans la relation avec la victime	→Oui	→Oui	6

L'analyse du protocole de Monsieur F permet de conclure que sa personnalité appartient bien à la lignée des états-limites et, le fait que 6 critères diagnostiques sur 6 soient recensés, à une structuration sur le mode de la perversion sexuelle.

Certains éléments pourraient évoquer un **diagnostic de perversité** (au sens de Balier, 1996, 2002 a et b), en particulier la relation d'objet envisagée en terme de compétition, où l'un seulement doit survivre, l'absence d'approche séductrice des victimes et la fragilité narcissique importante, mais les critères en faveur de la perversion sexuelle semblent plus nombreux et certains invalident l'hypothèse de la perversité (pas de déni permanent de l'altérité, emprise érotisée et érotisation -de la peur et des relations d'objet dans les tests projectifs-).

IV.1.1.7 Analyse du protocole de Monsieur G

Monsieur G est âgé de 39 ans au moment où nous le rencontrons pour la première fois et il est incarcéré depuis presque 3 ans.

Il a été condamné pour le viol de sa fille, âgée de moins de 15 ans au moment des faits, à 10 ans d'emprisonnement.

Il est divorcé et a 4 enfants (R., 19 ans au moment où nous rencontrons le sujet ; P., 16 ans ; L., 14 ans (le seul garçon) ; A., 13 ans) dont l'aînée est la victime et est issue d'une première union de l'homme.

Il a toujours travaillé et, avant d'être incarcéré, il était chef d'équipe dans les travaux publics.

Il est issu d'une fratrie de 6 enfants (1 fille, l'aînée, et 5 garçons) dont il est l'avant-dernier.

Son père est décédé il y a près de 30 ans et il n'a plus de contacts avec sa mère.

IV.1.1.7.1. Imagos parentales

IV.1.1.7.1.1. Imago maternelle :

Monsieur G parle de sa mère de façon très péjorative : il commence par l'accuser de mensonge (il dit qu'il la trouve « avec le recul, un peu bizarre...(Q)...Elle prétendait avoir mis au courant tous ses fils d'une histoire de viol... Moi, je n'ai pas de souvenir de ça ») puis de négligence par rapport à ses enfants : il se rappelle que, quand il avait 12 ans, après le décès de son père, sa mère « s'est installée avec son petit copain » : « ma mère m'a menacé de me mettre dans un foyer si j'écoutais pas, si je travaillais pas. ». Il précise qu'il a alors vécu seul avec deux de ses frères aînés « pendant un an, un an et demi » : « je me suis senti abandonné », « elle se posait pas la question qui nous lavait notre linge, si on avait à manger tous les jours... ».

De plus, le sujet répond à la question de l'affection que sa mère pouvait témoigner à ses enfants en la situant uniquement par rapport à ses frères : il affirme qu'elle ne faisait « pas de différence entre [lui], [s]on grand frère, [s]on petit frère » et il ajoute : « je ne peux pas m'en plaindre de ce côté là, question affectueux (sic) ».

Il précise qu'il a peu entretenu de relations avec sa mère après qu'elle s'est installée avec son nouveau compagnon et, qu'à partir de ce moment-là, ce « n'était pas chaleureux entre [eux] ». Enfin, il sous-entend que sa mère avait tendance à être volage et déclare qu'elle avait « des relations avec des amis de [s]on frère qui étaient 15 ans plus jeunes » en précisant : « j'ai une image de ma mère qui avait des rapports avec un ami de mon frère... ».

Nous constatons donc une profonde déqualification de l'imgo maternelle qui est, par ailleurs, a minima érotisée (comme nous pouvons aussi le remarquer à la planche 7 –maternelle- du Rorschach où une érotisation est sous-jacente à au moins 2 des 3 réponses).

Dans les tests projectifs, nous retrouvons une déqualification de l'image féminine à travers certaines associations : à la planche 5 du TAT, une ambiguïté lourde de sens situe la femme au niveau d'un objet (« la maîtresse de maison...a priori bien entretenue ») et à la planche 3 du Rorschach, l'homme dit : « là j'ai dit 2 femmes...2 singes...qu'est-ce que j'ai dit encore ? ».

Au niveau inconscient, dans les tests projectifs, des angoisses archaïques absolument pas élaborées surgissent aux planches 11 et 19 du TAT. Par ailleurs, c'est un contenant précaire qui est représenté à la planche 13B de ce même test (« une maison faite en bois assez ancien ») et, plus précisément à la planche 19, il n'y a pas de séparation possible entre bon et mauvais objet (un « monstre » associé à la « mer »/la mère) ni entre intérieur et extérieur (passage du « monstre » à « la mer » puis au « bateau »). Ainsi, à la planche 16 du TAT, l'objet maternel apparaît-il comme inerte voire inexistant (« Quelque chose sans vie », « rien »).

A la planche 1 du Rorschach, l'imgo maternelle est présentée comme inconsistante (« une tache d'huile ») et associée à de l'agressivité (« un champignon suite à une explosion »).

IV.1.1.7.1.2. Imago paternelle :

Monsieur G présente son père de façon plutôt positive, en mettant l'accent sur l'autorité qu'il représentait et sur ses caractéristiques phalliques.

Il dit en effet de lui qu'il était « assez strict...mais correct » et insiste sur le fait que celui-ci en imposait physiquement : « 1m95, 110kg...il faisait bien le double de ma mère ». Pour ce qui était des punitions, le sujet déclare ainsi : « C'était plus ou moins partagé... Si ma mère perdait plus ou moins le pouvoir sur nous, c'était mon père qui s'en occupait. »

Il précise que sa mère aurait accusé son mari d'être violent envers elle et envers ses enfants mais Monsieur G met clairement cette parole en doute, affirmant ne pas avoir lui-même subi de sévices et avoir le souvenir que ses parents « s'engueulaient assez souvent » mais sans violence physique. Il semble donc que le sujet présente sa mère comme disqualifiant son père mais qu'il tente, pour sa part, d'en restaurer une image relativement positive même s'il finit par ajouter que ce dernier était alcoolique (comme il l'a lui-même été).

Par ailleurs, de même que pour sa mère, l'homme a une image érotisée de son père (« mon père était très attiré question sexe ») : nous pouvons donc en conclure que l'imgo paternelle n'est pas clairement différenciée de l'imgo maternelle.

Elle est, en outre, incestueuse (« J'ai une image de mon père qui avait des rapports, je pourrais pas dire avec ma sœur, parce que la personne était penchée... ») même si Monsieur G affirme n'avoir découvert que son père a été condamné pour viol seulement lors de son propre passage aux assises.

Pour ce qui est de l'imago paternelle inconsciente, nous pouvons relever le fait que le sujet choisisse la planche 8 au Rorschach, comme planche représentant son père, en insistant, là encore, sur les aspects phalliques (« symbole de force...le taureau »).

Le père est mentionné à la planche 2 du TAT mais sa fonction est carencée puisque la triangulation ne tient pas. Cela apparaît aussi à la planche 6BM où il n'est pas fait référence au père et où un fantasme incestueux est sous-jacent (comme nous le verrons plus loin).

A la planche 7BM enfin, la relation père-fils est représentée mais de façon problématique (confusion dans le récit, en particulier télescopage des rôles, insistance sur la différence de génération, gestion délicate de l'agressivité...) et l'homme insiste sur le peu de poids accordé à l'autorité paternelle (le fils regarde « un peu au dessus » du père, il a son « opinion propre »), ce qui va à l'encontre de son discours.

IV.1.1.7.1.3. Identifications conscientes

Monsieur G estime qu'il n'a « aucun » point commun avec sa mère mais qu'il était plus proche de son père et qu'il lui ressemble davantage (vis-à-vis des éléments suivants: « un peu possessif, ce qui est à moi est à moi », « l'histoire qui est arrivée », « le don d'utiliser mes 10 doigts »).

IV.1.1.7.2.Élaboration de la position dépressive

La position dépressive n'est pas élaborée.

Ceci apparaît d'une part au TAT :

-les affects dépressifs sont exprimés par des postures à la planche 3BM, non liés à une représentation et, malgré les tentatives d'évitement, il n'y a pas de dégagement possible ;

-la planche 12 BG, quant à elle, est traitée sans dimension objectale, uniquement sur le mode de la description avec une certaine idéalisation ;

-à la planche 13B, de fortes angoisses d'abandon sont réactivées (verbalisées avec beaucoup de minimisation) qui, malgré les défenses narcissiques (insistance sur la description, postures signifiantes d'affects), désorganisent le récit (craquée verbale) et provoquent une altération de l'image corporelle ;

-à la planche 16 enfin, le manque est totalement inélaborable et est associé à de fortes angoisses de mort.

Nous pouvons, par ailleurs, constater les tentatives d'emprise dans la relation pouvant être mises en lien avec ces difficultés d'élaboration de la position dépressive (planches 12BG, 13B et 16) du TAT.

Au Rorschach, nous pouvons relever l'existence d'une lutte anti-dépressive à travers les déterminants C' (aux planches 1, 2, 4) ainsi qu'un déni de la dépression dans la formulation suivante (au choix des planches) : « couleur noir j'adore le noir ». Ce mécanisme de défense n'est pas efficace puisque le sujet rejette ensuite la planche 1 parce qu' « elle est entièrement noire ».

D'autre part, la façon dont l'homme décrit sa réaction par rapport aux deuils, auxquels il a dû faire face dans son parcours de vie, rend compte de l'écueil que constitue la position dépressive pour lui.

Ainsi, il semble avoir investi sa relation avec la mère de sa première fille de façon idéalisée (« son premier amour ») et très anaclitique (« on rentre de permission, il y aura toujours quelqu'un, quelqu'un à qui on tient ») et il insiste sur l'impression de solitude et d'abandon au moment de la rupture. Il dit avoir manifesté sa souffrance à travers une conduite addictive : « on le supporte en noyant son chagrin dans l'alcool ».

De même, en ce qui concerne le divorce avec la femme qu'il a épousée, il explique : « j'étais pas d'accord...j'avais peur de me retrouver seul...de perdre les gamins », « la question qui se posait comme d'habitude c'est « qu'est-ce que je fais là ? » ». Nous comprenons donc que la perte provoque chez Monsieur G un questionnement identitaire (comme cela était le cas à la planche 13B du TAT). Il ajoute qu'il aurait eu des tendances suicidaires à cette période : « j'avais une arme...l'envie d'appuyer sur la gâchette était là ».

Par contre, il exprime sa réaction au moment du décès de son père de façon assez distante, peu personnelle (« assez marquant », « à l'époque, je lui en voulais même...(Q)...il nous laisse seuls, il m'abandonne...tout ce qu'on peut dire à cet âge là ») et il insiste sur son déni : « tout le monde pleurait le jour de l'enterrement à part moi... J'ai mis une dizaine de jours à me rendre compte ».

IV.1.1.7.3. Représentation de soi et fragilité narcissique

La représentation de soi est fragile.

Au Rorschach, la majorité des réponses animales (57%) et humaines (100%) sont entières et non détériorées mais l'identification à l'humain est difficile (H% inférieur à la norme) et les réponses humaines posent quelque peu problème (l'une est une réponse infantile –planche 7- et l'autre est difficilement identifiée –hésitation entre des femmes et des singes –planche 3).

La représentation de soi est relativement bonne à la planche 5 mais, aux planches 1 et 3, si elle est entière au départ, elle se dégrade beaucoup au fil des planches. De même, à la planche 13B du TAT, l'image corporelle est altérée (« les bras croisés formant un poing »).

Nous relevons, de plus, des angoisses de perte de cohésion de soi (exprimée directement au Rorschach à la planche 4 et indirectement à travers le G% élevé et des réponses anatomies - planches 3 et 7-, une tendance « defect » à la planche 9. Par ailleurs, le Dd% et le Dbl% sont supérieurs à la norme dans ce test.

Au TAT, nous relevons des confusions identitaires à travers des télescopages de rôles (aux planches 4, 7BM, 10, 11), des mélanges de classes (sujet/objet aux planches 5 et 6BM), la projection d'un mauvais objet à la planche 1 du TAT, l'absence de séparation entre bon et mauvais objet et entre intérieur et extérieur à la planche 19 de ce même test et nous pouvons faire état de quelques dévalorisations dans ces deux tests projectifs (planches 6 du Rorschach auto-crit et 12 BG du TAT).

Les récits que l'homme fait de ses rêves et cauchemars reflètent aussi la fragilité de ses assises narcissiques (« dans l'enfance, j'avais peur du vide... Fameux cauchemar où on tombe dans un trou noir, un tunnel... On se réveille juste avant d'atterrir. »).

Enfin, à l'association de la réponse 10 du Rorschach, nous pouvons relever une identification psychopathique à un prédateur (« une araignée en principe ça fait peur...l'araignée... ça a plein de pattes pourtant c'est doux même si une mygale peut être meurtrière ouais couleur bien sûr noire soit brun...hum de la soie pourquoi de la soie ? parce que quand elle tisse ses filets c'est de la soie... »).

Les **angoisses prédominantes** sous-jacentes sont davantage de l'ordre de la perte de cohésion de soi (manifestation directe dans les tests projectifs, fragilité narcissique, atteinte identitaire entraînée par la perte dans les tests projectifs et questionnement identitaire verbalisé dans les entretiens) que de la perte d'objet (même si des angoisses d'abandon s'expriment au TAT), celle-ci suscitant, par ailleurs, la mise en place de l'emprise dans la relation.

IV.1.1.7.4. Évolution libidinale

IV.1.1.7.4.1 Sexualité et vie de couple

Monsieur G a vécu à plusieurs reprises en couple avec des femmes.

En ce qui concerne sa sexualité, il affirme qu'il a « une grande demande de ce côté-là... Il y a des périodes où ça pouvait être matin, midi, soir. », ce qui correspond à une identification à son père.

Il situe le début de sa vie sexuelle au moment de la découverte de la « masturbation » et sa première relation sexuelle a eu lieu avec sa sœur alors qu'il avait 13 ans.

Par ailleurs, il existe une confusion dans son discours entre relation sexuelle et relation amoureuse puisqu'il parle de l'une quand la question porte sur l'autre (il dit par exemple : « j'ai recouché avec elle pour savoir si j'avais vraiment des sentiments pour elle ou pour [ma fille] »).

Pour ce qui est de l'image qu'il a du couple de ses parents, il met en avant l'infidélité de ceux-ci : « c'était beaucoup de tromperies...de grands mensonges sur toute la longueur ». Il ajoute qu'il a vécu dans une famille « un peu turbulent ».

IV.1.1.7.4.2 Problématique oedipienne

Le sujet se trouve en deçà de la résolution du complexe oedipien.

IV.1.1.7.4.2.1 Structuration oedipienne

IV.1.1.7.4.2.1.1. Triangulation oedipienne

La triangulation œdipienne est posée dans un premier temps : à la planche 2 du TAT, les 3 personnages sont nantis, bien différenciés -sur le plan sexuel et de l'âge- et les liens familiaux sont correctement établis. Cependant, la mise en scène insiste, dans un second temps, sur l'exclusion de la jeune fille par rapport au couple parental et sur le fait que cette dernière « a plutôt le regard sur sa mère ». Nous pouvons émettre l'hypothèse que cela traduit un sentiment d'abandon et une recherche d'étayage renvoyant à une problématique narcissique.

IV.1.1.7.4.2.1.2. La castration

**Angoisse de castration*

L'angoisse de castration n'est absolument pas élaborée.

A la planche 1 du TAT, l'impuissance est reconnue mais déclenche une projection du mauvais objet (« peur suite au regard de l'instrument ») et renvoie à une grande fragilité narcissique (« une certaine peur de jouer ou de ne pas savoir jouer »).

A la planche 2 du TAT, la castration est perçue dans un premier temps (même si elle donne lieu à une mauvaise symbolisation du féminin -« cratère »-) mais, par la suite, le manque est immédiatement comblé (« noyau », « insecte » vu dans l'ensemble de la planche).

De plus, comme nous le verrons plus loin, la symbolisation de la puissance phallique au Rorschach n'est pas satisfaisante.

**Déni de la castration féminine*

À la planche 9 du Rorschach, l'homme donne une réponse plutôt phallique dans le creux féminin (« une poire »), ce qui peut d'autant plus renvoyer à un déni pervers de la castration que Monsieur G insiste sur le petit détail longiligne central.

Nous pouvons donc conclure à un déni durable de la castration.

IV.1.1.7.4.2.1.3. identifications secondaires

**Identification sexuelle, différence des sexes et déni de la différence des sexes*

**Identification sexuelle :*

L'identification sexuelle du sujet semble être maternelle prégénitale (planche 9, à résonance maternelle, choisie comme planche personnelle au Rorschach, identification féminine à la planche 3BM du TAT).

La symbolisation des pulsions sexuelles masculines au Rorschach est, de plus, très mauvaise. Nous pouvons par ailleurs noter de nombreuses confusions des genres dans le discours de Monsieur G (planche 6BM du TAT : « une bonne tout aussi soucieux », « des sous-vêtements féminines »...) ainsi que des hésitations dans l'identification sexuelle des personnages, en particulier à la planche 3 du Rorschach (« 2 personnages...ils sont en train de soulever quelque chose ») et à l'enquête : « là j'ai dit 2 femmes...2 singes...étant donné qu'ils sont recourbés »). A la planche 6BM du TAT, nous pouvons relever un clivage entre homme et femme, à travers une différence de statut social, et l'identification sexuelle est vacillante (« une bonne tout aussi soucieux »). Il en va de même aux planches 11 et 10 du TAT. A cette dernière planche, en outre, il n'y a pas de différenciation nette entre les 2 personnages (« couple », « il »). A la planche 2 du TAT, néanmoins, les 3 personnages sont correctement identifiés sexuellement, ainsi qu'à la planche 4, même si l'érotisation des relations semble là poser problème.

**Déni de la différence des sexes :*

La différence des sexes n'est donc pas établie de façon stable mais elle n'est pas totalement déniée.

**Différence des générations et déni de la différence des générations*

Le fait que le sujet ait violé sa propre fille de façon répétée, et que son père en ait fait de même, est l'expression d'un déni de la différence des générations. Le discours de Monsieur G concernant sa fille est, de plus, très incestueux comme nous le développerons plus loin.

En ce qui concerne les tests projectifs, si la différence des générations est posée aux planches 2 et 7BM du TAT (où la relation père-fils est représentée avec une insistance sur l'âge et la divergence d'opinion), à la planche 6BM, elle est remplacée par une opposition de statut social (la « bonne » / le maître) et nous pouvons inférer une lutte contre l'émergence d'un fantasme incestueux. Une référence aux milieux sociaux se retrouve d'ailleurs dans le récit qu'il fait d'un rêve contemporain de notre investigation : « cette nuit, j'ai rêvé d'un copain... Son ex-copine à l'époque... Il voulait sortir avec elle, il ne savait pas s'il devait ou s'il devait

pas. C'était pas le même milieu... Elle, c'était plutôt du milieu plein aux as...(Q)... Je le voyais lui en train de parler avec une personne... Je suppose que ça devait être-moi... Le rêve s'est terminé que ça s'est réalisé pour eux. Ils sont sortis ensemble. C'était leur premier amour.».

Nous pouvons donc conclure, en particulier en nous appuyant sur les propos du sujet relatifs à sa relation avec sa victime, à l'existence d'un déni massif de la différence de génération.

IV.1.1.7.4.2 Fantasma incestueux

Le fantasme incestueux n'émerge pas de façon directe dans les tests projectifs, en raison des mécanismes de défense narcissiques mis en place (évitement par insistance sur la description et les détails narcissiques et idéalisation / dévalorisation), mais peut être inféré de la grande désorganisation du récit à la planche 6BM du TAT (différence de génération pas reconnue et remplacée par une différence de statut social, télescopage des rôles -l'homme et la femme sont « soucieux »-, confusion des genres -« une bonne tout aussi soucieux »-, mélange des classes -« un chapeau un peu soucieux »).

IV.1.1.7.5. Répression et mécanismes de défense

Les mécanismes de défense sont polymorphes (clivage, projection, idéalisation, déni, lutte maniaque contre la dépression, restriction, répression, évitement, dénégation, isolation, formation réactionnelle contre l'agressivité...).

Répression :

Dans les entretiens, la répression apparaît très clairement dans la séquence suivante où c'est ma question qui permet à Monsieur G d'aller jusqu'au bout de son propos pour le moins choquant : il identifie, de fait, l'enfant préférée de son père en donnant les arguments suivants : « vu les faits qui sont arrivés, je dirais oui ma sœur... (Q)... Il a quand même eu des relations sexuelles avec elle, il la défendait... ».

De même, lorsque le sujet insinue, à propos de sa mère, qu'elle ne cachait pas son infidélité (« déjà avant, en plein jour... »). Il ne termine pas sa phrase mais laisse son interlocuteur imaginer ce qu'il veut dire en s'appuyant sur le contexte du discours.

IV.1.1.7.6. Aspects du préconscient

IV.1.1.7.6.1. Primat de l'acting

L'homme a eu tendance à transgresser tout au long de sa vie (comme en témoignent ses condamnations pour mœurs qui ont commencé avec la rencontre de la mère de sa victime alors qu'elle était mineure ainsi que ses délits routiers et ses « petits vols à l'étalage dans l'enfance »), ce qui traduit la faiblesse de l'instance surmoïque.

Par ailleurs, Monsieur G relate un certain nombre d'acting out violents que nous analyserons à travers la faillite de la symbolisation des pulsions agressives.

IV.1.1.7.6.2. Espace imaginaire et mentalisation

L'espace imaginaire du sujet est pauvre et très désorganisant parce qu'il est chargé de contenus non métabolisables qui ne peuvent passer que par la projection (grande violence pulsionnelle destructrice à travers les kob). Ses capacités de mentalisation sont très mauvaises (tableaux du protocole du test de Rorschach dans les annexes).

IV.1.1.7.6.2.1 Symbolisation du sexuel

IV.1.1.7.6.2.1.1. Symbolisation du sexuel féminin

La symbolisation des pulsions sexuelles au Rorschach est très défaillante : à la planche 7, il n'y a pas de symbolisation des pulsions sexuelles féminines (mais une projection très crue à l'enquête : « une partie du haut des seins ») et à la planche 2, la réponse « cratère » est cotée C-. Par ailleurs, le creux féminin est comblé aux planches 2 et 9 comme nous l'avons mentionné plus haut et aucune référence n'y est faite à la planche 7.

IV.1.1.7.6.2.1.2. Symbolisation du sexuel masculin

La symbolisation des pulsions sexuelles masculines au Rorschach est très mauvaise.

-deux symbolisations seulement sont réussies (« loups » et « taureau » à la planche 8) sur six (2B+, 2B-, 2D-) et nous ne les trouvons pas aux planches incarnant la puissance phallique : à la planche 4, une symbolisation de niveau B (« une tête de taureau... un buffle ») est donnée mais elle est associée à une mauvaise appréhension formelle et on peut penser que la réponse qui suit correspond à une forme de disqualification (« tache d'huile »). A la planche 6, aucune symbolisation de la puissance phallique n'apparaît (malgré une insistance sur les détails phalliques à l'enquête).

-rappelons l'existence d'une insistance sur les aspects phalliques dans la description du père dans le discours du sujet et dans le choix de la planche paternelle (symbolisation réussie : planche 8)

-nous pouvons remarquer que les représentations phalliques sont, à deux reprises, liées à des kinesthésies d'objet (« un champignon suite à une explosion » à la planche 1, « un volcan en éruption » à la planche 2), ce qui reflète l'existence d'une agressivité associée.

IV.1.1.7.6.2.2. Symbolisation des pulsions agressives

Les pulsions agressives sont mal symbolisées :

-au Rorschach : seulement quatre symbolisations des pulsions agressives sur treize (en comptant le traitement factuel du rouge à la planche 3) sont réussies (par exemple « 2 loups » à la planche 8 ou « 2 scorpions » à la planche 10) et il est à noter la présence de « kob » à travers lesquels une grande violence pulsionnelle destructrice est projetée (réponses cotées D-:

« un champignon suite à une explosion » à la planche 1 et « un volcan en éruption » à la planche 2).

-à la planche 8BM du TAT, une grande confusion est entretenue entre violence volontaire (exprimée de façon directe : « assassinat », « meurtre ») et geste médical (« autopsie ») et le récit est peu construit, ce qui reflète la difficulté d'élaboration des pulsions agressives. À la planche 13MF, les mécanismes d'évitement massifs n'empêchent pas l'expression de l'agressivité crue sans qu'aucune élaboration ne soit possible (« il y a eu un crime sur place »).

-En ce qui concerne le parcours de vie de Monsieur G, nous retiendrons un certain déni de sa violence comme en témoignent les propos suivants : « je suis assez coléreux quand il le faut...j'ai jamais frappé mon ex-femme même si je l'ai une fois collée contre un placard ».

Il dit aussi avoir fait preuve de cruauté envers un animal quand il était adolescent puisqu'à la suite d'une « bagarre entre 2 chiots », il a « pris le fusil » et « abattu la mère » par « peur que la mère tue les petits ». Son analyse actuelle est la suivante : « j'aurais peut-être dû essayer de les séparer » mais il explique qu'à l'époque « il ne s'en voulait pas » parce qu'il « avait quand même sauvé les 2 petits ». Nous pouvons voir dans ce geste une façon de rendre justice soi-même, de se placer dans une position de toute-puissance. Cela se retrouve aussi dans la difficulté, que le sujet reconnaît, à supporter l'autorité qui s'accompagne de réactions impulsives : à l'armée, « [il] [s]e laissai[t] plus rien dire par [s]es gradés suite à l'alcool » : Il se serait alors « cogné la tête contre un radiateur » après une « agression verbale » d'un de ses supérieurs.

IV.1.1.7.6.2.3. Liaison entre les pulsions sexuelles et agressives

Il n'y a pas de liaison entre agressivité et libido à la planche 4 du TAT.

IV.1.1.7.7. Le discours du sujet concernant les faits pour lesquels il a été condamné

IV.1.1.7.7.1. Façon dont le sujet rend compte de ses passages à l'acte

Il relate de façon extrêmement crue les viols commis sur sa fille aînée (« On dormait dans le même lit, ça a duré à peu près un mois, un peu plus... », « elle aimait bien avoir le dessus...sa pose préférée c'était d'être dessus », « quand je l'ai vue se doigter pour la 2^{ème} fois »).

L'homme ajoute qu'il avait parfaitement conscience du caractère incestueux de ses passages à l'acte mais que cela ne constituait pas une barrière (« au fond de moi, j'espérais que ça marchait entre nous tout en sachant que c'était interdit », « je savais que c'était pas bien mais je pouvais pas m'en empêcher »). Il passait donc sciemment outre cet interdit fondamental.

Par ailleurs, l'ambivalence de son positionnement vis-à-vis des faits est grande puisqu'il alterne des moments où il semble avoir conscience de la gravité de ses actes et en assumer la

responsabilité (il affirme qu'avec le recul, il a « honte de ce qu'[il] a fait » : « c'est une chose que je regrette qui aurait jamais dû arriver », « elle aurait pas dû souffrir » ; il tenait les propos suivants à sa fille : « c'est de ma faute, il y a que moi qui suis fautif, qu'elle doit pas se sentir coupable ») et d'autres où il affirme que sa fille était consentante au moment des relations sexuelles et où il insiste sur la jouissance qu'il a ressentie. Ainsi, quand nous lui demandons un avis sur sa vie sexuelle, il déclare : « je regrette pas ce que j'ai vécu... Je regrette de temps en temps que ça s'est mal fini étant donné que je pensais que ça pouvait aller plus loin » et il décrit que, tout de suite après les faits, il ressentait : « un bien-être, l'impression de rêver ».

IV.1.1.7.7.2. Liens avec le passé : agressions sexuelles subies dans l'enfance ? famille incestueuse ?

-Monsieur G affirme avoir lui-même subi, alors qu'il avait 12-13 ans, des agressions sexuelles de la part d'un ami de son frère (âgé de 15-16 ans). Il est très réticent à l'idée d'en parler et insiste sur le fait que cela n'a duré que « sur une période très courte » en minimisant l'impact : « ça m'a pas trop marqué ». Puis il ajoute : « pour moi, c'est gênant d'avouer que je peux rentrer dans le cercle victime...c'est aussi ignoble d'être victime qu'agresseur ».

Le sujet signifie ici l'atteinte narcissique engendrée par les agressions sexuelles subies, l'identification à l'agresseur qui semble en avoir découlé mais son discours renvoie aussi à une certaine transgression des valeurs morales (en accablant en quelque sorte la victime).

-En outre, l'homme appartient à une famille fortement incestueuse :

- Monsieur G a appris lors de son jugement que son père avait été condamné pour le viol de sa sœur aînée alors que lui-même avait 5 ans : « je suis resté cloué sur ma chaise...je me suis demandé si c'est héréditaire...j'avais du mal à le croire...c'est arrivé à quelqu'un d'autre qu'à moi ».

Nous constatons ici, d'un point de vue clinique, le poids de la transmission familiale inconsciente.

-il révèle pendant cette investigation que sa première relation sexuelle a eu lieu avec sa sœur alors qu'il avait 13 ans (sa sœur en avait alors 20 : elle était mariée et avait 2 enfants) mais il minimise là encore l'impact de cet événement : il essaye de nier l'existence de liens entre ces différents passages à l'acte, en expliquant redouter le regard qui pourrait être porté sur lui, tout en le résumant ainsi le poids de l'aliénation : « mon père a couché avec ma sœur, j'ai couché avec elle et avec ma fille... ».

-un des frères aînés du sujet se serait mis en ménage avec sa propre belle-mère

-enfin, l'homme est actuellement condamné pour le viol de sa fille aînée.

IV.1.1.7.8. Le choix d'objet et la relation d'objet

IV.1.1.7.8.1. Victime(s) et choix d'objet

IV.1.1.7.8.1.1 Question de l'âge et du sexe

Monsieur G a commis des viols sur sa fille âgée de moins de 15 ans (« le premier rapport sexuel, c'était à un mois de ses 15 ans. Les attouchements ont commencé deux semaines avant ») et avait été condamné une première fois pour détournement de mineure concernant la mère de sa victime. Son ex-femme était mineure quand il l'a rencontrée mais il n'a pas eu de sanction judiciaire vis-à-vis de cette relation.

IV.1.1.7.8.1.2 Question du choix d'objet pédophilique

Le sujet semble donc avoir tendance à choisir des partenaires mineures mais, a priori, pubères. Il ne verbalise pas de fantasme pédophile mais nous pouvons relever, à la planche 7 du Rorschach, une réponse renvoyant assez clairement à cette problématique puisqu'il associe « 2 enfants » à « une partie du haut des seins » à l'enquête.

Quand nous lui avons posé la question de ce que représente pour lui l'enfance, il s'est montré très confus dans sa perception de ce stade du développement (ce qui renvoie au déni de la différence des générations) : « un enfant, c'est une personne qui vit avec plein de rêves, qui espère toujours faire mieux que ses parents, qui désire tout et tout de suite, ce qu'on peut appeler colérique... ». Nous pouvons aussi penser que l'homme parle de lui à travers cette description.

IV.1.1.7.8.2. La relation d'objet

IV.1.1.7.8.2.1 Relation d'objet dans les tests projectifs

En ce qui concerne la relation d'objet, le test de Rorschach met plutôt en évidence un évitement de la mise en relation : à la plupart des planches bilatérales, les animaux donnés en double n'interagissent pas (planches 3, 7, 8, 10) et il en va de même des « 2 personnages » à la planche 3 du Rorschach (non identifiés sexuellement dans un premier temps, qui « sont en train de soulever je sais pas quoi... ») et des « deux enfants » à la planche 7. Ceci renvoie à au concept de « duplication » de Neau (2001).

A la planche 2 du TAT, l'accent est mis sur la recherche d'une relation d'étayage entre les deux personnages féminins (« la fille a plutôt le regard sur sa mère »).

La relation d'objet est donc prégénitale.

IV.1.1.7.8.2.2 L'analyse de la relation mise en place avec la victime à travers le discours du sujet

Monsieur G parle de la relation incestueuse qu'il a eu avec sa fille, sur une période de plus d'un an, comme d'une relation amoureuse «classique» : « on vivait ensemble, on discutait de

plein de choses, on sortait ensemble [...] On faisait pratiquement tout ensemble. », « j'étais plus souvent avec elle qu'avec ma copine ».

L'aspect totalement incestueux apparaît quand le sujet compare ce qu'il ressentait envers la mère de sa fille et sa fille puisqu'il les place sur le même plan: « je me suis toujours dit : je ne sais pas pour qui j'ai des sentiments...pour moi, mes sentiments étaient plutôt pour ma fille ». Pour lui, l'élément déclencheur des agressions sexuelles correspond au fait d'avoir toujours « parlé de sexualité sans tabou » avec sa fille. Nous pouvons là encore constater que cela rend surtout compte de son investissement libidinal incestueux de la relation, l'accent étant mis sur les pulsions voyeuristes dans les propos suivants : « c'est venu progressivement », « le fait de la voir devenir femme...de prendre de la poitrine, de s'intéresser à des sous-vêtements plus féminines (sic) », « un jour, j'ai perdu totalement la vue de ma fille...quand je l'ai vue se doigter pour la 2^{ème} fois ».

Il explique qu'il a commis les premiers attouchements (auxquels ont succédé les viols) sur sa fille précisément à ce moment là : il lui aurait alors posé des questions très précises, très intrusives sur ses pratiques sexuelles (« tu le fais souvent?...combien de fois tu l'as déjà fait ? »).

Dans la relation incestueuse qu'il a instauré avec sa fille, l'homme procède en projetant son désir pervers sur sa elle, par exemple, lorsqu'il nomme « attouchement » la masturbation pratiquée par sa fille ou lorsqu'il pense avoir perçu du plaisir chez elle (« au fur et à mesure que ça avançait, elle montrait quand même du plaisir »).

Il est ensuite allé toujours plus loin dans ces agissements et précise qu'il pensait avoir le consentement de sa fille, niant par là l'emprise qu'il pouvait exercer sur elle : « avant de passer au stade de pénétration, je lui ai bien posé la question si elle voulait aller au-delà ou pas...sa réponse était oui...par la suite elle regrettait un peu mais ça s'est quand même prolongé ». Questionné par rapport à ces « regrets » qu'il aurait identifiés, il explique, en procédant à identification projective, répondant comme s'il s'agissait de lui: « du seul principe que je suis le père et que c'est pas bien ».

Nous comprenons plus loin que, non seulement, il avait conscience de nier le désir de l'autre dans ses actes, qu'il décryptait le refus de sa fille mais qu'il passait outre (« je lui ai toujours posé la question si oui ou non...c'est vrai que ça lui arrivait de rien dire et de tout de même faire des gros câlins...ça lui arrivait aussi d'être très câline quand elle avait quelque chose à me demander...de là à prétendre qu'elle était toujours d'accord, je peux pas dire que oui », « je veux pas dire qu'elle me repoussait mais quelque part je sentais qu'elle était pas d'accord avec les attouchements...je la sentais crispée »). De plus, il insinue que les relations sexuelles

avec sa fille pouvaient être liées à un chantage. Il explique ainsi que sa fille lui demandait de temps en temps : « qu'est-ce que tu fais si je porte plainte ? » et qu'il répondait : « tu fais ce que tu veux mais on verra quand je sortirai ». Il précise qu'il sait qu'il s'agit là d'une menace mais qu'il ne pensait pas réellement ce qu'il disait, voulant signifier que sa fille n'aurait pas dû le prendre au sérieux, niant la violence de ses propos.

De même, Monsieur G ne reconnaît pas la violence physique pour laquelle il a été condamné (il parle de « mensonge » de la part de sa fille même s'il avoue plus loin qu'il lui a administré une « claque » parce qu'elle lui avait donné une réponse qui ne lui plaisait pas quand il avait abordé avec elle la question des rapports sexuels avec son copain, ce qui paraît très intrusif).

Il s'accuse cependant de « harcèlement verbal » en invoquant sa « jalousie » (« j'étais possessif vis-à-vis de ma fille »), ce qui révèle là encore l'emprise dont le sujet faisait preuve vis-à-vis de sa victime.

En outre, il nie que les viols qu'il a commis sur sa fille puissent avoir des conséquences sur celle-ci parce que les expertises psychiatriques n'auraient « rien révélé de traumatisant pour l'instant », qu'elle a « trouvé un boulot, un autre cercle d'amis, un petit copain » et qu'« elle sous-entendait même revenir avec moi...(Q)...elle s'est rendu compte qu'elle n'avait pas plus de liberté chez sa mère ». Il ajoute : « mais comme dit, je ne peux pas me mettre à sa place, je peux pas me permettre de juger...la seule chose que j'espère c'est qu'un jour elle pourra me pardonner, oublier c'est pas possible ». Nous comprenons là clairement que l'homme se positionne uniquement de son propre point de vue en affirmant qu'il aimerait que sa fille le délivre en quelque sorte du côté négatif qu'il ressent vis-à-vis de ses actes.

Ce déni du désir de l'autre et le fait de considérer l'autre comme sa propriété se retrouvent dans la façon dont il réfute l'accusation de viol porté par son ex-femme à son égard en évoquant le « devoir conjugal » qu'il estimait qu'elle devait accomplir tant que le divorce n'était pas prononcé. Plus généralement, l'absence totale d'empathie de Monsieur G et son positionnement narcissique transparaissent dans sa manière de parler de sa relation avec son ex-femme, comme en rendent compte les propos suivants : « j'ai accepté qu'elle me trompe, qu'elle a tenté à se suicider [...] elle mentait beaucoup ensuite, moi j'ai flirté un peu à droite à gauche mais elle n'a jamais eu de preuve » ; « quand L. (3^{ème} enfant) est venu au monde, elle était dépressive...ça correspondait à la liaison avec son petit copain...je m'en foutais un peu d'elle ».

Enfin, nous pouvons nous demander si ce qu'il « regrette » le plus n'est pas d'avoir perdu l'emprise qu'il avait sur sa fille plutôt que de lui avoir fait du mal.

Il affirme en effet : « quelque part j'ai perdu l'autorité père-fille...la relation père-fille...quelque part c'était au fond de moi ma préférée ».

Il affirme, d'ailleurs, que la relation incestueuse s'est interrompue parce que sa fille avait rencontré un « petit copain », quand sa fille « a commencé à prendre ses distances, au moment où elle a voulu retourner chez sa mère parce qu'apparemment elle avait plus de liberté qu'avec moi », c'est-à-dire quand la jeune fille a réussi à se dégager un peu de son emprise (même s'il dit avoir malgré tout continué ses « petits gestes, petits câlins »).

Il analyse, en effet, que la relation avec sa fille lui apportait une « stabilité », « la facilité ? je sais pas », comme s'il pensait ne pas risquer une nouvelle rupture, un nouvel abandon dans ce cas.

Certains éléments montrent même qu'il envisage toujours la relation avec sa fille de façon incestueuse : il explique ainsi qu'il lui arrive de faire « un genre de rêve de voir ma fille qu'on est ensemble, qu'on s'entend bien...quelque part une imagination que ça aurait pu durer...une envie même ». De plus, il dit être en colère parce qu'il a appris que sa fille s'est mariée et finit par conclure qu'en fait, il ressent une certaine jalousie à ce propos.

IV.1.1.7.8.2.3 Analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

Le sujet se présente comme un homme d'apparence assez rigide, se tenant toujours très droit, ce qui, associé à une façon assez agressive de s'exprimer, donne l'impression qu'il est relativement hautain.

L'emprise que j'ai ressentie contre-transférentiellement dans la relation avec Monsieur G était massive.

IV.1.1.7.8.2.3.1. Réduction de toute altérité

a. Questions posées au clinicien :

Le sujet pose des questions au clinicien et, la plupart du temps, donne la réponse immédiatement, se mettant ainsi tout à la fois à la place des 2 interlocuteurs : il tente donc de réduire l'altérité (par exemple, à planche 1 du Rorschach : « pourquoi la forme d'un champignon ? parce que la bombe d'Hiroshima on lui donnait ce nom », à la planche 1 du TAT : « autrement ? je ne sais pas une certaine peur... »...).

b. Utilisation de pronoms impliquant l'autre (« on », « nous », « vous »...)

L'homme utilise fréquemment des pronoms impliquant son interlocuteur (à la planche 7 du Rorschach : « dans l'autre sens, on pourrait dire... », dans l'entretien : « on rentre de permission...on le supporte en noyant son chagrin dans l'alcool »).

Par ailleurs, nous pouvons relever une recherche de complicité, par exemple à travers l'utilisation du pronom « vous » dans une déclaration où il évoque les viols commis sur sa

filles : « je ne vais pas vous faire un dessin ». Il s'agit là à la fois d'une allusion malsaine et d'une provocation à travers la convocation du concret (« un dessin »), pouvant s'apparenter à un acting out, dans lesquelles l'interlocuteur est embarqué.

c. Déni du savoir de l'autre :

α. Inversion des rôles

A la planche 7BM du TAT, Monsieur G analyse son attitude à la place du clinicien (« oui je donne l'impression de m'ennuyer mais bon c'est pas tout à fait le cas »), tout en se situant dans la provocation (il rigole).

A la planche 16 du TAT, le sujet s'approprie l'interprétation du test (« puisque chaque image représente a priori un moment précis de la vie »).

L'inversion des rôles et, à travers elle, le besoin de contrôler le déroulement des séances, apparaissent aussi de façon manifeste lorsque l'homme déclare lors d'un entretien : « passons maintenant à l'étape R.! ». C'est lui qui entend décider du moment où il va parler des faits qu'il a commis sur sa fille et il essaye de ne pas tenir compte de la chronologie de mes questions.

β. Évoquer des éléments de la réalité que l'autre ne peut pas connaître

A plusieurs reprises, Monsieur G énumère des éléments pouvant s'apparenter à des connaissances même si, en réalité, elles sont peu précises ou erronées (à l'association de la réponse 7 du Rorschach, il déclare : « un papillon vit 3 mois »).

Cependant, le sujet donne l'impression qu'il essaye de donner un cours (à l'association de la réponse 10 du Rorschach : « une araignée en principe ça fait peur...l'araignée... ça a plein de pattes pourtant c'est doux même si une mygale peut être meurtrière ouais couleur bien sûr noire soit brun...hum de la soie pourquoi de la soie ? parce que quand elle tisse ses filets c'est de la soie...un animal qui travaille beaucoup par rapport à certains »).

d. Contrôle, domination de l'autre

À l'enquête à la planche 3 du Rorschach, l'homme n'attend pas que je lui relise sa réponse et dit : « là j'ai dit 2 femmes...2 singes...qu'est-ce que j'ai dit encore ? ». C'est lui qui tente de diriger l'interaction en provoquant.

A la planche 7BM du TAT, Monsieur G commente le fait que je note une de ses remarques (« ça m'apprendra à me taire ! »), essayant par là de garder le contrôle de la situation.

Il conjugue certains verbes à la première personne du pluriel, ce qui correspond à une tentative pour dominer la relation, par exemple quand il emploie l'impératif à l'association de la réponse 3 du Rorschach (« parlons ligne droite ! »).

Il exprime certaines choses par des gestes et met l'autre en situation d'exécuter, en position de soumission –par exemple, à l'association de la réponse 25 du Rorschach ou à la planche 12BG du TAT : il me regarde avec insistance pour signifier qu'il a terminé.

De même, il termine très souvent ses phrases par « hum » en hochant la tête, en particulier au Rorschach, comme s'il était sûr que son interlocuteur partageait son point de vue.

e. projection d'agressivité en cas de manifestation de la différence

Le sujet s'est montré légèrement agressif parfois quand il parlait de ce qu'il qualifiait de « consentement » de sa fille et que je lui renvoyais, de façon contradictoire, des références à la loi.

IV.1.1.7.8.2.3.2. La place du clinicien et le déni du désir de l'autre

*L'autre comme « spectateur nécessaire »

f. Manipulation :

α. Immixtion d'un secret

L'homme ne m'a pas paru tenter d'immiscer un secret lors de la phase de bilan mais, par la suite, dans la phase de prise en charge en groupe, il a tenté de nier l'existence de certains événements (par exemple, le viol de sa sœur par son père) dont il m'avait parlé en face à face.

β. Autres formes de manipulation

L'analyse du « matériel linguistique » au Rorschach, telle que la conçoit C. Rebourg-Roesler (2002) et que j'ai appliquée ici sans approfondissement, fait ressortir en particulier une manipulation sémantique (l'utilisation d'oxymores par exemple -« un cheval de mer...immense ») et une manipulation du rythme du récit (discours sous forme télégraphique à certains moments -par exemple, à la planche 8BM du TAT-, beaucoup d'énumérations en particulier dans les associations au Rorschach).

Par ailleurs, il joue sur le sens du « consentement » dans la déclaration suivante où : « pour moi, elle était consentante parce que, quand elle disait non, je respectais son « non » ».

*L'autre comme « spectateur anonyme »

g. Crudité des termes renvoyant à la sexualité, scènes sexuelles

α. Crudité des termes dans les projectifs

La seule symbolisation crue de la sexualité dans les tests projectifs apparaît à l'enquête de la planche 7 du Rorschach (« une partie du haut des seins »).

β. Crudité des termes dans la description des faits

Monsieur G évoque sans retenue sa vie sexuelle et les viols commis sur sa fille.

Il aime à répéter qu'il est très « franc » et affirme qu'il met un point d'honneur à ne pas mentir mais cela s'accompagne de propos très crus et très choquants (par exemple, il insiste sur « la première fois » où il a vu sa fille « se faire un doigté »).

γ. Anti-Clob de Rebourg

Je n'ai pas relevé d'anti-Clob dans les tests projectifs du sujet.

h. Pas de censure du fantasme

L'homme ne censure pas ses fantasmes incestueux à travers le récit qu'il fait des passages à l'acte sexuel qu'il a commis sur sa fille, sur lesquels il porte un regard très peu critique et peu distancié puisqu'il va jusqu'à dire qu'il regrette qu'ils aient pris fin.

Dans ce contexte, la déclaration qui me paraît la plus choquante est la suivante : « elle [sa fille] aimait bien avoir le dessus...sa pose préférée c'était d'être dessus ». Cette phrase, très crue, glissée de façon tout à fait anodine, est extrêmement malsaine : Monsieur G y évoque de façon directe les relations sexuelles avec sa fille avec une manipulation du langage (glissement du sens figuré au sens propre) visant à agir sur l'interlocuteur.

i. Absence d'émotions, de sentiments de la part du sujet

Le sujet exprime peu d'affects que ce soit dans les tests projectifs (même si, par exemple, il parle d'« affection », de « tendresse », d'« amour » aux planches 4 et 10 du TAT) ou dans les entretiens, y compris quand il parle d'événements graves (le décès de son père, les agressions sexuelles qu'il a subies et celles qu'il a commises ...).

*La recherche de « l'effet produit » sur l'autre

i. Jouissance à provoquer

Nous avons vu que l'homme avait une forte tendance à la provocation (par exemple dans sa réponse au choix des planches les moins aimées du Rorschach : « à peu de chose près pareil seulement elle est entièrement noire...grosse tache (sic) ») dont le paroxysme est atteint quand il affirme qu'il pense que l'enfant préférée de son père était sa sœur (« vu les faits qui sont arrivés, je dirais oui ma sœur... (Q)... Il a quand même eu des relations sexuelles avec elle, il la défendait... »).

Ces exemples renvoient à l'utilisation de la fonction conative du langage où il s'agit de « tout mettre en œuvre pour agir sur l'interlocuteur » (Rebourg-Roesler, 2002).

Pour ce qui est de la jouissance à provoquer, nous avons pu l'objectiver dans les tests projectifs en particulier à la planche 7BM du TAT mais aussi tout au long des entretiens puisque Monsieur G arbore, la plupart du temps, un sourire et rougit parfois, ce que j'ai interprété, dans un premier temps, comme de la gêne mais qui s'apparente davantage à l'expression corporelle d'une vive émotion voire de jouissance. En effet, le sujet ne semble

absolument pas gêné, au contraire, quand il s'applique à donner bon nombre de détails choquants dans ses différents récits.

j. Atteinte à l'intimité d'autrui

L'atteinte à mon intimité a été particulièrement forte au moment où l'homme m'a parlé des rêves qu'il faisait depuis quelques temps à mon propos, en suggérant leur caractère érotique, sans pourtant le formuler ainsi, à travers une expression claire de jouissance. Il m'a donc laissé là imaginer la coloration de son activité onirique, ce qui a été totalement déstabilisant, m'a mise très mal à l'aise et m'a fait ressentir du dégoût.

Le récit de Monsieur G était aussi marqué par des insinuations relativement malsaines qui m'étaient adressées et à propos desquelles je fais l'hypothèse qu'elles étaient destinées à me faire ressentir ce que lui-même ne pouvait pas éprouver. Il a, par exemple, parlé de la « gêne » qu'il avait à évoquer « certaines choses » avec une femme alors qu'il était « incarcéré depuis trois ans » et c'est moi qui m'en suis trouvée troublée alors que, de son côté, il n'a pas hésité à décrire sans retenue sa vie sexuelle tout au long des entretiens.

k. Séduction, fascination du clinicien

Je n'ai pas été séduite ou fascinée par le sujet.

l. Rejet

J'ai véritablement ressenti de l'horreur par rapport aux récits absolument sans ambages que l'homme faisait des viols de sa fille, d'autant plus que cela touche au tabou majeur des relations sexuelles entre père et fille.

De plus, l'emprise et le besoin de contrôle qui se sont actualisés dans la relation avec Monsieur G m'ont été très désagréables : je me suis sentie à de nombreuses reprises comme un objet que le sujet cherchait à atteindre (en particulier lors de ses allusions à ses rêves érotiques).

**L'autre comme objet à dénigrer*

m. Disqualification de l'interlocuteur

À l'association de la réponse 4 du Rorschach, il dit de façon assez agressive : « il me semble que je l'avais déjà précisé bon oui effectivement... ».

n. Agirs du clinicien

Je pense être passée à l'acte dans l'interaction avec Monsieur G à travers mes réponses normalisantes, teintées un minimum d'agressivité, face à la discussion de l'homme concernant l'existence du consentement de sa fille. Même si j'avais à l'esprit qu'il s'agissait là de l'expression de la jouissance à transgresser d'un sujet organisé sur le mode de la perversion, je ne suis pas parvenue à éviter de renchérir sur ce point !

IV.1.1.7.8.2.3.3. Dimension érotisée de l'emprise (érotisation, séduction, fascination, captation par l'image)

Si nous nous basons sur les items g, h, j, k, l, nous pouvons conclure qu'il y a bien une dimension érotisée de l'emprise chez Monsieur G.

IV.1.1.7.9. Diagnostic de personnalité

IV.1.1.7.9.1. Les critères diagnostiques de la perversion

IV.1.1.7.9.1.1. Caractéristiques des instances surmoïques

a. Jouissance à transgresser

Une jouissance à transgresser est repérable, dans les entretiens avec le sujet, à travers les éléments suivants :

-jouissance qu'il a à parler des relations incestueuses avec sa fille, forme de revendication (« stabilité », « facilité », « au fond de moi, j'espérais que ça marchait entre nous tout en sachant que c'était interdit »)

-transgression assumée du tabou de l'inceste (« je savais que c'était pas bien mais je pouvais pas m'en empêcher »)

-nombreuses transgressions tout au long de sa vie

-transgression des valeurs morales dans son discours (reproche à son ex-femme de l'avoir trompé alors qu'il en faisait de même « mais elle n'a jamais eu de preuve », « aussi ignoble d'être victime qu'agresseur », « elle aimait bien avoir le dessus...sa pose préférée c'était d'être dessus »)

-jouissance à provoquer

b. culpabilité

L'homme n'exprime aucune culpabilité par rapport aux faits dans les entretiens mais seulement de la honte, des regrets tout en regrettant aussi que sa relation incestueuse avec sa fille n'ait pas pu continuer.

IV.1.1.7.9.1.2 Récapitulatif des critères et diagnostic

		Relation d'objet		Instances surmoïques		Nombre de critères /6
Déni de la castration féminine	répression	Déni du désir de l'autre	Dimension érotisée de l'emprise	Absence de culpabilité	érotisation de la transgression	
→oui	→oui	→oui y compris dans la relation avec la victime	→Oui y compris dans la relation avec la victime	→Oui	→oui	6

L'analyse du protocole de Monsieur G permet de conclure que sa personnalité appartient bien à la lignée des états-limites et, le fait que 6 critères diagnostiques sur 6 soient recensés, à une structuration sur le mode de la perversion sexuelle.

IV.1.1.8 Analyse du protocole de Monsieur H

Monsieur H est âgé de 46 ans au moment où nous le rencontrons pour la première fois et il est incarcéré depuis environ 3 mois.

Il a été condamné à 2 ans de prison ferme pour agressions sexuelles sur sa fille qui était âgée d'une dizaine d'années au moment des faits.

Le sujet a été marié et a eu trois enfants de cette union (la victime actuellement âgée de 20 ans et des jumeaux qui ont 13 ans).

Il est toujours en contact avec ses enfants à qui il écrit.

Il est en cours de séparation et vit en concubinage avec une autre femme qu'il connaît depuis 4 ans.

Il a une sœur, de 12 ans son aînée. Sa mère est décédée et il ne connaît pas son père.

Il exerce le métier de chauffeur-routier.

IV.1.1.8.1. Imagos parentales

IV.1.1.8.1.1. Imago maternelle :

L'homme n'a que des bribes de souvenirs liés sa mère biologique qu'il a perdue à l'âge de 2 ans et demi : il s'agit essentiellement de sa description physique, dans laquelle nous pouvons noter une certaine érotisation, (« elle était belle, elle avait de grands cheveux noirs ... Elle était handicapée, elle avait un problème de hanche, elle boitait un peu, ça je m'en souviens bien »), de quelques moments passés ensemble et d'une scène témoignant de la maladie de celle-ci.

Il a intégré d'elle une image plutôt positive, insistant sur sa gentillesse (« une femme extrêmement gentille »), même si quelques bémols apparaissent dans son discours (« Elle était gentille mais à la limite elle était un peu naïve... Ça c'est ce que j'ai appris de ma sœur») y compris en ce qui concerne le maternage (« j'ai pas de souvenirs d'être une fois sur ses genoux »).

Ceci peut être mis en relation avec une certaine déqualification de l'image féminine présente chez Monsieur H: il critique, en effet, à plusieurs reprises son épouse (par exemple, concernant le fait qu'elle l'ait rejeté suite à la découverte des délits, il dit : « je vois 2 frères de ma femme, je veux pas dire qu'ils sont plus instruits, mais ils comprennent mieux ») et semble attribuer aux femmes une tendance à la manipulation. Ainsi s'est-il toujours senti pris pour objet par elles (« je me suis toujours laissé diriger ») et il dit, concernant la deuxième femme avec laquelle il a eu des relations sexuelles à l'adolescence : « celle-là, à mon avis, elle avait dû apprendre...» (qu'il avait eu une première aventure avec une femme adulte). De plus, il paraît projeter de la malveillance sur les femmes. De fait, il accorde une importance

particulière à une parole qu'aurait prononcé sa sœur devant lui et qui l'aurait beaucoup troublé : « quand maman est morte, il y a une chose qui m'a étonné, c'est qu'elle ne m'a pas demandé de m'occuper de [prénom du sujet]. Elle m'a dit de m'occuper de moi ». Avec le recul, il estime que ses mères substitutives (tante/sœur) dévalorisaient son entourage volontairement afin de faire apparaître leur propre rôle comme davantage positif. Il en va de même pour sa femme qu'il soupçonne de refuser de divorcer pour pouvoir l'empêcher de voir ses enfants. Il déclare, dans les associations du Rorschach : « moi je traduis ça comme elle dit toujours qu'elle ne veut plus que je voie les enfants elle se dit « si on divorce je serai obligée de lui laisser les enfants » ».

Par ailleurs, il estime que sa mère n'a pas été heureuse puisqu'elle a été « séparée tôt de sa famille à cause de son handicap », qu'elle a perdu son mari précocement (le père de sa fille, « la crème des hommes ») et qu'elle est décédée d'une maladie à l'âge de 40 ans.

Il ajoute : « je me souviens d'elle, elle était toujours habillée en noir ».

L'image maternelle est donc clairement associée à des affects dépressifs, ce qui laisse supposer un écueil au niveau de l'élaboration de la position dépressive.

Par ailleurs, dans les tests projectifs, l'imgo inconsciente est présentée d'abord comme voyeuriste puis comme surmoïque à la planche 5 du TAT, amenant, à ce moment là, la problématique à confiner au conflit oedipien.

A la planche 1 du Rorschach, l'imgo maternelle semble un peu angoissante (« on n'a pas envie de se retrouver en face de ça ») et associée à des détails phalliques (« queue », « grandes oreilles »), de même qu'à la planche 19 du TAT.

Pour ce qui est de l'objet interne, il semble inexistant à la planche 16 du TAT (« c'est rien »). De même, si les angoisses archaïques sont reconnues à la planche 11 et que l'homme fait preuve de capacités de dégagement par rapport à elles, à la planche 19 par contre, les angoisses sont tellement fortes qu'il ne parvient pas à mettre en place une délimitation entre intérieur et extérieur ni à cliver le bon et le mauvais objet et il n'y a pas de représentation de contenant, malgré des tentatives d'évitement et de mise en forme à travers une description : la réponse de Monsieur H n'est absolument pas structurée et la planche suscite chez lui des projections (d'intentionnalité, de pulsionnalité, d'angoisses de perte de cohésion de soi) ainsi qu'une symbolisation maternelle extrêmement peu élaborée (« cratère »). La confrontation à l'imgo maternelle est ici très désorganisante pour le sujet.

De même, à la planche 8 du Rorschach, reflétant les contacts initiaux avec l'environnement, des projections d'agressivité crues sont relevées.

Il ne semble donc pas y avoir de bon objet intériorisé.

L'imago maternelle inconsciente reste prégénitale.

IV.1.1.8.1.2. Imago paternelle :

Monsieur H n'a pas connu son père : il sait de lui seulement que c'est un étranger venu en France pour travailler et qu'il serait reparti dans son pays, où il avait déjà fondé une famille avant la naissance du sujet, alors que la mère de l'homme était enceinte. Il ne connaît ni son nom, ni son visage (il n'a jamais vu la seule photo que possédait sa famille puisqu'elle aurait brûlé dans un incendie) et nous pouvons penser que cela a conduit à une faillite des possibilités identificatoires à la figure paternelle.

Au niveau des tests projectifs, la relation père-fils paraît être difficilement représentable par Monsieur H, en particulier à la planche 7BM du TAT où, si elle est reconnue dans un premier temps, le sujet met rapidement en scène beaucoup de difficultés (tout est fait pour dénier les liens affectifs, les ressemblances) et elle ne peut être maintenue au fil du récit : l'homme projette sa propre expérience d'un père absent (« l'indifférence »). De même, à la planche 6BM, l'interdit de l'inceste est posé de façon précaire et peu structurante, comme nous le développerons dans le paragraphe consacré au fantasme incestueux : la fonction paternelle est donc défaillante. A la planche 2 du TAT, le personnage masculin est identifié mais il n'y a qu'une référence indirecte au statut de père.

Enfin, au Rorschach, Monsieur H choisit une des planches les moins aimées comme planche pouvant représenter son père.

IV.1.1.8.1.3. Identifications conscientes

-En ce qui concerne l'identification à ses proches, le sujet pense avoir comme point commun avec sa mère la « naï[veté] », même s'il semble parler là davantage de sa propre passivité : « moi je crois qu'à un moment de ma vie, j'étais pareil...on m'a toujours dit : « fais ci fais ça » ».

Nous pouvons donc constater qu'il s'agit là d'une identification anaclitique au fonctionnement de sa mère.

Par ailleurs, il est à remarquer que, lorsque nous lui posons spécifiquement la question de la ressemblance avec sa mère, il évoque avec confusion sa sœur: « d'après ce qu'on m'a dit, j'ai la facilité d'adaptation de ma sœur (sic) et la tranquillité ». Il ajoute immédiatement : « j'ai 2 personnes en moi : autant j'irai décrocher la lune pour quelqu'un, autant s'il y a quelque chose qui va pas, dans la minute qui suit, je deviens horrible ».

Au niveau des substituts parentaux, nous rappelons ici que, dans un premier temps, après le décès de leur mère, l'homme et sa sœur ont été recueillis par une de leurs tantes puis c'est sa

sœur qui a élevé son cadet à partir du moment où elle s'est mariée (elle était encore mineure à ce moment là).

Monsieur H affirme que sa sœur était « assez dure, [s]on beau-frère aussi » (« on marchait à la baguette ») mais c'était surtout sa sœur qui s'occupait de l'éducation des enfants puisque son mari travaillait.

Il pense ressembler à la fois à son beau-frère et à sa sœur : « j'ai des deux »:

Il décrit ainsi sa sœur comme une figure maternelle phallique agressive (elle « ne sait pas parler, elle crie », elle distribuait « des claques à tours de bras », « quand elle arrivait pas, tout ce qui lui passait sous la main, ça volait », « des fois, ça a été assez difficile...on pouvait pas toujours s'exprimer ») parfois même sadique (il donne comme exemple les moments de toilette : « j'avais horreur de l'eau sur la figure et elle me foutait la douche sur la figure ») et il affirme avoir ressenti un manque d'affection de la part de sa sœur de la même façon que pour sa mère biologique (« je me souviens pas qu'elle ait eu un geste tendre »).

Enfin, il estime qu'il a « hérité un peu de sa rigueur : j'ai toujours été dur avec mes enfants » et de son sens du travail.

Pour ce qui est de la tante qui les avaient recueillis après le décès de leur mère, il pense qu'il était son préféré et que cela déclenchait « des petites pointes de jalousie » chez sa sœur. A ce moment là de sa réflexion, nous pouvons constater qu'il replace sa sœur en tant que membre d'une même fratrie et non comme figure parentale, ce qui souligne la confusion de ses identifications.

Il explique que sa tante et lui avaient en commun leur caractère très tranché (« elle était comme moi », « c'est en elle que je me retrouve le plus...elle est carrée »).

En ce qui concerne son beau-frère, il le décrit de façon relativement négative, comme « méchant et en plus injuste » (« autant il s'occupait pas de nous, autant il pouvait être méchant quand il y avait quelque chose qui n'allait pas...il y avait pas de juste milieu »), ce qui paraît être sous-tendu par une certaine rivalité (« ce qui était injuste c'est qu'il faisait rien », « mon beau-frère c'est quelqu'un qui savait rien faire et qui cherchait pas à faire »). Le sujet aurait d'ailleurs été mis à la porte par son beau-frère à l'âge de 18 ans et demi suite à une bagarre liée au fait que l'aîné aurait accusé Monsieur H d'être « feignant ».

Cependant, on peut relever que le sujet accompagnait son beau-frère dans ses livraisons quand il était plus jeune, ce qui dénote une certaine proximité entre eux.

De plus, l'homme insiste sur le côté volage de son beau-frère, que nous développerons plus loin, et conclut : « moi j'ai passé une partie de ma vie à faire la même chose, je sais pas si j'ai suivi l'exemple...j'ai collectionné les maîtresses pendant une dizaine d'années ».

Il parle ainsi de « cirque » entre sa sœur et son beau-frère c'est-à-dire des disputes dues aux infidélités de son beau-frère qui ont donné lieu à des déménagements successifs de la famille et ont conduit à une vie « assez chaotique ».

Il ajoute : « je crois que j'ai hérité de la jalousie de mon beau-frère...je sais pas si c'est de la jalousie...j'arrive pas à faire confiance à personne...je préfère faire le vide autour de moi comme ça je dépends de personne ». Monsieur H précise qu'il relie cela au fait qu'il ait vu sa sœur tromper son mari, ce qui aurait provoqué chez lui une peur de la trahison.

IV.1.1.8.2. Élaboration de la position dépressive

La position dépressive n'est absolument pas élaborée.

En ce qui concerne les angoisses d'abandon, elles sont massives et caractérisent la problématique du sujet (comme en témoignent aussi la relation d'objet spéculaire et anaclitique dans les tests projectifs) : elles surgissent en particulier à la planche 13B du TAT, où l'homme s'identifie totalement au petit garçon représenté seul, et, à la planche 2 du TAT, l'exclusion du 3^{ème} personnage par rapport au couple parental déclenche des angoisses de perte d'objet qui sont retrouvées aux planches 2 et 7 du Rorschach. Monsieur H met en place, comme mécanisme de défense principal face à cela, la lutte maniaque contre la dépression (à la planche 12BG, 13B et 16 du TAT ...).

La lutte anti-dépressive se retrouve aussi à travers les déterminants C' au Rorschach (planches 5 et 6) et la sensibilité à la couleur noire du sujet est particulièrement verbalisée aux choix des planches et dans les associations de ce même test (par exemple, à l'association de la réponse 1 : « ça m'évoque la nuit je me souviens quand j'étais petit j'avais peur la nuit mais alors une trouille pas possible je crois que c'est pour ça que j'aime pas la couleur noire »).

À la planche 6BM, les affects dépressifs sont associés à la représentation de la perte du père.

A la planche 16 du TAT par contre, c'est l'impossible élaboration du manque qui apparaît de façon massive (« ce que m'évoque une page blanche et ben une page blanche c'est rien... Ça reflète ça reflète rien... Pour que ça reflète quelque chose il faudrait qu'il y ait un dessin... ») et qui débouche sur une angoisse de mort.

L'homme relate ainsi de nombreux épisodes de son enfance où il a ressenti des angoisses d'abandon dont le plus marquant correspond aux semaines d'été où ses neveux et lui, étant enfants, étaient livrés à eux-mêmes et avaient la responsabilité de gérer seuls les travaux de la ferme. Monsieur H place ici l'origine de ses angoisses alors que nous pouvons penser qu'il s'agit davantage d'une conséquence.

Par ailleurs, il parle souvent (en particulier à propos de la façon dont il vit les séparations) de sa « peur de la trahison » qui est certainement à rapprocher de ses angoisses d'abandon.

Au niveau anamnestique, le sujet a perdu sa mère très tôt et il explique que le plus difficile pour lui a été de constater qu'il « [lui] est arrivé plein de choses nouvelles et qu'[il] ne pouvait pas en parler » : « elle me manquait ». L'homme associe cela au fait qu'il cherche dans ses relations avec les femmes « une mère », « attentionnée » et compréhensive et il constate, d'ailleurs, qu'il a souvent choisi des compagnes plus âgées que lui : ceci témoigne à la fois d'une quête de la mère idéale mais aussi d'une « confusion des langues » au sens de Ferenczi (1933/1990) (nous y reviendrons plus loin).

Nous pouvons constater que le deuil de sa mère n'est pas fait puisque Monsieur H pleure en parlant des souvenirs liés à celle-ci.

Il est à remarquer en outre qu'il dit avoir des souvenirs de sa mère et de sa grand-mère maternelle sur leur lit de mort : si nous savons que les souvenirs sont toujours des reconstructions, étant donné le très jeune âge du sujet au moment de ces décès, cela renvoie aussi au sentiment de toute-puissance de celui-ci.

Par ailleurs, le père de l'homme a abandonné la mère de ce dernier alors qu'elle était enceinte, ce qui implique qu'elle ait eu à traverser un deuil supplémentaire autour de la naissance de Monsieur H. Le sujet a donc pu être marqué par l'abandon de son père et par la souffrance de sa mère inhérente à cette séparation.

Enfin, l'homme estime avoir traversé des périodes de dépression dans sa vie, en particulier suite aux agressions sexuelles qu'il a subies (nous développerons cela précisément dans le paragraphe consacré à ce point) et à certains moments où sa femme le trompait .

Pour ce qui est du ressenti après les agressions sexuelles qu'il a commises, il paraît s'agir davantage d'un mal être que d'un vécu dépressif : « Je me retrouvais plus du tout... J'étais plus du tout bien où j'étais... C'était vraiment du dégoût envers moi-même ».

Enfin, nous pouvons relever dans son discours l'allusion à une tentative de suicide qu'il lie aux délits commis mais qui, en réalité, s'avère être une réaction à un adultère : « un peu avant que la gendarmerie arrive » [pour le placer en garde-à-vue], j'allais me foutre en l'air avec la carabine... Parce que deux jours avant j'avais de nouveau retrouvé mon épouse avec un gars dans un chemin de forêt ».

IV.1.1.8.3. Représentation de soi et fragilité narcissique

La représentation de soi est quelque peu fragile.

La majorité des représentations animales au Rorschach sont détériorées (52,6%) et les représentations humaines sont, certes, majoritairement entières et non détériorées (2/3) mais toutes problématiques (terme « silhouette » employé pour qualifier des personnes aux planches 3 et 7 du Rorschach et une réponse H enf.).

À la planche 1 du Rorschach, la représentation de soi est d'abord plutôt réussie puis se dégrade et, aux planches 3 et 5, elle est relativement bonne.

D'autres indicateurs vont dans le sens d'une atteinte narcissique : confusion homme / animal à la planche 11 du TAT ; problème de limites à la planche 19 de ce même test ; télescopage des rôles à la planche 6BM du TAT ; G% élevé au Rorschach, ce qui peut révéler une lutte contre l'angoisse de perte de cohésion de soi, laquelle émerge à la planche 9 du test ainsi qu'à la planche 19 du TAT ; interprétation du Dbl à la planche 8 du Rorschach.

Monsieur H fait état d'un grand « manque de confiance » en lui : il en donne pour exemple la peur d'aller à la banque ou de rentrer dans les restaurants routiers bondés de monde, ce qui pour nous correspond davantage à des éléments phobiques.

Par ailleurs, il est important de remarquer que le sujet choisit la planche 8 du Rorschach -et la réponse « tigre »- comme planche personnelle, ce qui sous-tend une identification psychopathique à un prédateur (au sens de l'américain Meloy) et pourrait être mis en relation avec les passages à l'acte de l'homme.

→ Les **angoisses sous-jacentes prédominantes** semblent être davantage de l'ordre de la perte d'objet et d'abandon (tests projectifs, discours, relation d'objet anaclitique et spéculaire) que de la perte de cohésion de soi (même si elles apparaissent à 2 reprises de façon directe dans les tests projectifs et qu'on relève une angoisse de mort au TAT) comme en témoigne aussi le fait que l'atteinte narcissique, si elle existe, reste limitée.

IV.1.1.8.4. Évolution libidinale

IV.1.1.8.4.1. Sexualité et vie de couple

Monsieur H a été marié et a eu trois enfants de cette union (la victime âgée de 20 ans au moment où nous rencontrons le sujet et des jumeaux de 13 ans). Il est en cours de séparation et vit en concubinage avec une autre femme qu'il connaît depuis 4 ans.

La vie de couple qu'il a menée avec sa première femme paraît, à travers la façon dont il en rend compte, particulièrement tumultueuse (multiples infidélités de sa part ainsi que du côté de son épouse, nombreuses disputes...). Pour ce qui est de son propre côté volage, il « se demande si ce n'était pas juste pour séduire » parce qu'après avoir eu des relations sexuelles avec ses maîtresses, il « n'avait plus envie » d'elles : cela renvoie à une valence plus narcissique qu'objectale de sa vie sexuelle. L'homme met cela en lien avec le fait qu'il dise avoir été témoin de scènes d'adultère concernant sa sœur et indirectement son beau-frère « qui courait un peu partout » : « je pars du principe que c'est des choses que j'aurais pas dû voir »,

« moi j'ai passé une partie de ma vie à faire la même chose, je sais pas si j'ai suivi l'exemple...j'ai collectionné les maîtresses pendant une dizaine d'années ». Il insiste sur la loi du silence qui régnait chez lui dont il met en avant un aspect qu'il estime aliénant : « dans la famille, personne ne disait rien, il y avait pas de dialogue...j'ai été obligé de continuer ce phénomène en gardant des secrets. Déjà tout petit, j'étais déjà plus dans une vie d'adulte. ».

Il est à remarquer que son beau-frère aurait eu des liaisons avec des jeunes filles mineures.

Pour ce qui est de la façon dont il considère avoir débuté sa vie sexuelle, il parle des agressions sexuelles qu'il a subies à l'adolescence ainsi que des relations sexuelles qu'il a eues avec des femmes adultes.

Il s'agit donc là d'expériences inadaptées, relativement traumatisantes et aux conséquences psychiques indéniables, comme nous le développerons dans le paragraphe concernant les agressions sexuelles subies.

IV.1.1.8.4.2 Problématique oedipienne

IV.1.8.4.2.1 Structuration oedipienne

IV.1.1.8.4.2.1.1. Triangulation oedipienne

La triangulation oedipienne est posée (les 3 personnages sont différenciés sur le plan sexuel et 2 sont nantis spécifiquement) mais n'est pas traitée à un niveau oedipien puisque la jeune fille est isolée du couple parental et des affects dépressifs lui sont attribués, ce qui signifie que c'est surtout une problématique anti-dépressive qui apparaît.

IV.1.1.8.4.2.1.2. La castration

***Angoisse de castration**

L'angoisse de castration n'est pas métabolisée : à la planche 1 du TAT, l'immatunité est reconnue mais elle n'est absolument pas dépassée et renvoie à un Idéal inatteignable.

Nous pouvons rapprocher cela d'un rêve que Monsieur H rapporte dans lequel transparait une thématique d'impuissance : « j'essayais de faire demi tour avec un bus dans un chemin dans lequel on ne ferait pas demi tour avec une voiture ».

A la planche 2 du Rorschach, c'est une angoisse de perte d'objet qui émerge (« ils sont apparemment accrochés ensemble...il va falloir les séparer »), peut-être en lien avec la castration que cette planche sollicite particulièrement.

Par ailleurs, comme nous le verrons plus loin, la symbolisation de la puissance phallique au Rorschach est mauvaise.

*Déni de la castration féminine

Le déni de la castration apparaît à la planche 19 du TAT où le sujet insiste sur un détail phallique (« une espèce de cratère d'où jaillit je-ne-sais-quoi ») à cette planche renvoyant à l'imgo maternelle.

Cependant, nous ne pouvons pas conclure à un déni durable de la castration puisqu'il n'apparaît pas systématiquement concernant le traitement de l'angoisse de castration.

De même, à la planche 7 du Rorschach (comme à la planche 2), davantage que le déni de la castration (à l'enquête de la réponse 11, attribution d'un référent phallique –« queue de cheval » - associé à une symbolisation régressive féminine « deux petites jumelles »), c'est la difficulté de séparation –individuation et l'angoisse de perte d'objet qui occupent le devant de la scène.

IV.1.1.8.4.2.1.3. Identifications secondaires

*Identification sexuelle, différence des sexes et déni de la différence des sexes

*Identification sexuelle :

L'identification sexuelle est difficilement établie par l'homme dans les tests projectifs : à la planche 3BM du TAT, le personnage n'est pas clairement identifié sexuellement et, à la planche 19 de ce même test ainsi qu'aux planches 3 et 7 du Rorschach, il y a une confusion.

A la planche 2 du TAT, par contre, les 3 personnages sont correctement identifiés sexuellement. A la planche 4, ils sont uniquement désignés par des pronoms (il / elle) mais la différenciation sexuelle est faite relativement clairement. Il en va de même à la planche 13MF où seul le personnage féminin est présenté comme « une dame ».

A la planche 6BM, un télescopage des rôles doublé d'une confusion au niveau des identifications sexuelles apparaît dans le discours (« la dame on peut penser que son mari est décédé dans ce cas-là ce serait peut-être le fils derrière lui »).

A la planche 10, les deux personnages sont des femmes : la différence des sexes est déniée.

Au Rorschach, la symbolisation des pulsions sexuelles masculines est plutôt satisfaisante.

Au choix de la planche personnelle à ce test, Monsieur H tente de s'identifier à la puissance phallique (« tigre », planche 8) mais à une planche qui ne correspond pas à cette symbolique.

Il est difficile de conclure sur l'identification sexuelle du sujet qui semble très vacillante mais la projection d'une relation homosexuelle féminine à la planche 10 du TAT renvoie davantage à une identification féminine. De plus, nous avons pu constater plus haut qu'il s'identifie consciemment davantage aux femmes de son entourage qu'aux hommes.

*Déni de la différence des sexes :

Nous pouvons donc conclure que la différence des sexes est déniée même si ce n'est pas de façon massive.

*Différence des générations et déni de la différence des générations

Outre le fait que les passages à l'acte incestueux de Monsieur H envers sa fille (et certains de ses propos que nous analyserons plus loin) témoignent clairement d'un déni de la différence des générations, un point d'achoppement se retrouve à ce niveau au TAT: à la planche 6BM, la différence de génération n'est pas posée d'emblée (un « Monsieur », une « dame ») et l'élaboration très difficile du récit laisse supposer l'existence d'un fantasme incestueux sous-jacent. À la planche 7BM, elle est reconnue même si tout est fait par la suite pour nier le lien de parenté entre les 2 hommes.

Par ailleurs, on relève une grande confusion du sujet dans sa conception des liens familiaux puisqu'il parle de sa sœur, par laquelle il a été élevé, en la nommant « ma mère » et il utilise le même qualificatif pour sa tante qui l'a recueilli. Ainsi, concernant le décès de sa mère, il dit qu'« on ne lui a pas annoncé », qu'il « ne sait pas comment [il] l'a appris » et qu'un jour, il s'est « aperçu » que « [s]a sœur n'était pas [s]a mère ». De plus, il désigne l'homme qui a commis des agressions sexuelles à son encontre comme son « cousin » alors que c'est son neveu par alliance... Néanmoins, Monsieur H parvient facilement à resituer chaque personne généalogiquement une fois les confusions mises en évidence.

La différence des générations est donc déniée mais pas de façon massive.

IV.1.1.8.4.2.2 Fantasme incestueux

Un fantasme incestueux semble sous-tendre le récit de la planche 6 BM et se traduit par une difficile élaboration de l'histoire. De plus, les liens mère-fils, qui ne peuvent être mis en place qu'à travers la représentation du décès du père, s'étiolent au fil du récit et aboutissent à un télescopage des rôles (« ce serait peut-être le fils derrière lui ») qui rend compte de la problématique incestueuse.

IV.1.1.8.5. Répression et mécanismes de défense

Les mécanismes de défense sont polymorphes (identification projective, projection, lutte maniaque contre la dépression, clivage, déni, évitement, idéalisation, répression, isolation, refoulement, régression, formation réactionnelle contre l'agressivité, dénégation).

Répression :

Le sujet a recours à la répression dans un entretien : par exemple, quand il précise que sa femme et lui ne parlaient pas de sexualité en présence de leur fille, il ajoute « même si on ne se gênait pas... ». Cette répression me conduit à lui demander d'explicitier et il répond : « pour

s'embrasser devant elle... Une fois, elle nous a surpris en train de faire l'amour. » Ma question amène donc l'homme à verbaliser un élément relevant de la scène primitive.

IV.1.1.8.6. Aspects du préconscient

IV.1.1.8.6.1. Primat de l'acting

En ce qui concerne d'éventuels comportements transgressifs, Monsieur H estime être « plutôt respectueux » de la loi et ne mentionne, en plus des agressions sexuelles qu'il a commises, que « des conduites en état d'ivresse après des fêtes » qui auraient eu lieu quand il avait 20-25 ans.

IV.1.1.8.6.2. Espace imaginaire et mentalisation

L'espace imaginaire du sujet est assez étendu mais immature et dévastateur (en raison de la prédominance de petites kinesthésies sur les grandes) et ses capacités de mentalisation sont plutôt mauvaises (tableaux du protocole du test de Rorschach dans les annexes).

IV.1.1.8.6.2.1 Symbolisation du sexuel

IV.1.1.8.6.2.1.1. symbolisation du sexuel féminin

Il n'y a aucune symbolisation des pulsions sexuelles féminines au Rorschach ni du creux féminin aux planches 2, 7 (où un « choc » apparaît), 9.

Seules des « petites jumelles » finissent pas être données à l'enquête de la planche 7 mais après beaucoup d'hésitations et un attribut phallique leur est associé (« queue de cheval »).

IV.1.1.8.6.2.1.2. Symbolisation du sexuel masculin

La symbolisation des pulsions sexuelles masculines est relativement satisfaisante, malgré quelques ratés :

-même si les bonnes symbolisations sont majoritaires (5B+ -par exemple, « 2 oiseaux là dans l'autre sens, le cou, les ailes...des grands oiseaux » à la planche 5 ou « des tigres » à la planche 8- et 1C+ pour 1B-),

-aux planches phalliques de référence, c'est la passivité et les tentatives pour réduire la puissance phallique qui sont mises en avant (« un monstre allongé » à la planche 4 ; « des chats » à la planche 6, qui deviennent des « bons gros chats » à l'enquête - avec une insistance sur la perspective anale)

-enfin, il y a une insistance sur les détails phalliques (planches 1, 4, 5, 6) qui sont associés à de l'agressivité aux planches 1 et 8

IV.1.1.8.6.2.2. Symbolisation des pulsions agressives

La symbolisation des pulsions agressives n'est pas non plus satisfaisante :

-Au TAT, à la planche 8BM, Monsieur H ne parvient pas à verbaliser la violence (si ce n'est de façon indirecte à travers l'allusion au « fusil ») : les pulsions agressives suscitent chez lui

une grande angoisse et il tente de les éviter à tout prix par différents moyens (remâchage, mise à distance...) et en insistant sur la réparation (« un médecin en train d'opérer »), ce qui l'empêche d'élaborer son récit. Cet évitement majeur et même un déni des pulsions agressives est retrouvé à la planche 13MF (et cela concerne aussi les pulsions sexuelles).

-Au Rorschach, malgré quatre symbolisations réussies (3B+, 1C+) sur 7 -en comptant l'absence d'interprétation du rouge à la planche 3- (planche 1 : « les petites pinces devant la tête », planche 4 : « un monstre allongé »), nous relevons des projections crues d'agressivité à la planche 8 (réponses de niveaux D dans la grille de Cassiers), en particulier sur le mode sadique, et à l'enquête de la planche 2 (« sang » : niveau E).

IV.1.1.8.6.2.3. Liaison entre les pulsions sexuelles et agressives

La liaison des pulsions agressives et libidinales est mauvaise à la planche 4 du TAT et à la planche 13MF où ni les unes ni les autres ne sont clairement reconnues.

IV.1.1.8.7. Le discours du sujet concernant les faits pour lesquels il a été condamné

Le sujet a été condamné pour des agressions sexuelles sur sa fille qui auraient eu lieu de façon extrêmement limitée dans le temps (2 passages à l'acte espacés de 2 ou 3 semaines).

IV.1.1.8.7.1 Façon dont le sujet rend compte de ses passages à l'acte

L'homme a abordé difficilement les faits et ce, à chaque fois, avec émotion, authenticité et de façon critique : il pleure, exprime des jugements négatifs à son encontre et des regrets, semble avoir conscience de la souffrance infligée à la victime : « c'est dur de parler de ça parce que la pauvre gosse (*il pleure*) », « je me suis posé un tas de questions... Je suis en train de devenir barjo.... ».

Cependant, nous pouvons remarquer que, malgré ses réticences dans un premier temps, il donne des précisions peu nécessaires et assez crues par la suite, même si cela est nuancé par une auto-critique : « Je l'ai quand même pénétrée d'une phalange ou d'une demie phalange... Ah je me dégoûte quand je pense à ça... ».

Pour décrire ce qu'il s'est passé dans son esprit entre les 2 moments où il a agressé sa fille, il emploie des termes qui montrent qu'il avait conscience de la gravité de ses actes incestueux (« c'est pas possible, c'est un truc qui ne se fait pas, c'est abject...une chose à ne pas recommencer ») sans que cela ne l'ait empêché pour autant de les réitérer.

Par ailleurs, Monsieur H nie différents aspects essentiels qui ont trait à sa relation incestueuse avec sa fille : le sujet décrit ses passages à l'acte comme des pulsions subites sans précédent (« jamais j'avais regardé ma fille ou les autres filles en pensant à ça »), dénués de caractère sexuel (« je n'ai jamais eu de pulsions sexuelles pour ma fille... C'est pas sexuel, j'ai jamais eu

envie de ma fille ») et qui ne lui ont apporté aucun plaisir. Il estime qu'il n'a pas éprouvé « ce qu'[il] ressentait habituellement avec une personne adulte ».

Concernant les circonstances des agressions qu'il a commises, l'homme explique qu'un an avant, « sa femme lui avait appris qu'elle le trompait », ce qui a occasionné une blessure narcissique : « j'ai rien dit, je l'ai jamais fait voir mais là ça m'a fait mal ». Il dit qu'il n'arrivait plus à dormir et il précise que c'était un moment où il travaillait « sans répit » : « je trouvais qu'une fois de plus j'avais été trahi », « je me reprochais de ne pas être capable de taper du poing sur la table », « je me disais : ma femme s'envoie en l'air pendant que je me tue au travail ».

Il semble que les infidélités de sa femme l'aient particulièrement affecté puisqu'il aurait eu l'intention d'attenter à ses jours (mais ses enfants et sa femme auraient fait capoter son projet): « j'allais me foutre en l'air avec une carabine parce que, 2 jours avant, j'avais de nouveau retrouvé mon épouse avec un gars dans un chemin de forêt ».

Cependant, il est important de remarquer que Monsieur H situe cet événement « un petit peu avant que la gendarmerie arrive », c'est-à-dire qu'il établit constamment un lien entre ses problèmes de couple et les agressions sexuelles commises sur sa fille comme nous le développerons plus loin.

IV.1.1.8.7.2 liens avec le passé : agressions sexuelles subies dans l'enfance ? famille incestueuse ?

Le sujet dit avoir été violé à 12 ans et demi par le « neveu de son beau-frère » (âgé de 21 ans à l'époque et qui aurait déclaré, depuis, ouvertement son homosexualité). L'homme exprime son ressenti au moment des faits de la façon suivante : « ça m'a fait mal...ça m'a toujours fait la même chose, le même dégoût ». Il se souvient aussi que son agresseur lui a demandé de « ne pas dire [ce qu'il s'était passé]...c'est un secret ».

Il affirme qu'il aurait traversé une période de dépression suite à ces faits : « j'avais jamais entendu parler de ces choses là...j'étais désemparé...j'avais l'impression de m'être laissé faire quelque chose qui n'avait pas lieu d'être...quelque part, je m'en voulais de n'avoir pas dit non ».

Nous retrouvons là l'identification à la culpabilité de l'agresseur ressentie par les victimes d'agressions sexuelles et décrite par Ferenczi (1933/1990).

Il décrit une période vers 16 ans où il dit avoir eu l'« impression d'être inutile », de ne pas être pris en compte en tant que sujet mais d'être utilisé comme un objet : « j'avais l'impression que personne s'occupait de moi », « ça m'arrivait d'aller me cacher dans un coin pour pleurer », « j'avais plus envie de rien faire », « j'avais l'impression qu'on me portait pas de

bonnes intentions...que j'étais là juste pour le boulot». Il aurait agi des équivalents suicidaires à cette époque comme « partir à toute vitesse avec mon 2 roues en pensant que peut-être une voiture aller arriver ». Il précise que son entourage « ne cherchait pas à comprendre pourquoi » il faisait cela mais, avec le recul, il associe ce mal être aux « agressions sexuelles » qu'il avait subies.

De même, il parle d'« un rêve qui a duré des années » et qu'il a commencé à faire « au moment des premières agressions sexuelles » : « je tombais dans un trou...c'était vert...comme dans une couverture et j'arrivais jamais à remonter ». Nous pouvons souligner la tonalité anale de ce cauchemar ainsi que le lien avec une faille narcissique.

De plus, il a tendance à mettre en avant comme traumatisme direct découlant de ces agressions subies, un blocage au niveau de sa sexualité qui se serait porté précisément sur les actes que son agresseur lui avait imposé (fellations) mais qui auraient eu des conséquences dans toute sa vie sexuelle (« à chaque fois que je devais faire l'amour avec une femme j'avais une appréhension...j'avais peur toujours de cette région là »), ce qui l'aurait conduit à fuir les relations sexuelles pendant quelques temps à l'adolescence. Le fait que Monsieur H insiste sur ce symptôme peut nous faire supposer à la fois que le trauma n'est pas métabolisé eu égard à la façon très crue dont il l'exprime mais aussi que cela correspond à un évitement (par centration sur un aspect de la sexualité) par rapport aux répercussions psychiques du traumatisme.

Une autre conséquence de ces actes subis serait, selon lui, une pudeur extrême : il explique qu'il est allé jusqu'à arrêter de faire du foot parce qu'il ne supportait pas de « se montrer nu ». Concernant sa découverte de la sexualité, le sujet affirme qu'elle est intervenue « très tôt » avec des femmes adultes alors qu'il était pré-adolescent.

L'homme estime qu'il n'a pas été compris par ses partenaires et semble signifier que cela a pu être traumatisant : « c'était une mère que je recherchais ». Cela témoigne a minima d'une confusion (des langues) entre affection et sexualité que nous avons déjà rapprochée, plus haut, du concept de Ferenczi. Nous pouvons dans le même ordre d'idée relever que, lorsque nous lui avons demandé de parler de ses relations amoureuses, il a abordé les agressions sexuelles qu'il a subies.

Il décrit ainsi sa première relation sexuelle avec une femme qui avait 31 ans alors qu'il en avait 13 ans : « sur le coup, j'ai trouvé ça valorisant et puis après ça m'a...c'était pas ça que je recherchais...ça m'a je veux pas dire dégoûté mais dérangé », « j'ai eu peur...je veux pas dire que j'étais tétanisé... », « après bien sûr elle m'a dit c'est un secret entre nous, il faut le dire à

personne ». Il précise que, par la suite, qu'il a éprouvé du plaisir dans les relations sexuelles avec cette femme mais qu'il « culpabilisai[t] parce qu'il se disai[t] que c'était pas normal ».

Il ajoute que ce qu'il appréciait chez cette femme était « la façon dont elle s'occupait de ses enfants » et finit par affirmer que, pour cette raison, c'est peut-être lui qui a provoqué ces rapports sexuels. Cette interprétation relève d'un mécanisme d'identification à l'agresseur.

Enfin, sa sœur, à laquelle il aurait parlé de ces relations n'aurait pas tenté de le protéger et aurait plutôt banalisé : « tu commences de bonne heure ! »

Il fait lui-même un rapprochement entre ce qu'il avait éprouvé avec « la femme de 31 ans » et lors des viols subis de la part du « neveu de son beau-frère » (« un mal-être tout de suite... J'osais même pas le regarder. ») et nous pouvons relever de nombreux points communs dans la traduction de son ressenti dans ces deux situations (en particulier dégoût, identification à l'agresseur, à la culpabilité de l'agresseur...).

Nous pouvons de fait remarquer combien la façon dont il rend compte de ce qu'il a ressenti en tant que victime est à superposer avec ce qu'il relate en tant qu'agresseur, en particulier ici au niveau du regard.

IV.1.1.8.8. Le choix d'objet et la relation d'objet

IV.1.1.8.8.1. Victime(s) et choix d'objet

IV.1.1.8.8.1.1 Question de l'âge et du sexe

L'unique victime de Monsieur H est sa fille âgée d'une dizaine d'années au moment des faits.

IV.1.1.8.8.1.2 Question du choix d'objet pédophilique

Le sujet a été marié et a eu une vie essentiellement hétérosexuelle.

Il ne nous a pas dit être en proie à des fantasmes pédophiliques et ses passages à l'acte sont d'ordre incestueux.

Cependant, nous pouvons éventuellement relever une référence à la pédophilie à la planche 16 du TAT : « Quelque chose qui tient à cœur... Des enfants, un soleil, une rivière, une barque, un ballon, quelque chose qui nous fait penser au bonheur ».

IV.1.1.8.8.2. La relation d'objet

IV.1.1.8.8.2.1 Relation d'objet dans les tests projectifs

La relation d'objet paraît être de type spéculaire (« jumeaux »/ « jumelles » au Rorschach) et anaclitique dans les tests projectifs (nombreuses réponses faisant intervenir le terme « accroché »—planches 2, 5, 6- , relation anaclitique projetée à la planche 10 du TAT, angoisses de perte d'objet au Rorschach —planches 2, 7- ; au TAT — planches 2 et 13B- et dans le discours, à propos de sa femme par exemple : « il y avait des choses que je laissais faire... Peut-être aussi la peur qu'elle parte »).

Aux planches 3 (« 2 silhouettes hommes femmes je sais pas...qui essaient de s'approprier chacun la même chose apparemment qui essaient de tirer dessus ») et 8 (« 2 tigres ... peut-être ils sont en train d'essayer de s'arracher quelque chose ») du Rorschach, c'est l'agressivité qui domine dans la relation (avec une projection sadique à la fin de la planche 8 du Rorschach) présentée sous forme de concurrence : la relation d'objet est donc bien pré-génitale et ne peut être conçue qu'en terme de fort et de faible.

A la planche 5 du Rorschach, elle est de facture génitale mais ce sont des animaux qui sont mis en scène (« des grands oiseaux ensemble l'un contre l'autre...qu'est-ce qu'ils font là ? je sais pas une danse pré-nuptiale peut-être... »).

IV.1.1.8.2.2 L'analyse de la relation mise en place avec la victime à travers le discours du sujet

Le côté anaclitique de ses relations se retrouvent aussi avec sa compagne actuelle qui lui a renvoyé qu'elle « n'[est] pas [s]a mère » tout en lui disant : « j'avais besoin de quelqu'un comme toi parce que je sens que je peux m'appuyer sur toi ».

Il affirme que cette parole l'« a fait grandir » et lui a fait « extrêmement plaisir ».

Par ailleurs, malgré une prise en considération évidente, dans l'après-coup, de la souffrance de sa fille et de la gravité de ses actes, certains propos laissent entrevoir une appréhension narcissique des faits (il explique qu'il ne les a pas révélés avant sa fille par peur d'être rejeté par sa famille et qu'il ne peut imaginer les conséquences de ses actes sur elle que par rapport à son propre vécu : « au point de vue relations sexuelles avec son copain... Je sais pas comment détailler au point de vue blocage...en essayant de se mettre à sa place, je crois que quand mon compagnon commencerait à me toucher affectueusement...Un peu comme moi avec les partenaires que j'ai eues. ») et quelques tentatives de déresponsabilisation (« j'en veux à ma femme parce qu'elle n'a pas porté plainte plus tôt »). De fait, il invoque comme cause de ses actes: « une vengeance inconsciemment » (envers sa femme) ou « pour attirer l'attention de ma femme » parce que « j'étais tout seul toute la semaine ». Ces propos induisent, d'une part, une certaine ambivalence qui contraste avec l'authenticité de sa culpabilité et, d'autre part, révèlent la place d'objet attribuée par Monsieur H à la fillette puisqu'il insinue qu'il s'en est servi par rapport à sa femme et à son couple.

Ainsi, il explique qu'à la naissance de sa fille, il s'est senti « abandonné » par son épouse : « elle était plus si attentionnée avec moi » et quand il se sentait « abandonné », « il fallait qu'[il] retrouve quelqu'un qui s'occupe de [lui] » (des maîtresses à ce moment-là).

A la naissance de leurs jumeaux, il affirme que « paradoxalement, [il] n'[a] pas eu de maîtresse » : il « se sentait bien, ça faisait un tout, la famille s'était agrandie » et il s'occupait

des nouveaux nés comme un père, ce qu'il n'avait jamais fait avec sa fille (« je me suis senti devenir père à la naissance des jumeaux »).

Nous constatons une fois de plus, à travers ces propos, l'ampleur de la problématique abandonnique et narcissique du sujet qui semble d'autant plus sous-tendre ses passages à l'acte qu'elle apparaît étroitement liée aux pulsions sexuelles.

L'homme associe ainsi une réponse renvoyant à la sexualisation d'une relation, à la planche 5 du Rorschach (« des grands oiseaux ensemble l'un contre l'autre [...] une danse pré-nuptiale peut-être »), à « la naissance des jumeaux » et il parle d'un « petit garçon [...] gracieux », qualificatif qui a minima érotisé, au moment où il évoque des affects clairement dépressifs.

Concernant l'évolution dans le temps de la relation avec sa fille, il estime que sa femme et lui ne l'ont jamais considérée comme une enfant puisqu'ils lui faisaient partager tous leurs problèmes d'adultes, avaient tendance à la placer sur un piédestal et paraissaient lui mettre peu de limites (« C'est elle qui faisait la pluie et le beau temps...avec mon épouse, on l'avait trop idéalisée » ; « on lui avait pas mis assez de barrières [...] elle a eu d'énormes problèmes à l'école » : par exemple, elle répondait sans lever le doigt, à la place de l'instituteur...), ce que Monsieur H explique par les grosses difficultés que le couple a éprouvées pour avoir son premier enfant (« on lui a gâché sa vie d'enfant...on l'avait tellement attendue qu'on a grillé des étapes »).

Il apparaît aussi que le sujet se soit identifié à sa fille pour ce qui est de son vécu : « peut-être qu'à travers elle, je retrouvais ce que je n'avais pas eu dans ma jeunesse » (il lui faisait conduire sa moto, son camion). Cette identification intervient aussi dans le fait qu'il estime que, lui-même, « déjà tout petit, [il] étai[t] déjà plus dans une vie d'adulte » (parce qu'il avait été témoin des histoires extra-conjugales de ses substituts parentaux).

Ainsi, la fillette s'est très vite retrouvée mêlée aux conflits de couple de ses parents où elle prenait systématiquement le parti de son père au point où sa mère l'appelait la « 2^{ème} petite femme » de celui-ci : « elle savait très bien nous monter l'un contre l'autre » et l'homme lui « cédait tout », ce qui entraînait la capitulation de son épouse.

Nous sommes donc là en plein scénario oedipien non résolu.

Le caractère incestueux de la relation (qu'il nie par ailleurs) apparaît, de fait, dans les propos suivants de Monsieur H : « on était extrêmement proche... Elle avait 11 ans, elle venait encore sur moi comme une petite fille. ». Cela rend compte d'une érotisation de la relation d'objet qui apparaît aussi à la planche 5 du Rorschach.

Le sujet pense qu'un moment déterminant dans la modification de la relation avec sa fille a été celui où, sa femme, enceinte des jumeaux, a dû être alitée pendant plusieurs mois : « ma fille reprenait le flambeau de sa mère...elle dirigeait ».

Même si cette conception des responsabilités peut être liée au fait que l'homme ait été élevé par sa sœur encore mineure, nous voyons là qu'il place clairement sa fille au même niveau que sa femme, niant complètement qu'il s'agissait d'une enfant, déniait la différence des générations.

Il ajoute concernant sa fille aînée : « j'avais pas l'impression d'être son père, plutôt un copain » et explique il précise qu'avec ses enfants, ils l'avaient l'habitude de se faire des « chatouilles ».

De plus, la façon dont il relate ses passages à l'acte, en particulier en insistant sur leur caractère soudain, renvoie à un déni au moins temporaire du désir de sa fille (« Un moment donné, j'ai posé ma main sur sa cuisse... [...]. Je lui ai ouvert le pantalon et puis je lui ai passé la main sous le slip... Ça a duré deux minutes en tout... »). En effet, lors de son deuxième passage à l'acte, Monsieur H s'est arrêté quand sa fille lui a demandé (« je me suis allongé sur elle... [...] Je lui ai fait un bisou dans le cou et puis un deuxième, un troisième et puis un moment elle a dit « non, arrête! » alors je suis redescendu, je me suis couché... »), ce qui rend compte de la prise en considération de l'autre (mais met aussi en évidence une certaine érotisation).

Enfin, les propos du sujet révèlent, à un moment du récit, une certaine projection de sa responsabilité sur sa victime que nous pouvons rapprocher de la culpabilité qu'il s'attribue dans les agressions sexuelles qu'il a subies : il explique que, le week-end suivant les passages à l'acte, « [il] lui a même plus adressé la parole ». Il déclare aussi qu'il « n'osai[t] même plus regarder sa fille », ce qui rend compte de la conscience qu'il avait de sa transgression mais avec un mécanisme projectif.

IV.1.1.8.8.2.3 Analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

IV.1.1.8.8.2.3.1. Réduction de toute altérité

a. Questions posées au clinicien :

Les questions posées au clinicien au cours des tests projectifs renvoient à une relation de dépendance et à une quête d'étayage narcissique (par exemple, planche 4 du Rorschach : « il y a quelque chose de spécial à voir ? » ou planche 5 du TAT-« il y avait quelque chose à rajouter ? »- et planche 16 du même test : « quel genre ? n'importe quoi ? ») mais aussi à des questions que l'homme semble se poser à lui-même (planche 5 du Rorschach : « qu'est-ce qu'ils font là ? » ; planche 3 BM du TAT : « un enfant qui se cache pourquoi ? »).

b. Utilisation de pronoms impliquant l'autre (« on », « nous », « vous »...)

Monsieur H utilise beaucoup le « on » dans les tests projectifs (par exemple, aux planches 11 et 13B du TAT : « ben allez, on se reprend ! » ; au Rorschach, planche 1 : « on n'a pas envie de se retrouver en face de ça ») mais aussi le « nous » à la planche 16 du TAT (« quelque chose qui nous fait penser au bonheur »), pronoms qui impliquent l'interlocuteur.

c. Dénier du savoir de l'autre :

α. Inversion des rôles

Le sujet tente de prendre la place du psychologue quand il affirme procéder à son « auto analyse » ou lorsqu'au TAT, il fait des hypothèses concernant la personnalité de l'auteur de la planche 19.

De même, quand je lui explique que je dois analyser les données avant de le revoir pour lui faire un retour, il rétorque : « vous allez vous y retrouver avec tout ça ? ».

A la planche 10 du TAT, il pose une question, qui correspond à une demande d'approfondissement qui pourrait relever du clinicien, et il y répond immédiatement (« pourquoi ? je sais pas c'est la première idée qui me vient après développement... »).

β. Évoquer des éléments de la réalité que l'autre ne peut pas connaître

L'homme n'a pas particulièrement évoqué des éléments de la réalité que je ne pouvais pas connaître.

d. Contrôle, domination de l'autre

J'ai relevé chez Monsieur H une tendance au monologue, ce qui m'a donné parfois l'impression qu'il dirigeait l'entretien parce qu'il parlait beaucoup de ses souvenirs, les associait les uns aux autres, sans qu'il y ait forcément de lien avec les questions posées.

De plus, le sujet discute les consignes, en particulier dans les tests projectifs comme pour garder un contrôle sur la situation et la relation : au Rorschach, lors du choix de la planche personnelle, l'homme demande : « moi maintenant ou moi avant ? » et, à l'association de la planche 6, concernant l'enquête des limites : « je sais pas quoi vous dire bon parce que je l'avais pas vu donc c'est un peu suggéré donc si j'essaye d'extrapoler là-dessus ce serait pas sincère je vais broder une histoire ».

e. Projection d'agressivité en cas de manifestation de la différence

Monsieur H n'a pas fait preuve d'agressivité lors de nos rencontres.

IV.1.1.8.8.2.3.2. La place du clinicien et le déni du désir de l'autre

*L'autre comme « spectateur nécessaire »

f. Manipulation :

α. Immixtion d'un secret

Le sujet ne m'a pas paru tenter d'immiscer un secret dans la relation.

β. Autres formes de manipulation

L'homme aborde fréquemment la question de sa sexualité mais avec beaucoup de sous-entendus, laissant le soin à son interlocuteur de les interpréter, en faisant ainsi de lui son complice d'une certaine façon (par exemple, il précise que sa compagne actuelle est parvenue « à le décoincer » alors que la femme avec laquelle il a été « marié pendant 20 ans » n'y était jamais arrivée -en faisant allusion aux fellations comme si cela allait de soi que j'allais comprendre-).

*L'autre comme « spectateur anonyme »

Le fait que Monsieur H remplace à plusieurs reprises des mots par des gestes pour parler de sa sexualité m'oblige à regarder ce qu'il désigne de son corps, à entrer en quelque sorte dans son intimité, dans un rapport direct, en quittant la sphère du discours où les mots permettent à minima une distanciation. Par exemple, lors d'un entretien, il dit : « à chaque fois que je devais faire l'amour avec une femme, j'avais une appréhension...je ne supportais pas qu'on me touche de là à là (*montre la partie de son corps concernée*)».

Cela déclenchait un malaise chez moi, l'impression d'être assujettie, contre mon gré, à un rôle de « spectateur anonyme ».

g. Crudité des termes renvoyant à la sexualité, scènes sexuelles

α. Crudité des termes dans les projectifs

Je n'ai pas relevé de termes crus renvoyant à la sexualité dans les tests projectifs du sujet.

β. Crudité des termes dans la description des faits

L'homme utilise quelques rares termes crus en lien avec la sexualité (par exemple, lorsqu'il parle de son passage à l'acte : « Je l'ai quand même pénétrée d'une phalange ou d'une demi-phalange... »), Monsieur H ayant tendance à ne pas terminer ses phrases quand il parle de sexualité ou à remplacer les mots par des gestes.

γ. Anti-Clob de Rebourg

Une tendance anti-Clob apparaît à l'enquête de la planche 8 du Rorschach (« comme s'ils s'arrachaient la peau et que les os soient à nu en dessous »).

h. Pas de censure du fantasme

Je n'ai pas relevé de projections crues de fantasmes essentiellement parce que le sujet met en place de nombreux mécanismes de défense tel que l'évitement.

i. Absence d'émotions, de sentiments de la part du sujet

L'homme exprime de la culpabilité en rapport avec les faits qu'il a commis et des affects dans les tests projectifs, par exemple à la planche 8BM du TAT, une dysphorie en lien qui est plutôt en phase avec la scène représentée (« l'image-là elle ne me plaît pas c'est glauque »).

*La recherche de « l'effet produit » sur l'autre

j. Jouissance à provoquer

Je n'ai pas particulièrement identifié de sourires qui survenaient lors de récits choquants mais plutôt au moment où Monsieur H parlait de choses graves ou désagréables avec davantage une visée contra-phobique ou maniaque (en particulier au Rorschach, planche 1 par exemple : « c'est quelque chose de ...on n'a pas envie de se retrouver en face de ça...(*tourne la planche dans tous les sens*)...une espèce de chauve-souris (*rigole*) »).

k. Atteinte à l'intimité d'autrui

Je me suis sentie un peu atteinte dans mon intimité par exemple, lorsque le sujet faisait des sous-entendus ou des gestes en rapport avec la sexualité.

l. Séduction, fascination du clinicien

Je me suis rendu compte après coup que j'ai dû être en partie fascinée par l'homme en constatant que, contrairement à la façon dont je procède habituellement, je lui ai demandé d'approfondir de nombreux détails lors des associations au Rorschach, ce qui n'a fait qu'accentuer l'aspect logorrhéique du discours.

J'estime par ailleurs que Monsieur H a usé à minima de gratification quand, lors d'un des premiers entretiens, il a affirmé en préambule qu'il était « content » de me voir ou quand il a déclaré dans l'association des réponses 3 et 4 du Rorschach : « comme si à travers vous je me sens différent ».

m. Rejet

Je n'ai pas senti de rejet particulier vis-à-vis du sujet.

*L'autre comme objet à dénigrer

n. Disqualification de l'interlocuteur

Je me suis sentie disqualifiée par l'homme au moment où il m'a fait remarquer que l'expert psychiatre, qu'il avait rencontré au cours de son instruction, et avec lequel il avait « beaucoup parlé », avait « immédiatement posé la question des phobies sociales » (à propos de sa peur

d'aller à la banque ou de rentrer dans les restaurants routiers bondés de monde) en ajoutant : « apparemment, il avait plus l'œil! ».

Par ailleurs, à la planche 13B du TAT, Monsieur H m'a attribué une intention malveillante identique : « vous m'avez eu là ! ».

o. Agirs du clinicien

Je ne pense pas être passée à l'acte dans l'interaction avec le sujet.

IV.1.1.8.8.2.3.3. Dimension érotisée de l'emprise (érotisation, séduction, fascination, captation par l'image)

Si nous nous basons sur les items g, h, j, k, l, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de dimension érotisée de l'emprise chez l'homme.

IV.1.1.8.9. Diagnostic de personnalité

IV.1.1.8.9.1. Les critères diagnostiques de la perversion

IV.1.1.8.9.1.1. Caractéristiques des instances surmoïques

a. Jouissance à transgresser

Nous n'avons relevé aucun élément en rapport avec la jouissance à transgresser.

b. Culpabilité

Les éléments suivants, relevés dans les entretiens, ont trait à la culpabilité :

-Culpabilité identifiée à travers les pleurs systématiques au moment de l'évocation des faits qui sont toujours rapportés avec une notion de gravité, d'interdit et une charge émotionnelle négative

-culpabilité exprimée en tant que victime

-planche 3BM du TAT traitée en terme de conflit névrotique (culpabilité/punition) de même qu'à la planche 5 de ce test (interdit surmoïque)

IV.1.1.8.9.1.2 Récapitulatif des critères et diagnostic

		Relation d'objet		Instances surmoïques		Nombre de critères /6
Déni de la castration féminine	répression	Déni du désir de l'autre	Dimension érotisée de l'emprise	Absence de culpabilité	érotisation de la transgression	Nombre de critères
→oui	→oui	non dans la relation transféro contre transférentielle oui (temporairement) dans la relation avec la victime →Non	non dans la relation transféro contre transférentielle oui dans la relation avec la victime et dans les tests projectifs →Non	→Non	→non	2

L'analyse du protocole de Monsieur H permet de conclure que sa personnalité est bien état-limite avec des traits pervers (2 critères diagnostiques de perversion sexuelle sur 6 recensés).

IV.1.1.8.9.2. Les autres caractéristiques de la personnalité du sujet

La personnalité du sujet est, de plus, marquée par des éléments de facture névrotique (projection de culpabilité à la planche 3BM du TAT, traitement du fantasme de scène primitive dans un registre oedipien à la planche 5 de ce même test -à travers un aller retour entre l'expression pulsionnelle et la défense (« jouer » / « devoirs ») et le regard de la mère qui renvoie d'abord à une pulsion voyeuriste (« vient regarder ») puis à l'interdit surmoïque (« surveiller »)-, quelques tentatives de mises en relation de niveau génital qui restent inachevées (planche 5 du Rorschach), réactions contraphobiques nombreuses au Rorschach). Nous pouvons, de plus, relever une tendance régressive prononcée chez cet homme (identification à un enfant à la planche 3BM du TAT ; réponse « bébé » à la planche 9 du Rorschach ; fait qu'il nous dise avoir un « nounours » dans sa cellule) avec une certaine idéalisation de l'enfance (planche 13B du TAT : « quand je vois un petit bonhomme comme ça je me dis il a toute la vie devant lui l'innocence il a tout à apprendre c'est la vie c'est la vie qui commence à cet âge-là il pense pas qu'il y a des soucis il pense qu'à s'amuser » ; dans l'entretien : « un enfant, c'est ce qu'on a de plus cher au monde... ») et une propension à la

victimisation (journal intime qu'il a intitulé « les injustices de ma vie », le fait qu'il affirme avoir été exploité par son beau-frère...) liée aux particularités de la relation d'objet.

Enfin, la structure de personnalité de Monsieur H est décompensée (l'indicateur IA% au Rorschach est supérieur à 12 et les indicateurs formels -F% et F+%- sont inférieurs aux normes).

IV.1.2 Constitution des deux groupes

- Il ressort de ces analyses individuelles que la personnalité de tous nos sujets appartient à la lignée des états-limites telle qu'elle est définie par Bergeret (1996b), ce qui semble bien aller dans le sens d'une certaine prédominance de cette organisation de personnalité parmi les auteurs d'agressions sexuelles.

Aucun individu n'a une structure psychotique ou névrotique dans l'échantillon que nous avons retenu.

-Les diagnostics individuels différentiels permettent de constituer deux groupes :

-le premier comprend 3 sujets états-limites ayant des traits pervers (messieurs A, C, H) : nous le nommons **groupe TP** (traits pervers)

-le deuxième, auquel appartiennent les 5 individus structurés sur le mode de la perversion (messieurs B, D, E, F, G), est appelé **groupe P** (pervers)

-Comme nous n'avons posé aucun diagnostic de perversité, même si Monsieur F, du groupe P, s'en approche par certains aspects (que nous avons détaillés dans l'analyse individuelle de son protocole), nous pouvons supposer que les sujets du groupe TP sont bien ceux qui ont l'organisation de personnalité la moins éloignée de la lignée névrotique : c'est ce que nous allons nous employer à vérifier ici.

IV.2 Analyse comparée en fonction des deux groupes et interprétation des résultats

Pour l'analyse comparée des résultats, nous avons constitué des tableaux récapitulatifs résumant les analyses individuelles de chaque sujet correspondant à chaque dimension.

Ces tableaux apparaissent en annexes et c'est à eux que nous nous référons pour cette partie de notre recherche.

IV.2.1 Imagos parentales et identifications

IV.2.1.1. Imago maternelle et objet primaire

A. Rappels des hypothèses

a. Point(s) commun(s)

L'imago maternelle des auteurs d'agressions sexuelles en général serait dangereuse, phallique, toute-puissante ainsi que séductrice, excitante.

Elle ferait aussi l'objet d'une « double fantasmatisation » (« non manquante », « fétichisée » versus « castrée », « vacuitaire »).

L'« objet primaire [...serait] manquant », « à peine présent et virtuellement menaçant ».

b. Différence(s)

L'imago maternelle des pervers sera plus excitante, davantage érotisée que celle des individus ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Les points communs et les différences que nous avons relevés dans la littérature concernant l'imago maternelle et l'objet primaire des auteurs d'agressions sexuelles sont bien retrouvés chez tous les sujets de notre échantillon comme en témoignent les tableaux IV.2.1.A des annexes.

***Imago maternelle dangereuse, objet primaire menaçant**

Comme nous pouvons le constater dans les tableaux I.V.2.1.A, l'imago maternelle et l'objet primaire de tous les individus sont représentés comme dangereux dans les tests projectifs (seul le protocole de M.B du groupe P ne contient que des indices indirects renvoyant à la dangerosité de l'objet primaire).

***Imago maternelle phallique, toute-puissante**

L'imago maternelle de tous les sujets de notre échantillon est phallique et toute-puissante (M.G du groupe P est le seul pour lequel cette caractéristique n'apparaît pas directement et ne peut qu'être déduite de l'indifférenciation des imagos parentales).

***imago maternelle séductrice, excitante**

-Tous les individus de notre population ont une imago maternelle érotisée, ce qui va dans le sens de ce que nous avons pu relever dans notre revue de la littérature.

-Il semble, par ailleurs, que cette érotisation ait tendance à être plus forte dans le groupe P que dans le groupe TP puisque nous avons pu relever au moins 2 éléments rendant compte de cette caractéristique dans les protocoles de 4 sujets sur 5 (80%) du groupe P alors qu'un seul individu est concerné dans le groupe TP (33%).

Nous avons pu remarquer, par ailleurs, que chez 2 sujets sur 3 du groupe TP, cette érotisation est relativement peu prononcée (M. C tend à désérotiser la relation projetée et M. H ne fait qu'évoquer une description physique) alors que des éléments plus crus (M.B, M.E, M.F, M.G)

et/ou plus archaïques (associés, par exemple, au fantasme de scène primitive pour M. D et M.E.) apparaissent davantage dans le groupe P (et chez M.A du groupe TP).

***Double fantasmatisation de l'imgo maternelle**

La double fantasmatisation de l'imgo maternelle est retrouvée chez tous les individus de notre échantillon puisque nous avons relevé chez eux la coexistence d'une imago maternelle non manquante, voire fétichisée en même temps que castrée, vacuitaire.

-Imago maternelle non manquante, fétichisée

Tous les sujets projettent, d'une part, une imago maternelle non manquante et cela se manifeste, en premier lieu, à travers l'association de celle-ci à des traits phalliques (comme nous l'avons mis en évidence plus haut), et par une idéalisation unanime dans le discours (sauf pour M.G du groupe P : nous ne retrouvons ni l'un ni l'autre de ces éléments chez lui mais il est cependant concerné par l'aspect suivant –combler le manque) qui est néanmoins systématiquement associée à une déqualification (dans le discours et/ou dans les tests), parfois sous la forme d'un clivage, rendant compte de la double fantasmatisation.

En ce qui concerne la fétichisation, les traits pervers ou le fait de combler les détails blancs associés à l'imgo maternelle, cela concerne 4 individus sur 5 du groupe P (80%) et seulement un sujet du groupe TP (M.A soient 33%). Il semblerait donc que ces mécanismes, destinés à assurer la complétude de l'imgo maternelle, seraient davantage spécifiques aux individus structurés sur le mode de la perversion.

-imago maternelle castrée, vacuitaire / objet primaire manquant, à peine présent

D'autre part, l'aspect castré, vacuitaire de l'imgo maternelle et le fait que l'objet primaire soit manquant ou à peine présent sont aussi retrouvés chez l'ensemble de nos sujets.

IV.2.1.2. Imago paternelle

A. Rappels des hypothèses

a. Point(s) commun(s)

Les auteurs d'agressions sexuelles sont tous en « souffrance sur le plan identificatoire au père » et une carence de la « fonction organisatrice » paternelle est repérable ainsi qu'un dédoublement de cette imago et un « échec d'intériorisation du phallus pourtant recherché désespérément ».

b. Différence(s)

-La fonction paternelle des sujets structurés sur le mode de la perversion est déniée et le père est très dévalorisé dans le discours de la mère.

La fonction paternelle n'est que carencée chez les sujets ayant des traits pervers.

-L'imgo paternelle des sujets structurés sur le mode de la perversion peut être associée à des aspects « érotiques » voire « pédophil[iques] », qui le rendent proches du « père de la horde », ce qui n'est pas le cas des individus ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Les points communs et les différences que nous avons relevés dans la littérature concernant l'imgo paternelle des auteurs d'agressions sexuelles sont majoritairement retrouvés chez tous les sujets de notre échantillon comme en témoignent les tableaux IV.2.1.B des annexes.

***Souffrance sur le plan identificatoire au père**

La souffrance sur le plan identificatoire au père apparaît chez l'ensemble des individus des deux groupes.

Nous pouvons relever, dans le discours des sujets, que le père est, soit réellement absent (inconnu pour M.A et M.H), soit alcoolique et/ou violent (M.A, M.C, M.B, M.E, M.D, M.F, M.G) voire auteur d'agressions sexuelles (comme nous le développerons plus loin), pratiquement toujours peu impliqué dans l'éducation des enfants. Au niveau des tests projectifs, la représentation de la relation père-fils est systématiquement problématique, très difficilement figurée à la planche 7BM du TAT et, fréquemment, il n'y a pas de différenciation claire de l'imgo paternelle par rapport à l'imgo maternelle (imagos prégénitales), pas de choix de planche paternelle au Rorschach (ou celle-ci est choisie parmi les planches les moins aimées), pas de représentation établie ou de référence au père aux planches 2 et 6BM du TAT. Une dévalorisation, provenant des sujets eux-mêmes, envers leur père est, de plus, observée dans l'ensemble de notre échantillon (à part M.G du groupe P).

***Carence / déni de la fonction organisatrice paternelle**

-La fonction paternelle est carencée, voire déniée pour l'ensemble des individus : ce point commun est donc bien retrouvé.

-Si nous nous basons sur la défaillance majeure des instances surmoïques (étudiées en détail dans le paragraphe IV.2.3.1.1.3., se référant aux tableaux IV.2.3.A. des annexes)

comme critère rendant compte du déni de la fonction paternelle, nous pouvons conclure que notre hypothèse différentielle est vérifiée puisque cette défaillance concerne l'ensemble des sujets du groupe P et aucun du groupe TP.

Les autres critères que nous avons choisis pour identifier le déni (projection directe de fantasmes incestueux, déni du tiers à la planche 2 du TAT) ne concordent pas systématiquement avec les conclusions portant sur les instances surmoïques (à part la contestation de l'autorité du père - dans le discours ou les tests projectifs - qui est relevée uniquement dans le groupe P) : peut-être pourrions-nous avancer ici que ceux-ci rendent compte d'un déni temporaire, alors que la défaillance des instances surmoïques renvoie à une conséquence définitive du déni de la fonction paternelle ?

***Dédoublage de l'imago paternelle**

Le dédoublement de l'imago paternelle apparaît dans le discours de 2 individus sur 3 du groupe TP (66%) et de 3 sujets sur 5 du groupe P (60%) donc dans des proportions équivalentes.

Dans le premier groupe, il est perceptible dans la description contrastée que font les individus concernant leur père, mettant en exergue des éléments très divergents sans aucun lien entre eux. C'est le cas aussi pour un sujet du deuxième groupe, le clivage étant relevé chez les deux autres dans les tests projectifs.

***Échec d'intériorisation du phallus pourtant recherché désespérément**

Cet aspect sera analysé dans la partie consacrée à la symbolisation des pulsions sexuelles masculines.

***Dévalorisation du père dans le discours de la mère**

Il est très difficile de vérifier cette hypothèse car seuls M.G et M.F du groupe P ont fait part d'un dénigrement de leur père par leur mère lors des entretiens semi-directifs, les autres ayant affirmé que leurs parents ne se critiquaient pas l'un l'autre en présence des enfants, bien que la grande majorité ait décrit des relations parentales houleuses (question 2.5 du guide d'entretien), souvent empreintes de violence : cela peut s'expliquer par une idéalisation ou un déni de l'agressivité de la part des individus.

***Aspects érotiques voire pédophiliques**

-L'aspect pédophilique sera analysé dans l'hypothèse suivante (concernant les identifications).

-Tous les sujets du groupe P ont une imago paternelle érotisée ou faisant l'objet d'une projection de relation homosexuelle, d'un fantasme incestueux à la planche 7BM du TAT, alors que ce n'est le cas que d'un individu du groupe TP (M.C), ce qui va dans le sens de notre hypothèse différenciatrice.

IV.2.1.3. Identifications

A. Rappels de l'hypothèse : différence

Une identification aliénante à des parents abuseurs sera plus fréquente chez les individus structurés sur le mode de la perversion que chez ceux ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.1.C des annexes.

-L'identification à des parents abuseurs (le père majoritairement) se retrouve dans des proportions similaires dans les deux groupes (chez un sujet, M.A, du groupe TP (33%) et deux (messieurs E et G) du groupe P (40%)).

Notre hypothèse n'est donc pas vérifiée même si elle doit être fortement relativisée par les résultats concernant l'érotisation de l'imago paternelle.

Notre constat paraît, de fait, attester que ce qui caractérise l'imago paternelle des individus structurés sur le mode de la perversion est davantage son érotisation que son aspect pédophilique (que nous n'avons appréhendé ici qu'à travers une identification consciente et qui semble rester minoritaire).

-L'identification à l'agresseur (Anna Freud²⁸ ; Ferenczi, 1933/1990) est, quant à elle, retrouvée chez tous les sujets de notre échantillon ayant subi une ou des agressions sexuelles dans l'enfance ou l'adolescence, c'est-à-dire 2 individus sur 3 (66%) du groupe TP et 3 sur 5 (60%) du groupe P.

D'une part, la forte proportion du nombre de victimes d'abus sexuels, dans l'enfance et/ou l'adolescence, parmi les auteurs d'agressions sexuelles a été mise en évidence dans d'autres études, en particulier celle, nationale, dirigée par Ciavaldini et Girard-Khayat (In : Ciavaldini, 2001) dans laquelle « plus d'un agresseur sur trois » était concerné. A noter que les taux,

²⁸ FREUD, A. (1936/1993). *Le Moi et les mécanismes de défense*. Paris : PUF.

supérieurs dans notre recherche, ne reflètent pas ceux de la population générale puisque notre échantillon n'a pas été sélectionné de façon scientifiquement contrôlée.

D'autre part, l'identification à l'agresseur ne permet pas de différencier les deux groupes, mais nous pouvons constater qu'elle marque un nombre majoritaire de nos auteurs d'agressions sexuelles. Il s'agit donc d'un mécanisme important à prendre en compte dans le déterminisme des passages à l'acte.

IV.2.2. Élaboration de la position dépressive et fragilité narcissique

A. Rappels des hypothèses

a. Point(s) commun(s)

-L'élaboration de la position dépressive est « impossible » même si le « traitement de la problématique de perte » peut être repéré chez les auteurs d'agressions sexuelles.

-Ceux-ci souffrent de « troubles graves du narcissisme » en lien avec l'« enjeu narcissique phallique ».

b. Différence(s)

-Nous posons l'hypothèse que l'atteinte narcissique est plus forte chez les sujets structurés sur le mode de la perversion (elle-même moins forte que celle des individus atteints de perversité au sens de Balier) que chez les sujets ayant des traits pervers.

-En vertu de notre postulat relatif à un continuum, nous postulons donc que les angoisses des individus structurés sur le mode de la perversion sont plus fortes que celles des sujets ayant des traits pervers (mais moins fortes que celles des individus atteints de perversité) et nous faisons l'hypothèse qu'elles sont de l'ordre de la perte de cohésion de soi chez les sujets structurés sur le mode de la perversion et de l'ordre de la perte d'objet chez les individus ayant des traits pervers.

-Nous posons, enfin, que les agressions sexuelles relèvent en partie d'une lutte contre la perte de cohésion de soi et d'une défense contre l'angoisse de castration chez les pervers sexuels, alors qu'il s'agirait davantage d'une lutte contre la dépression chez les sujets ayant des traits pervers .

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.2 des annexes.

a. Élaboration de la position dépressive et problématique de perte : point commun

-La position dépressive n'est élaborée chez aucun sujet des deux groupes comme cela ressort des analyses individuelles et comme nous l'avons résumé dans les tableaux IV.2.2 des annexes.

-Le traitement de la problématique de perte peut être repéré et se décline, dans notre échantillon, de la même manière que Chabert et al. (In : Ciavaldini, 2001) l'ont décrit :

-« l'affect dépressif parvient à s'exprimer, comme en témoignent au Rorschach des réponses « mort » ou la sensibilité C » (M. A, M.C, M.H, M.G)

-« la perte entraîne une relation de type anaclitique à l'objet » (nous allons développer cet aspect spécifiquement plus avant)

-« le corps traduit l'affect (corps endormi, ou au repos, ou las), ces postures du corps expriment alors un vide psychique, une impossibilité à penser et à symboliser » (M.C, M.B, M.D, ME, M.G)

-« dans les cas de faillite identificatoire c'est l'environnement dans sa dimension sensorielle qui porte l'affect dépressif. » (M.B et ME à la planche 13B du TAT)

-« seules les représentations sont données, renvoyant à des fantasmes massifs de maltraitance, d'abandon et de dénuement, manifestations d'un « défaut fondamental » (M. Balint) » (M.A à la planche 10 du TAT, M.C à la planche 13B, M.A à la planche 10 du TAT)

-« la lutte antidépressive peut aboutir à des défenses maniaques » (chez la grande majorité des individus de notre échantillon)

b. Degré d'atteinte narcissique en fonction des deux groupes : différence

-La fragilité narcissique concerne tous les sujets comme nous pouvons le constater dans les tableaux IV.2.2 des annexes où les indicateurs rendant compte d'une atteinte narcissique ou de troubles identitaires sont conséquents pour tous les individus.

Le nombre de manifestations de ceux-ci, décompté pour chaque sujet, ne semble pas être révélateur de la gravité des troubles narcissiques (et ce chiffre n'est pas différenciateur) : nous avons donc choisi de nous baser sur les critères qui paraissent déterminants pour rendre

compte de l'intégrité narcissique de chaque individu (comme nous l'avons précisé dans l'opérationnalisation des hypothèses).

-Nous avons pu constater que peu de sujets affichent des pourcentages majoritaires de réponses humaines et animales entières et non détériorées, à part M.C du groupe TP et M.A du groupe P.

Cependant, si chez M. C, l'atteinte narcissique semble limitée puisqu'il est le seul sujet de notre population pour lequel il est possible de conclure que la représentation de soi est bonne (majorité absolue de réponses animales et humaines entières non détériorées au Rorschach), pour M.A, en revanche, ce score doit être relativisé par un G% bas (sur lequel nous reviendrons).

-Ce qui semble différencier les deux groupes d'individus est le pourcentage de réponses humaines entières non détériorées (que nous avons déterminé comme indicateur capital et qui peut être aisément considéré comme plus important que celui concernant les animaux puisqu'il reflète de façon directe l'image de soi) qui paraît globalement plus faible dans le groupe P que dans le groupe TP. En effet, chez tous les sujets du groupe TP, ce pourcentage est majoritaire alors qu'il est minoritaire chez 3 individus sur 5 (60%) du groupe P. M.G totalise, certes, 100% de réponses humaines entières non détériorées mais cela ne peut pas être considéré comme un résultat satisfaisant puisque son H% est inférieur à la norme. Dans le groupe P, 2 individus sur 5 (40%) ont, de fait, une difficulté d'identification à l'humain (H% inférieur à la norme).

Nous pouvons aussi remarquer que 2 autres sujets de ce groupe (40%) présentent un G% inférieur à la norme (rendant compte de capacités d'ancrage unitaire problématiques). Cela ne concerne qu'un seul individu du groupe TP (33%).

Cette différence ne se retrouve pas aux niveaux des réponses animales entières non détériorées, qui sont toutes supérieures à la moyenne chez les sujets du groupe P et majoritairement inférieures (66%) à la moyenne dans le groupe TP, comme si ce résultat dans le groupe P venait, en quelque sorte, tenter de compenser les faibles scores des réponses humaines.

Si nous nous basons sur le pourcentage de réponses humaines entières non détériorées au Rorschach et, dans une moindre mesure, sur le G% et le H%, nous pouvons conclure que l'atteinte narcissique est plus forte chez les individus du groupe P que chez ceux du groupe TP : notre sous-hypothèse est donc vérifiée.

Notons que M.A paraît être le sujet du groupe TP dont la fragilité narcissique est la plus forte (nombre de manifestations des indicateurs, révélant une fragilité narcissique et traduisant une

angoisse de perte de cohésion de soi, le plus élevé de notre échantillon, aucune représentation correcte aux planches 1, 3, 5 du Rorschach, grosses difficultés d'établissement des limites...). Dans le groupe P, il s'agit de M. E dont aucune identification réussie à l'humain n'est possible au Rorschach.

c. Degré et nature des angoisses en fonction des deux groupes : différence

D'une façon générale, nous nous sommes aperçus que les angoisses n'apparaissent majoritairement pas directement dans les tests projectifs, en particulier en raison des mécanismes de défense des sujets : il est donc délicat de se baser sur cet aspect pour en tirer des conclusions.

*Il en va ainsi des angoisses **de perte d'objet et/ou d'abandon** dont la présence peut être déduite chez tous les individus (par exemple de la relation d'objet mise en place dans les tests projectifs – tableaux IV.2.6.2.1.1 des annexes -, de l'existence d'une lutte maniaque contre la dépression, de la sensibilité dépressive à la couleur noire au Rorschach, de la façon dont ils rendent compte de leur réaction aux séparations) mais qui émergent rarement directement (comme les tableaux IV.2.2 des annexes le mettent en évidence).

***Nous avons cependant pu constater que le groupe P se caractérise par l'existence de répercussions narcissiques des angoisses de perte d'objet ou d'abandon qui se retrouvent chez 3 sujets sur 5 (chez M.B, qui la verbalise ; chez M.D, où l'atteinte identitaire fait suite à une angoisse de perte d'emprise ; chez M.G, où elle entraîne une atteinte corporelle), une forte désorganisation liée à ces angoisses apparaissant chez un 4^{ème} (M.E) mais aussi chez un individu du groupe TP (la problématique de M.A étant très régressive et s'apparentant davantage aux caractéristiques du groupe P sur ce point).**

*Le nombre d'occurrences de **l'angoisse de perte de cohésion de soi** au Rorschach ne semble pas différencier les deux groupes de sujets (majoritairement une ou deux manifestations, sauf pour M.A du groupe TP qui en totalise 4).

Il se peut cependant que les individus du groupe P tentent de lutter contre elle par différents moyens (les mécanismes de défense en particulier) puisque nous avons pu constater que leur atteinte narcissique est plus forte que celle des sujets du groupe TP.

-Ainsi, des problématiques de séparation-individuation sont retrouvées chez 2 individus (soient 40%) du groupe P (M.D - « des animaux siamois par la tête » à la planche 10 du Rorschach- et M.E – représentations très mal symbolisées de mise-bas et d'accouchement -) et un seul (33%) du groupe TP (M.A : « 2 têtes de femme...avec le même corps », « sœurs

chiamois (sic)» planche 7 du Rorschach) qui, comme nous l'avons posé dans l'opérationnalisation des hypothèses, renvoient à une relation d'objet plus régressive que la relation anaclitique et font supposer l'existence d'angoisses de perte de cohésion de soi ou d'anéantissement (contre lesquelles elles peuvent, d'ailleurs, se mettre en place) plutôt que de perte d'objet.

Si nous nous référons à ces différents éléments (degré d'atteinte narcissique en général, problématique de séparation-individuation), nous pouvons conclure à l'existence d'une problématique identitaire plus régressive dans le groupe P (100% des sujets) que dans le groupe TP (1 individu sur 3 présente ces caractéristiques), ce qui va dans le sens de notre continuum et peut nous conduire à penser que les angoisses de perte de cohésion de soi sont prédominantes chez les sujets du premier groupe, alors que les angoisses de perte d'objet le sont dans le deuxième. La fréquence des répercussions narcissiques des angoisses de perte d'objet ou d'abandon dans le groupe P corrobore aussi ce résultat.

*Nous avons aussi noté l'existence d'angoisses d'anéantissement chez M.A du groupe TP et M.F du groupe P.

Ce dernier résultat étaye aussi l'existence de notre continuum puisque les angoisses très fortes et très archaïques, d'anéantissement, voire de morcellement, décrites comme prégnantes dans la littérature concernant les auteurs d'agressions sexuelles ne sont retrouvées que chez un individu de chaque groupe (et ne sont pas prédominantes dans ces protocoles) : nous pouvons donc évoquer l'idée que ces angoisses relèvent bien majoritairement de la perversité (au sens de Balier, 1996, 2002 a et b) et non de la perversion sexuelle ou de pathologies limites avec des traits pervers.

*La question du traitement de l'angoisse de castration sera, quant à elle abordée, dans le paragraphe IV.2.3.1.2.1.

d. Graves troubles du narcissisme en lien avec l'enjeu narcissique phallique : point commun

Nous pourrions faire un lien entre les troubles graves du narcissisme, que nous venons de mettre en évidence chez tous les sujets de notre échantillon, et un enjeu narcissique phallique, si une recherche du phallique apparaît majoritaire lors de notre analyse de la symbolisation des pulsions sexuelles masculines.

e. Lien entre les agressions sexuelles commises et la lutte contre la perte de cohésion de soi / contre la dépression : différence

-Il est délicat d'établir un lien dans l'après-coup entre les passages à l'acte (qui ont eu lieu plusieurs mois, voire plusieurs années avant que nous rencontrions les sujets) et les angoisses prédominantes chez eux à ce moment-là, d'autant plus que nous avons pu souligner que les deux types d'angoisses existaient chez la majorité des individus (même si ce sont les angoisses de perte de cohésion de soi qui paraissent marquer davantage les sujets structurés sur le mode de la perversion).

-Nous avons, néanmoins, pu établir certains rapprochements pour quelques cas particuliers.

Il semble, de fait, exister, pour 2 individus du groupe TP (M.C et M.H, ceux qui totalisent le moins de critères de perversion), une association entre les pulsions sexuelles et les angoisses de perte d'objet (dans le discours pour M.C, dans le discours et dans les tests projectifs pour M.H) ainsi que pour M.F et M.G du groupe P (dans les tests projectifs pour M.F et dans le discours pour M.G).

M.A du groupe TP met de même en avant une recherche d'étayage (« support moral ») dans la relation avec ses victimes, ce qui renvoie à la fragilité narcissique du sujet.

-Pour M.D et M. G (du groupe P), un lien entre l'emprise et la problématique de perte peut être spécifiquement identifié (déploiement de l'emprise face à la problématique de perte) : sachant que nous avons repéré que, chez ces sujets, les angoisses de perte d'objet et/ou d'abandon soulevaient un enjeu narcissique, nous pouvons établir une association entre la mise en place d'une relation d'emprise (avec la victime par exemple) et la fragilité identitaire.

-Nous avons essayé, en outre, de prendre en compte l'identification psychopathe à un prédateur et le fait que la sollicitation relationnelle soit associée à de l'agressivité dans les tests projectifs (en particulier au Rorschach), deux facteurs qui semblaient ressortir de nos grilles comparatives et qui pouvaient, selon nous, être mis en lien avec les passages à l'acte.

-L'identification psychopathe à un prédateur est un concept employé par Meloy (Gacono et Meloy, 1994 ; Meloy, 2003²⁹) pour les psychopathes. Elle renvoie, selon Neau (2001, p.46-48), à une « appréhension prédatrice de l'objet externe » et elle est repérée à travers les contenus animaux que les individus fantasment au Rorschach.

²⁹ GACONO, C., MELOY, R. (1994) *Rorschach assessment of aggressive and psychopathic personalities*. Hillsdale, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
MELOY, R. (2003). *Les psychopathes. Essai de psychopathologie dynamique*. Paris : Editions Frison-Roche.

Nous avons pu constater (tableau IV.2.2.B des annexes) qu'elle était présente chez tous les sujets de notre étude (une fois, en moyenne, par protocole sauf pour M.F du groupe P où elle est plus fréquente) : il ne s'agit donc pas d'un élément différenciateur mais elle peut être associée au fait que tous ces hommes ont commis des passages à l'acte portant atteinte à autrui. Il est aussi intéressant de rapprocher ce type d'identification des caractéristiques de la relation d'objet, en particulier celle mise en place avec la ou les victimes (que nous analyserons spécifiquement dans le paragraphe IV.2.6.2.1).

-Il en va de même pour l'expression de l'agressivité associée aux sollicitations relationnelles, examinée à travers la relation d'objet dans les tests projectifs, qui apparaît dans des proportions comparables dans les deux groupes (2 individus sur 3 dans le groupe TP et 3 sujets sur 5 dans le groupe P ; tableaux IV.2.6.2.1.1 des annexes).

Cependant, l'étude des déterminismes des passages à l'acte n'étant pas l'objet de notre travail, nous n'approfondissons pas ce point. Rappelons que l'analyse de l'agressivité dans la relation, chez les auteurs d'agressions sexuelles, ainsi que de la représentation des mouvements pulsionnels agressifs a été particulièrement développée par Neau (2001) dans sa thèse.

IV.2.3. Évolution libidinale et problématique oedipienne

IV.2.3.1. Structuration oedipienne

IV.2.3.1.1. Triangulation oedipienne

A. Rappels de l'hypothèse : différence

Nous pouvons émettre l'hypothèse que la triangulation oedipienne est ébauchée chez les sujets ayant des traits pervers alors que ce sont des relations duelles qui sont représentées chez les individus structurés sur le mode de la perversion, avec éventuellement un scotome du personnage masculin (ce dernier point étant étudié dans l'imgo paternelle).

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.3.A des annexes.

Il semble que le traitement de la triangulation oedipienne (qui n'est adaptatif pour aucun des individus) ne permette pas de différencier les deux groupes, puisque nous pouvons constater que les sujets se répartissent de façon assez équilibrée dans les différentes modalités d'appréhension de la triangulation distinguées ci-dessous :

-Pour 2 individus (M. H du groupe TP et M. G du groupe P), la triangulation est posée même si elle n'est pas traitée à un niveau oedipien : c'est une problématique narcissique qui émerge avec un personnage isolé par rapport au couple parental.

-Pour M. F du groupe P, la triangulation est posée de façon très fragile, dans un premier temps, mais elle ne tient pas et donne lieu à un télescopage des rôles.

-Pour tous les autres individus (3/5 du groupe P et 2/3 du groupe TP), la triangulation est évitée : les personnages ne sont pas différenciés clairement (âge, sexe, liens de parenté) et la mise en relation est impossible (évitement de la problématique et personnages qui ne sont pas totalement individualisés par le M.D du groupe P ; tentative d'isolation des personnages par M.E du groupe P qui n'empêche pas un télescopage des rôles ; scotome de l'homme et pas de mise en relation des femmes par M.A du groupe TP) ou envisagée indirectement et de façon duelle (chez M.C du groupe TP, pas de mise en relation à part de façon indirecte - observant/observé- ; chez M.B du groupe P, pas de mise en relation mais opposition des femmes passives à l'homme actif).

-L'absence de différenciation des deux groupes en ce qui concerne la triangulation oedipienne peut s'expliquer par le fait que la problématique de tous les sujets de notre échantillon soit prégénitale : leur identité n'est pas stable (Shentoub, 1990), les imagos parentales sont carencées, peu différenciées et, en particulier, la fonction paternelle est défailante (à des degrés plus ou moins importants), comme nous l'avons mis en évidence plus haut.

Le conflit oedipien n'est résolu pour aucun des individus : la relation triangulaire s'y référant (Shentoub, ibidem), figurée à la planche 2 du TAT, ne peut, par conséquent, pas être traitée de façon adaptative.

IV.2.3.1.2. La castration

IV.2.3.1.2.1. Angoisse de castration

A. Rappels des hypothèses : différences

Une sensibilité à l'angoisse de castration existe chez les sujets ayant des traits pervers (même si cette angoisse peut être évitée) mais elle n'est pas élaborée de façon satisfaisante.

Chez les individus structurés sur le mode de la perversion, la perception de la castration, du manque, est immédiatement maîtrisée, contrôlée par un déni pervers.

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.3.A des annexes.

Tous les sujets de notre recherche semblent sensibles à l'angoisse de castration mais le mode de traitement de celle-ci paraît légèrement différer selon nos deux groupes.

-Le fait que cette sensibilité apparaisse, y compris dans le groupe P, peut trouver une explication dans une citation de Bergeret (1996b), qui se réfère à Freud (1925³⁰) : chez le futur pervers, « une partie du Moi reconnaît la castration alors qu'une autre partie du Moi la dénie ».

-Pour ce qui est des sujets du groupe P, une majorité (3 individus sur 5) comble immédiatement le manque perçu (sujets D, F, G ; M.E comblant le manque dans un premier temps, une légère nuance étant apportée par la suite) et soit ils sont désorganisés par la confrontation à cette angoisse (à la planche 3BM du TAT, pour M.B, c'est un néologisme - « cloîstré » - comme condensation de cloîtré et castré - qui apparaît en lien avec la culpabilité et la castration ; et à la planche 1 du TAT, M.G projette un mauvais objet qui renvoie à une grande fragilité narcissique), soit ils expriment des angoisses non mentalisées face à la perception de la castration (sujets D et F : expression comportementale d'une angoisse face à des planches du Rorschach en lien avec la castration) qu'ils peuvent projeter (sujets B – à la planche 3BM du TAT - et E – planche 8BM du TAT).

-Pour les sujets du groupe TP, l'angoisse de castration n'est majoritairement pas désorganisant (sauf pour M. A, surtout à la planche 8BM du TAT, où nous retrouvons des projections d'angoisses de castration non mentalisées - comme c'est le cas aussi pour les

³⁰ FREUD, S. (1925). Quelques conséquences psychologiques de la différence anatomique entre les sexes. In : *la Vie sexuelle*. Paris : PUF, 1969.

sujets B et E du groupe P-) mais elle n'est pas élaborée de façon satisfaisante non plus : chez M. H, elle est étroitement liée à des angoisses de perte d'objet (planches 2 et 7 du Rorschach). Chez M. C, elle n'apparaît pas directement mais on relève une bonne symbolisation des pulsions masculines au Rorschach.

-Nous pouvons remarquer que le traitement de la planche 1 du TAT, en particulier, est équivalent dans les deux groupes : dans chacun d'eux, la majorité des individus reconnaît l'impuissance mais elle n'est pas dépassée (sujets A, H du groupe TP ; sujets B, D, E, G du groupe P) et 1 individu (sujet C groupe TP, sujet F groupe P) évite l'immaturité fonctionnelle.

Ce qui semble différencier nos deux groupes est donc une tendance à percevoir la castration et à immédiatement combler le manque en résultant (désaveu, Husain et al., 1984), qui est majoritaire dans le groupe P et n'est pas retrouvée dans le groupe TP.

Cela rejoint la position de Dor (1987) : « Du point de vue freudien, l'organisation perverse s'enracine ainsi dans l'angoisse de castration et dans la mobilisation permanente de dispositifs défensifs destinés à la contourner ».

Concernant la fragilité narcissique des auteurs d'agressions sexuelles et les angoisses qui les caractérisent, **une des hypothèses que nous avons posée était qu'une défense contre l'angoisse de castration apparaîtrait comme fondamentale chez les pervers sexuels.**

Il est de fait possible d'établir ici un lien entre la fragilité narcissique plus grande, constatée chez les sujets structurés sur le mode de la perversion (résultats du paragraphe IV.2.2), et le fait que ceux-ci combler systématiquement le manque qu'ils perçoivent, ce qui renvoie à la notion de fétichisme telle que la conçoit, en particulier, Balier (1996).

Il reste à analyser le lien avec le déni pervers, chez les sujets du groupe P, que nous allons maintenant traiter.

La désorganisation et/ou l'absence de mentalisation relatives à l'angoisse de castration caractérisent, par ailleurs, l'ensemble des individus du groupe P.

Le traitement de l'angoisse de castration paraît donc plus régressif dans le groupe P que dans le groupe TP.

IV.2.3.1.2.2. Dénis de la castration féminine

A. Rappels des hypothèses : différences

Chez les individus structurés sur le mode de la perversion, il existe un déni de la castration féminine durable qu'on ne retrouve pas chez les sujets ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.3.A des annexes.

-Contrairement à ce que nous avons supposé, nous retrouvons le déni de la castration féminine chez tous les individus de notre recherche.

-Un déni durable de la castration est relevé chez 2 sujets (M. B et M.G) sur 5 du groupe P (40%). Pour tous les sujets du groupe TP, le déni de la castration n'est jamais durable.

Le déni de la castration ne semble pas spécifique aux sujets structurés sur le mode de la perversion, dans la population que nous avons étudiée, et son caractère durable, s'il n'apparaît que parmi ce groupe d'individus, n'en est pas caractéristique (puisqu'il ne concerne pas la majorité d'entre eux).

Cependant, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce mécanisme de défense a tendance à être plus fréquemment rigide dans le groupe P que dans le groupe TP, ce qui tend à confirmer que la castration féminine est bien plus problématique dans le premier groupe que dans le deuxième : elle fait l'objet d'une « contestation psychique inépuisable » (Dor, 1987).

-Un déni typiquement pervers est relevé un peu plus fréquemment chez les individus du groupe P (40% : sujets B et G) et que chez ceux du groupe TP (33% : 1 seul individu, le sujet A) mais cela ne semble pas réellement différenciateur.

Contrairement à l'hypothèse posée dans le paragraphe précédent, le déni pervers (défini ici comme le fait de donner des symbolisations féminines dans les détails phalliques et inversement au Rorschach et au TAT) n'est donc pas employé spécifiquement par les sujets structurés sur le mode de la perversion pour maîtriser, contrôler la perception de la castration : d'une part, il peut aussi être retrouvé chez les individus ayant des traits pervers ; d'autre part, d'autres mécanismes sont utilisés face à la castration (en particulier le désaveu du manque comme nous l'avons mis en évidence plus haut).

-Néanmoins, chez les sujets C et H du groupe TP (ceux qui totalisent le moins de critères de perversion), le déni de la castration n'est pas durable et on ne retrouve pas de déni pervers.

IV.2.3.1.3. Instances surmoïques

A. Rappels des hypothèses : différences

Il y a une ébauche de fonctionnement surmoïque chez les sujets ayant des traits pervers alors que les instances surmoïques sont quasi inexistantes chez les individus structurés sur le mode de la perversion.

Cela se traduirait spécifiquement, chez les pervers, par une jouissance à transgresser et une absence de culpabilité.

L'érotisation de la transgression serait, par contre, moins prégnante chez les sujets ayant des traits pervers et une ébauche de culpabilité pourrait être repérée.

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.3.A des annexes.

-Nous pouvons, tout d'abord, constater que l'ensemble des sujets du groupe P présentent les 2 critères (absence de culpabilité consciente et jouissance à transgresser) permettant de conclure à des instances surmoïques quasi inexistantes (Bergeret,1996b, parle, quant à lui d'un « surmoi bien incomplet ») alors que ce n'est le cas pour aucun individu du groupe TP.

Cela va aussi dans le sens des positions de Chabert (In : Tychev (de), 2007) et Husain (ibidem).

-Ce qui différencie très clairement les 2 groupes de sujets est la culpabilité puisque nous retrouvons une culpabilité a minima consciente chez tous les individus du groupe TP alors que ce n'est le cas pour aucun des sujets du groupe P.

-La jouissance à transgresser, quant à elle, semble un peu moins discriminante même si elle est relevée plus fréquemment dans le groupe P (100%) que dans le groupe TP (66%).

Il est cependant important de noter que les manifestations de la jouissance à transgresser sont beaucoup plus nombreuses chez les individus du groupe P (de 4 à 6 chez tous les sujets) que chez ceux du groupe TP (de 0 à 2 niveaux de manifestations).

Notre hypothèse est vérifiée surtout vis-à-vis de la culpabilité consciente, qui existerait chez les individus ayant des traits pervers et non chez les sujets structurés sur le mode de la perversion, ce qui peut renvoyer à une ébauche de fonctionnement surmoïque.

La jouissance à transgresser est, quant à elle, retrouvée chez tous les sujets, mais plus fréquemment et avec une plus forte intensité chez les individus structurés sur le mode de la perversion.

En ce qui concerne les sujets ayant des traits pervers, cela peut s'expliquer par le fait que leur surmoi ne soit qu'embryonnaire et peut être éventuellement mis en lien avec le fait que ce sont des personnes qui ont commis des passages à l'acte transgressifs.

-Les sujets C et H (ceux qui totalisent le moins de critères de perversion) ne se différencient pas particulièrement et leurs résultats reflètent ceux du groupe TP (M.H étant le seul sujet de notre échantillon ne présentant pas une jouissance à transgresser).

IV.2.3.1.4. Identifications secondaires

Pour l'analyse des identifications secondaires, nous nous référons aux tableaux IV.2.3.B. des annexes.

IV.2.3.1.4.1. Identification sexuelle

A. Rappels de l'hypothèse : différence

Les individus structurés sur le mode de la perversion ont une « identification féminine » à la mère (« phallique agressive ou incestueuse ») (Chagnon, 2000 ; Dor, 1987).

Chez les sujets ayant des traits pervers, l'identification masculine serait prévalente.

B. Comparaison des résultats

-L'identification maternelle prégénitale prédomine chez les sujets des deux groupes : 2 individus sur 3 du groupe TP et 3 sujets sur 5 du groupe P choisissent, par exemple, une planche maternelle du Rorschach pour se représenter.

-Pour M. H, du groupe TP, une identification féminine peut être inférée de la représentation homosexuelle féminine à la planche 10 du TAT et, pour les deux sujets du groupe P pour lesquels nous avons retrouvé davantage d'indices renvoyant à une identification masculine (M. B et M. F), celle-ci n'est pas établie très clairement.

Il est intéressant de constater que, pour ces deux individus, les imagos parentales sont peu différenciées voire inversées, ce qui peut nous faire penser à une identification masculine inversée : il se peut que ces deux sujets se soient identifiés à un père qui a des caractéristiques maternelles (Dollander, Tychev (de), 2002). M.B choisit, de fait, une planche maternelle pour représenter son père au Rorschach et M.F attribue des traits maternels à la figure paternelle au

TAT. De plus, pour ces deux individus (comme pour le sujet C du groupe TP dont les imagos parentales sont, elles-aussi, peu différenciées), un fantasme incestueux apparaît à la planche 7BM du TAT, celle qui renvoie à la relation père-fils.

-Notre hypothèse n'est donc, en partie, pas vérifiée : tous les individus ayant des traits pervers ont une identification féminine maternelle donc prégénitale et nous pouvons tirer la même conclusion pour les sujets structurés sur le mode de la perversion (les quelques éléments d'identification masculine repérés correspondent à une identification inversée).

Cela peut s'expliquer par le fait qu'aucun individu n'a résolu le complexe d'Œdipe, la construction d'identifications secondaires stables, structurantes en étant la conséquence. Par ailleurs, nous pouvons aussi rappeler que, selon Antier (2006) une imago maternelle prégénitale implique une identification féminine.

Nous avons en effet pu mettre en évidence les caractéristiques phallique et agressive, donc prégénitales, de l'imago maternelle de nos sujets, ce qui concorde avec l'identification féminine de l'ensemble de notre échantillon.

L'« identification féminine » à la mère (« phallique agressive ou incestueuse ») n'est donc pas propre aux individus structurés sur le mode de la perversion, contrairement à ce que posent Chagnon (2000) et Dor (1987), ce qui s'explique aisément par les points communs des imagos maternelles des sujets des deux groupes.

IV.2.3.1.4.2. Différence des sexes et déni de la différence des sexes

A. Rappels de l'hypothèse : différence

La différence des sexes est plus fréquemment déniée chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

-La différence des sexes n'est établie chez aucun des sujets de notre étude (tableaux IV.2.3.B des annexes).

-Par ailleurs, elle est déniée par un peu plus d'individus du groupe P (2 sujets sur 5, soient 40%, dont 1 de façon massive) que du groupe TP (1 individu sur 3 soient 33%) même si la différence est très peu prononcée.

Le nombre de manifestations du déni de la différence des sexes est, par contre, plus élevé chez les sujets du groupe P concernés (4 dénis pour M.F ; 3 dénis pour M.D, même si ce sont des indicateurs plus indirects chez ce dernier) et que chez celui du groupe TP (1 seul déni).

Notre hypothèse semble donc en partie vérifiée : s'il n'y a pas significativement beaucoup plus d'individus présentant un déni de la différence des sexes dans le groupe des sujets structurés sur le mode de la perversion que dans celui des individus ayant des traits pervers, l'intensité de ce déni, pour les sujets concernés dans le premier groupe, est supérieure à celle des individus ciblés dans le deuxième.

Nous pouvons donc en conclure que ce mécanisme de défense paraît être plus fréquemment massif dans le groupe P que dans le groupe TP, ce qui tend à confirmer que l'intégration de la différence des sexes est plus problématique dans le premier groupe que dans le deuxième.

Par ailleurs, Dor (1987) rappelle que le déni de la différence des sexes et le déni de la castration sont étroitement liés et qu'ils caractérisent les individus structurés sur le mode de la perversion : « l'enfant ne renonce pas volontiers à la représentation de la mère phallique » puisque cela implique d'« être abruptement confronté au réel de la différence des sexes » et de « se déprendre lui-même de son identification phallique imaginaire et ainsi renoncer à son statut de seul et unique objet du désir de la mère ».

Nous pouvons cependant remarquer que le déni durable de la castration et le fort déni de la différence des sexes ne sont pas retrouvés chez les mêmes sujets dans notre étude.

Ce résultat contradictoire peut nous faire penser que ces deux concepts sont peut-être deux traductions, au niveau des tests projectifs, du même phénomène, le déni de la castration féminine, qui s'exprimerait, dans un cas, directement et, dans l'autre, indirectement à travers sa conséquence, le fort déni de la différence des sexes.

Reste à savoir alors pourquoi l'un et l'autre n'apparaissent pas simultanément dans nos protocoles ?

Peut-être serait-il nécessaire d'envisager de remodeler notre opérationnalisation de ces deux concepts, sachant que l'appréhension du déni durable de la castration est susceptible d'être entravée par la rigidité des mécanismes de défense et que les critères que nous avons retenus pour rendre compte d'un déni patent de la différence des sexes sont éventuellement trop restrictifs (nous avons fait un choix spécifique – représentations homosexuelles et double identification - parmi un ensemble d'indicateurs, ce qui pourrait être retravaillé).

-Les individus C et H du groupe TP (ceux qui totalisent le moins de critères de perversion), quant à eux, se différencient vis-à-vis du déni de la différence des sexes qui est retrouvé chez M.H, le seul sujet de son groupe concerné, malgré son très faible score dans le diagnostic de perversion. Cependant, comme nous l'avons souligné, ce déni n'apparaît qu'une fois dans son protocole : cela ne signifie donc pas que M.H dénie fondamentalement la différence des sexes. Il se peut que cela corresponde à un moment où cette différence a été ressentie de façon particulièrement angoissante. Ce cas particulier tend à prouver que l'opérationnalisation pour laquelle nous avons opté ne rend pas fidèlement compte du caractère massif du déni (pour les raisons que nous venons d'évoquer).

IV.2.3.1.4.3. Différence des générations et déni de la différence des générations

A. Rappels de l'hypothèse : différence

Le déni de la différence des générations est plus massif chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

-Nous avons pu constater qu'il n'était ni pertinent ni possible d'évaluer la fréquence du déni de la différence des générations dans les protocoles dans le but de procéder à une comparaison : ses manifestations sont très diverses –ainsi que notre opérationnalisation du concept le souligne-, difficiles à quantifier et la fréquence des occurrences ne rend pas forcément compte de l'importance du déni, tous les indicateurs ne pouvant pas être mis sur le même plan. Nous avons donc choisi d'apprécier son intensité.

-Nous avons considéré que le déni de la différence des générations était massif si des fantasmes incestueux directs étaient projetés et/ou que le sujet décrivait sa relation avec sa victime (ou ses victimes) de façon clairement incestueuse (cela étant lié à un échec du refoulement des fantasmes incestueux).

-Les résultats sont les suivants : **le déni de la différence de générations est présent chez tous les sujets de notre recherche et son intensité ne semble pas différencier nos deux groupes.**

En effet, 3 individus sur 5 (60%) du groupe P présentent un déni massif de la différence des générations contre 2 sur 3 (66%) dans le groupe TP.

Ce constat, qui invalide notre hypothèse, doit être interprété en lien avec l'analyse de la projection de fantasmes incestueux (puisque nous avons retenu ce critère comme déterminant pour déceler un déni massif de la différence de générations), que nous allons aborder dans le paragraphe suivant.

Cette absence de différence concernant le déni de la différence de générations entre les deux groupes peut éventuellement s'expliquer par un choix d'indicateurs renvoyant à des aspects patents et conscients (par exemple, le discours concernant la victime) qui ne rendent pas directement compte de la réalité psychique.

-La prégnance du déni de la différence des générations dans nos deux groupes peut aussi être mise en lien avec le fait que tous les individus de notre étude ont commis des agressions sexuelles sur des mineurs.

IV.2.3.2 Fantasme incestueux

A. Rappels de l'hypothèse : différence

Le fantasme incestueux est exprimé directement plus fréquemment et/ou de façon plus crue chez les individus structurés sur le mode de la perversion que chez ceux ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.3. B. des annexes.

-Contrairement à notre hypothèse, le fantasme incestueux apparaît plus fréquemment de façon indirecte dans le groupe P (4 cas sur 5 ; 80%) et de façon directe (mais avec des recherches d'atténuation) dans le groupe TP (dans 2 cas sur 3 ; 66%).

L'analyse détaillée fait ressortir que les individus du groupe TP projettent, certes majoritairement, des fantasmes incestueux directs, mais ils essaient ensuite de s'en distancier (après la projection de fantasmes incestueux vis-à-vis de la figure maternelle, M.A représente une mère surmoïque à la planche 6BM du TAT et M. C tente de désérotiser les relations) alors que chez les sujets du groupe P, ils restent davantage sous-jacents, non verbalisables (sauf pour M. D chez qui la jouissance apparaît sans censure).

Cependant, 2 des individus du groupe P, chez lesquels les fantasmes ne sont pas projetés directement dans les tests projectifs (M. B et M. G), en rendent compte dans leur

discours concernant les victimes, donc de façon plus consciente, ce qui tend à attester que ces fantasmes sont très présents dans leur psychisme.

-Ces résultats peu discriminants, concernant les fantasmes incestueux appréhendés dans leur expression directe, tendent à nous faire penser qu'il pourrait, malgré tout, être pertinent d'explorer, de façon différentielle, les fantasmes incestueux perceptibles à des niveaux plus archaïques (que nous avons choisis de ne pas analyser ici), communs aux pédophiles selon Gourlaouen-Couton (2002).

Peut-être pouvons-nous émettre l'hypothèse que ce deuxième type de fantasmes caractériserait davantage les sujets structurés sur le mode de la perversion que les individus ayant des traits pervers ?

IV.2.4. Répression et mécanismes de défense

A. Rappels de l'hypothèse : différence

Le mécanisme de répression est spécifique aux sujets pervers et est très peu voire pas du tout rencontré chez les individus ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

-Contrairement à ce que nous avons supposé, la répression est commune à l'ensemble des sujets de nos deux groupes et n'est pas spécifique aux individus structurés sur le mode de la perversion (comme nous pouvons le constater dans le tableau IV.2.4. des annexes).

Ce qui différencie, en revanche, nos 2 groupes est la fréquence d'utilisation de ce mécanisme de défense, qui est plus élevée chez les sujets structurés sur le mode de la perversion : nous avons recensé, chez les individus du groupe P, au minimum 2 apparitions de la répression dans chaque protocole (chez 4 sujets sur 5, au moins 3 utilisations de la répression ont été relevées) alors que, chez les individus du groupe TP, ce sont au maximum 2 recours à la répression par protocole qui ont été décomptés (chez 2 sujets sur 3 du groupe TP – M.C et M.H, ceux qui totalisent le moins de critères de perversion -, nous avons seulement retrouvé 1 occurrence de la répression).

-En ce qui concerne les autres mécanismes de défense, nous pouvons constater qu'ils ne permettent pas de différencier nos deux groupes : ils sont polymorphes, correspondent

principalement à ceux de la lignée des états-limites. Nous avons relevé, en particulier, la prégnance de l'évitement et de la restriction dans la majorité des protocoles (comme cela apparaît dans les analyses individuelles).

Nous pouvons rapprocher cela de la mise en évidence par Neau (2001) de la prévalence de la restriction au Rorschach chez les auteurs d'agressions sexuelles, qu'elle a associée, en partie, à de l'inhibition (patente au TAT dans sa recherche) ainsi qu'à des « refus ponctuels qui peuvent s'interpréter [...] comme une répression consciente face aux sollicitations latentes du matériel » mais surtout à des « difficultés de représentance pulsionnelle » (ibidem) (que nous allons succinctement aborder en examinant nos hypothèses concernant la mentalisation).

Dans notre étude, un résultat similaire apparaît au niveau de l'espace imaginaire (tableau IV.2.5.A. des annexes) mais, spécifiquement dans le groupe des sujets structurés sur le mode de la perversion puisque 3 individus sur 5 du groupe P ont un espace imaginaire réprimé ou cadencé alors que, chez 2 sujets sur 3 du groupe TP, il est assez étendu voire riche.

IV.2.5. Mentalisation

IV.2.5.1. Symbolisation du sexuel

A. Rappels de l'hypothèse : différence

Nous retrouverons davantage de projections crues en lien avec la sexualité dans les tests projectifs des pervers que dans ceux des sujets ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.5 B des annexes.

Nous avons relevé des représentations sexuelles crues chez 4 individus sur 5 du groupe P et chez un seul du groupe TP (mais aucune chez les deux sujets qui totalisent le moins de critères de perversion).

Nous pouvons en conclure que les représentations sexuelles crues sont davantage le propre des individus structurés sur le mode de la perversion même si nous n'avons pas retrouvé une forte fréquence de ces réponses au sein de chaque protocole (à part pour M.F).

Le fait que les réponses crues, en lien avec la sexualité, soient relativement peu nombreuses, y compris chez les pervers, avait déjà été constaté dans certaines études citées par Neau (2001,

p.52-56) où elle rapporte qu' « une auto censure consciente » liée au « contexte de passation » avait été évoquée par J. Smith³¹ pour expliquer ce phénomène.

Nous pourrions penser que ce contrôle a pu être d'autant plus fort dans notre recherche qu'elle a eu lieu auprès de personnes incarcérées, qui ont déjà vécu des expertises psychologiques et psychiatriques et qui ont pu constater que leur production (paroles, réponses aux tests projectifs plus rarement) pouvait avoir de lourdes conséquences au moment du jugement.

M.E y a d'ailleurs fait très clairement allusion lors de la passation du Rorschach.

IV.2.5.1.1 Symbolisation du sexuel féminin

A. Rappels des hypothèses

a. Point(s) commun(s)

La symbolisation des pulsions sexuelles féminines pose particulièrement problème chez les auteurs d'agressions sexuelles et, en particulier, « il n'y a aucune représentation du creux féminin » chez ces sujets.

b. Différence(s)

La symbolisation des pulsions féminines est plus défaillante chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.5 B des annexes.

-La symbolisation des pulsions sexuelles féminines est effectivement très problématique pour l'ensemble des sujets des deux groupes et nous avons pu vérifier qu'aucune symbolisation du creux féminin n'est possible.

-En particulier, nous pouvons relever l'association de traits phalliques aux symbolisations féminines pour la majorité des individus des deux groupes (que nous avons, par ailleurs, interprétée précédemment en ce qui concerne l'imgo maternelle et la castration).

-Dans le groupe TP, cette symbolisation est très défaillante pour tous les sujets (choc ou équivalent choc – M.C et M.H -, attributs phalliques associés systématiquement à toutes les tentatives de représentation du féminin – pour les 3 individus -, quelques symbolisations de niveaux C, selon la grille de Cassiers, mais majoritairement avec une mauvaise appréhension formelle – M.A et M.C).

³¹ Smith, J. (1999). *Les délinquants sexuels face au Rorschach : entre porosité des limites et confusion face à l'intimité*. Mémoire-thèse de recherche. Université catholique de Paris.

-Dans le groupe P, chez 2 sujets, on relève quelques élaborations réussies (M.D et M.F) et, chez les 3 autres, la symbolisation des pulsions sexuelles féminines est catastrophique (M.B : absence de symbolisation du féminin dans l'ensemble du protocole, M.E : refus, projections très dégradées, choc ; M.G : projection crue, creux comblés).

Nous ne pouvons donc pas conclure que la symbolisation des pulsions féminines est plus défaillante chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers contrairement à notre hypothèse : il semble bien s'agir d'un point commun des auteurs d'agressions sexuelles, comme l'ont souligné Chabert et al. (In : Ciavaldini, 2001) et Gourlaouen-Couton (2002).

IV.2.5.1.2 Symbolisation du sexuel masculin

A. Rappels des hypothèses

a. Point(s) commun(s)

« La symbolique phallique est reconnue » mais pas réussie chez les auteurs d'agressions sexuelles.

Il existe une alternance entre « l'attachement au phallique et la propension à l'exhiber » et « l'effort même que font de nombreux sujets pour réduire une position phallique active et menaçante. ».

b. Différence(s)

Chez les sujets structurés sur le mode de la perversion, la symbolisation des pulsions masculines est plus défaillante que chez les individus ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.5.C. des annexes.

***Symbolisation phallique reconnue mais pas réussie**

Dans le groupe TP, pour 2 sujets sur 3 (M.C et M.H), la symbolisation phallique est reconnue et les bonnes métabolisations sont majoritaires (ce qui ne signifie pas que la symbolisation de la puissance phallique, en elle-même, soit réussie, comme les critères d'analyse suivants le mettront en évidence). Il en va de même pour M.B et M.F du groupe P.

Nous pouvons donc conclure que la symbolisation phallique est majoritairement reconnue et plutôt réussie dans le groupe TP (2 individus sur 3 soient 66%) alors que

c'est l'inverse dans le groupe P (elle est satisfaisante seulement pour 2 sujets sur 5 soient 40%).

Par ailleurs, la symbolisation phallique est, certes, reconnue par l'ensemble des individus de notre échantillon (si nous nous basons sur la présence de réponses de niveaux B et C) mais, contrairement à notre hypothèse de départ, si nous tenons compte de la qualité de cette métabolisation, il s'agit d'un élément différenciateur entre les deux groupes et non d'un point commun.

***Alternance entre « l'attachement au phallique et la propension à l'exhiber » et « l'effort même que font de nombreux sujets pour réduire une position phallique active et menaçante. »**

Nous pouvons constater que l'ensemble des sujets des deux groupes présentent ces deux caractéristiques : **il s'agit donc bien d'un point commun.**

***Échec d'intériorisation du phallus pourtant recherché désespérément (hypothèse concernant l'imgo paternelle)**

Nous pouvons penser que cette hypothèse est plutôt vérifiée dans le groupe P puisque, si la recherche du phallique semble être le propre de la majorité des individus de notre échantillon (critère « l'attachement au phallique et la propension à l'exhiber »), quel que soit leur diagnostic de personnalité, nous avons mis en évidence que l'échec de son intériorisation (appréhendé ici à travers une mauvaise symbolisation du phallique) est plus fréquent dans le groupe P.

Il s'agit donc davantage d'un élément différenciateur, contrairement à notre hypothèse.

***Graves troubles du narcissisme en lien avec l'enjeu narcissique phallique (hypothèse posée dans les points communs relatifs à la fragilité narcissique des auteurs d'agressions sexuelles) :**

La recherche du phallique a été mise en évidence chez tous les sujets de notre échantillon et elle a, en particulier selon Balier (1996), un enjeu narcissique.

Nous n'avons cependant pas relevé une recherche du phallique plus importante chez les individus du groupe P que chez ceux du groupe TP, même si nous avons pu mettre en évidence de plus graves troubles du narcissisme dans le premier groupe que dans le deuxième.

***Phallique agressif**

Nous a pu, par ailleurs, remarquer, dans tous les protocoles Rorschach, quel que soit le groupe d'appartenance des sujets, la présence d'éléments renvoyant au phallique agressif, ce qui rend compte d'un certain raté de la symbolisation des pulsions sexuelles masculines.

De plus, si nous nous appuyons sur la liste de Schafer (1954³²), des contenus renvoyant à l'orientation homosexuelle, nous pouvons noter que cet auteur place les aspects phalliques agressifs dans « peur et rejet de l'identité masculine, identification féminine chez l'homme » : nous avons mis, en effet, en évidence plus haut que l'identification de tous les individus de notre échantillon était féminine.

IV.2.5.2 Symbolisation des pulsions agressives

A. Rappels de l'hypothèse : différence

Nous retrouverons davantage de projections crues en lien avec l'agressivité dans les tests projectifs des pervers que dans ceux des sujets ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Les projections crues d'agressivité concernent plus d'individus du groupe P (4 sur 5 soient 80% du groupe P) que du groupe TP (2 sujets sur 3 soient 66%) comme nous pouvons le constater dans les tableaux IV.2.5 B des annexes.

Cependant, nous ne pouvons pas conclure qu'elles sont plus nombreuses dans les protocoles des individus du premier groupe que dans ceux du deuxième.

Notre hypothèse n'est donc pas vérifiée en terme d'intensité à un niveau individuel mais en terme de fréquence au sein de chaque groupe.

Ce constat rejoint celui fait à propos des réponses sexuelles crues et nous pouvons évoquer les mêmes hypothèses explicatives les concernant.

IV.2.6. Le choix d'objet et la relation d'objet

IV.2.6.1. Victime(s) et choix d'objet

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.6.1 des annexes.

³² Schafer, R. (1954) *Psychoanalytic interpretation in Rorschach testing*. New-York : Grune & Stratton.

IV.2.6.1.1 Question de l'âge et du sexe

A. Rappels des hypothèses : différences

-Si le déni de la différence des sexes est plus massif chez les individus structurés sur le mode de la perversion que chez les sujets ayant des traits pervers, nous pouvons avancer l'hypothèse que cela pourrait se traduire, dans les passages à l'acte, par davantage d'agressions homosexuelles perpétrées dans le premier groupe alors qu'un choix hétérosexuel serait prévalent dans le deuxième groupe.

-Par ailleurs, les individus ayant des traits pervers auront plus tendance à agresser des victimes « pubères » que de très jeunes enfants.

B. Comparaison des résultats

-Nous pouvons constater qu'il y a effectivement beaucoup plus de victimes de sexe masculin dans le groupe P (3 individus sur 5, soient 60%, ont pour victimes des garçons) que dans le groupe TP (1 sur 3 soient 33%).

Cela peut être rapproché de notre résultat précédent selon lequel l'intensité du déni de la différence des sexes a tendance à être plus forte dans le groupe P que dans le groupe TP.

Par ailleurs, nous pouvons remarquer que c'est exclusivement dans les cas de relations incestueuses (père/fille, beau-père/belle-fille) que nous rencontrons les victimes de sexe féminin (au sein de la population que nous avons étudiée) et que ce cas de figure semblerait plus fréquent dans le groupe TP que dans le groupe P, ce qu'il serait intéressant de vérifier sur un échantillon plus grand.

Il se trouve aussi qu'aucun sujet de notre étude n'est passé à l'acte sur des enfants des deux sexes (mais il s'agit là du hasard de la sélection de notre population). Il serait, néanmoins, important de pouvoir inclure cette situation pour parachever cette recherche.

-Par contre, il ne semble pas que l'âge des victimes permette de différencier les deux groupes : il n'y a pas plus de victimes pubères ou pré-pubères dans le groupe P que dans le groupe TP et la plupart des individus, ayant agressé plusieurs victimes, sont passés à l'acte sur des mineurs des deux tranches d'âge.

Nous pouvons éventuellement faire un lien ici avec le fait que nous ayons constaté que le déni de la différence des générations paraissait aussi prégnant dans chacun de nos deux groupes de sujets.

IV.2.6.1.2 Question du choix d'objet pédophilique

A. Rappels des hypothèses : différences

Un choix d'objet pédophile prévalent, une fixation à la pédophilie assortie de fantasmes, seront retrouvés plus fréquemment chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Si nous nous référons aux tableaux IV.2.6.1 des annexes, un choix d'objet pédophile prédominant (évalué à travers l'absence de vie de couple ou de sexualité dans le couple et/ou de multiples récidives) ou exclusif est constaté dans le parcours d'un sujet sur 3 du groupe TP et de 3 sur 5 du groupe P (le 4^{ème} ayant tendance à avoir des relations stables avec des jeunes filles mineures et un indice renvoyant à la pédophilie est relevé dans ses tests projectifs).

Notre hypothèse concernant la prévalence de la pédophilie dans le groupe des individus structurés sur le mode de la perversion semble donc vérifiée.

Nous pouvons ainsi constater qu'il y a davantage de récidivistes parmi les sujets de notre groupe P (60%) que parmi ceux du groupe TP (33%) (tableau II des annexes), ce qui peut être associé à cette fixation à un choix d'objet pédophile, qui favoriserait la répétition des passages à l'acte chez les individus structurés sur le mode de la perversion.

IV.2.6.2. La relation d'objet

IV.2.6.2.1 Analyse de la relation mise en place avec la victime à travers le discours du sujet

A. Rappels des hypothèses : différences

-Dans la relation qu'a l'individu structuré sur le mode de la perversion avec l'enfant, il existe une « **captation spéculaire** » qui traduit une « **recherche d'une relation spéculaire idéalisée avec la mère** ».

Il y aurait là une **confusion entre « érotisme et tendresse »** selon Chagnon (2005).

Nous devrions ainsi identifier la « **puissance de la séduction qui aliène l'autre dans le narcissisme de l'agresseur** ». Cela renvoie en partie au concept **d'emprise**, qui se traduit par une tendance à la réduction de l'altérité et un déni du désir de l'autre, spécialement **dans sa dimension érotisée**.

De fait, pour Balier, « le pédophile s'intéresse à l'enfant en fonction de ses caractères féminins » et Gourlaouen-Couton (2002) parle de « choix d'objet narcissique » chez les pervers : « l'individu s'identifie à sa mère à défaut de la prendre comme objet ».

-Chez les sujets ayant des traits pervers, nous supposons que l'altérité sera moins mise à mal et posons l'hypothèse que le déni du désir de l'autre et la tendance à la réduction de l'altérité seront moins fréquents dans ce groupe d'individus.

B. Comparaison des résultats

Nous nous référons ici aux tableaux IV.2.6.2.1 des annexes.

***Captation spéculaire et recherche d'une relation spéculaire idéalisée avec la mère**

-La captation spéculaire est très spécifique en tant qu'elle est calquée sur la relation à la mère et qu'elle concerne la recherche d'un double narcissique avec des caractéristiques physiques féminines (selon Balier).

-Un seul sujet (M.A) verbalise un choix d'objet répondant à ces critères (« la peau blanche et les yeux bleus », « comme moi quand j'étais petit ») et il appartient au groupe TP et non au groupe P. Nous n'avons cependant pas noté d'établissement de relation spéculaire au Rorschach pour cet individu.

Notre sous-hypothèse n'est donc pas vérifiée.

-Dans notre analyse, nous avons pu, par contre, mettre en évidence que **l'identification projective apparaissait dans la relation avec la victime chez tous les sujets du groupe P alors qu'elle n'est repérable que chez un seul individu du groupe TP.**

Or, nous avons rappelé que Dor (1987) souligne le recours à ce mécanisme de défense chez les pervers, en insistant sur la mise à mal de l'altérité qu'il implique.

Il nous semble que cela peut être rapproché de la captation spéculaire, dans le sens où le sujet projette des éléments qui lui sont propres sur la victime qui devient alors, en partie, identique à lui. Nous pouvons aussi supposer que ce mécanisme participe de l'instauration d'une forte emprise dans la relation.

-Pour certains individus des deux groupes, nous avons, en outre, pu repérer une identification de l'auteur d'agressions sexuelles (M. A et M.H du groupe TP ; M.D et M.E du groupe P) à sa victime (à son vécu en particulier) mais cet aspect n'a pas été abordé systématiquement avec

tous les sujets de notre échantillon puisqu'il ne faisait pas l'objet d'une question spécifique : nous ne pouvons donc pas établir de comparaison à ce propos.

La prise en compte de l'altérité semble, par contre, dans ce cas de figure, moins compromise (sauf si une association avec d'autres mécanismes est repérée) et cela ne met en jeu ni un choix d'objet narcissique ni la captation spéculaire.

***Confusion entre érotisme et tendresse**

La confusion entre érotisme et tendresse est retrouvée dans les deux groupes de sujets et elle semble même apparaître plus fréquemment dans le groupe TP (100% des individus contre 60 % dans le groupe P), contrairement à notre hypothèse qui n'est donc pas vérifiée.

***Déni du désir de l'autre, tendance à la réduction de l'altérité, emprise érotisée**

-Déni du désir de l'autre, réduction de l'altérité, déni de l'altérité et déni du narcissisme :

En ce qui concerne le déni du désir de l'autre, il apparaît dans la relation avec la ou les victime(s) chez tous les sujets, quel que soit leur groupe d'appartenance.

La tendance à réduire l'altérité, à la dénier ou le déni du narcissisme sont beaucoup moins fréquemment relevés dans le discours des individus concernant la victime et ne permettent pas une différenciation entre les 2 groupes. Il est important de rappeler ici les forts liens existant entre le déni du désir de l'autre et la tendance à la réduction de l'altérité qui peuvent nous amener à les assimiler pour rendre compte de l'emprise.

Nous ne pouvons donc pas en conclure que ces deux derniers indicateurs conduisent à une distinction entre nos groupes et notre sous-hypothèse n'est pas vérifiée : l'emprise dans ses dimensions de déni du désir de l'autre et de recherche de réduction de l'altérité, est présente dans la relation avec la ou les victimes quelle que soit l'organisation de personnalité de l'auteur des agressions sexuelles.

Néanmoins, si nous prenons en compte l'identification projective, en estimant qu'elle participe de l'instauration de l'emprise (en tant qu'elle atteint fortement l'altérité), une différenciation nette est possible puisque ce mécanisme de défense est beaucoup plus fréquent dans le groupe P que dans le groupe TP.

-Emprise érotisée :

Ce qui paraît, en outre, nettement différencier les 2 groupes est la dimension érotisée de la relation mise en place avec la victime, l'approche séductrice (qui rendent compte de l'érotisation de l'emprise, mise en évidence ci-dessus) : ces deux aspects sont respectivement retrouvés chez 100% et 80% des individus du groupe P alors qu'ils sont présents chacun chez un seul sujet du groupe TP (33%).

L'emprise érotisée, dans la relation avec la victime, paraît donc beaucoup plus caractéristique des individus structurés sur le mode de la perversion que des sujets ayant des traits pervers.

IV.2.6.2.2 L'emprise à travers l'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle

A. Rappels des hypothèses : différences

L'emprise sera beaucoup plus forte, en particulier en ce qui concerne la dimension de déni du désir de l'autre, et davantage marquée par l'érotisation dans la relation transféro-contre-transférentielle avec les sujets structurés sur le mode de la perversion qu'avec les individus ayant des traits pervers.

B. Comparaison des résultats

Les résultats synthétisés dans les tableaux IV.2.6.2.2.C des annexes indiquent que :

- Les sujets structurés sur le mode de la perversion ont tous tendance à mettre en place une forte emprise dans la relation, ce qui n'est pas le cas des individus ayant des traits pervers : tous les sujets du premier groupe ont un score général d'emprise (addition des dimensions « réduction de l'altérité » et « déni du désir de l'autre ») largement supérieur à la moyenne (score moyen du groupe : 15/19) alors que, chez les individus ayant des traits pervers, seul 1 sujet sur 3 dépasse ce seuil (le score moyen du groupe étant inférieur à la moyenne : 8,7/19).
- Des résultats identiques se retrouvent pour le déni du désir de l'autre (le score moyen du groupe P est de 9,8/13 contre 5,7/13 dans le groupe TP) et pour la réduction de l'altérité (le score moyen du groupe P est 5,2/6 contre 3/6 dans le groupe TP).
- Une différence non significative apparaît pour la dimension érotisée de l'emprise (groupe P : 5,4/7 ; groupe TP : 4,3/7) même si le score moyen des deux groupes est supérieur à la moyenne : ce critère est donc moins différenciateur que les autres (alors qu'il l'était dans l'analyse de la relation avec la victime).

-L'emprise et le déni du désir de l'autre sont donc plus forts dans la relation transféro-contre-transférentielle avec le groupe des individus structurés sur le mode de la perversion qu'avec celui des sujets ayant de traits pervers puisque les moyennes du premier groupe pour ces deux facteurs sont significativement supérieures à celles du deuxième groupe (comme en témoignent les résultats du test t de Student).

Seule l'emprise dans sa dimension érotisée n'est pas discriminante (différence non significative entre les moyennes des deux groupes) : elle semble relativement élevée dans chacun d'eux (score moyen de chaque groupe supérieur à la moyenne).

Cependant, ces constats comme ceux réalisés antérieurement, mériteraient de faire l'objet d'une confirmation avec un effectif de sujets bien plus conséquent dans chaque sous-groupe.

-De l'analyse détaillée des sous-items (tableaux IV.2.6.2.2.A et B), il ressort que :

-Certains d'entre eux ne sont retrouvés chez aucun individu du groupe TP alors qu'ils apparaissent à plusieurs reprises dans le groupe P : ils seraient donc plus spécifiques de ce deuxième groupe. Il s'agit de la tendance à évoquer des éléments de la réalité que l'autre ne peut pas connaître, de l'agir du clinicien (repérés dans la relation avec 3 sujets sur 5 du groupe P) ainsi que de l'immixtion d'un secret dans la relation (mais qui ne concerne que 2 individus sur 5 du groupe P).

-D'autres caractérisent tous les sujets du groupe P et aucun du groupe TP (le fait, pour le sujet, de ne pas exprimer d'émotions, de sentiments dans le discours, en particulier vis-à-vis des agressions sexuelles commises et des victimes, et le rejet ressenti contre-transférentiellement du côté du clinicien). Ces deux derniers items semblent donc plus particulièrement différencier les individus structurés sur le mode de la perversion des sujets ayant des traits pervers, ce qu'il serait intéressant de vérifier. A noter qu'ils appartiennent à la dimension évaluant la position de « spectateur nécessaire » attribuée à l'interlocuteur et nous pouvons concevoir qu'ils puissent être en partie liés : il est probable que le clinicien ressente du rejet vis-à-vis d'un individu, entre autres, parce que celui-ci rend compte des faits qu'il a commis, qui ont été préjudiciables à autrui, sans empathie.

-Enfin, nous pouvons remarquer que ce sont les deux mêmes sujets du groupe TP (M.C. et M.H., qui sont ceux qui totalisent le moins de critères de perversion) qui ont des faibles scores pour l'emprise et toutes ses sous-dimensions, ce qui tend à souligner le caractère discriminant de chacune d'elles.

IV.3 Synthèse des résultats et discussion

IV.3.1. Diagnostics de personnalité et continuum

IV.3.1.1. Le diagnostic de perversion sexuelle

-Tout d'abord, nous avons pu nous apercevoir que nous avons retrouvé, dans notre échantillon, plus de sujets structurés sur le mode de la perversion que d'individus ayant des traits pervers (paragraphe IV.1.2), ce qui va à l'encontre de ce qui est décrit dans la littérature (Bergeret, 1995 ; Bouchet-Kervella, 1996 a et b ; Caillard, 1995 ; Chagnon, 2004, 2005 ; Ciavaldini, 2001 ; Dubret, 1996 ; Martorell et Coutanceau, 1998a ; Senninger, 1996 ; Senon, J.L. et al., 1997; Viaux, 1996, 1999).

Ce résultat ne peut, cependant, pas être considéré comme représentatif puisque nous n'avons pas procédé à une sélection de nos sujets de façon scientifiquement contrôlée.

Il est essentiellement à analyser à la lumière de notre définition du diagnostic de perversion, sur laquelle nous allons revenir.

-Tous les critères que nous avons retenus pour établir le diagnostic de perversion semblent différencier nos deux groupes (comme nous pouvons le constater dans le tableau récapitulatif suivant) et, ce, d'autant plus que nous les appréhendons de façon fine (dénier durable de la castration, fréquence d'apparition de la répression, intensité de l'érotisation de la transgression, prise en compte de la relation d'objet -à la fois au niveau transféro-contre-transférentiel et avec la victime- pour appréhender le déni du désir de l'autre et l'érotisation de l'emprise).

Seule l'évaluation de la présence de l'item "culpabilité consciente" est différenciatrice sans aménagement.

Critères diagnostiques de la perversion : aspects différentiels

		Relation d'objet		Instances surmoïques	
Déni de la castration féminine	répression	Déni du désir de l'autre	dimension érotisée de l'emprise	Absence de culpabilité	Erotisation de la transgression
Résultat du paragraphe IV.2.3.1.2.2	Résultat du paragraphe IV.2.4.	Résultat des paragraphes IV.2.6.2.1 et IV.2.6.2.2	Résultat des paragraphes IV.2.6.2.1 et IV.2.6.2.2	Résultat du paragraphe IV.2.3.1.3	Résultat du paragraphe IV.2.3.1.3
dénis durables existent exclusivement dans le groupe P même s'ils ne sont pas majoritaires	Fréquence d'apparition plus grande dans le groupe P	-plus fort dans le groupe P en ce qui concerne la relation transféro-contre-transférentielle -ne différencie pas les deux groupes pour ce qui est de la relation mise en place avec la victime	-beaucoup plus fréquente dans le groupe P pour ce qui est de la relation mise en place avec la victime -légèrement plus forte (mais pas de façon significative) dans le groupe P en ce qui concerne la relation transféro-contre-transférentielle	Exclusivement retrouvée dans le groupe P et pour tous les sujets	retrouvée chez tous les sujets du groupe P et exprimée de façon plus intense

Dans notre recherche, nous sommes partis du présupposé que le cumul de l'ensemble de ces éléments était une condition sine qua non à l'établissement du diagnostic de perversion sexuelle.

Il serait néanmoins intéressant de mener une recherche supplémentaire dans laquelle le diagnostic de perversion sexuelle serait posé en fonction de nos critères affinés.

Ainsi, le fait que nous ayons retrouvé le déni de la castration chez tous les sujets de notre échantillon, quel que soit leur diagnostic de personnalité, montre qu'il ne peut être envisagé de façon brute comme un indicateur de perversion et qu'il serait judicieux de le considérer dans sa dimension durable (auquel cas, cela exclurait 3 sujets sur 5 du groupe P) ou éventuellement de remodeler son opérationnalisation comme nous l'avons suggéré au regard de nos constats concernant le déni de la différence des sexes.

Par ailleurs, à l'issue de l'analyse de nos résultats, nous nous sommes demandés ce qui différencierait réellement M.A des individus du groupe TP, ce sujet présentant 5 critères de perversion sur 6 et une majorité de points communs avec le groupe P (comme nous l'avons souligné au long de ce travail).

Le seul facteur qui exclut M.A du groupe P est la présence, chez lui, de culpabilité consciente qui est, de fait, très discriminante, puisqu'elle est le seul indicateur retrouvé dans l'ensemble du groupe TP et chez aucun individu du groupe P.

Cependant, cet élément peut-il, à lui seul, faire pencher le diagnostic du côté de l'organisation limite avec des traits pervers plutôt que de celui de la structuration perverse?

Cela peut être d'autant plus discutable que nous nous sommes aperçus que M.B était un sujet du groupe P chez qui un embryon de culpabilité, certes non élaborée, a été relevé (sous la forme d'une projection dans les tests, sans qu'elle apparaisse consciemment dans le discours).

Face à ces constatations, nous pouvons formuler le questionnement suivant : **est-il plus pertinent de retenir uniquement les caractéristiques les plus discriminantes du diagnostic de perversion, quitte à en réduire le nombre, ou de maintenir la nécessité d'un cumul de l'ensemble de celles-ci, en déterminant un seuil éventuellement plus bas ?**

Par exemple, le fait de conclure au diagnostic de perversion sexuelle à partir d'un score de 5 critères sur 6 conduirait à l'inclusion de M. A (et lui seul) dans le groupe P, ce qui paraît judicieux, et modifierait certains résultats dans le sens d'une différenciation plus nette entre les deux groupes. Ainsi, le déni pervers par exemple, serait bien exclusivement spécifique aux individus structurés sur le mode de la perversion (puisque, là encore M.A est l'unique sujet du groupe TP à le présenter).

Une redéfinition plus précise de l'ensemble des critères déboucherait, au contraire, inévitablement à une diminution du nombre de diagnostics de perversion posés dans notre échantillon mais permettrait peut-être d'exclure le maximum de faux diagnostics positifs (tout en augmentant le nombre de faux diagnostics négatifs), option que nous avons trouvée préférable au départ étant donné le caractère invalidant associé à la perversion sexuelle.

IV.3.1.2. Existence du continuum

A. Rappel de l'hypothèse générale

La majorité des auteurs d'agressions sexuelles ayant une structure appartenant aux aménagements limites, nous posons qu'il existe, au sein même de ces aménagements, un continuum allant de la perversité (au sens de Balier), proche de la psychose, en passant par la perversion sexuelle, jusqu'aux sujets que nous avons nommés « ayant des traits pervers » qui seraient ceux dont l'évolution affective et libidinale serait la moins éloignée de la lignée névrotique.

B. Comparaison des résultats

A l'issue de l'analyse différentielle de nos résultats, nous avons pu constater que :

-D'une part, le groupe TP est effectivement moins éloigné de la lignée névrotique que le groupe P, ce qui légitime la dénomination des sujets le constituant comme « états-limites ayant des traits pervers » (et non le rattachement à la perversité).

-En premier lieu, cela a pu être mis en évidence pour la **majorité des caractéristiques de la problématique oedipienne** (résultats du paragraphe IV.2.3).

En effet, sur 9 hypothèses ayant trait à celle-ci, 5 tendent à vérifier le fait que les individus ayant des traits pervers (qui appartiennent à la lignée des états-limites) sont moins éloignés de la lignée névrotique que les sujets structurés sur le mode de la perversion parce que les résultats obtenus pour chacun de ces 5 aspects rendent compte d'une situation moins archaïque au plan psychodynamique dans le groupe TP.

Cela apparaît clairement dans le tableau suivant, qui reprend les constatations majeures ressortant de notre analyse comparative.

Synthèse des résultats relatifs à la problématique oedipienne :

	Triangulation oedipienne	Angoisse de castration	Déni de la castration féminine	Jouissance à transgresser	culpabilité	Identification sexuelle	Différence des sexes et déni	Différence des générations et déni	Fantasme incestueux
Groupe TP	Pas établie	Pas élaborée de façon satisfaisante	-Déni existe chez tous les sujets mais n'est jamais durable -déni pervers existe (33% des sujets)	Concerne 66% des sujets	Toujours présente	Identification féminine maternelle chez tous les sujets	-33% des sujets concernés par le déni	Déni massif chez 66% des sujets	Fantasmes directs plus fréquents
Groupe P	Pas établie	-Perception de la castration suivie d'une tendance à combler le manque -désorganisation et / ou absence de mentalisation	-déni durable existe (40% des sujets) -déni pervers un peu plus fréquent (40% des sujets) sans que cela semble être significatif	-Concerne 100% des sujets -exprimée plus intensément	Jamais présente	Identification féminine maternelle majoritaire (60%)	-40% des sujets concernés par le déni -Intensité du déni de la différence des sexes supérieure	Déni massif chez 60% des sujets	
Conclusions différentielles	→ Pas de différence significative → Hypothèse invalidée : Point commun	→ traitement plus régressif de l'angoisse de castration dans le groupe P que dans le groupe TP → Différence qui va dans le sens du continuum	→ défense plus rigide dans le groupe P : castration féminine plus problématique dans ce groupe → 1 différence significative qui va dans le sens du continuum	→ instances surmoïques quasi inexistantes dans le groupe P → Différence qui va dans le sens du continuum	→ instances surmoïques quasi inexistantes dans le groupe P et Surmoi embryonnaire dans le groupe TP → Différence significative qui va dans le sens du continuum	→ Hypothèse invalidée : Point commun	→ défense plus massive dans le groupe P : intégration de la différence des sexes plus problématique dans ce groupe → Différence qui va dans le sens du continuum	→ Hypothèse invalidée : Point commun	→ Hypothèse invalidée : (résultat inverse à celui escompté)

Pour autant, nous ne pouvons pas affirmer que nombreux sont les éléments de niveau oedipien dans le groupe des individus ayant des traits pervers, en dehors de l'indicateur qui a trait à la culpabilité comme nous l'avons souligné précédemment.

-Cela apparaît aussi, en deuxième lieu, au niveau de l'**atteinte narcissique**, qui est plus forte chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers, et de leur **problématique identitaire** qui est plus régressive dans le groupe P que dans le groupe TP (résultats du paragraphe IV.2.2).

-D'autre part, nous n'avons pas observé que des angoisses très fortes et très archaïques (d'anéantissement ou de morcellement) étaient prédominantes chez les auteurs d'agressions sexuelles de notre échantillon, pas même chez les sujets structurés sur le mode de la perversion (résultats du paragraphe IV.2.2), contrairement à ce qui est décrit dans la littérature (Balier, 1996, 2002 a et b ; Bergeret, 1996b, Bouchet-Kervella, 1996 ; Faoro-Kreit, 1998 ; Neau, 2005).

Nous pouvons donc supposer que ces angoisses sont davantage caractéristiques de la perversité (qui n'est pas un diagnostic que nous avons retrouvé dans notre population) dans le sens où, selon Balier (1996, 2002 a et b), il s'agit d'une organisation de personnalité archaïque, se situant en deçà de la perversion sexuelle.

Notre hypothèse ayant trait à l'existence d'un continuum tendrait donc à être vérifiée.

Nous avons, en particulier, ciblé les points communs suivants, définis par Balier (1996) et Neau (2005), comme caractérisant l'ensemble des auteurs d'agressions sexuelles :

-« la mise en acte radicale, avec un enjeu de vie et de mort » qui empêche de les cantonner dans le champ de la perversion. » (Neau, 2001 citant Balier, 1996)

-l'idée que « les agresseurs sexuels pénètrent beaucoup plus directement et crûment dans la scène primitive elle-même [que les pervers] » (ibidem).

-l'hypothèse de « mouvements qui apparaîtraient fréquemment sur un registre « masculin maniaque » » avancée par Neau (2005) pour lesquels elle parle d'« agirs très violents » et de « recours à l'acte » (le lien avec la perversité ayant été souligné là par Chagnon, 2005).

Nous avons, pour notre part, émis l'hypothèse qu'ils relevaient davantage de la perversité (dans le sens de Balier, 1996, 2002 a et b) parce qu'ils ne nous semblaient pas refléter les caractéristiques de personnalité de la plupart des auteurs d'agressions sexuelles que nous avons l'habitude de rencontrer dans notre pratique quotidienne et qu'ils paraissaient plutôt s'apparenter à la structure psychotique.

Les résultats de notre étude semblent confirmer cet aspect puisque nous avons pu mettre en évidence que nos sujets, et surtout les états-limites avec des traits pervers, ne s'inscrivaient pas dans un profil aussi régressif et archaïque (si nous reprenons nos constats relatifs aux angoisses) que celui qui paraît correspondre à ces descriptions: il ne semble donc pas s'agir de points communs à tous les auteurs d'agressions sexuelles mais plutôt de spécificités propres aux individus atteints de perversité.

Par conséquent, il serait intéressant d'explorer plus avant ces observations en menant une recherche différentielle sur un groupe de sujets présentant ce diagnostic de perversité versus un groupe d'individus structurés sur le mode de la perversion afin de tenter de les situer l'un par rapport à l'autre sur le continuum.

En conclusion, nous pouvons estimer que notre postulat relatif à l'existence d'un continuum allant de la perversité (au sens de Balier), proche de la psychose, en passant par la perversion sexuelle, jusqu'aux sujets que nous avons nommés « avant des traits pervers » est recevable.

Une étude complémentaire, portant sur un échantillon bien plus important d'individus (et intégrant des sujets pour lesquels un diagnostic de perversité a été posé) serait, cependant, indispensable afin de procéder à une validation statistique (comme nous l'avons déjà mis en exergue).

IV.3.2. Synthèse des autres résultats

En dehors des éléments en lien avec le diagnostic de perversion sexuelle et l'existence d'un continuum, nous avons pu mettre en évidence des points communs et différenciateurs, **dont la plupart, rendent, eux-aussi, compte du fait que la personnalité des sujets structurés sur le mode de la perversion est plus archaïque au plan psychodynamique que celle des individus ayant des traits pervers.**

IV.3.2.1. D'autres caractéristiques de personnalité...

IV.3.2.1.1. Les imagos parentales et les identifications :

Nous avons retrouvé la majorité des points communs et des différences des imagos parentales des auteurs d'agressions sexuelles décrits dans la littérature (l'imgo maternelle dangereuse et phallique, toute-puissante ; la double fantasmatisation de celle-ci ; l'objet primaire menaçant et manquant ; la souffrance identificatoire au père, la carence de la fonction paternelle chez les sujets ayant des traits pervers et le déni de celle-ci chez les individus structurés sur le

mode de la perversion ; le dédoublement de l'imaginaire paternelle –résultats des paragraphes IV.2.1.1 et IV.2.1.2) mais nous avons pu mettre aussi en évidence des éléments singuliers :

-une tendance à l'érotisation, plus forte, de l'imaginaire maternelle chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers, ce qui va dans le sens de Dor (1987) et introduit une petite nuance dans les résultats de Gourlaouen-Couton (2002),
-une façon très spécifique, chez les sujets du groupe P, d'assurer la complétude de l'imaginaire maternelle, plus fétichisée (fétichisation directe, association à des traits pervers, fait de combler les détails blancs dans les tests projectifs), que celle des individus ayant des traits pervers.

Cela peut être directement mis en lien avec la définition classique du fétichisme selon Dor (1987) que nous avons rappelée plus haut : « dans le cas du fétichisme, le déni de la réalité porte électivement sur l'absence de pénis chez la mère (chez la femme) ». Le pervers « s'enferm[e] dans la représentation d'un manque non symbolisable qui l'aliène et le condamne, par là même, au labeur sisyphien d'une contestation psychique inépuisable sous les auspices du désaveu de la castration de la mère. » (ibidem).

-un élément envisagé comme commun, dans la littérature, à l'imaginaire paternelle (Balier, 1996 ; Chagnon, 2000) est apparu comme différenciateur dans notre travail : la recherche du phallus est, certes, rencontrée chez tous les auteurs d'agressions sexuelles de notre population mais, ce qui caractérise les sujets structurés sur le mode de la perversion, c'est que l'échec de son intériorisation (appréhendé ici à travers une mauvaise symbolisation du phallique) est plus fréquent (résultat du paragraphe IV.2.5.1.2).

Ce résultat peut être conçu comme une conséquence du déni de la fonction paternelle, existant chez tous les individus du groupe P et aucun du groupe TP, qui s'ajoute aux autres carences relevées concernant l'imaginaire paternelle (résultats du paragraphe IV.2.1.2).

Rappelons aussi que, pour Dor (1987), les sujets structurés sur le mode de la perversion se « dépren[ent] » difficilement de leur « identification phallique imaginaire » : ils sont le phallus, ce qui peut expliquer que l'intériorisation de celui-ci soit particulièrement problématique dans ce groupe.

-Enfin, si nous avons pu vérifier que l'imaginaire paternelle des individus structurés sur le mode de la perversion était beaucoup plus fréquemment érotisée que celle des sujets ayant des traits pervers (résultat du paragraphe IV.2.1.2), nous n'avons pas pu mettre en évidence la prédominance d'une identification à un père pédophile dans le premier groupe (résultat du paragraphe IV.2.1.3). Nous pouvons en déduire, avec toute la prudence qui s'impose, que l'érotisation pourrait être un facteur plus déterminant que l'identification consciente et/ou

qu'il s'agirait d'une conséquence de la façon dont l'imaginaire paternelle (pédophile ou non) s'est construite. Nous pouvons nous appuyer, pour soutenir cette interprétation, sur ce qu'évoque Gourlaouen-Couton (2002) à propos de l'érotisation de l'imaginaire maternelle : selon cet auteur, cette caractéristique devient problématique quand l'excitation émanant de l'imaginaire « débord[e] [...] les capacités élaboratives » des individus. Or, nous avons observé, dans notre recherche, que la mentalisation est plus défaillante dans le premier groupe que dans le deuxième (résultats du paragraphe IV.2.5).

IV.3.2.1.2. Caractéristiques de la position dépressive :

Les caractéristiques de la position dépressive des auteurs d'agressions sexuelles (traitement de la problématique de la perte repérée mais élaboration impossible), décrites dans la littérature (Chabert et al. In : Ciavaldini, 2001 ; Chagnon, 2000), ont, elles-aussi été retrouvées dans notre étude (résultats du paragraphe IV.2.2).

IV.3.2.1.3. Fragilité narcissique :

Nous avons rappelé, de façon synthétique, les éléments différentiels concernant la fragilité narcissique des auteurs d'agressions sexuelles de notre recherche dans l'analyse relative à l'existence d'un continuum.

En ce qui concerne les angoisses, nous avons pu constater qu'elles étaient très difficilement perceptibles directement mais nous avons déduit de nos analyses que des angoisses de perte de cohésion de soi prédomineraient chez les individus structurés sur le mode de la perversion alors que des angoisses de perte d'objet et d'abandon caractériseraient les sujets ayant des traits pervers. La fréquence des répercussions narcissiques des angoisses de perte d'objet ou d'abandon chez les premiers a aussi été mise en évidence (résultats du paragraphe IV.2.2).

Nous avons, en outre, tenté d'établir un rapprochement entre cette fragilité, plus grande, des sujets structurés sur le mode de la perversion, le fait que ceux-ci comblent systématiquement le manque qu'ils perçoivent (ce que nous avons observé pour le déni de la castration –résultat du paragraphe IV.2.3.1.2.2- et l'imaginaire maternelle –résultat du paragraphe IV.2.1.1- et qu'Husain et al., 1984, réfèrent au désaveu) et l'hypothèse qu'une défense contre l'angoisse de castration apparaîtrait comme fondamentale chez ces individus (Balier, 1996 ; Dor, 1987) en nous appuyant sur la notion de fétichisme telle que la conçoit, par exemple, Balier (ibidem) (résultat du paragraphe IV.2.3.1.2.1).

Nous n'avons cependant pas pu mettre en évidence une plus grande recherche du phallique chez les sujets du groupe P, qui aurait alors pu permettre de souligner un « enjeu narcissique phallique » (Balier, ibidem) plus important chez ces sujets (résultat du paragraphe IV.2.5.1.2.).

IV.3.2.1.4. Espace imaginaire et mentalisation

IV.3.2.1.4.1. Symbolisation des pulsions

Concernant la symbolisation des pulsions sexuelles féminines et masculines, nos résultats (paragraphe IV.2.5) concordent globalement avec ce qui est décrit dans la littérature : la forte défaillance des symbolisations féminines est confirmée (Chabert et al., In : Ciavaldini, 2001 ; Gourlaouen-Couton, 2002) pour tous les individus et ne permet pas de les discriminer en fonction du diagnostic de personnalité (contrairement à notre hypothèse).

Par contre, une différence a été mise en évidence (comme nous l'avons rappelé à propos de l'imgo paternelle) pour ce qui est de la symbolisation du masculin, plus satisfaisante dans le groupe TP que dans le groupe P, alors que Chabert et al. (In : Ciavaldini, 2001) et Gourlaouen-Couton (2002) affirment qu'il s'agit là d'un point commun des auteurs d'agressions sexuelles.

Nous avons, en outre, recensé la présence de contenus phalliques agressifs, dans les deux groupes, que nous avons associés, en référence à Schafer (1954³³), à l'identification féminine, caractérisant l'ensemble des sujets de notre recherche (résultat du paragraphe IV.2.3.1.4.1), pouvant être rapprochée de leur imago maternelle prégénitale (Antier, 2006), phallique et agressive (Chagnon, 2000; Dor, 1987 ; Neau, 2001, citant Balier, 1996 ; Viaux, 1999) (résultats du paragraphe IV.2.1.1).

Par ailleurs, qu'il s'agisse des pulsions agressives ou sexuelles, nous avons constaté que les projections crues sont plus fréquemment rencontrées dans le groupe des individus structurés sur le mode de la perversion que dans celui des sujets ayant des traits pervers (comme l'ont évoqué Rebourg-Roesler, 2002 et 2005, et Roman, 2007) ce qui peut renvoyer, d'une part, à une défaillance de la symbolisation plus forte dans le premier groupe que dans le deuxième mais, d'autre part aussi, comme nous l'avons longuement détaillé, à l'emprise dans la relation transféro-contre-transférentielle : un lien peut être, en particulier, établi avec le fait que l'interlocuteur des individus du groupe P soit envisagé comme un « spectateur nécessaire » (paragraphe III.5.6.2.3.2.1.) ainsi qu'avec l'absence de censure du Surmoi et la jouissance à transgresser (Husain, In : Tychev (de), 2007) caractéristiques de ces sujets.

Le « vide ou la précarité de la mentalisation » (Chagnon, 2000) des auteurs d'agressions sexuelle fait, quant à lui, l'objet d'un consensus théorique (Ciavaldini, 2001, 2002 ; Coutanceau, Martorell, 1993 ; Gourlaouen-Couton, 2002 ; Neau, 2001) et nos résultats permettent ici de mettre en évidence l'aspect discriminant de l'intensité de cette faille en

³³ Schafer, R. (1954) *Psychoanalytic interpretation in Rorschach testing*. New-York : Grune & Stratton.

fonction de deux groupes. L'association entre la précarité de ce fonctionnement et la mise en acte opérée par les individus est aussi relevée par ces différents auteurs.

IV.3.2.1.4.2. Espace imaginaire

Il ressort de notre travail que l'espace imaginaire des sujets structurés sur le mode de la perversion est fortement cadenassé, contrairement à celui des individus ayant des traits pervers (résultats du paragraphe IV.2.4). Cette restriction a été décrite par Neau (2001) (en particulier au Rorschach), plus spécialement, à propos des « difficultés de représentance pulsionnelle » communes aux auteurs d'agressions sexuelles.

Peut-être pouvons-nous évoquer ici, pour expliquer notre constatation, l'influence supplémentaire du contexte de l'incarcération, suscitant éventuellement un certain contrôle chez ces individus (comme nous l'avons fait avec Neau, 2001, concernant la relative faible fréquence des réponses crues dans ce groupe) ?

Il serait donc intéressant de mener une recherche similaire avec des hommes qui ne seraient pas privés de liberté, pour tenter d'évaluer l'impact de ce facteur.

IV.3.2.2.....dont certaines en lien plus direct avec les passages à l'acte sexuels sur des mineurs

IV.3.2.2.1. Lien entre l'atteinte narcissique et l'identification psychopathique

Nous avons pu relever, chez 2 sujets du groupe TP et 2 autres du groupe P (dans le discours concernant les faits commis et/ou les tests projectifs), un lien entre les pulsions sexuelles et les angoisses de perte d'objet et, plus spécifiquement dans le deuxième groupe, une association indirecte entre la relation d'emprise et la fragilité narcissique (ces individus ayant tendance à déployer l'emprise face à la problématique de perte qui paraît précisément avoir des répercussions narcissiques chez ces sujets) (résultats du paragraphe IV.2.2).

Ces constats peuvent, en partie, être mis en relation, d'une part, avec la position de Ciavaldini (2002) et Chabert et al. (In : Ciavaldini, 2001) selon laquelle les passages à l'acte peuvent être des aménagements anti-dépressifs et, d'autre part, avec le fait que les agressions sexuelles puissent être, comme le rappelle Chagnon (2004, 2005), des « solutions défensives par rapport à des angoisses majeures concernant le sentiment identitaire ».

Il est important de constater que ce deuxième aspect est, selon la première conférence de consensus, qui a eu lieu en 2001, « sur cette question de la psychopathologie et du traitement des auteurs d'agressions sexuelles » (Chagnon, 2004, 2005), commun à l'ensemble des auteurs d'agressions sexuelles alors que, dans notre travail, nous avons mis en évidence qu'il

semblerait davantage caractéristique des individus structurés sur le mode de la perversion (ce qui est un argument en faveur de l'existence d'un continuum).

Cependant, ces pistes causales demandent à être approfondies par une étude portant précisément sur les déterminismes du passage à l'acte (tout en sachant que le lien entre celui-ci et les angoisses en jeu au moment où il a lieu sera toujours difficile à appréhender dans l'après-coup et ne pourra faire l'objet que d'hypothèses interprétatives).

Nous avons, par ailleurs, pu nous rendre compte que l'identification psychopathique à un prédateur (Gacono et Meloy, 1994 ; Meloy, 2003) existait chez tous les individus de notre échantillon et qu'elle ne permettait pas de différencier les deux groupes (résultats du paragraphe IV.2.2). Nous avons rapproché ce constat du fait que tous nos sujets ont commis des agressions sur autrui, cela concordant avec certaines caractéristiques de la relation d'objet sur lesquelles nous allons revenir.

IV.3.2.2.2. Choix du sexe et de l'âge de la victime

Nous avons constaté que les victimes de sexe masculin étaient beaucoup plus fréquemment associées au groupe des individus structurés sur le mode de la perversion qu'à celui des sujets ayant des traits pervers (résultats du paragraphe IV.2.6.1.1), ce que nous avons mis en lien avec l'intensité du déni de la différence des sexes, qui a tendance à être plus forte dans le premier groupe que dans le deuxième (et peut, par conséquent, conduire à un choix d'objet homosexuel) (résultats du paragraphe IV.2.3.1.4.2).

Cela peut aussi être rapproché du fait que les relations incestueuses (père-fille/ beau-père-belle-fille) se sont avérées plus fréquentes dans le groupe TP que dans le groupe P.

Rappelons ici que nous avons pu mettre en évidence la prégnance de fantasmes incestueux (résultats du paragraphe IV.2.3.2), traduisant directement la non résolution du complexe d'Œdipe, dans le premier groupe et que nous avons évoqué l'hypothèse que des fantasmes plus archaïques pourraient davantage caractériser le deuxième.

Ces constats peuvent être opposés aux points de vue de Gourlaouen-Couton (2002) (même si elle introduit une petite nuance à ce propos) et Ciavaldini (2001) (qui parle de « révélateur d'homoérotisme » concernant l'âge) (paragraphe II.2.1.6.1.) pour lesquels le sexe et/ou l'âge ne peut faire l'objet d'un choix chez les auteurs d'agressions sexuelles étant donnés les dénis prévalant à ces niveaux-là : notre résultat permet de souligner, au moins pour ce qui est du sexe et, même si la question d'un choix peut être discutable, qu'il peut être porteur d'un sens.

Par contre, l'âge des victimes n'est pas un critère discriminant les deux groupes (résultats du paragraphe IV.2.6.1.1), ce que nous avons associé avec la prégnance du déni de la différence

de générations quel que soit le diagnostic de personnalité des individus (résultats du paragraphe IV.2.3.1.4.3).

Ces constatations vont, quoi qu'il en soit, dans le sens de ce que déclare Gourlaouen-Couton (2002) : « dans l'acte sexuel avec un enfant, c'est l'anéantissement de toutes les différences qui est en jeu ».

IV.3.2.2.3. Choix d'objet pédophilique

La prévalence de la pédophilie dans le groupe des sujets structurés sur le mode de la perversion par rapport à celui des individus ayant des traits pervers a été confirmée (Balier, 1996 ; Bouchet-Kervella, 1996 a et b ; Gourlaouen-Couton, 2002) (résultats du paragraphe IV.2.6.1.2).

Pour interpréter ce résultat, nous faisons ici référence aux hypothèses de Bouchet-Kervella (1996 a et b) concernant le « choix de l'enfant comme objet-fétiche » dans ses liens avec la perversion (que nous avons rappelées dans notre partie théorique au paragraphe II.2.2.6.1.).

IV.3.2.2.4. Relation d'objet

IV.3.2.2.4.1. Avec la ou les victime(s) :

-Nous n'avons rencontré qu'un seul sujet affirmant avoir recherché un double narcissique avec des caractéristiques féminines (Balier, cité par Martorell, Coutanceau, 1998b) à travers ses victimes et il faisait partie du groupe TP (mais nous avons pu nous apercevoir qu'il présentait une grande proximité avec la structure de personnalité perverse) (résultat du paragraphe IV.2.6.2.1).

-Nous avons, par ailleurs, constaté que l'identification projective était beaucoup plus fréquemment retrouvée chez les individus structurés sur le mode de la perversion que chez les sujets ayant des traits pervers, ce qui abonde en faveur de la position de Dor (1987).

Nous avons alors suggéré un rapprochement entre ce mécanisme de défense et l'instauration de l'emprise, voire d'une « captation spéculaire » Balier (ibidem) dans le sens où le sujet projette des éléments qui lui sont propres sur sa victime qui devient alors, en partie, identique à lui.

La confusion entre érotisme et tendresse, quant à elle, a été plus fréquemment retrouvée chez les individus du groupe TP que chez ceux du groupe P, contrairement à ce qu'affirme Chagnon (2005). Il est délicat d'interpréter ce résultat sachant que Chagnon (ibidem) fait référence à la relation spéculaire idéalisée avec la mère, considérée comme propre aux pervers, que nous n'avons pas pu faire ressortir de notre recherche.

Par contre, notre constat peut nous faire évoquer l'hypothèse que la confusion entre érotisme et tendresse puisse être prédominante chez les sujets du groupe TP alors que l'érotisation plus

directe caractériserait davantage les individus du groupe P, ce sur quoi nous allons nous pencher maintenant.

IV.3.2.2.4.2. L'emprise dans la relation transféro-contre-transférentielle

-À travers l'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle (paragraphe IV.2.6.2.2.1), nous avons extrait des aspects très précis de l'emprise qui sont apparus spécifiques aux sujets structurés sur le mode de la perversion. Il s'agit du fait que le locuteur n'exprime pas d'émotions, de sentiments (dans son discours relatif aux agressions sexuelles commises et aux victimes) et du rejet ressenti contre-transférentiellement par le clinicien.

Ces éléments appartiennent à la dimension de l'emprise évaluant le rôle de « spectateur nécessaire » attribué à l'interlocuteur (paragraphe III.5.6.2.3.2.1.) et ils semblent liés entre eux. Il serait donc intéressant de vérifier, sur un échantillon plus conséquent, avec une validation statistique, si ces items sont bien systématiquement superposables avec le diagnostic de perversion sexuelle. Il se peut, en effet, que la personnalité de l'interlocuteur soit à l'origine d'une sensibilité plus aiguë à tel ou tel aspect du transfert. En tout état de cause, ils sont à mettre en lien avec une relation d'objet où le désir de l'autre est fortement mis à mal.

-Par ailleurs, notre grille d'analyse très détaillée de la relation transféro-contre-transférentielle centrée sur l'emprise, nous a permis, en premier lieu, de proposer une synthèse des nombreux éléments s'y référant, relevés dans la littérature (Clavreul, In : Aulagnier-Spairani et al., 1967 ; Dor, 1987 ; Dorey, 1981 ; Dubret, 1996 ; Husain et al, 1984 ; Husain, In : Tychey (de), 2007 ; Lefebvre, ibidem ; Mac Dougall, 1978 ; Rebourg-Roesler, 2002, 2005 ; Roman, 2007 ; Wainrib, 2003), en tentant de les classer, de les mettre en concordance ou de les différencier.

Nous nous sommes néanmoins aperçus que la différenciation entre la réduction de l'altérité et le déni du désir de l'autre (posée en référence à Dorey, 1981) restait relativement délicate et subjective (y compris d'un point de vue théorique, comme nous l'avons déjà souligné dans le paragraphe II.1.2.2.) mais il nous est apparu plus aisé de la percevoir à travers la relation transféro-contre-transférentielle que dans l'analyse de la relation des individus avec leurs victimes (qui fait l'objet d'une évaluation plus indirecte à travers le discours de ceux-ci, résultats du paragraphe IV.2.6.2.1).

Nous avons, malgré tout, pu constater que ces dimensions s'avéraient individuellement discriminantes -même si nous nous sommes uniquement appuyés sur le déni du désir de l'autre pour établir le diagnostic de perversion sexuelle (Chabert, In : Tychey (de), 2007)-, ce

qui explique que le cumul des deux, rendant compte de l'emprise globale (Husain, ibidem), différencie lui-aussi les deux groupes.

Nous nous sommes, en outre, demandés si "l'hyperclassification" à laquelle nous avons procédé n'était pas une réaction massive au transfert très déstabilisant qui s'installe dans la relation avec les auteurs d'agressions sexuelles (comme nous l'avons déjà évoqué). Un objectif que nous nous étions fixés dans ce travail était, en effet, de parvenir à se départir a minima de ce phénomène mais le constat, dans l'après coup, d'une forme de radicalisation prend ici un sens !

Cette grille s'est, au demeurant, avérée très utile à une distanciation et nous a permis de nous rendre compte que nous avions tendance à accorder une place trop grande à notre ressenti (en particulier dans notre pratique) et que cela ne concordait pas toujours avec le diagnostic posé objectivement grâce à nos critères (comme nous l'avons mentionné dans certaines analyses individuelles des protocoles) sauf pour les deux critères mentionnés ci-dessus (absence d'émotions chez le locuteur et rejet chez le clinicien).

Cet outil nous est, de plus, apparu très opérant : il nous a conduit à une objectivation voire une quantification qui a facilité nos comparaisons et nous a permis, entre autres, de tenter d'appréhender la dimension érotisée de l'emprise (paragraphe III.5.6.2.3.3.). Il pourrait aussi, éventuellement, aboutir à la détermination de seuils diagnostiques différentiels sur une population plus grande (et être utilisé, dans ce but, en complément d'un test projectif par exemple).

IV.3.2.2.4.3. Synthèse concernant l'emprise dans la relation (tests projectifs, relation avec la victime et analyse de la relation transféro-contre-transférentielle) :

Les résultats relatifs à la mise en place de l'emprise dans la relation avec la victime et dans la relation transféro-contre-transférentielle sont globalement concordants même si l'analyse de la première (résultats du paragraphe IV.2.6.2.1) met en exergue l'identification projective et que celle de la deuxième (résultats du paragraphe IV.2.6.2.2) aboutit à des conclusions portant sur des variations d'intensité (comme nous l'avons déjà relevé dans la synthèse des critères de perversion).

Ces deux modes d'évaluation mettent, en effet, en évidence que l'emprise, le déni du désir de l'autre et la dimension érotisée de l'emprise existent dans les deux groupes mais l'étude de la relation transféro-contre-transférentielle conduit à envisager que les 2 premiers aspects

s'expriment beaucoup plus fortement dans le groupe P que dans le groupe TP, et que la différence est moins importante en ce qui concerne la dimension érotisée. L'analyse de la relation avec la victime, quant à elle, fait ressortir que la dimension érotisée de l'emprise ainsi que l'identification projective sont beaucoup plus fréquemment repérées chez les individus structurés sur le mode de la perversion (le déni du désir de l'autre n'étant pas différenciateur à ce niveau-là).

Nous pouvons donc en conclure que nos hypothèses concernant l'emprise dans la relation d'objet des auteurs d'agressions sexuelles sont globalement vérifiées mais à des niveaux différents :

-l'emprise globale est plus forte dans la relation avec les sujets structurés sur le mode de la perversion qu'avec ceux ayant des traits pervers, que ce soit avec les victimes (sous la forme de l'identification projective) ou dans le transfert-contre-transfert,

-la vérification relative au déni du désir de l'autre s'est faite spécifiquement dans la relation transféro-contre-transférentielle, ce déni étant ressenti plus fortement avec le groupe P qu'avec le groupe TP

-la prégnance de la dimension érotisée dans le groupe P est apparue en terme de fréquence et surtout dans la relation mise en place avec la ou les victimes.

Si nous nous appuyons sur ce que déclarent Bouchet-Kervella (2002) et Balier (1996, 2002 a et b) (paragraphe II.1.1), c'est-à-dire que l'approche séductrice définit plutôt les sujets structurés sur le mode la perversion que les individus dont l'organisation de personnalité relève de la perversité (notre opérationnalisation de l'érotisation de l'emprise avec les victimes incluant cette approche séductrice), nos résultats pourraient sembler aller à l'encontre de notre présupposé concernant l'existence d'un continuum. En effet, les sujets de notre groupe TP paraissent avoir une approche moins séductrice de leur(s) victime(s) que ceux de l'autre groupe et pourraient donc avoir ce point commun avec la perversité. Cependant, d'une part, ce constat doit être relativisé par le fait que tous les individus ayant des traits pervers dans notre échantillon présentent une confusion entre érotisme et tendresse dans leur relation avec les victimes, qui n'est, par conséquent, pas essentiellement déterminée par une « violence destructrice » (Neau, 2001, citant Balier, 1996), très crue (ce qui serait le cas des sujets souffrant de perversité). D'autre part, ce résultat souligne qu'il n'est pas possible d'établir un diagnostic uniquement à partir de la description des actes commis : ceux-ci prennent un sens différent en fonction de la problématique de chaque individu.

Pour ce qui est de la différence entre les deux groupes ayant trait à l'emprise érotisée, moins marquée dans la relation transféro-contre-transférentielle que dans la relation mise en place

par les auteurs d'agressions sexuelles avec la ou leurs victimes, nous pouvons avancer ici l'hypothèse que cet aspect discriminant a à voir avec l'interlocuteur (un adulte dans la première situation et un mineur dans la deuxième). De fait, tous les sujets de notre population ont agressé sexuellement des enfants et / ou des adolescents : nous pourrions donc penser que cette divergence rend compte de l'importance de la fixation du groupe P à l'objet pédophile (résultats du paragraphe IV.2.6.1.2).

Nous pouvons donc conclure, à l'issue de cette analyse, que nos résultats relatifs à l'emprise vont globalement dans le sens des positions théoriques de Chabert (In : Tychev (de), 2007), Husain (ibidem) et Dorey (1981).

V. Conclusion

V.1. Résumé des principaux résultats, biais méthodologiques et critiques, pistes de recherche

Dans cette recherche, nous avons souhaité tenter d'apporter un éclairage à la question de la psychopathologie des auteurs d'agressions sexuelles sur mineurs à travers une analyse différentielle concernant leur organisation de personnalité.

Nous avons, pour cela, délimité un champ précis d'investigation, celui des états-limites au sein duquel nous avons distingué deux entités nosologiques en prenant pour repère la structure perverse (en tant qu'elle est intimement liée à la question des agressions sexuelles, comme le soulignent par exemple Bergeret, 1995 ; Bouchet-Kervella, 1996 a et b ; Caillard, 1995 ; Chagnon, 2004, 2005 ; Ciavaldini, 2001 ; Dubret, 1996 ; Martorell, Coutanceau, 1998a ; Senninger, 1996 ; Senon et al., 1997 ; Viaux, 1996, 1999) dont nous avons soutenu la thèse de l'existence (Freud, 1905, 1915, 1919, 1927, 1939 ; Aulagnier-Spairani, 1967 ; Bergeret, 1996b ; Dor, 1987 ; Fénichel 1953 ; Kernberg, 1967 ; Lacan, 1966 ; Marty In : Tychey (de), 2007 ; Mc Dougall, 1978). Nous avons, en outre, essayé de la situer par rapport à d'autres formes de perversion qui lui sont proches (perversité et perversion narcissique).

Nous nous sommes alors penchés sur la question du diagnostic de perversion sexuelle en déterminant des critères très précis fondés sur notre revue de la littérature (Chabert, In : Tychey (de), 2007 ; Dorey, 1981 ; Husain, In : Tychey (de), 2007) : nous avons retenu le déni de la castration, la répression, le déni du désir de l'autre, l'emprise dans sa dimension érotisée, l'absence de culpabilité consciente et la jouissance à transgresser.

Nous avons alors pu suggérer deux options pour poursuivre ce travail sur les indicateurs de perversion. Nous avons évoqué la possibilité, soit d'un affinement de ceux-ci en fonction de nos résultats, pour tenter de limiter les faux diagnostics positifs, soit d'un abaissement du seuil de cumul des critères pour exclure le plus possible les faux diagnostics négatifs : privilégier l'une ou l'autre voie dépend d'un choix éthique comme nous l'avons mis en exergue dans notre développement.

Nous avons ensuite vérifié que les sujets, pour lesquels le diagnostic de perversion sexuelle ne pouvait pas être posé, présentaient majoritairement des caractéristiques de personnalité moins éloignées de la lignée névrotique que ceux structurés sur le mode de la perversion, ce qui nous a permis de justifier leur dénomination d'états-limites avec des traits pervers.

Pour ce faire, et après avoir analysé finement de façon individuelle chaque protocole, nous avons examiné, dans une perspective comparative un ensemble d'éléments en lien avec la structure de personnalité de ces individus et, indirectement aussi, avec les passages à l'acte transgressifs commis sur des mineurs : nous avons pu alors situer nos résultats par rapport à ceux relevés dans notre revue de la littérature. Il s'avère que certains étaient concordants et que d'autres mettaient en lumière des nuances, précisément de façon différentielle.

Ce qui ressort de façon spécifique de notre étude est que les sujets structurés sur le mode de la perversion semblent présenter une plus grande atteinte narcissique que les individus ayant des traits pervers et que les premiers se situent en deçà des deuxièmes pour la majorité des critères relatifs à la problématique oedipienne (angoisse de castration plus désorganisante et/ ou non mentalisée, déni durable existant et déni pervers plus fréquent, instances surmoïques quasi inexistantes -absence unanime de culpabilité, jouissance à transgresser unanime et plus intense- et déni de la différence des sexes plus fort chez les sujets structurés sur le mode de la perversion). L'identification sexuelle s'est révélée, quant à elle, féminine pour tous les individus (contrairement à notre hypothèse), ce qui peut être mis en lien avec les caractéristiques phalliques agressives de l'imgo maternelle.

La fragilité narcissique a pu être rapprochée de la tendance à combler le manque chez les sujets pervers, constatée au niveau de l'imgo maternelle et du déni de la castration que nous avons mise en lien avec le fétichisme tel que le conçoit Balier (1996). Par contre, l'association entre les passages à l'acte sexuels et les angoisses inhérentes à la structure de personnalité des individus (angoisses de perte de cohésion de soi chez les sujets structurés sur le mode de la perversion, angoisses de perte d'objet ou d'abandon caractérisant les individus ayant des traits pervers et ayant des répercussions narcissiques chez les pervers) n'a pu être évoquée qu'au cas par cas et non généralisée.

Une différence a été observée au niveau de l'imgo maternelle, davantage érotisée chez les sujets structurés sur le mode de la perversion que chez les individus ayant des traits pervers ainsi qu'au niveau de l'imgo paternelle, érotisée uniquement chez les premiers (ce qui concorde avec la littérature).

Chez les sujets structurés sur le mode de la perversion, la symbolisation des pulsions en général et des pulsions sexuelles masculines, en particulier, s'est avérée plus défailante que chez les individus ayant des traits pervers (ce qui ne paraît pas figurer dans la littérature). La prévalence de l'emprise, du déni du désir de l'autre et de l'érotisation dans la relation d'objet a été confirmée dans le premier groupe (mais à des niveaux différents selon qu'il s'agissait de la relation avec la victime ou avec le clinicien) de même que la prégnance du choix d'objet

pédophile. Enfin, nous avons remarqué que le choix du sexe des victimes reflétait le déni de la différence des sexes, plus fort chez les sujets structurés sur le mode de la perversion.

En dehors des résultats majeurs que nous venons de synthétiser, certaines de nos hypothèses n'ont pas pu être vérifiées, soit parce qu'aucune différence significative n'a été observée entre les deux groupes (aspects pédophiles de l'imgo paternelle, triangulation oedipienne, identification sexuelle, déni de la différence des générations, symbolisation des pulsions féminines, âge des victimes, confusion entre érotisme et tendresse, déni du désir de l'autre et réduction de l'altérité dans la relation avec la victime, emprise érotisée dans la relation transféro-contre-transférentielle), soit parce qu'une discrimination a pu être établie, contrairement ou à l'inverse de ce que nous avons supposé (échec d'intériorisation du phallus pourtant recherché désespérément, fantasmes incestueux). D'autres, enfin, n'ont pu être mises à l'épreuve faute de données suffisantes recueillies les concernant (dévalorisation du père dans le discours de la mère, captation spéculaire et recherche d'une relation idéalisée avec la mère, identification au vécu de la victime).

Nous nous sommes, par ailleurs, rendus compte que bon nombre de ces différences se manifestaient davantage en terme de variations d'intensité (pour la répression et pour le déni de la différence des sexes par exemple), de fréquence (pour le déni durable de la castration, les symbolisations crues) ou des deux (jouissance à transgresser) qu'en terme de présence / absence dans l'un ou l'autre groupe, contrairement à ce que nous avons posé au préalable.

De plus, un constat important a semblé émerger de notre recherche, justifiant notre hypothèse générale initiale : la « grande variabilité » (Ciavaldini, 2001, 2002 ; Coutanceau, 2002) mise massivement en avant jusqu'à présent à propos de la structure de personnalité des auteurs d'agressions sexuelles paraît pouvoir être fortement relativisée grâce à l'établissement d'un diagnostic différentiel.

Nous avons, quant à nous, abordé cette problématique sous l'angle d'un postulat, celui de l'existence d'un continuum au sein du champ des états-limites, dont nous avons pu vérifier la pertinence (à l'échelle de notre étude) et ainsi étayer notre hypothèse selon laquelle certains éléments présentés, en particulier par Neau (2001, 2005) et Balier (1996), comme communs à l'ensemble des auteurs d'agressions sexuelles, relèvent davantage d'un diagnostic très précis, qui est celui de la perversité : ces aspects demanderaient, bien sûr à être largement approfondis.

Nous avons aussi tenté de faire référence à certains concepts que nous n'avions pas mis en exergue a priori (l'identification à l'agresseur, l'identification psychopathique à un prédateur, l'association de l'agressivité aux sollicitations relationnelles, le phallique agressif) et c'est

surtout l'identification projective qui s'est avérée particulièrement pertinente, dans ses liens avec l'emprise, et discriminante en tant qu'elle apparaît beaucoup plus fréquemment chez les sujets structurés sur le mode de la perversion.

Enfin, nous avons mis l'accent sur l'analyse globale de l'emprise à travers la relation transféro-contre-transférentielle en construisant un outil de diagnostic différentiel qui s'est avéré éclairant et dont l'intérêt supplémentaire est de favoriser une distanciation (grâce à la réflexion dont il est à l'origine en remplissant la grille dans l'après-coup). Peut-être gagnerait-il à être enrichi d'autres éléments de la relation transféro-contre-transférentielle qui n'ont pas trait uniquement à l'emprise (même si nous avons balayé ce concept de façon très large et qu'un grand nombre de critères afférents à la relation transféro-contre-transférentielle avec les sujets structurés sur le mode de la perversion, cités par les différents auteurs auxquels nous nous sommes référés, y sont inclus) ?

Quant aux écueils auxquels nous avons dû faire face dans notre étude, signalons, en premier lieu, ceux liés à l'opérationnalisation de quelques concepts, notamment ceux qui sont très sensibles à la rigidité des mécanismes de défense (le caractère durable des différents dénis, les angoisses qui ont, de fait, dû être déduites d'indicateurs indirects et n'ont pas pu être observées directement).

Ainsi, la quantification dans le but d'opérer une comparaison entre les deux groupes s'est parfois avérée délicate et nous avons été obligés d'en adapter la méthode en fonction des hypothèses, sans uniformisation possible. Dans certains cas, nous avons pris en compte des intensités à travers le nombre d'apparitions des indicateurs dans les protocoles (érotisation de l'imgo maternelle, déni de la différence des sexes, répression) mais, le plus souvent, nous nous sommes contentés de recenser les sujets concernés par tel ou tel critère (réponses sexuelles crues, projections crues d'agressivité, emprise érotisée dans la relation avec la victime). En effet, la fréquence d'apparition s'est souvent révélée très difficile à évaluer et peu pertinente (atteinte narcissique, déni de la différence de générations).

De plus, l'opérationnalisation de certains concepts est apparue peu efficiente : il faudrait en particulier remanier celles appliquées au fantasme incestueux et au déni de la différence des générations, qui, tous deux, ont été appréhendés par des aspects relevant essentiellement du conscient, ne rendant peut-être pas assez compte de la réalité psychique (ce qui a pu contribuer à l'invalidation des hypothèses s'y rapportant).

De même, l'opérationnalisation du déni de la différence des sexes pourrait être repensée (ce critère ayant pu être défini de façon trop restrictive), dans ses liens avec le déni de la

castration, qui reste le plus délicat à saisir : nous n'avons fait ici qu'une proposition d'opérationnalisation le concernant, qui s'est révélée, certes, relativement efficace mais n'a pas permis de lever toutes les difficultés.

En deuxième lieu, nous avons renoncé à vérifier des aspects mentionnés dans la littérature, car ils nous paraissaient difficilement accessibles en menant un travail fondé sur des entretiens et des tests projectifs (la scène primitive) même si certains d'entre eux ont été convoqués en tant qu'éléments explicatifs (le fétichisme, la faillite globale de la mentalisation et la restriction de l'espace imaginaire). D'autres, enfin, n'ont pas été inclus afin de ne pas multiplier les hypothèses (« objet ustensile », « objet indifférent » de Neau, 2001) mais mériteraient d'être repris (les traits pervers tels que listés par Gourlaouen-Couton, 2002, pourraient donner lieu à une recherche différentielle dont l'objectif serait la mise en évidence des plus discriminants ou l'évaluation de la pertinence diagnostique d'un cumul de ceux-ci).

En troisième lieu, nous pouvons relever que notre étude a fait l'objet d'un certain nombre de biais méthodologiques relatifs à la sélection de notre échantillon.

En effet, celle-ci ne s'est pas faite de façon scientifiquement contrôlée, c'est-à-dire que, d'une part, nous n'avons pas neutralisé l'ensemble des variables non étudiées (par exemple, le niveau scolaire des sujets, leur âge, le temps d'incarcération écoulé avant la rencontre, l'existence de récidives, le nombre de victimes, etc...) pour tenter de rendre les sous-groupes les plus similaires possibles vis-à-vis de ces facteurs. Nous n'avons pas non plus établi une sélection de notre population en choisissant les caractéristiques des victimes, puisque nous avons vu qu'elles peuvent indirectement être mises en lien avec la structure de personnalité des auteurs d'agressions sexuelles (comme l'a observé aussi Gourlaouen-Couton, 2002).

Nous nous sommes, en particulier, rendu compte que, parmi nos sujets, quelques uns avaient agressé plusieurs victimes d'âges différents dont certaines avaient plus de 15, voire plus de 18 ans, ce qui a pu altérer l'homogénéité de notre échantillon (puisque cela faisait d'eux des auteurs d'agressions sexuelles à la fois sur des mineurs et des majeurs). Il serait donc indispensable de réitérer cette recherche en contrôlant strictement l'âge des victimes pour essayer de déterminer si cela modifie les résultats auxquels nous sommes parvenus.

De plus, il s'agissait d'une étude exploratoire où la constitution des deux sous-groupes s'est faite en fonction des diagnostics établis, a posteriori, ce qui explique que le nombre de sujets ne soit pas équilibré. Il en résulte que la validité de nos résultats pourrait être discutée.

Enfin, nous n'avons pas non plus constitué de groupe contrôle.

D'autre part, cette sélection a inévitablement été empreinte d'une certaine subjectivité puisqu'elle s'est faite au gré des rencontres du clinicien avec les individus qui étaient, par

ailleurs, aussi des patients. Là se situe vraisemblablement l'écueil le plus important de notre étude puisque l'indépendance du chercheur n'existait pas vis-à-vis de son lieu de recherche et celle des sujets non plus par rapport au chercheur. Les particularités de l'environnement carcéral sont, en outre, susceptibles de renforcer les implications de ce manque de "neutralité" puisque les détenus y sont en permanence surveillés (Lefebvre, In : Tychey (de), 2007) et "jugés" (et nous leur proposons ici un bilan de personnalité) et que les modalités d'exécution de leur peine peut être liée aux soins entrepris (comme nous l'avons précisé en préambule). Le poids de ce contexte n'est pas négligeable, même si nous avons pris la précaution de mentionner par écrit, à chaque individu qui a été soumis à notre investigation, que son consentement ou son refus de participer à notre étude n'aurait aucune conséquence sur sa peine et/ou les soins dont il pourrait bénéficier (document I.1 des annexes) et que nous avons demandé l'accord de chacun, une fois seulement la passation achevée.

Cependant, il s'agit là d'une contrainte qui n'est pas propre à notre démarche clinique sur le terrain : elle est le quotidien de la pratique des professionnels en contact avec les auteurs d'agressions sexuelles dans le milieu carcéral, comme le développerons plus loin.

A noter aussi que seules les personnes adhérant à une démarche de soins ont été concernées par ce travail, ce qui n'est pas non plus anodin et influe sur la représentativité de l'échantillon. Enfin, je me suis rendu compte que mon contre-transfert avait eu inconsciemment une incidence, bien évidemment pourrais-je dire, sur le choix des sujets participant à cette recherche, puisque j'ai constaté que je n'ai pas proposé cette expérience à ceux qui pouvaient m'impressionner, me faire peur plus que d'autres. Je pense que j'anticipais un fort déploiement de l'emprise dans la relation et, peut-être, avais-je déjà posé subjectivement un diagnostic de perversion les concernant ? Cela concorde avec le fait que le critère « rejet du clinicien » envers les sujets (dans la grille d'analyse de la relation transféro-contre-transférentielle) n'ait été retrouvé que dans le groupe des individus structurés sur le mode de la perversion.

En conséquence, nous pouvons nous demander si ce facteur n'a pas une valeur déterminante, presque pathognomonique, dans le diagnostic différentiel de la perversion mais, comme nous l'avons déjà précisé, il serait nécessaire de procéder à une vérification de ce constat car il pourrait être très dépendant de la sensibilité particulière de chaque clinicien.

Pour ce qui est des pistes de recherche, nous y avons déjà fait allusion lors de la synthèse et de la discussion de nos résultats et nous en avons ébauché d'autres dans cette conclusion.

Nous avons mis en exergue que, pour étayer notre étude, il serait impérieux d'y ajouter une dimension quantitative, en augmentant le nombre d'individus étudiés, en particulier pour ce qui est du groupe des sujets ayant des traits pervers, très restreint dans notre échantillon.

Nous pourrions ainsi apporter une validation statistique à nos résultats et éventuellement déterminer, parmi les points communs et les différences cités, ceux qui ressortent comme étant les plus discriminants ou les plus pathognomoniques de l'un et l'autre groupe.

Pour prolonger cette recherche, il serait aussi éclairant d'établir une comparaison avec d'autres entités nosologiques, bien sûr la perversité mais aussi la perversion narcissique (les escrocs, par exemple) (puisque nous avons souligné l'existence d'un questionnement théorique à ce niveau-là, en particulier concernant la « perversion de caractère » décrite par Bergeret, 1996b).

Par ailleurs, dans notre étude, nous avons retenu uniquement des individus qui reconnaissaient a minima les actes pour lesquels ils étaient condamnés : nous avons exclu, de ce fait, tout un pan de la population des auteurs d'agressions sexuelles, les sujets qui nient les faits pour lesquels ils ont été jugés coupables, qu'il serait donc indispensable d'impliquer dans une recherche ultérieure afin de pouvoir appréhender la problématique de façon exhaustive.

Nous pourrions, en outre, tenter de vérifier à quelles conclusions il serait possible d'aboutir en modifiant les critères diagnostiques de la perversion dans les deux sens que nous avons proposés.

V.2. Pistes d'application thérapeutique

En menant notre étude, nous avons en perspective qu'elle puisse déboucher sur des pistes de prises en charge, elles-mêmes différenciées.

En effet, d'une part, les individus structurés sur le mode de la perversion sont classiquement déclarés comme « inaccessibles » à un quelconque processus psychothérapeutique : Balier (2002b) rappelle ainsi que « la célèbre réflexion de Freud : « la névrose est le négatif de la perversion » a pu laisser entendre que celle-ci était caractérisée par un comportement figé au niveau d'une régression à une pulsion partielle, inaccessible à une analyse ».

Nous nous référons une fois encore ici au texte de Lefebvre (In : Tychey (de), 2007), intitulé « conditions et impasses de la prise en charge psychothérapeutique des sujets pervers : quelques réflexions », dans lequel l'auteur souligne les difficultés de prise en charge de ces individus, dont certaines sont apparues dans notre recherche (absence de véritable demande liée à un défaut de « reconnaissance minimale de leurs symptômes » et de « zones de souffrance »

internes, pouvons-nous préciser, « résistances au processus thérapeutique », « carence d'élaboration psychique », difficultés majeures à « établir une véritable relation d'objet »...) ainsi que « les modes d'investissement propres au transfert pervers » où, comme nous avons pu aussi le souligner tout au long de cette étude, c'est l'emprise qui prédomine suscitant d'« importants mouvements contre-transférentiels », sur lesquels nous nous sommes penchés. Lefebvre (ibidem) met l'accent sur une « potentielle perversion du lien [...] [qui] peut se représenter dans la métaphore de la perspective en abîme, des poupées gigognes, qui fait de la relation une reproduction d'un évitement, rendant impossible une réelle butée qui permette un vrai travail de transitionnalité sur la question des limites (espace interne, espace externe, différence des sexes, des générations, de la sexualité infantile et adulte...).».

Marty (In : Tychey (de), 2007) résume de la même façon les écueils du transfert apparaissant dans la relation avec les pervers : « Le transfert prend les couleurs de la perversion elle-même et s'enlise : dans ce cas, le transfert est lui aussi pervers, faute d'écart, par défauts de référence tierce. »

Cet auteur souligne donc l'importance d'une référence au tiers prônée par Balier et son équipe (Balier, 1998c, 2000, 2002b ; Bouchet-Kervella, 2002) : « L'espoir de tout thérapeute de névrotiser un fonctionnement pervers est sûrement à chercher du côté du tiers, de la tiercéité (Green, 1972³⁴) et de sa réintroduction dans la dynamique psychique de ces patients, le tiers paternel, dénié -dans la perversion- par la mère et l'enfant, en constituant vraisemblablement le prototype. » (Marty In : Tychey (de), 2007).

Ainsi, selon Bouchet-Kervella (2002), « les procédés psychothérapeutiques [...] quels qu'ils soient [...] doivent s'inscrire dans un cadre « tiercéisé » et offrir une modalité relationnelle à valeur d'étayage narcissique dans un cadre parental symbolique. »

De même, le poids accordé par Balier (1998c) au cadre « vient du fait que le thérapeute ne parle pas en son nom propre mais au nom de sa participation au cadre ; non comme un rouage, mais comme un représentant, le cadre constituant une référence à un tiers, un tiers présent-absent. C'est encore une façon de répondre aux besoins fondamentaux du patient en créant les conditions inhérentes à la structuration oedipienne précoce ».

Lefebvre (In : Tychey (de), 2007) met en avant les difficultés supplémentaires engendrées par « la réalité de l'univers institutionnel et la particularité de l'intrication systémique du contrat thérapeutique dans les situations de prise en charge sous contrainte ou sous condition » des pervers (« caractère totalisant », « « regard posé » [qui] détermine l'objet regardé »,

³⁴ GREEN, A. (1972). Notes sur les processus tertiaires. *Revue française de psychanalyse*, 36, 407-411.

« injonction sous contrainte ») mais, pour d'autres auteurs, et en particulier l'équipe de Balier (Balier, 1998c, 1999, 2000, 2002a, *La psychanalyse et les agirs*. [On-line] ; Ciavaldini 2001, Ciavaldini In : Chabert et al., 2006), le « cadre contraignant » de la prison peut être un atout pour la prise en charge des individus (cadre contenant, travail en « alliance » avec les différentes institutions -Ciavaldini In : Chabert et al., 2006-, référence au tiers et à la loi externe, « rappel nécessaire de la réalité » -Balier, 1999-, « alliance avec la partie clivée du Moi » (ibidem), utilisation de l'injonction de soins comme un levier).

Comme le fait Balier dans un grand nombre de ses écrits (1988, 1996, 1998c, 2000, 2002a, *La psychanalyse et les agirs*. [On-line]), Lefebvre (In : Tychev (de), 2007) insiste, précisément, sur l'importance d'une « contenance d'équipe » sur laquelle le clinicien puisse s'appuyer, en particulier « dès lors que le cadre et le contrat thérapeutique correspondent à une situation sous contrainte et sous condition ». C'est le cas de la majorité des auteurs d'agressions, sexuelles incarcérés comme nous l'avons précisé plus haut.

Par ailleurs, une partie de ces sujets (peut-être ceux qui relèvent davantage de la perversité et qui « recourent à l'acte » selon l'expression de Balier, 2002 a) nous confient souvent qu'ils ne peuvent rien dire des faits qu'ils ont commis (puisque « le comportement remplace processuellement la pensée » comme le rappelle Ciavaldini, 2001).

Pour Balier (*La psychanalyse et les agirs*. [On-line]), il s'agit alors de « s'adresser directement aux processus qui sous-tendent les représentations ».

De fait, pour cet auteur (2002b), « il est pratiquement impossible d'effectuer une psychanalyse répondant aux critères habituels » en prison avec des auteurs d'agressions sexuelles. Il précise : « une analyse sans aménagement risque, en réactivant l'angoisse, de précipiter le passage ou le recours à l'acte ». Il défend ainsi l'intérêt d'une démarche à la fois active et soutenante du thérapeute (Balier, 1998a).

Dans cette perspective, Ciavaldini (2000, 2001) met en avant l'intérêt du questionnaire QICPAAS³⁵ que son équipe de recherche a construit (utilisé dans notre propre étude) qui permet, selon eux, de réaliser une « pragmatique de la mentalisation », définie comme « ce qui sera efficace pour permettre à des sujets délinquants sexuels de parvenir à mentaliser enfin leurs actes dans le registre de l'intersubjectivité », et ce grâce à « l'amplitude du spectre des questions abordées [qui] d[oit] permettre, au sujet agresseur sexuel qui y répon[d], de placer des mots sur des pans entiers de sa propre histoire et ainsi de la percevoir » puis de susciter une demande thérapeutique chez ces individus.

³⁵ « Questionnaire d'Investigation Clinique Pour les Auteurs d' « Agressions Sexuelles », © Balier C., Ciavaldini A., Girard-Khayat M., 1997.

Cet auteur (Ciavaldini, 2001) déclare de fait qu'« établir les conditions de changement psychique, c'est mettre en place les prémisses pour que le sujet incarcéré puisse faire l'expérience de la mentalisation et par elle d'augmenter l'empan de sa capacité à mentaliser ». Cette position est un credo implicite en faveur d'une réanimation fantasmatique toujours possible qui partage actuellement les cliniciens (de Tychey, article de Psycho Média à paraître).

Les autres intérêts de ce questionnaire, pour ces chercheurs, seraient de tenter de « leve[r] » le déni, en nommant la perception, que l'individu reconnaît alors comme sienne et d'être, là encore, un « représentant du tiers » en tant que « celui qui « demand[e] la parole », de celui pour qui la demande était faite » (ibidem).

Pour avoir pratiqué quelques fois la passation du QICPASS, nous nous sommes aperçus qu'il s'agit d'un outil très particulier qu'il faut s'être parfaitement approprié pour qu'il soit efficace. En effet, certaines questions, très directes (en particulier concernant la vie sexuelle) peuvent être délicates à aborder pour le sujet comme pour le clinicien (comme cela est souligné par les auteurs) et l'idée de « forçage de la parole » (Ciavaldini, 2001) dans un but thérapeutique peut poser un problème éthique (même si le but en reste thérapeutiquement justifié et que cette position est étayée théoriquement). Nous avons, quant à nous, préféré le réaménager pour nous en servir comme guide d'entretien (à l'instar de celui que nous avons créé dans cette recherche) qui s'est, en effet, avéré être un support pour amorcer une relation thérapeutique au cours de notre pratique.

Par ailleurs, nous pouvons aussi nous demander s'il suffit de poser des questions pour que « ce qui est recouvert par le déni de la réalité [...] vien[ne] ». (Balier 1998c). Il est, en effet, primordial d'être prudent car nous savons que le déni est un mécanisme de défense qui protège le sujet d'un éventuel effondrement psychique (d'où l'insistance sur l'importance d'un cadre contenant et étayant).

Enfin, Balier et al. (In : Ciavaldini, Balier, 2000) prônent l'intérêt des groupes de paroles pour les auteurs d'agressions sexuelles. Selon Savin (ibidem), ceux-ci permettent d'amener les patients à prendre en compte l'altérité, de pallier le déni et le clivage ainsi que les problèmes liés à la fragilité narcissique des individus, grâce au cadre « permanent » et « indestructible » et à la « diffract[ion] » du transfert, très problématique pour les patients (dans le sens où la relation duelle peut être vécue comme angoissante) comme pour les thérapeutes (comme nous l'avons mis en évidence).

Cependant, pour les pervers structurés comme tels, le groupe peut être le lieu où ils trouvent l'occasion de se « mettre en scène » et la relation thérapeutique peut s'avérer aussi délicate

que dans les prises en charge individuelles. Cette technique thérapeutique présente, néanmoins, l'avantage que le transfert ne s'opère pas sur une seule personne et permet d'introduire un tiers.

Nous pratiquons, quant à nous, les groupes de paroles dans milieu carcéral, dans l'équipe de soins psychiatriques à laquelle nous appartenons, où nous estimons qu'elle est satisfaisante pour les patients comme pour les thérapeutes (Hatier et al., 2007).

En conclusion à propos du suivi des sujets pervers, citons une dernière fois Lefebvre (In : Tychey (de), 2007) : il faut « savoir accepter l'impossibilité d'une mise au travail élémentaire des processus psychiques du patient et reconnaître dès lors l'impasse de certaines prises en charge, telles sont les limites de ces paris de « grand écart » que nous engageons avec ce type de sujet et les instances juridiques et judiciaires afin qu'un certain principe d'humanité soit maintenu dans nos sociétés de droit ».

Nous restons, en effet, d'autant plus réservés quant aux possibilités de réaménagements de la personnalité de ces individus que nous avons soutenu dans ce travail la thèse de l'existence d'une structure stable et « difficilement réversible » (Bergeret, 1996b).

D'autre part, ces principes thérapeutiques nous paraissent aussi pouvoir s'appliquer aux sujets ayant des traits pervers, dans la mesure où ils présentent un certain nombre de points communs avec les pervers. Néanmoins, les possibilités d'évolution de ces individus semblent plus ouvertes puisque nous avons pu mettre en évidence que leur organisation de personnalité était moins régressive, leur relation d'objet moins invalidante et nous pouvons supposer, en conséquence, que leur accession à une demande spontanée pourrait être davantage envisageable (il serait intéressant de vérifier si tel est le cas sur un échantillon plus important). Nous pensons qu'il est possible de s'engager avec eux dans une prise en charge à orientation psychanalytique même si les problèmes de pauvreté de l'espace imaginaire et de mentalisation sont des facteurs forcément "limitants", et ce, malgré le fait que nous ayons fait ressortir, de notre recherche, qu'ils paraissent moins massifs chez les sujets ayant des traits pervers que chez les individus structurés sur le mode de la perversion.

Nous pouvons alors imaginer, à l'instar de Gourlaouen-Couton (2002), l'association de techniques thérapeutiques non-verbales tels que celle de « Gisela Pankow (1981³⁶) utilisant la pâte à modeler » ou l'art-thérapie (Legendre-Boulay In : Ciavaldini et Balier, 2000).

³⁶ PANKOW, G. (1981). *L'être-là du schizophrène*. Paris : Aubier.

Au terme de cette rapide et bien incomplète synthèse des différentes modalités de prises en charge thérapeutiques des auteurs d'agressions sexuelles, nous pouvons rappeler que cette question reste un champ d'investigation majeur auquel la recherche clinique et psychopathologique peut apporter un éclairage essentiel à travers les travaux portant précisément sur les structures de personnalité.

VI. Bibliographie

- ALLILAIRE, J.F., THURIN, J.M. (2002). *Psychopathologie et traitements actuels des auteurs d'agression sexuelle*. Montrouge : John Libbey Eurotext.
- ANTIER, E. (2006). *Dolto en héritage II : fille ou garçon : la naissance de l'identité sexuelle*. Paris : Laffont.
- ARCHER, E. (1998). Le traitement psychiatrique des auteurs d'agressions sexuelles avant et après la détention. *L'information Psychiatrique*, 5, 461-473.
- AULAGNIER-SPAIRANI, P., CLAVREUL, J., PERRIER, F., ROSOLATO, G., VALABREGA, J.P. (1967). *Le Désir et la perversion*. Paris : Seuil.
- BALIER, C. (1988). *Psychanalyse des comportements violents*. Paris : P U. F.
- BALIER, C. (1993a). Pédophilie et violence. L'éclairage apporté par une approche criminologique. *Revue Française de Psychanalyse*, 2, 573-589.
- BALIER, C. (1993b). Viols et incestes. Auteurs et victimes. *Monographie de la Revue Française de Psychanalyse, Les Troubles de la sexualité* ; Paris : PUF, 159-182.
- BALIER, C. (1996). *Psychanalyse des comportements sexuels violents*. Paris : PUF.
- BALIER, C. (1998a). De l'acte et son récit à la réalité du sujet. *Revue française de psychanalyse*, 3, 767-779.
- BALIER, C. (1998b). De la délinquance sexuelle à la psychopathologie. *L'information Psychiatrique*, 5, 451-454.
- BALIER, C. (1998c). Rencontre en prison. *Revue française de psychanalyse*, 1, 51-62.
- BALIER, C. (1999). A propos des agresseurs sexuels : l'obligation de soins comme nécessité clinique. *Perspectives Psy*, 2, 96-99.
- BALIER, C. (2002a). *La psychanalyse confrontée à la violence criminelle*. [On-line] <URL : <http://www.spp.asso.fr/main/ConferencesEnLigne/Items/21.htm>>
- BALIER, C. (2002b). Psychothérapie psychodynamique des auteurs d'agressions sexuelles. In : ALLILAIRE, J.F., THURIN, J.M. *Psychopathologie et traitements actuels des auteurs d'agression sexuelle*. Montrouge : John Libbey Eurotext.
- BALIER, C. (S.d.) *La psychanalyse et les agirs*. [On-line] [consulté le 08.10.2008] <URL : http://www.spp.asso.fr/main/extensions/items/11_agirs.htm>
- BALIER, C., BARON-LAFORET, S. (1998). Traitement des pédophiles en milieu carcéral. *L'évolution Psychiatrique*, 1-2, 69-81.

- BALIER, C., LEGENDRE, C. (1995). La compulsion au viol : une problématique psychique peu connue. *Nervure*, 8, 7, 31-40.
- BARON-LAFORET, S. (1997). Pédophilies, les traitements. *Forensic*, 17, 10-11.
- BARON-LAFORET, S., LAURANS, J. (1997). Les soins psychiatriques en prison. *Santé mentale*, 14, 19-21.
- BARTHÉLEMY, C. (1998). Réflexions sur les rapports de la psychiatrie et de la justice à l'occasion de la loi concernant la délinquance sexuelle. *L'information Psychiatrique*, 5, 485-492.
- BAUDUIN, A., BOUCHET-KERVELLA, D. (2003) Perversion sexuelle et processus analytique. *Filigrane*, vol 12, n°1, 20-37.
- BEAUREPAIRE, C. de (1999). A propos de la loi Guigou sur la prévention et la répression des infractions sexuelles : la question du partenariat médico-judiciaire. Évolution de la législation, indications, écueils, limites. *Revue Française de Psychiatrie et de Psychologie Médicale*, 26, 77-81.
- BENKO, C., BOUDOUL, F., WENTZINGER, M., HUCK, F. (1997). Le jeu et l'autre. *Santé mentale*, 14, 23-24.
- BENKO, C., JAEGER, P. (1997). Isoler pour soigner... ! *Santé mentale*, 14, 25-26.
- BERGERET, J. (1986). *Psychologie pathologique*. Paris : Masson.
- BERGERET, J. (1995). Les délinquances dites sexuelles. Le point de vue du psychanalyste. *Nervure*, 8, 7, 62-77.
- BERGERET, J. (1996a). *La pathologie narcissique. Transfert, contre-transfert, technique de cure*. Paris : Dunod.
- BERGERET, J. (1996b). *La personnalité normale et pathologique*. Paris : Dunod.
- BERGERET, J. et coll. (1999). *L'érotisme narcissique : homosexualité et homoérotisme*. Paris : Dunod.
- BODON-BRUZEL, M. (1996). Le traitement des délinquants sexuels dans les établissements pour peine. *Forensic*, 13, 27-28.
- BONNETAUD, J.P. (1998). Critique de l'argumentation pédophilique. *L'évolution Psychiatrique*, 1-2, 83-101
- BOUCHET-KERVELLA, D. (1992). Perversions et autoreprésentation. Seuils traumatiques, frontières défensives, limites de la cure. *Revue française de psychanalyse*, 3, 733-750.
- BOUCHET-KERVELLA, D. (1993). Perversions et pulsions. *Les cahiers du centre de psychanalyse et de psychothérapie*, 25, 95-112.
- BOUCHET-KERVELLA, D. (1996a). Entre violence et érotisme, le polymorphisme des conduites pédophiliques. *Revue Française de Psychanalyse*, 2, 489-498

BOUCHET-KERVELLA, D. (1996b). Pour une différenciation des conduites pédophiliques. *L'évolution Psychiatrique*, 1, 55-73.

BOUCHET-KERVELLA, D. (2002). Existe-t-il des caractéristiques cliniques et psychopathologiques des pédophiles extra familiaux adultes ? In : ALLILAIRE, J.F., THURIN, J.M. *Psychopathologie et traitements actuels des auteurs d'agression sexuelle*. Montrouge : John Libbey Eurotext.

BRIQMANE, B. Présentation du travail d' un groupe de “ prévention ” de la récidive appliqué au CRASC. *Forensic*, 17, 12.

CAILLARD, H.L. (1995). Les actes pédophiliques. Réflexions à partir d'une clinique engagée en milieu carcéral. *Nervure*, 7, 49-61.

CAILLARD, L., MAURION, A. (1995). Une anormalité certaine : entretien avec Joyce McDougall. *Nervure*, 8, 7, 23-30.

➤CHABERT, C. et al. In CIAVALDINI (2001) : voir COTTIN-SCHULER, S., GOURLAOUEN-COUTON, S., NEAU, F. (2001).

CHABERT, C. (2007). Les aménagements pervers dans les troubles graves du comportement : approche psychanalytique et projective. In : TYCHEY, C. de (sous la direction). *Clinique des perversions : repérage diagnostique et prise en charge thérapeutique*. Ramonville Saint-Agne : Erès. p. 33-50.³⁷

CHABERT, C. (2007). Les épreuves projectives en psychopathologie de l'adulte. (2007). In : ROUSSILLON, R. (sous la dir). *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier-Masson.³⁸

CHABERT, C., CIAVALDINI, A., JEAMMET, P., SCHENCKERY, S. (2006). *Actes et dépendances*. Paris : Dunod.

CHAGNON, J.Y. (2000). Les troubles narcissiques chez les agresseurs sexuels. *Psychologie clinique et projective*, 6, 265-278.

CHAGNON, J.Y. (2004). A propos des aménagements narcissico-pervers chez certains auteurs d'agressions sexuelles : étude de deux protocoles de Rorschach. *Psychologie clinique et projective*, 10, 147-186.

CHAGNON, J.Y. (2005). Aux marges de la psychose : la perversité sexuelle. *Bulletin de psychologie*. 58 (6), 480, 663-670.

CHASSEGUET-SMIRGEL, J. (1984). *Éthique et esthétique de la perversion*. Seyssel : Le champ vallon.

³⁷ Ce chapitre est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée “Chabert (In : Tychey (de), 2007)”.

³⁸ Ce chapitre est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée “Chabert (In : Roussillon et al., 2007)”.

CHASSEGUET-SMIRGEL, J. (1990). *La maladie d'idéalité. Essai psychanalytique sur l'idéal du moi*. Paris : Editions universitaires.

CIAVALDINI, A. (1998). Caractéristiques de l'enfance et de l'adolescence du délinquant sexuel. *Adolescence*, 16, 1, 127-135.

CIAVALDINI, A. (1999). Passivation et mobilisation des affects dans la pratique analytique avec le délinquant sexuel. *Revue Française de Psychanalyse*, 63, 5, 1775-1783.

CIAVALDINI, A. (2001). *Psychopathologie des agresseurs sexuels*. Paris : Masson.

CIAVALDINI, A. (2002). Psychopathologie des agresseurs sexuels. *Santé Mentale*, 64, 39-45.

CIAVALDINI, A. (2006). L'agir sexuel violent. In : CHABERT, C., CIAVALDINI, A., JEAMMET, P., SCHENCKERY, S. Actes et dépendances. Paris : Dunod. p.113-169.³⁹

CIAVALDINI, A., BALIER, C. (2000). *Agressions sexuelles : pathologies, suivis thérapeutiques et cadre judiciaire*. Paris : Masson.⁴⁰

CLAUDON, R. (2002). *Stress carcéral et gestion de son état de détresse par le détenu : deux composantes de la peine d'emprisonnement*. Thèse de doctorat de psychologie. Lille III.

CLAVREUL, J. (1967). Le couple pervers. In : AULAGNIER-SPAIRANI, P., CLAVREUL, J., PERRIER, F. [et al.] *Le Désir et la perversion*. Paris : Seuil. p. 91-117.⁴¹

CORDIER, B. (1993). Prévention des récidives : à propos de la délinquance sexuelle. *L'Évolution psychiatrique*, 58, 1, 71-76.

CORDIER, B. (1998a). Éthique et obligation de soins en matière de déviance sexuelle. *L'évolution Psychiatrique*, 1-2, 175-184.

CORDIER, B. (1998b). Soins aux délinquants sexuels. *L'information Psychiatrique*, 5, 455-460.

COTTIN-SCHULER, S., GOURLAOUEN-COUTON, S., NEAU, F. (2001). Les épreuves projectives. In : CIAVALDINI, A.. *Psychopathologie des agresseurs sexuels*. Paris : Masson. p. 143-150.⁴²

COUTANCEAU, R. (1996). Agirs sexuels pervers : emprise et déni d'altérité. *L'Évolution psychiatrique*, 61, 1, 113-124.

³⁹ Ce chapitre est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée "Ciavaldini (In : Chabert et al., 2006)".

⁴⁰ Cet ouvrage est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée "Balier et al. (In : Ciavaldini, Balier, 2000)" ou Balier (2000).

⁴¹ Ce chapitre est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée "Clavreul (In : Aulagnier-Spairani et al., 1967)".

⁴² C'est à ce chapitre que correspond la référence erronée "Chabert et al. (In : Ciavaldini, 2001)" dans le corps de la thèse.

- COUTANCEAU, R. (1997). Prévenir la récidive Une politique de Santé publique ? Du projet de loi Toubon / Guigou à son application. *Forensic*, 17, 1-4.
- COUTANCEAU, R. (2002). Les agressions sexuelles sur mineur. *Santé Mentale*, 64, 29-31.
- COUTANCEAU, R. (2002). Les délinquants sexuels. *Santé Mentale*, 64, 18-21.
- COUTANCEAU, R. (2007). *Dangerosité criminologique : de la peur de la stigmatisation à l'accompagnement dans la prévention de la récidive*. Congrès International Francophone sur l'Agression Sexuelle. Paris. (13, 14, 15 septembre 2007).
- COUTANCEAU, R., MARTORELL, A. (1993). Clinique des détenus condamnés à de longues peines : à propos des délinquants sexuels. *L'Évolution psychiatrique*, 58, 1, 57-70.
- COUTANCEAU, R., MARTORELL, A. (1997). Traitement médico-psychologique ou suivi psycho-criminologique des pédophiles ? *Forensic*, 17, 29-31.
- COUTANCEAU, R., MARTORELL, A. (2002). Les violeurs. *Santé Mentale*, 64, 22-24.
- DAUMIER, J. (1999). Respecter les modèles de chacun. *Soins psychiatrie*, 202, 9-10.
- DENIS, P. (1993). Fantômes originaires et fantasme de la pédophilie paternelle. *Revue Française de Psychanalyse*, 2, 608-612.
- DENIS, P. (2003). Emprise et perversion. *Filigrane*, vol 12, n°1, 71-82.
- DIATKINE, G. (1996). Inceste et identification avec l'agresseur. *Psychologie clinique et projective*, 1, 21-30.
- DIWO, R. (1997) *Événements de vie, mentalisation, somatisation et tentatives de suicide : approche comparée à l'adolescence*. Thèse de doctorat en psychologie. Université de Nancy 2.
- DOLLANDER, M., TYCHEY, C. de (2002). Un marqueur fondamental: ratages ou marquages oedipiens et destins du lien amoureux. *Dialogue*, 4, 158, 96-108.
- DOR, J. (1987). *Structure et perversions*. Paris : Denoël.
- DOREY, R. (1987). La relation d'emprise. In : *Le désir de savoir*. Paris : Denoël.
- DOREY, R. (1981). La relation d'emprise. *Nouvelle Revue de psychanalyse*, 24, 117-140.
- DUBRET, G. (1996). Pervers, perversions, perversité : continuum ou altérité. *L'Évolution psychiatrique*, 61, 1, 137-145.
- DUBRET, G., COUSIN, F.R. (1998a). Entre répression et réinsertion : place des soins spécialisés pour les délinquants sexuels. *L'information Psychiatrique*, 5, 475-480.

- DUBRET, G, COUSIN, F.R. (1998b). La peine et le soin : nécessaire coordination de deux logiques pour une prise en charge des délinquants sexuels. *L'évolution Psychiatrique*, 1-2, 154-174.
- DUFLOT, C. (1996). Le “ pervers ” agresseur ou victime : étude du Rorschach. *Psychologie clinique et projective*, 2, 1, 113-123.
- DUVERGER, P., MALKA. J. *Conférence sur la sexualité normale et ses troubles*. Enseignement Module 3 : Maturation et vulnérabilité. CHU d'Angers, Service de Pédopsychiatrie. [On-line] [08.10.08] <http://www.med.univ-angers.fr/discipline/pedopsy/cours-fichiers/Sexualite%20normale%20et%20ses%20troubles.pdf>
- EIGUER, A. (1996). *Le pervers narcissique et son complice*. Paris : Dunod.
- EIGUER, A. (2003). Outrage à l'intimité. *Revue Française de Psychanalyse*, LXVII, 3, 857-871.
- EMMANUELLI, M., AZOULAY, C., BAILLY-SALIN, M.J., MARTIN, M. (2001). Contribution du Rorschach au diagnostic d'état-limite. *Psychologie clinique et projective*. 7, 101-122.
- FAORO-KREIT, B. (1998). Points de vue psychanalytiques sur la pédophilie. *Cahiers de psychologie clinique*, 1, 10, 137-149.
- FENICHEL, O. (1953). *La théorie psychanalytique des névroses*. Tome 2. Paris : PUF.
- FERENCZI, S. (1933/1990). Confusion des langues entre les adultes et l'enfant. In : *Psychanalyse IV : oeuvres complètes*. Paris : Payot.
- FOURNIER, A. (1999). La loi du 17 juin 1998. *Soins psychiatrie*, 202, 7-8.
- FREUD, S. (1905). *Trois essais sur la théorie de la sexualité*. Paris : Gallimard, 1987.
- FREUD, S. (1915). Pulsions et destins des pulsions. In : *Métapsychologie*. Paris : Folio, 1968.
- FREUD, S. (1919). Un enfant est battu. In : *Névrose, psychose et perversion*. Paris : PUF, 1988.
- FREUD, S. (1926). *Inhibition, symptôme et angoisse*. Paris : PUF, 1986.
- FREUD, S. (1927). Le fétichisme. In : *La vie sexuelle*. Paris : PUF, 1989.
- FREUD, S. (1939). *Abrégé de psychanalyse*. Paris : PUF, 1992.
- GAZAN, F. (1997). Traitement, accompagnement psycho-criminologique, guidance ou contrôle social ? *Forensic*, 17, 20-25.
- GOURLAOUEN-COUTON, S. (2002). *Étude métapsychologique et projective du fonctionnement psychique de pédophiles*. Thèse de doctorat de psychologie. Université de Paris V.

- GRAVIER, B, DEVAUD, C, (1995). Délinquance sexuelle. État des lieux. *Nervure*, 7, 10-22.
- HAMON, F. (1999a). Approche d'une prise en charge de pédophile. *Soins Psychiatrie*, 202, 18.
- HAMON, F. (1999b). La délinquance sexuelle, points de repères. *Soins psychiatrie*, 202, 4-6.
- HAMON, F. (1999c). Les psychothérapies des délinquants sexuels. *Soins psychiatrie*, 202, 19-22.
- HATIER, C., STUMPEL, V., HARTEK, J.L. (2007). *Évolution d'un paradigme expérimental de prise en charge en groupe d'auteurs d'agressions sexuelles à partir d'une supervision*. Communication au Congrès International Francophone sur l'Aggression Sexuelle. Paris. (13, 14, 15 septembre 2007).
- HORASSIUS-JARRIÉ, N. (1998). " En soigner certains... ". *L'information Psychiatrique*, 5, 445-449.
- HUGOT, F., TYCHEY, C. de (1996) *Délinquance et maniement de l'agressivité : approche comparative de délinquants auto et hétéro agressifs à travers le test de Rorschach*. Communication au XV e Congrès international des méthodes projectives à Boston.
- HUSAIN, O. (1991). Sélection de l'échantillon en recherche projective : pour une défense du groupe unique à faible visibilité groupale. *Bulletin de psychologie*, 44, 402, 465-468.
- HUSAIN, O., MERCERON, C., ROSSEL, F. (2001). *Psychopathologie et polysémie*. Lausanne : Payot Lausanne.
- HUSAIN, O. (2007). Le diagnostic de la perversion à travers le test de Rorschach et le TAT. In : TYCHEY, C. de (sous la direction). *Clinique des perversions : repérage diagnostique et prise en charge thérapeutique*. Ramonville Saint-Agne : Erès. p. 51-64.⁴³**
- JAEGER, P., BEDDOK, F. (1997). De l'image au verbe. *Santé mentale*, 14, 22.
- JEAMMET N., NEAU F, ROUSSILLON, R. (2003) *Narcissisme et perversion*. Paris : Dunod.
- JEAMMET, P. (2003) La perversion, une spécificité humaine si peu sexuelle. *Filigrane*, vol 12, n°2, 32-46.
- JUBIN, J. (1999). L'incarcération des délinquants sexuels. *Soins psychiatrie*, 202, 15.
- KERNBERG, O. (1967). Border-line personality organization. *Journal of American Psychoanalysis Association*, 15.
- KHAN, M. (1979). *Figures de la perversion*. Paris : Gallimard.
- KRAUSS, F. (1998). La question du même et du double dans la violence sexuelle. *Cahiers de psychologie clinique*, 11, 175-193.

⁴³ Ce chapitre est référencé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée "Husain (In : Tychey (de), 2007)".

LACAN, J. (1966). *Écrits*. Paris: le Seuil.

LAPLANCHE, J., PONTALIS, J.B. (1981). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris : PUF.

LAVEILLE, B. (1999). Le juge de l'application des peines, pivot du dispositif. *Soins psychiatrie*, 202, 11-14.

LEFEBVRE, A. (2007). Conditions et impasses de la prise en charge psychothérapique des sujets pervers : quelques réflexions. In : TYCHEY, C. de (sous la direction). *Clinique des perversions : repérage diagnostique et prise en charge thérapeutique*. Ramonville Saint-Agne : Erès. p. 139-153.⁴⁴

LEGENDRE-BOULAY, C. (2000). Art-thérapies. In : CIAVALDINI, A., BALIER, C. (2000). *Agressions sexuelles : pathologies, suivis thérapeutiques et cadre judiciaire*. Paris : Masson.p. 193-201.⁴⁵

LUQUET, P. (1983). A propos de métapsychologie de la perversion. *Revue française de psychanalyse*, 1, 376-382.

MAC DOUGALL, J. (1996). *Éros aux mille et un visages*. Paris : Gallimard.

MAC DOUGALL, J. (1980). Essai sur la perversion. In : *les Perversions: les chemins de traverse*. Paris : Tchou.

MAC DOUGALL, J. (1978). *Plaidoyer pour une certaine anormalité*. Paris : Gallimard.

MAC KIBBEN, A. (2007). *Dangerosité des auteurs d'agressions sexuelles: indulgence, vigilance, exclusion?* Congrès International Francophone sur l'Aggression Sexuelle. Paris. (13, 14, 15 septembre 2007).

MAJOR, R. (1995). La sexualité devant la loi. *Nervure*, 8, 7, 5-7.

MARTORELL, A., COUTANCEAU, R. (1997). Aspects des conduites pédophiliques. *Forensic*, 17, 5-9.

MARTORELL, A., COUTANCEAU, R. (1998a). Inceste pédophilique ? ou Abus sexuel incestueux sur enfant(s) ? *L'évolution Psychiatrique*, 1-2, 117-132.

MARTORELL, A., COUTANCEAU, R. (1998b). Des conduites pédophiliques : considérations cliniques et sociales. *L'évolution Psychiatrique*, 1-2, 35-67.

MARTY, F. (2007). Les risques d'évolution perverse. In : TYCHEY, C. de (sous la direction). *Clinique des perversions : repérage diagnostique et prise en charge thérapeutique*. Ramonville Saint-Agne : Erès. p. 9-32.⁴⁶

⁴⁴ Ce chapitre est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée "Lefebvre (In : Tychey (de), 2007)".

⁴⁵ Ce chapitre est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée "Legendre-Boulay (In : Ciavaldini, Balier, 2000)".

⁴⁶ Ce chapitre est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée "Marty (In : Tychey (de), 2007)".

MERCERON, C., HUSAIN, O., ROSSEL, F. (1984). *Aménagement particulier des états limites : les organisations perverses de la personnalité*. Barcelone : Communication au 2^{ème} congrès international du Rorschach et des méthodes projectives.⁴⁷

MERCERON, C., PERRON, F., ROSSEL, F., VILOUX, D. (1978) Du vécu des personnalités dites psychopathiques à travers le test de Rorschach. *Bulletin de psychologie, Psychologie clinique* 3, 32, 339, 283-289.

MERCERON, C., PONCE, L., ROSSEL, R. (1983) Aménagement particulier des états-limites : les troubles du comportement à caractère délictueux, *Psychologie française*, n° spécial “ techniques projectives 2 ”, 28, 156-163.

MESNIL DU BUISSON, G. du (1996). Entre le juge et le thérapeute, quelle place pour le condamné transgresseur sexuel : pour une réponse interdisciplinaire aux violences sexuelles lors de l'application de la peine. *L'évolution psychiatrique*, 61,1, 159-169.

MESNIL DU BUISSON, G. du (1998). Le condamné en détention : liberté, incitation, obligation de soins ? *L'évolution Psychiatrique*, 1-2, 149-156.

MICHAUD, J. (1998). Délinquance sexuelle. Point de vue éthico-juridique. *L'information Psychiatrique*, 5, 481-484.

MUSQUAR, C. (1996). *La clinique perverse illustrée par des protocoles Rorschach recueillis en milieu pénitentiaire*. Mémoire de DESS de psychologie clinique. (N.B : l'Université ne figure pas sur la page de garde).

NASIO, J.D. (1992). *Enseignement de 7 concepts cruciaux de la psychanalyse*. Paris : Payot.

NEAU, F. (2001). *La cruauté : étude du fonctionnement psychique d'agresseurs sexuels*. Thèse de doctorat de psychologie. Université de Paris V.

NEAU, F. (2003) Histoire et psychopathologie. In : JEAMMET N., NEAU F, ROUSSILLON, R. *Narcissisme et perversion*. Paris : Dunod. p. 3-113.⁴⁸

NEAU, F. (2005). Masculin maniaque. *Psychologie clinique et projective*, vol 11, 35-77.

PHÉSANS, B. (1998). La structure perverse de la personnalité : essai nosographique à partir de plusieurs cas de criminels ou délinquants sexuels. *Les cahiers de la S.F.P.L*, 3, 91-105.

REBOURG-ROESLER, C. (2002). *Quand le mot devient acte au Rorschach : analyse de certains procédés rhétoriques au Rorschach chez des sujets présentant une organisation perverse de la personnalité*. Communication au 17^{ème} Colloque International du Rorschach et des Méthodes Projectives.

REBOURG-ROESLER, C. (2005). *Du visible au lisible: essai d'application sémiotique et linguistique sur le texte Rorschach dans une perspective diagnostique différentielle*. Thèse de doctorat. Université de Nancy 2.

⁴⁷ C'est à cet article que correspond la référence erronée Husain et al. (1984) dans le corps de la thèse.

⁴⁸ Ce chapitre est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée “Neau (In : Jeammet et al., 2003)”.

REBOURG, C., TYCHEY, C. de, VIVOT, M. (1991) Étude comparée des conceptions de l'imaginaire et de la mentalisation : réflexion sur leur opérationnalisation au test de Rorschach. *Bulletin de la société du Rorschach et des méthodes projectives*, 35, 45-66.

REZNIK, F. (1999). Le pervers, la loi et le thérapeute. *Soins psychiatrie*, 202, 16-17.

ROMAN, P. (1998) Pouvoir et pour-voir du psychologue dans le champ judiciaire : l'épreuve de la perversion. *Cahiers de psychologie clinique*, 10, 47-63.

ROMAN, P. (2007). *Approche clinique et projective de l'abuseur et de la victime*. Séminaire à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Nancy 2. (28 septembre 2007).

ROUSSILLON, R. (2003). Narcissisme et « logiques » de la perversion In : JEAMMET N., NEAU F, ROUSSILLON, R. *Narcissisme et perversion*. Paris : Dunod. p. 115-166.⁴⁹

ROUSSILLON, R. (sous la dir). (2007). *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier-Masson.

SAVIN, B. (2000). Utilité du groupe dans le traitement psychothérapeutique des auteurs d'agression sexuelle. In : CIAVALDINI, A., BALIER, C. *Agressions sexuelles : pathologies, suivis thérapeutiques et cadre judiciaire*. Paris : Masson. 173-180p. ⁵⁰

SENNINGER, J.L. (1996) Psychotiques et pervers : l'expérience en Unités pour malades Difficiles. *L'Évolution psychiatrique*, 61, 1, 147-157.

SENON, J.L., MERY, B., PATILLOT, P. (1997). Légitimité et limites du secteur de psychiatrie dans la prise en charge des agresseurs sexuels. *Forensic*, 17, 16-19.

SHENTOUB, V. (1990). *Manuel d'utilisation du TAT*. Paris : Bordas.

SOULIERES, R. (1982). Un cas de pédophilie à travers le Rorschach. *Perspectives psychiatriques*, 5, 89, 463-471.

STOLLER R. (1978). *La perversion : forme érotique de la haine*. Paris : Payot.

SUARD, M. (2000). Thérapie d'auteurs d'inceste en milieu carcéral. *Le journal des psychologues*, 174, 64-66.

SZWEC, G. (1993). Faudra surveiller les petits. *Revue Française de Psychanalyse*, 2, 591-603.

TEBOUL, R. (1998). Abus sexuel : “ vous avez dit victime ? ”. *L'évolution Psychiatrique*, 1-2, 133-147

TYCHEY, C. de (sous la direction). (2007) *Clinique des perversions : repérage diagnostique et prise en charge thérapeutique*. Ramonville Saint-Agne : Erès.

⁴⁹ Ce chapitre est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée “Roussillon (In : Jeammet et al., 2003)”.

⁵⁰ Ce chapitre est référé, dans le corps de la thèse, sous la forme erronée “Savin (In : Ciavaldini, Balier, 2000)”.

TYCHEY, C. de (à paraître). Clinique des perversions. *Psycho Média*.

TYCHEY, C. de, DIWO, R., DOLLANDER, M. (2000). La mentalisation : approche théorique et clinique projective à travers le Rorschach. *Bulletin de Psychologie*, 53, 4, 448, 469-480.

TYCHEY, C. de , REBOURG, C., VIVOT, M. (1992). Étude comparée des conceptions de l'imaginaire et de la mentalisation : réflexions sur leur opérationnalisation au test de Rorschach. *Bulletin de la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de Langue Française*, 35, 45-66.

VAN GIJSEGHEM, H. (1988). La personnalité de l'abuseur sexuel. Montréal : Éditions du Méridien.

VIAUX, J.L. (1996) Psychose, perversion, violence...ce que dit Caïn. *L'Évolution psychiatrique*, 61, 1, 125-136.

VIAUX, J.L. (1999). L'agresseur sexuel et sa mère. *Études psychanalytiques*, 1, 91-102.

VILLERBU, L.M. (1997). Anthropologie approchée des pratiques thérapeutiques. Études des critères d'établissement d'un protocole d'accompagnement psychopénal des agresseurs sexuels : le protocole APPAGS. *Forensic*, 17, 26-28.

VRIGNAUD, D. (1998). Inceste et Justice...Pour un autre jeu de lois. *L'évolution Psychiatrique*, 1-2, 103-116.

WAINRIB, S. (2003) Solutions perverses : malaise dans le contre-transfert. (2003) *Filigrane*, vol 12, n°1, 6-19.

WIDLÖCHER, D. (1990). le Cas au singulier. *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 42, 285-302.

WIDLÖCHER, D. (1999). La Méthode du cas unique. *Monographie de psychopathologie*, 1, 191-200.

ZAGURY, D., COUTANCEAU, R., BENSUSSAN, P., VIAUX, J.L. (2007). *L'expertise pénale après Outreau. L'expertise et la question contradictoire*. Congrès International Francophone sur l'Aggression Sexuelle. Paris. (13, 14, 15 septembre 2007).

Résumé

Notre recherche est une approche clinique projective qualitative de la structure de personnalité des auteurs d'agressions sexuelles de mineurs appartenant au champ des états-limites. Nous avons comparé deux groupes, l'un d'individus structurés sur le mode de la perversion, l'autre de sujets ayant des traits pervers en fonction d'éléments, communs ou divergents, relatifs à leur personnalité, issus de notre revue de la littérature.

Nous avons, au préalable, défini 6 critères, devant être cumulés pour conclure au diagnostic de perversion sexuelle, puis nous avons vérifié que les individus structurés sur le mode de la perversion se situent en deçà de ceux ayant des traits pervers pour la majorité des caractéristiques retenues (en particulier la fragilité narcissique et la problématique oedipienne).

Nous avons, de fait, défendu l'idée de l'existence d'un continuum allant de la perversité (au sens de Balier), proche de la psychose (à laquelle, selon nous, certains points, présentés comme communs aux auteurs d'agressions sexuelles, semblent au contraire se référer spécifiquement), en passant par la perversion sexuelle jusqu'aux sujets ayant des traits pervers, les moins éloignés de la lignée névrotique.

Il ressort ainsi de notre étude que la grande variabilité structurelle de ces individus, classiquement mise en avant, pourrait être relativisée grâce à une démarche différentielle.

Nous avons aussi construit un outil utile au diagnostic, fondé sur l'analyse de l'emprise dans la relation transféro-contre-transférentielle, vis-à-vis de laquelle il favorise une distanciation.

Enfin, nous avons proposé quelques pistes de prises en charge différenciées en fonction du diagnostic.

Mots clés :

auteurs d'agressions sexuelles, structure perverse, états-limites, traits pervers, personnalité, approche différentielle qualitative, approche projective, étude de cas

Abstract

Our study is a projective and qualitative clinical approach of the personality structure of sexual aggressions perpetrators on young people under 15 belonging to the borderline field. We have compared two groups: one with individuals who are structured on the perverted mode and the other with individuals who have perverted traits; this comparison has been established according to elements, common and different, related to their personalities and that have been mentioned in our literature.

Beforehand, we have defined six criteria that have to be jointly found in individuals in order to diagnose sexual perversion; then, as far as these selected criteria were concerned (and more specifically narcissistic fragility and oedipal problematic) we made sure that the individuals structured on the perversion mode were standing below the individuals with perverted traits.

In fact, we maintain that there is a continuum going from perversity (as Balier has defined it), which is close to psychosis, (some aspects of psychosis have been thought to be common to sexual aggressions perpetrators whereas we do think that they are specific) going from sexual perversity to individuals with perverted traits, close to the neurotic tradition.

Our study underline that these individuals' great structural variability, which is usually brought up, could be put into perspective thanks to a differential process.

We have also created a tool that can help make a diagnosis and that is based on a transference counter-transference dynamics and facilitate distanciation.

Finally we have suggested some differentiated treatments according to diagnoses.